Montréal, samedi 21 novembre 1936

REDACTION ET ADMINISTRATION
430 EST, NOTRE-DAME
MONTREAL

TELEPHONE : . . . . . HArbour 1241

SERVICE DE NUIT :
Administration : . . . . . HArbour 1243
Rédaction : . . . . . HArbour 3679
Gérant : . . . . . HArbour 4897

LE DEVOIR

Directeur-Gérant : Georges PELLETIER

FAIS CE QUE DOIS

Rédacteur en chef : Omer HEROUX

VOLUME XXVII — No 272

TROIS SOUS LE NUMERO

ABONNEMENTS PAR LA POSTE

EDITION QUOTIDIENNE

CANADA . . . . . $ 6.00
(Sauf Montréal et banlieue)
E.-Unis et Empire britannique . 8.00
UNION POSTALE 10.00

EDITION HEBDOMADAIRE

CANADA 2.00
E.-UNIS et UNION POSTALE . . 3.00

L'envers de l'immigration

L'Association des Immigrants britanniques de l'Alberta prie les Anglais qui ont de l'argent à dépenser de l'employer à rapatrier les anciens immigrants ou à améliorer leur sort — Pourquoi nous ne pouvons guère recevoir d'immigration anglaise valable — "Immigration" et "peuplement" — Les questions qui importent et leurs conséquences

Le temps fait bien les choses. Deux dépêches nous arrivent presque à la même heure, qui se complètent admirablement.

L'une, datée de Londres, nous apprend que l'on commence à caresser de nouveau, dans certains milieux anglais, le rêve d'une émigration assez considérable, qu'aideraient financièrement les gouvernements de certains Dominions (Rien n'indique, soit dit en passant, qu'il s'agit ici du Canada). L'autre, qui nous vient de Calgary, en Alberta, donne le sentiment, sur certaine forme d'immigration, des immigrants eux-mêmes et de ceux qui les entourent.

Cela vaut la peine d'être lu et médité.

* * *

Jeudi donc, l'*Alberta Association of Municipal Districts* tenait à Calgary son congrès annuel. Elle y a approuvé une recommandation d'une société d'immigrants britanniques (*the Alberta British Settlers Association*), qui s'intéressent évidemment beaucoup à ce qui se passe dans leur pays d'origine.

Que veulent ces immigrants anglais? Tout simplement qu'au lieu d'encourager de nouveaux immigrants britanniques à venir au Canada, les gens d'Angleterre emploient l'argent dont ils peuvent disposer, soit à faciliter le retour en Angleterre des immigrants qui en ont assez du Canada, soit à améliorer le sort des immigrants qui sont disposés à rester au Canada.

L'association des districts municipaux ne s'est pas contentée d'appuyer cette recommandation des immigrants britanniques; elle a conseillé aux municipalités d'insister pour que la Compagnie de la Baie d'Hudson et le Pacifique paient les frais de renvoi chez eux des immigrants qu'ils ont établis sur leurs terres.

Ce n'est pas tout. L'association veut encore que les futurs immigrants établis par les compagnies soient assurés d'une aide substantielle pendant une période de cinq années.

Voici ce que l'on pourrait appeler l'*envers* des campagnes d'immigration.

Et cela devrait faire réfléchir.

* * *

D'immigration anglaise sérieuse, valable pour notre pays, nous n'en pouvons guère attendre.

Pour deux raisons:

L'Angleterre tient à garder le plus possible de ses agriculteurs. Toute sa politique de ces dernières années est orientée en ce sens. Pour augmenter le nombre de ses agriculteurs, l'Angleterre fait même violence à ses vieilles habitudes libres échangistes. Le motif de cette attitude nouvelle saute aux yeux: l'Angleterre, pendant la dernière guerre, a failli être affamée par les sous-marins allemands. Elle s'est aperçue qu'il est extrêmement dangereux de ne produire chez soi qu'une fraction de ce que l'on consomme.

Quant aux ouvriers des villes, tant que nous compterons chez nous les chômeurs par centaines de milliers, on ne voit pas pourquoi on s'emploierait à faciliter leur venue au Canada.

Notre budget, de ce chef, est déjà assez lourd.

Et, s'ils doivent être assistés par l'Etat, mieux vaut que les chômeurs anglais le soient par leurs propres gens.

* * *

Au fond, parmi ceux qui n'ont pas un intérêt direct à favoriser les campagnes d'immigration massive, un trop grand nombre de gens sont enclins à confondre l'*immigration* avec le *peuplement*.

Ils voient que le pays est très grand et ses charges accablantes; que les taxes des citoyens auraient chance de diminuer si nous étions plus nombreux à porter le fardeau; et ils en concluent: Faisons venir ici le plus d'immigrants possible. Ils ne s'arrêtent guère à l'examen des conséquences probables d'une immigration sans surveillance rigoureuse; ils ne s'arrêtent même pas à l'examen des statistiques qui démontrent que, du simple point de vue du nombre, l'immigration a été une faillite, qu'elle ne paraît avoir abouti qu'à chasser à l'étranger un nombre de Canadiens sensiblement égal à celui des immigrants qui nous venaient de l'extérieur.

* * *

Au fond, c'est une politique de *peuplement* qu'il faudrait avec activité poursuivre.

Ceci n'exclut point rigoureusement toute forme d'immigration: il serait absurde de ne pas accueillir certains éléments étrangers; mais cela veut dire qu'il faudrait tendre nos efforts à faciliter le développement des vieux éléments canadiens.

Ceci comporte deux choses: le maintien de conditions spirituelles, d'un *climat*, si l'on veut employer le mot à la mode, qui facilite l'expansion des familles; le maintien de conditions économiques qui incitent aux mariages jeunes, à l'expansion toujours des familles; qui assurent aux familles nombreuses le large traitement qui doit être le leur.

Ceci paraît être d'un rendement plus lent que l'immigration toute simple, qui prend les gens pour les jeter dans la boîte commune. Pour être plus lent, ce rendement, l'expérience l'a démontré, est cependant beaucoup plus sûr.

Et il n'offre point les graves inconvénients de l'immigration massive, de cette introduction dans le corps de la nation d'éléments inassimilés, et parfois inassimilables.

* * *

Quant à l'immigration proprement dite, les directeurs de notre politique ne feraient peut-être pas mal de se rappeler la théorie que formulait voici quelques années un écrivain anglo-ontarien.

— Au lieu, disait-il en substance, de crier très fort que le Canada est un pays vide, qui sollicite les immigrants de partout, je crierais que le Canada est un pays tellement beau, tellement riche que nous voulons le garder pour nous-mêmes. Moralement, figurativement, j'élèverais autour du pays une haute clôture. Et vous verriez les hommes les plus énergiques de tous les pays se battre pour la conquête de cet Eldorado, ne rien négliger pour franchir la clôture derrière laquelle se cachent tant de richesses.

Puis, il faut compter avec cet autre facteur: l'individu qui est venu dans un pays de son propre gré, sans compter sur une assistance ou des promesses quelconques, cherche naturellement à s'adapter aux conditions locales, à en tirer le meilleur parti possible; celui qu'on a prié et supplié est, au contraire, porté à se froisser beaucoup plus facilement, à réclamer des faveurs. Il devient, beaucoup plus aisément aussi, un mécontent et, souvent, un propagandiste à rebours contre le pays qui l'a adopté.

* * *

Cette question de l'immigration, celle de la participation du pays à la défense générale de l'Empire n'offrent point, nous en convenons, pour un certain nombre de gens le même intérêt que les *nouvelles à sensation*. On a beau les traiter avec le plus de soin possible, elles ne valent point, pour faire hausser le tirage, un beau meurtre, une *disparition mystérieuse*.

Tout de même, et il faudra bien que l'on finisse par s'en convaincre, elles ont pour nous un singulier intérêt.

Le contribuable qui hurle sous le faix des taxes, et qui ne voulait pas lire un journal nationaliste, doit tout de même à l'échec temporaire de la politique nationaliste de payer une partie de ces taxes.

Le chômeur qui ne sait où trouver de l'ouvrage aurait peut-être eu plus de chance de vivre dans son propre pays s'il avait porté quelque attention aux campagnes menées depuis trente ans contre l'immigration intensive.

Il leur importe peu aujourd'hui, à l'un ou à l'autre, d'avoir su le diamètre exact de la corde dont s'est servi tel assassin, ou de celle qui l'a pendu; il leur importerait beaucoup que le Canada ne se fût pas jeté dans une guerre absurde et qu'il n'eût pas ouvert ses portes à tant d'étrangers.

* * *

Ces vieilles et mêmes questions vont de nouveau se poser. Saurons-nous au moins profiter de leçons si proches encore?

Omer HEROUX

Bloc-notes

Si cela doit venir...

On voit se dessiner de plus en plus, dans les milieux officiels fédéraux, les manoeuvres de tout genre tentées afin d'amener le Canada à se charger dès la prochaine session d'un fort budget militaire et naval, sous prétexte de défense nationale; en réalité ce serait pour préparer au bénéfice de Londres la participation du Canada à la guerre européenne attendue d'ici quelques années, peut-être même avant plusieurs mois. De toute évidence, un travail de sape est à se faire aux alentours du ministère; et la campagne impérialiste comporte l'investissement de certains ministres, sur le point de se rallier à des projets d'armements trop considérables, eu égard à nos ressources; il y aura aussi la mise aux premiers plans d'autres ministres qui passent déjà pour favorables aux projets imaginés. L'attitude de toute une partie de la presse anglo-canadienne démontre que les partisans d'un budget gonflé ont des intelligences un peu partout et que le sentiment a déjà pris la place de la raison en maints milieux. Le couronnement du roi, le printemps prochain, ou plutôt la proximité des fêtes qui auront lieu en cette occurrence, servira de prétexte à une vive campagne de loyalisme outrancier envers l'Empire. Et cela fera que maintes gens d'ordinaire sensés perdront la tête ou, plutôt que de vouloir passer pour être des tièdes, s'en laisseront imposer par le respect humain et s'engageront à la suite de la minorité peu nombreuse mais bien organisée cherchant à entraîner le pays dans une nouvelle aventure coûteuse. Parfois, dans les milieux anglo-canadiens, une voix s'élève pour mettre le public en garde. Ces voix restent rares, bien que nombre de nos concitoyens de langue anglaise pensent là-dessus comme la masse des nôtres. Puisque les *participationnistes* font bloc, il convient que les adversaires de ce projet ambitieux, qui finirait de ruiner le Canada, ou le jetterait dans la république américaine, pour échapper à l'insolvabilité, fassent eux aussi bloc et se préparent à user de tous les moyens constitutionnels et légaux nécessaires pour tenir le Canada hors de la voie vers l'abîme. C'est net, le Canada, toute question de principe écartée, n'a pas les moyens de courir pareille aventure. Il n'est pas pas encore sorti des conséquences de l'énorme équipée de 1914 et il irait se lancer dans une autre? Une formidable coalition est toute montée pourtant et agencée pour l'y entraîner. Notre premier ministre, nos ministres, nos députés tiendront-ils bon, ou céderont-ils, comme leurs prédécesseurs? Vivons-nous en Europe, enfin, ou ne sommes-nous pas en terre d'Amérique?

Biographies

Un ouvrage récemment paru à Toronto, *The Canadian Who's Who*, qui compte plus de 1200 pages, petit texte, renferme approximativement 6500 biographies laconiques, mais précises, d'autant de Canadiens vivant soit au Canada, soit aux Etats-Unis, soit en Europe. On y trouve plusieurs centaines de noms canadiens français en vedette dans différents domaines. Un comité choisi dans toutes les provinces du Canada a revisé la liste des Canadiens qui devaient figurer dans l'ouvrage, soit à un titre soit à un autre. Il y a sans doute des erreurs dans ce dictionnaire biographique, préparé sous la direction conjointe de sir Charles G. D. Roberts et de M. A. L. Tunnell. Tel quel et dans l'ensemble, cet ouvrage comblera une lacune sérieuse, dans les bibliothèques publiques, dans celles des institutions privées, dans les particulières, ainsi que dans la collection des ouvrages de références nécessaires aux journaux, aux journalistes et à bien d'autres. — Certes, il y a déjà des publications de ce genre. Elles sont aujourd'hui désuètes, ou elles datent, ou elles sont fort incomplètes, ou n'importe qui peut en être, s'il paie à tant de la page l'insertion de sa biographie fantaisiste et d'une photo parfois aussi fantaisiste. "*No one has paid or can pay for inclusion in the Canadian Who's Who*", porte la première page de l'ouvrage en question. Et cela y ajoute de la valeur, —même si cela ne veut pas dire que tous ceux qui devraient y être y figurent déjà.

G. P.

Carnet d'un grincheux

Que l'incapable ne compte pas sur le "courant!" Le bon peuple sait faire le partage entre la politique municipale et la provinciale comme il l'a si bien fait entre celle-ci et la fédérale et il coupera le courant.

* * *

Les articles de M. Laurendeau

Nous publions aujourd'hui une nouvelle interview *de M. André Laurendeau sur la politique française. Comme d'habitude, on le verra, M. Laurendeau rapporte très objectivement ce que lui ont dit les politiques français. Il fournit ainsi aux lecteurs une importante documentation.*

Un nouvel article paraîtra lundi.

Contre l'établissement d'un foyer de révolution communiste en Espagne

(Voir page 3)

Enquête du "Devoir" sur la France politique

Déclaration de Front Social :

"Pour arracher l'Etat aux féodalités modernes, il faut abattre tous les trusts"

Gaston Bergery, l'initiateur du Front social — Ni capitalisme ni marxisme — Front populaire et Front social — Contre les "croisades idéologiques"

Déclaration au "Devoir" de René Cerf, l'un des chefs du Front social

Des Fronts Populaires surgissent en Europe, *Frente Popular*, *Front Populaire*, *Popular Front*: la souple formule tente partout de s'incarner. Il y a eu l'Espagne et la France. L'Angleterre et la Belgique sont travaillées... Seuls les pays de dictature y échappent. Et voici qu'en plein Québec l'aventure est tentée...

Le Front Populaire semble un épisode de l'antique débat qui met aux prises, en Europe, les troupes de la Gauche et celles de la Droite. Signalons quelques étapes de cette lutte, dans un schéma à la vérité arbitraire.

Après la victoire des Rouges en Russie, beaucoup de sociologues prévirent à longue échéance une soviétisation de l'univers. Or, Lénine avait conquis la Russie selon des méthodes d'intransigeance et d'extrémisme.

Survint la réaction fasciste, victorieuse d'abord en Italie: la Droite jetait du lest, mais reprenait, avec le goût de l'action, l'élan et le sens créateur. D'où lui venait son triomphe? De ce qu'un centre mou et une Gauche vaguement socialisante s'étaient laissé embourgeoiser, tandis que son radicalisme séparait le communisme des masses paysannes, de l'artisanat et de la petite bourgeoisie. (Sans oublier la valeur positive du fascisme.)

Les marxistes mirent du temps à enregistrer la leçon. Hitler prit possession de l'Allemagne. Ainsi la Gauche perdait-elle visiblement du terrain. Les communistes se muraient de plus en plus dans leur farouche isolement.

Or, avant le 6-février 1934, le fameux 6-février français que les Partis démocratiques ont unanimement baptisé "tentative de coup d'Etat fasciste" et qui faillit déclencher chez eux une véritable panique, un homme avait prévu que la politique des Gauches pouvait mener à un désastre. Un homme avait prévu que cette volonté affichée de la dictature du prolétariat dans un pays qui ne compte pas 10,000,000 de prolétaires sur 40,000,000 d'habitants risquait de soulever contre lui la majorité adverse, et créait ainsi un état d'esprit favorable au développement du fascisme.

Cet isolé, c'était Gaston Bergery. Il ne fut pas écouté.

"Bergery est sans doute le politique le plus intelligent de la France", disait alors un parlementaire français. "Seulement, voilà, il est trop intelligent. Il a toujours le tort d'avoir raison trop tôt..."

J'ai demandé une *interview* à Gaston Bergery. Absent de Paris pour quelque temps (il fait en avion un voyage d'études en Afrique), il m'a adressé à l'un de ses lieutenants, René-A. Cerf, de son Exécutif, et qui le remplace ici actuellement. (*Suite à la page 2*)

Le Reform Club, qui naguère l'ostracisa, pousse la candidature à la mairie d'un ex-président de l'exécutif, dit-on. Il y a anguille sous Desroches.

* * *

X. — Tu as rentré ton auto?

Z. — Il faudrait avec ce verglas **mettre les chaines.** Et où il y a **de la chaine,** il n'y a pas de plaisir.

* * *

Enquête faite, il est faux que le nouveau parti municipal doive s'appeler le parti Camil-Léon: cela trahirait trop ses origines.

* * *

Les partis politiques dans le monde municipal cachent leur jeu et se modernisent. Les **fortes lignes de parti** le cèdent aux **lignes fuyantes.**

* * *

Un tribunal torontois vient de maintenir la validité du **Stork Derby** (course aux bérets); il a sans doute maintenu déjà des choses moins saugrenues.

* * *

Chaque fois qu'il se produit une panne dans une industrie russe, on l'attribue au sabotage et quelques nationaux ou étrangers sont fusillés. Ce n'est pas cher pour le maintien de l'honneur national en masquant l'impéritie non moins nationale.

* * *

Quand les bandits voudront bien ne plus prendre les honnêtes gens par surprise, la Justice fera bien de ne pas prendre les bandits par surprise. Mais jusque là il y a des égards judiciaires que ni la raison, ni le coeur, ni l'équité ne comprennent.

* * *

Du **Canada** d'hier:

IN MEMORIAM

Honorable Léonide Perron. — Hommages d'un admirateur sincère, et fidèle à la mémoire du grand Canadien que fut l'honorable Perron, mort le 20 novembre 1930. — P.-N. CARLE — Montréal.

Hommage d'un homme modeste. Combien parmi les amis politique en vedette du défunt mentionnent encore son nom après six ans?

Le Grincheux

Bribes de grammaire

A qui mieux mieux

Une lectrice d'Ottawa soumet à notre méditation la jolie phrase suivante: *Ce rapport lit comme suit.* Notre correspondante reconnaît bien dans ce tour barbare la traduction littérale de l'anglais: *This report reads as follows* et elle affirme que cette perle lui vient d'un bureau du gouvernement. "Il fallait écrire: *Ce rapport se lit comme suit*, n'est-ce pas?" ajoute ma consultante. Sans doute, madame, et vous avez mille fois raison de crier au scandale. Foi d'honnête homme, après de telles énormités, on n'a qu'à tirer l'échelle.

Une voix a déjà crié dans notre désert: "Il nous faut des *compétences*". J'estime qu'il serait plus juste de clamer, en l'an de grâce 1936: "Utilisons nos *compétences*". Car il doit se trouver au Canada quelques hommes de bonne volonté capables de traduire convenablement: "*This report reads as follows*". Malheureusement, ces rares *compétences* crèvent de faim en règle générale, pendant que des coulissiers ou des gueulards, nés boueurs, sont grassement appointés pour détruire ce qui nous reste d'esprit français.

Voulez-vous, madame, faire acte **de patriotisme? Retournez à qui de** droit cette fine perle après l'avoir enchâssée comme il convient... Si tous les honnêtes gens se liguaient pour donner à nos maison de commerce, à nos postes de radio, voire à nos gouvernements, d'opportunes leçons, peut-être sortirions-nous un **jour de l'ornière où nous sommes** enlisés un peu par notre faute.

A propos de radio, l'annonceur de l'intéressante émission X... pourrait-il corriger son français ou céder sa place à un autre?

Qu'un programme de publicité commerciale soit présenté par un

(Suite à la page 2)

Le P. Adélard Dugré, S. J., assistant général de la Compagnie de Jésus

Le R. P. Adélard Dugré, S.J., provincial des Jésuites de langue française au Canada, s'est embarqué hier soir pour l'Europe, à bord de *l'Ausonia*.

Le P. Dugré s'en va à Rome en qualité d'assistant général du R. P. Ledochowski, général de la Compagnie de Jésus. On sait que celui-ci est aidé de sept assistants dont chacun s'occupe particulièrement d'un certain nombre de provinces de la Compagnie. Le P. Dugré aura à s'occuper de la province d'Angleterre, de la province d'Australie, des deux provinces belges, des deux provinces canadiennes et de la province d'Irlande. C'est la première fois qu'un Canadien est appelé à ces hautes fonctions.

Le P. Dugré est âgé d'un peu plus de cinquante ans. Il est né à la Pointe-du-Lac et a fait ses études au Séminaire des Trois-Rivières.

C'est le R. P. Ivan d'Orsonnens, vice-provincial, qui prend, à la suite du départ du R. P. Dugré, la direction de la Province française des Jésuites canadiens.

Une lettre de S.E. le cardinal Villeneuve

Son Eminence écrit à Dom Georges Mercure, O.S.B., une lettre très élogieuse du plus vif intérêt

On sait que les Bénédictins de Saint-Benoit-du-Lac viennent d'éditer des disques grégoriens d'un très grand intérêt et qu'ils préparent un volume de *Rythmique grégorienne*. S. E. le cardinal Villeneuve a bien voulu, à ce propos, adresser à Dom Georges Mercure, O.S.B., maître de choeur de Saint-Benoit-du-Lac, la lettre suivante:

Mon Révérend et cher Père,

Dom Guéranger et ses moines de Solesmes travaillèrent, au dernier siècle, à restaurer en même temps que la vie bénédictine *la vraie liturgie*. Leur oeuvre n'est pas finie, elle appelle toutes les collaborations de science et de piété. Vos disques de chant grégorien en seront l'une des plus efficaces.

Votre initiative, car c'en est une au premier chef, s'impose par son opportunité. Enregistrer sur disques des pièces de chant grégorien, d'autres l'ont fait avant vous; et quelques-uns, je pense encore à Solesmes, avec un rare bonheur. Mais unir l'enseignement à l'exécution, illustrer la leçon par l'exemple pratique, en s'inspirant des meilleures méthodes de pédagogie, voilà ce que personne, je crois, n'avait encore tenté dans une série de disques comme celle que vous éditez. Non seulement vous l'avez essayé, mais vous y avez réussi d'emblée. Votre sens artistique s'est maintenu à la hauteur des nécessités de l'enseignement, en ce qui concerne le chant de l'Eglise.

Votre *Rythmique grégorienne* s'adresse donc à toutes nos institutions religieuses et à toutes nos *Scholae Cantorum* canadiennes: vos leçons claires et suggestives forment une méthode complète de chant liturgique. Pourquoi n'ajouterai-je point, après avoir joui personnellement de leur audition, que vos disques figureront dignement dans les discothèques musicales de France et du monde entier. Ils n'ont rien à craindre du voisinage des réalisations les plus achevées. Partout, ils seront un enseignement parfait, un plaisir artistique et pour l'âme une purification.

Il ne nous déplait pas que cette oeuvre soit *canadienne*, et qu'elle vienne des Moines de Saint-Benoit-du-Lac, fils de Solesmes, héritiers de son esprit et de ses traditions. Voilà quelque chose, en effet, mon Révérend Père, de ce que l'Eglise de notre pays attend de votre Prieuré. Après avoir réalisé au milieu de nous en votre vie monastique la forme vivante du culte authentique de l'Eglise, vous devez aussi faire rayonner autour de vous votre liturgie, par l'exemple visible que vous en donnerez et par l'enseignement théorique que vous en propagerez.

Nul ne peut guère vous remplacer dans cette vocation, dans cette mission quasi officielle qu'il faut vous reconnaître, de rénovateurs et de mainteneurs de la liturgie sacrée. Ce sont les prémices de cet apostolat que vous nous présentez, vous et vos confrères, aujourd'hui, mon Révérend Père. De l'avis des connaisseurs, vous commencez par une oeuvre de maître. Personne ne vous en félicite et ne vous en remercie plus cordialement que moi.

Avec mes pieux sentiments en Notre-Seigneur et Marie-Immaculée,

(signé)
J.-M. Rodrigue card. Villeneuve, O.M.I.
archevêque de Québec.

Chronique

La joie de Nazareth

L'Institut de Nazareth vient de vivre des journées mémorables. Les bonnes Soeurs Grises qui, depuis près d'un siècle, se penchent avec sollicitude sur les aveugles, ont célébré avec leurs élèves, présents et anciens, le 75ème anniversaire de leur oeuvre de Nazareth. Mgr l'évêque auxiliaire, plusieurs prêtres de Saint-Sulpice — successeurs du fondateur de Nazareth, — des bienfaiteurs et amis de l'Institut se sont joints à la fête toute familiale de ces jours derniers.

Nazareth! Ce seul mot, comme le disait M. le curé Bouhier, P.S.S., nous fait rêver la maison idéale où s'est écoulée la vie de la Sainte Famille, dans l'infinie douceur des rapports, dans le travail modeste, dans la perfection de la charité, dans la plus fervente prière qui soit jamais montée vers le ciel".

L'infinie douceur des rapports, dans le travail modeste et la charité, c'est bien ce qu'on trouve dans la claire maison du Chemin-de-la-Reine-Marie. Les jours de travail, Nazareth apparaît comme une ruche bourdonnante: activité des doigts agiles sur les métiers, travail appliqué des vanneurs et des vanneuses qui tressent artistement l'osier, le jonc, le rotin ou la paille, application des tout-petits à apprendre, sur des textes en relief, les rudiments de la science, virtuosité des doigts qui courent sur les touches d'ivoire, ou des cordes vocales qui se soumettent à une patiente discipline. Et, ce qui frappe le plus, c'est de découvrir la joie profonde qui illumine, à défaut des regards, tous ces fronts penchés sur le travail quotidien. De tous les miracles de Nazareth, cette joie est le plus grand et le plus précieux. Pour faire naître une telle joie dans une maison, dont presque tous les membres sont marqués par l'épreuve, il faut véritablement l'abnégation et le dévouement des femmes sublimes qui servent de bras et d'yeux aux êtres touchants dont elles ont la garde.

La joie de Nazareth, elle éclatait dans toutes ces paroles de gratitude et d'affection montées aux lèvres des pensionnaires actuels de Nazareth et des anciens — particulièrement de leur doyenne, Mlle Magaret McCarthy, la première "recrue" de Nazareth. Joie de toutes ces voix bien stylées qui chantaient les louanges du Seigneur à la messe du Jubilé. Joie de cet ancien élève de Nazareth, récemment honoré par l'Université de Montréal, lorsqu'il retournait à son cher Institut la distinction qui lui était conférée. Joie discrète de ces trois religieuses non voyantes qui célébraient, cette semaine, leurs vingt-cinq ans de vie religieuse. Joie, enfin, de toute la famille de Nazareth, si bien traduite dans la magnifique cantate d'Arthur Charlebois, mise en musique par Gabriel Cusson.

Et vraiment, nous ne pouvons résister au plaisir d'en citer quelques extraits, tant ils résument bien l'impression générale qui se dégage de Nazareth:

Tu n'es pas, Nazareth, l'asile du silence
Les heureux habitants de ton enceinte immense
Loin de se prévaloir d'un effort concentré
Pour tout ce qui trahit un bavardage outré,
Et loin d'être, aussi bien, ces taciturnes sombres
Que bâillonne à jamais le mystère des ombres
Se montrent les héros de vaillants effectifs
Dont les traits sont des mots souvent démonstratifs.
Tes spacieux couloirs le prouvent sans ambages
Au bruit qui prend d'assaut chacun de tes étages:
Ce sont les cris joyeux, parfois même stridents
Provoqués par les jeux de garçonnets ardents,
Les rires cristallins de fillettes actives
Attestant l'anodin de leurs ruses naïves;
Sur les dalles de tuile, alègre, vif, scandé,
Le pas d'un jouvenceau que la cloche a mandé;
Les exclamations de souples demoiselles,
Instruites par hasard d'étonnantes nouvelles,
Mille échos affaiblis, lointains et singuliers
Bruits vagues et confus sortis des ateliers
A mille autres moins sourds, quelquefois mélodiques,
Se joignent pour former des accords fantastiques.

Il appartient au public, par ses encouragements, par sa sympathie agissante et pratique de maintenir cette joie dont s'illumine la nuit des élèves de Nazareth. Ceux-ci font des efforts admirables pour gagner normalement leur vie; c'est pour tous les voyants, un devoir plutôt facile et agréable à remplir, que d'acheter les produits de ces artisans habiles autant que courageux. Nous y trouverons d'ailleurs notre compte tout en contribuant à adoucir le sort de ces êtres que Dieu aime d'autant mieux qu'Il les éprouve davantage.

Lucien DESBIENS

Enquête du "Devoir" sur la France politique

(*Suite de la 1ère page*)

Me voici rue de la Michodière, au siège de *Front Social*, le parti de Bergery. M. Cerf me reçoit dans son bureau. Au mur des affiches qui disent l'histoire de *Front Social;* partout cette tête de flèche rouge dans un cercle, qui est le signe de ralliement. L'accueil est cordial. Le lieutenant de Bergery semble ce que nous appelons chez nous "un homme pratique"; le regard ferme et calme, la voix brève, je ne sais quoi de direct dans son allure; entre lui et la réalité, aucun fallacieux système d'idées. Quand je voudrai placer la conversation sur le plan métaphysique, il s'y refusera aimablement.

— Front Social n'existe que depuis trois ans, et Bergery...

— *Vous voulez connaître sa vie? La voici en peu de mots.*

Gaston Bergery

Bergery faisait son droit en 1914; il avait 21 ans. Le 2 août, comme tous les autres, il est parti au front, au 117e régiment d'infanterie. D'abord sergent, il est blessé; Croix de guerre et citations; plus tard Légion d'honneur. On le nomme sous-lieutenant, puis officier de liaison dans l'état-major britannique; c'est ainsi qu'il obtient la "Military Cross", décoration que l'Angleterre accorde rarement aux étrangers.

Tout ceci pour vous dire que Bergery, aujourd'hui pacifiste, a payé d'une partie de sa chair le dévouement que nous devons tous à notre patrie. Cependant, il ne porte rien à sa boutonnière: il hait l'étalage et toute publicité personnelle.

Comme avocat, il était spécialiste du droit international. On l'appelle pour collaborer à la S.D.N.; pendant quelque temps, il y est secrétaire de la délégation française. En 1924, il accepte le poste de Chef de cabinet, au Quai d'Orsay, sous Edouard Herriot. On l'envoie en mission en Amérique.

Il adhère au radicalisme. En 1928, il se porte candidat radical-socialiste et devient pendant quelque temps vice-président de son parti.

S'il l'a quitté, c'est que la doctrine et l'état-major radical-socialistes semblaient immuables. L'ardeur de Bergery, sa volonté de création ne pouvaient se satisfaire d'une pareille immobilité. J'ajoute que Bergery parle l'anglais comme le français, joue au golf, au tennis, nage et pour de longs voyages prend l'avion.

Cette courte biographie, René Cerf l'a donnée sans hâte, par petites phrases précises. Pour raconter la vie de celui qu'on a parfois représenté comme un intellectuel égaré dans la politique, il m'a mis en face d'un certain nombre de faits, sans commentaires. Mais par delà l'objectivité de son propos, j'ai senti une grande fierté pleine d'admiration.

De "Front Commun" à "Front Populaire"

—Ici donc débute l'histoire du *Front Social*?

—*En effet*, répond M. Cerf. *Il se nomme d'abord Front Commun.*

Voici le moment décisif. Prévoyant la possibilité d'un coup d'Etat fasciste, Gaston Bergery convoque un certain nombre de camarades et proclame que "la seule façon positive de combattre le fascisme est d'unir les travailleurs et les classes moyennes".

Nombreux sont les militants qui entendent son appel. Mais les grands partis se récusent, à cause de l'intransigeance des chefs communistes.

Le temps passe. Surgit le 6-Février. La Gauche commence à comprendre qu'un terrible danger la menace.

On fonde d'abord un Comité Central d'Unité d'Action Antifasciste; *puis, on lance le Front Populaire, dont assurément Bergery est le père: les communistes, qui s'en glorifient, n'ont fait que le débaptiser...*

Et, victorieux aux élections dernières, le Front Populaire prend le pouvoir.

—Quelle est la volonté fondamentale de *Front Social*?

(Rappelons, pour la clarté de l'exposé, que le Front Populaire est constitué par l'union de tous les partis de Gauche, tandis que *Front Social* est le Parti que dirige Bergery, et l'un des adhérents du Front Populaire).

—*C'est une volonté de justice sociale et de paix...*

—Comment se réalisera-t-elle?

M. Cerf aborde la question de justice sociale:

Ni marxisme...

—*Et tout d'abord, elle ne se réalisera point par le marxisme. La critique anticapitaliste de Marx était remarquable pour son époque; mais les faits l'ont dépassée. Notre devoir est aujourd'hui d'envisager les faits comme ils sont.*

La révolution sociale ne se réalisera donc pas dans le soviétisme. Une révolution n'est pas un article d'importation: ce qui a réussi en Russie échouerait en France. Il y a là un problème de climat.

Essayer d'implanter en France la "dictature du prolétariat"? C'est oublier que, sur 40,000,000 d'habitants, ce pays comprend, en chiffres ronds: 10,000,000 de petits commerçants, 20,000,000 de paysans et seulement 10,000,000 d'ouvriers (dont plusieurs sont des techniciens spécialisés).

Donc, en France, le mot d'ordre communiste et socialiste soulèverait contre le prolétariat les autres classes de la nation: ainsi se développerait ici la situation psychologique qui a permis ailleurs au fascisme de s'implanter.

Donc, ce mot d'ordre ne répond pas à la réalité.

Il faut le remplacer par un autre: frontisme.

Notons en passant que pour Bergery l'instauration du Front Populaire est bien plus qu'une tactique: c'est un rassemblement stable, c'est l'union véritable et profonde des *classes saines* de la nation. Pour les communistes, c'est une manoeuvre transitoire; pour les frontistes, une politique permanente qui s'appuie sur des principes et surtout des états d'âme d'une certaine stabilité.

M. Cerf continue:

Ni capitalisme

—*L'unité française ne peut se faire que contre une toute petite minorité d'hommes qui possède, à elle seule, la puissance de l'argent, et qui corrompt la Presse et le Parlement.*

"A bas les "corrompus!" criait la foule du 6 février, qui se lançait à l'assaut du Parlement.

Soit, répondons-nous. Et que les coupables payent. Mais nous voulons qu'on crie plutôt: "A bas les corrupteurs!"

Qu'on substitue aux Parlementaires actuels les hommes les plus purs et les plus sincères, qu'on remplace le parlementarisme par un régime nouveau: si la puissance corruptrice de l'argent, si les trusts ne sont pas abattus, tout sera à recommencer.

—Mais alors, vous n'acceptez pas plus le capitalisme que le marxisme?

La réponse vient vivement:

—*Des conceptions économiques périmées, égoïstes et stupides sont responsables de la crise. Nous les rejetons. Les rejeter, c'est en même temps rejeter les trusts, qui en découlent.*

Bergery déclare: "Il faut transformer en services publics un certain nombre d'organismes privés qui tiennent entre leurs mains la vie économique et indirectement la vie politique de ce pays".

(Je ne puis m'empêcher de réfléchir *in petto:* Si M. Bergery habitait l'Amérique, je me demande ce qu'il déclarerait...)

Nationalisation des trusts

Dans un article à *La Flèche* (organe de *Front social*), Georges Izard, député de Meurthe-et-Moselle, dénombre les trusts qu'il faudra nationaliser; il mentionne, parmi d'autres, ceux des Fabrications d'armes, des Produits chimiques, des Transports, des Assurances, du Gaz et d'Electricité, les Mines, les Etablissements de crédit, les Grands Moulins et les Engrais.

En somme, c'est la lutte ouverte à toute société anonyme ayant pris forme de monopole ainsi qu'à la très grande propriété.

—*Juguler les trusts, voilà le leitmotiv. De là, toute une série de "slogans":*

"Pour le rassemblement de tous ceux qui veulent libérer la France de la tyrannie de l'argent.

Ou, plus durement:

LA FRANCE CONTRE L'ARGENT.

Nous dénonçons la dictature des DEUX CENTS FAMILLES.

Ailleurs et toujours:

CONTRE LES TRUSTS, RASSEMBLEMENT.

Dans notre journal La Flèche, *nous consacrons une page de documentation économique, "les dossiers de la Flèche", à étudier l'emprise des trusts sur notre pays:*

FRANCE, VOICI TES MAITRES...

—Je connais déjà ces formules. On les utilisait aux élections dernières: en particulier le parti communiste, dont j'avais admiré l'adroite propagande.

—*Oui,* note en souriant M. Cerf, *nous sommes le creuset où se forgent les mots d'ordre, les fabricants de slogans...*

Mais il ne s'en plaint pas.

—Et le parlementarisme?

—*Nous le croyons solidement implanté en France. Quelques réformes suffiraient à le remettre à date. Nous ne nous y attaquons pas. Le mal est plus profond.*

Politique extérieure

Nous passons au second sujet, sur lequel nous ne nous attarderons pas: comment organiser la paix mondiale?

—*Nous voulons le désarmement: immédiat, simultané et contrôlé, des principales Puissances. Désarmement, sans aucune autre condition que la simultanéité. La sécurité collective? entendu. Mais on n'y arrive pas d'un coup. Il faut sortir des vieux sophismes nationalistes; en particulier, il faut sortir du poincarisme: juridisme étroit qui ne rend pas justice à l'Allemagne et qui prend des parchemins pour de l'éternel... La France doit prendre l'initiative d'une proposition de désarmement.*

Question complexe que Bergery a longuement développée à la Chambre, dans un débat remarqué sur la politique extérieure de la France. La solution de Bergery est assurément généreuse et audacieuse. Est-elle réalisable...?

Les affaires d'Espagne

Mais voici poindre la brûlante question d'Espagne.

— Etes-vous interventionnistes?

—*Non. Nos sympathies vont évidemment au* Frente Popular. *MAIS NOUS NOUS OPPOSONS A TOUTE CROISADE IDEOLOGIQUE (encore une formule qu'on nous a prise: tant mieux). Nous pensons avec Robespierre qu'on n'apporte pas la liberté à la pointe des baïonnettes. Que l'Italie soit fasciste et que l'Allemagne soit hitlérienne: cela les regarde. Nous refusons que l'Europe soit lancée dans une catastrophe au nom de la liberté; pas de "Front des démocraties" contre un "Front dictatorial".*

Quiconque connaît l'état d'ébullition des foules ouvrières françaises à l'heure actuelle, leur frénésie contre ce qu'elles appellent "l'armée rebelle d'Espagne" ou "les factieux", leurs trépignements, leurs poings levés et leurs cris quand il est proposé de venir en aide "au peuple persécuté d'Espagne", au "*Front Populaire*" qui lutte contre "la tyrannie d'une poignée de généraux", quiconque connaît cette violence, mesure ce qu'il faut de courage pour s'opposer à toute intervention de la France, au sein du *Front Populaire.*

...Mais il se fait tard. M. Cerf remet à un second entretien de répondre à mes dernières questions.

André LAURENDEAU

LUNDI: Un nouvel article de M. Laurendeau.

Aux éducateurs...

"....Je propose cet examen de conscience aux éducateurs dont dépend l'avenir de ma race.... Puissent les nombreux points d'interrogation qui suivent leur suggérer les moyens à prendre pour devenir tous des pédagogues intègres, dévoués et patriotes..." Telle est, en résumé, la dédicace de *L'examen de conscience professionnelle de l'éducateur,* par Chs-A. Shaffer, inspecteur d'écoles, brochure de 24 pages qui vient de paraître.

Les éducateurs de tous les degrés de l'enseignement se doivent de lire et de méditer ce travail éminemment pratique et opportun.

L'examen de conscience professionnelle de l'éducateur fait suite à *L'Education nationale et nos Educateurs,* dont tous les professeurs sérieux doivent s'inspirer.

Ces deux brochures sont en vente au *Devoir* et chez l'auteur, à 500, avenue Champagneur, Outremont. L'unité, 10 sous; la douzaine, $1; le cent, $8.

Bribes de grammaire

(Suite de la première page)

bafouilleur, mon Dieu, c'est un mal, un très grand mal, auquel on nous a toutefois habitués; mais qu'une émission destinée à rehausser notre culture massacre incidemment la langue française, c'est trop fort.

Si le monsieur qui nous apprit un jour que "Le compositeur X... voyagea *au travers de* l'Italie", que le même X... fut *assistant-chef avec* l'orchestre Y...", si ce barbare étourneau, dis-je, continue sur le même ton, il en recevra d'autres nouvelles. N'a-t-il jamais lu dans sa grammaire enfantine, ce pauvre bonimenteur, qu'on dit: *au travers de* lorsqu'il y a obstacle, comme dans *Passer l'épée au travers du corps?* Nos apôtres du bien dire n'ont-ils pas assez souvent répété que le mot *assistant* dans *asssistant-chef* constitue un anglicisme à remplacer par *sous-chef*? Cessera-t-on un jour d'apprêter la préposition *avec* à toutes les sauces, selon l'usage anglais? *Sous-chef avec l'orchestre Y...* pour *sous-chef de l'orchestre Y...* est sûrement l'un des pires solécisme qui se puissent commettre; il n'a d'égal que *commencer avec* pour *commencer* par et le barbarisme *testamenteur* pour *testateur* qu'un autre poussah de la radio a lâché ces semaines-ci.

"Abrutisseurs de l'air", gare à vous!

* * *

Voici maintenant une colle que me pousse un lecteur de Québec: "Etes-vous d'accord avec moi, écrit ce correspondant, pour dire que le *Carnet d'un grincheux* devrait être signé: *Un Grincheux;* et que, pour signer: *Le Grincheux,* il faudrait intituler le carnet: *Le carnet du grincheux?*"

Hum! Me voilà dans de beaux draps. Encourrai-je les foudres du *Grincheux* pour donner raison à mon correspondant?

Au fait, *Le Grincheux* (homme d'esprit, parbleu! puisque c'est son métier), *Le Grincheux* sera le premier à se gausser de son persistant lapsus; ou plutôt, il sera le deuxième à s'amuser de l'aventure, car je suis le premier à rire de n'avoir pas moi-même remarqué l'erreur, depuis si longtemps qu'elle s'affiche au grand jour. *Le Grincheux* apprendra, par la même occasion, que je le lis d'un bon oeil, si je puis dire...

Revenons à notre perspicace lecteur. Il a raison, c'est clair. La discordance logique qu'il signale l'aura frappé dès la naissance du *Carnet,* car, de son propre aveu, il entretient ce doute "depuis longtemps". Félicitons-le d'avoir vaincu la force presque irrésistible de l'accoutumance.

* * *

Je regrette de ne pouvoir répondre aujourd'hui aux derniers arrivés. Le mot de la fin revient à la lectrice qui demande "si l'expression *Etant donné* est toujours invariable lorsqu'elle précède le nom".

Les admirateurs de M. Abel Hermant me pardonneront de traiter cette question, que le célèbre académicien a lui-même pressurée.

M. Hermant veut qu'on écrive: *Etant donnée une circonférence,* parce que "*vu* et *ci-joint* sont devenus de véritables prépositions dans *vu telle loi* et *ci-joint la lettre;* que si *vu* et *ci-joint* étaient accompagnés de *étant,* il est hors de doute qu'on les accorderait: *étant vue, étant ci-jointe la lettre*".

D'autre part, le dictionnaire de l'Académie et les vieilles grammaires se prononcent en faveur de l'invariabilité. C'est le cas de répéter: *Grammatici certant...*

Permettons-nous une distinction. Au point de vue formel, la cause me semble entendue. Le participe avec *être* s'accorde avec son sujet, même si ce dernier suit le participe Dès lors, on devrait écrire: *Etant donnée une circonférence* comme *Une circonférence étant donnée.*

Au point de vue sémantique, le cas est plus complexe. En effet *étant donné,* outre son sens propre, qu'il conserve dans *Etant donnée une circonférence,* peut aussi servir de succédané à *vu, à cause de, eu égard à,* comme dans *Etant donné la maladie de M. X...*

Cette dernière acception permettrait l'invariabilité, puisque *étant donné* se muerait en préposition au même titre que *vu, ci-joint,* etc. Car ces derniers sont devenus invariables pour avoir assumé un sens prépositionnel: *Vu* ne signifiant plus *voir* mais *à cause de,* et *ci-joint* devenant synonyme de *avec* ou de quelque autre équivalent. Or, dans *Etant donné la maladie de M. X...,* je ne crois pas que le sens de *donner* soit encore perceptible.

Un écrivain de profession devra, à mon avis, observer ces nuances. Quant aux honnêtes gens, ils pourraient invoquer l'autorité de M. Abel Hermant pour faire varier *étant donné* dans tous les cas...

Notons enfin, pour confirmer notre raisonnement, que *passé* varie ou non suivant le sens. On écrit: *Passé cette année de misère,* mais: *Une fois passée cette année de misère.*

Je me rappelle que la variabilité du participe dans ce dernier tour avait fort scandalisé de bonnes âmes qui s'en tenaient à la règle de *supposé, passé, vu, compris,* etc.... apprise par coeur et pour la vie. Ces esprits pusillanimes s'abstiendront prudemment de lire M. Beorges Duhamel, car le rejet du participe en tête de la phrase caractérise, il me semble, la syntaxe du grand écrivain.

Mais nous touchons ici au style, sujet tabou dans cette chronique au dire des naïfs qui tiennent la grammaire pour un jeu d'enfant ou un passe-temps à l'usage des esprits tatillons. Laissons vivre l'illusion et sa fille: la médiocrité dorée.

Jean-Marie LAURENCE

Les 25 ans de la paroisse Sainte-Cécile

Demain, jour de sa fête patronale, la paroisse Sainte-Cécile fêtera le 25me anniversaire de sa fondation par le curé Edouard Beaulac, S. E. Mgr Deschamps, évêque-auxiliaire, officiera à la grand-messe solennelle, à 11 heures. Le sermon sera fait par M. l'abbé Placide Valois, de Guybourg, ancien vicaire de la paroisse.

Il y aura un banquet intime, le midi.

La paroisse fut fondée en 1911 et créée par Mgr Bruchési. L'église actuelle fut inaugurée à Noël 1925 et bénite par Mgr Deschamps. Au début, la paroisse comptait 288 familles; elle en compte aujourd'hui 2,359. Le curé actuel de Sainte-Cécile est M. l'abbé J.-H. Lachapelle.

"Le homard et les plaideurs"

Un crustacé aussi savoureux peut-il être aussi coupable? — Oui Mesdames, Messieurs, il faut vous rendre en foule entendre cette fameuse comédie judiciaire de René Blain des Cormiers: "Le Homard et les Plaideurs", qui sera interprétée par la troupe de Martigny à la salle de Saint-Alphonse d'Youville, 560, blvd Crémazie, mardi le 24 courant, à 8h. 15 précises. "*On demande un dactylo*" sera aussi rendu par les mêmes acteurs.

Alcaliser "l'indigestion acide" la fera vite disparaître!

PARTOUT L'ON ADOPTE CETTE REMARQUABLE METHODE "PHILLIPS"

Je suis bien contente que le docteur Morin m'ait conseillé les Comprimés de Lait de Magnésie Phillips contre mon acidité d'estomac! Ils sont, tout simplement, merveilleux!

SYMPTOMES HABITUELS DE L'ACIDITE STOMACALE

Douleur après les repas — Sensation de défaillance
Indigestion — Insomnie
Nausées — Acidité buccale
Inappétence — Aigreurs d'estomac
Maux de tête fréquents

Partout, l'on reconnait de plus en plus que les dérangements gastriques causés par une acidité excessive peuvent être soulagés, de façon étonnamment prompte, par une alcalisation rapide de l'estomac au moyen de Lait de Magnésie Phillips.

L'on prend soit deux cuillerées à thé du liquide Phillips, après les repas, soit deux Comprimés de Lait de Magnésie Phillips. Nausées, gaz, indigestion, maux de tête causés par l'acidité excessive résultant d'excès de table ou de nicotine... tous ces malaises sont presque aussitôt soulagés. L'on se sent revivifié — au point d'oublier que le mot ESTOMAC est au dictionnaire!

C'est à essayer — si vous souffrez d'acidité stomacale, et surtout si vous avez eu recours, jusqu'ici, à quelque alcalin moins naturel ou moins efficace. Achetez soit le liquide Phillips, soit les nouveaux et remarquables Comprimés de Lait de Magnésie Phillips, dont chacun représente une cuillerée à thé du liquide. Le grand étui ne coûte que 25c à la pharmacie.

AUSSI EN COMPRIMES: Chaque petit comprimé est l'équivalent d'une cuillerée à thé de véritable Lait de Magnésie Phillips.

FAIT AU CANADA.

Lait de Magnésie PHILLIPS

Conférence du Dr C.-N. Valin

AU MONUMENT NATIONAL

Le dimanche 22 novembre, à 3h. de l'après-midi, M. le professeur C.-N. Valin, poursuivant sa série de conférences sur l'*hygiène*, traitera le sujet suivant: *L'utilisation de la suggestion dans la thérapeutique et dans l'éducation de l'enfant.*

Cette conférence, donnée au Monument national, sous les auspices de la *Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal*, sera illustrée à l'aide de projections lumineuses.

Entrée libre. Le public est cordialement invité à suivre ces conférences.

Lecteurs

Voulez-vous connaître l'héroïque histoire de la première femme missionnaire dans l'Eglise? Lisez *Marie de l'Incarnation*, par une religieuse Ursuline de Québec. — votre goût sera charmé, votre piété édifiée, votre amour de l'extraordinaire, amplement satisfait.

Marie de l'Incarnation, fondatrice du monastère des Ursulines de Québec, par une religieuse Ursuline de Québec. 1 vol. 9 x 6.5 pces, 416 pp., 64 illustrations, relié, $1.75 franco.

En vente au Service de Librairie du *Devoir.*

Messe anniversaire pour Rosario Côté

Mercredi le 25 novembre à 7 heures 30 en la Chapelle du Sacré-Coeur de l'église St-Stanislas de Kostka sera chantée une grand'messe du 4ème anniversaire pour le repos de l'âme de Rosario Côté, ancien président de la Dominion Shoe.

La maison sans rivale pour la qualité et le prix.

J.R. JOLY
propriétaire
BElair 3126
255 est, rue Ste-Catherine
MONTREAL

LE TABAC A PRISER
LANDRY
est reconnu le meilleur pour décongestionner le cerveau.
N. LANDRY & CIE
3127 est, rue Ste-Catherine - Montréal

Le médecin dit: Prenez la prescription REINOL
Pour nettoyer votre rein et soulager le mal de dos.
En vente partout - 50¢ La boîte

LUNDI :

Lundi, le "Devoir" commencera la publication, dans la série de ses romans illustrés, des "Anciens Canadiens", de Philippe Aubert de Gaspé.

Décès

LAVALLEE. — A Montréal, le 19 novembre 1936, décédé à 75 ans et 9 mois, Louis-Arsène Lavallée, avocat, ancien maire de Montréal, époux de Lina Pagé. Funérailles le lundi 23 courant. Le convoi funèbre partira des Salons mortuaires de la Société Coopérative, no 302, rue Ste-Catherine est, à 8 heures 15 du matin, pour se rendre à la chapelle des Sourdes-Muettes, où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Le cortège se formera angle des rues Cherrier et Saint-Denis, à 8 h. 45.

ST-CYR — A Montréal, le 20 novembre 1936, décédée à 54 ans, Blanche Migneron, femme d'Aldéric St-Cyr. Funérailles le lundi, 23 novembre. Le convoi funèbre partira du No 1901 rue Laurier est, à 7 h. 45 du matin, pour se rendre à l'église St-Pierre Claver où le service sera célébré. Et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Tél. Wilbank 7119-7110 Siège Social: 2630 NOTRE-DAME OUEST
La Compagnie d'Assurance Funéraire
URGEL BOURGIE, LIMITEE
Incorporée par Lettres Patentes de la Province de Québec au capital de $150,000
ASSURANCE FUNERAIRE ET DIRECTEURS DE FUNERAILLES
Taux en conformité avec la loi des assurances, sanctionnée par le Parlement de Québec le 22 décembre 1916.
Dépôt de $25,000.00 au Gouvernement — Salons mortuaires à la disposition du public.
SERVICE JOUR ET NUIT.

GEO. VANDELAC Limitée
Fondée en 1890
Directeurs de funérailles
SALONS MORTUAIRES
SERVICE D'AMBULANCE
120 rue Rachel Est, Montréal Tél. BElair 1717

Docteurs, Consultez ! ! !
les Grands Constructeurs de France
Compagnie Générale de Radiologie
Rayons X
Toute électricité médicale
—Gallois & Cie—
Ultra-Violets — Quartz — Infra-Rouges
Lampes asciatiques pour salles d'opérations.
—Etablissements G. Boulitte—
Instruments de Diagnostic
—Collin & Cie—
Instrumentation chirurgicale par excellence.
Service d'ingénieur électro-radiologiste
Conditions faciles
Prix, catalogue sur demande.
PAUL CARDINAUX, D. Sc.
"PRECISION FRANÇAISE"
428 Cherrier HA. 2357
MONTREAL

PELERINAGE à MANILLE à l'occasion du Congrès Eucharistique International
Sous le haut patronage de S. E. le cardinal VILLENEUVE

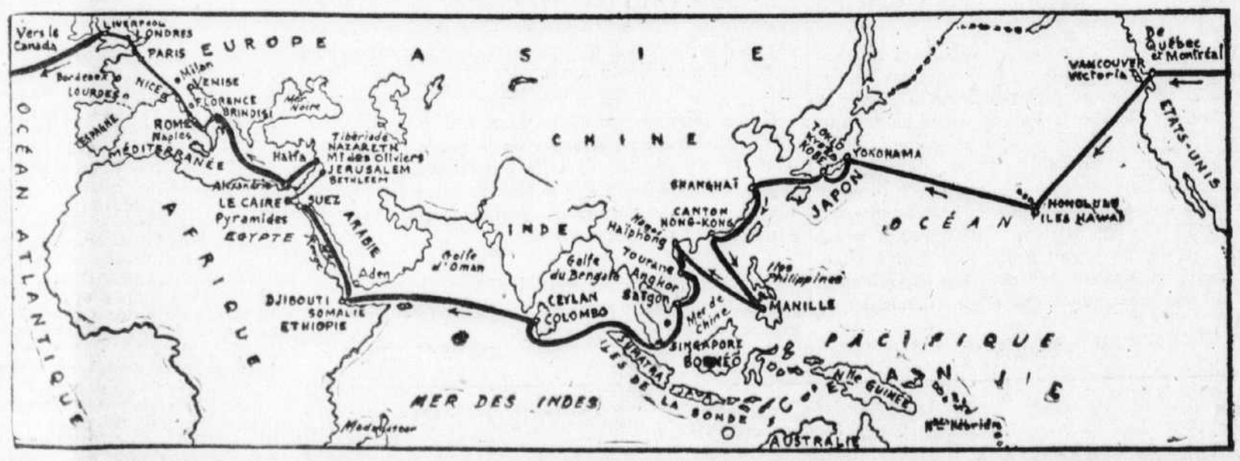

AVEC TOUR DU MONDE direction personnelle de M. F.-D. Baril, de notre maison.

101 JOURS Tous frais principaux compris.

Première classe. $1682.

Classe touriste et première combinées. $1492.

Départ de Montréal: 5 JANVIER

Traversées du Pacifique et de l'Atlantique à bord des bateaux du Pacifique Canadien. Parcours de YOKOHAMA à KOBE par terre. — Trois escales dans l'INDO-CHINE française, avec excursion au TEMPLE D'ANGKOR-VAT. —

Voyage de MANILLE en EGYPTE à bord du "SPHINX", paquebot français des Messageries Maritimes. — DIX JOURS en TERRE-SAINTE et EGYPTE.

La SEMAINE SAINTE et PAQUES à ROME

Urgence de s'inscrire tôt.

VOYAGES HONE

660, Ste-Catherine ouest ou 1245, Université, Montréal — Tél. HArbour 3283

ADRESSEZ-VOUS A NOUS POUR TOUS SERVICES DE VOYAGES

Billets de chemins de fer, bateaux, autobus et avions, aux tarifs officiels, sans aucun supplément pour nos services. — Brochures illustrées sur les plus belles croisières — ANTILLES, AMERIQUE DU SUD, etc.

Ciment — Plâtres — Planches Murales — Chaux — Stuccos — Peinture.

Cie MATERIAUX CONSTRUCTION La SALLE LIMITEE 199 ouest JEAN-TALON

Toitures — Poudre imperméable "Medusa" — Tuyaux — Laine isolante "Gimco"

P.-H. DESROSIERS, président. R.-A. FORTIER, directeur-gérant.

VOLUME XXVII — No 272

SAMEDI 21 NOVEMBRE 1936

— CALENDRIER —

Demain: DIMANCHE, 22 novembre 1936
25e Pente. Du dim., semid.

Lever du soleil, 7 h. 09.
Coucher du soleil, 4 h. 23.
Coucher de la lune, 11 h. 22.

Dernier quart. le 5, à 5 h. 35m. du soir.
Nouelle lune, le 13, à 11h. 48m. du soir.
Premier quart, le 21, à 8h. 25m. du soir.
Pleine lune, le 28, à 11h. 18m. du soir.

LE DEVOIR

Le DEVOIR est membre de la "Canadian Press", de l'"A.B.C." et de la "C.D.N.A."

TEMPS PROBABLE
DEMAIN:
ASSEZ FROID

Programme de M. Salluste Lavery

Révision du contrat du tramway — Réduction des taux de gaz et d'éclairage — Egalité devant la taxe — Respect du jour du Seigneur et surveillance des établissements de commerce juifs sur ce point — Abolition de la taxe de vente — Révision de l'évaluation municipale — Conversion de la dette — Accorder plus de pouvoirs au maire — Coopération avec le gouvernement de Québec

M. Salluste Lavery, candidat à la mairie, présente aux électeurs le programme suivant:

"Pour me rendre à la demande des nombreuses sollicitations de toutes parts, je crois devoir dire quel serait mon programme.

"Le programme que j'entends suivre, si toutefois j'étais élu à ce haut poste de confiance, serait pratiquement le même que je préconisais aux élections municipales de 1934.

"Cependant, je crois qu'il serait nécessaire d'y apporter quelques changements, vu les circonstances et les changements survenus dans le gouvernement de notre province.

"Voici donc comment pourrait se résumer le programme qui, à mon sens, conviendrait le mieux aux électeurs et répondrait au désir de la population montréalaise.

"1.—Je considère que comme en 1934, il est nécessaire d'améliorer la position des clients du tramway, soit en passant un contrat avec la compagnie qui soit plus avantageux que le contrat actuel, savoir: réduction sensible dans le prix des billets qui devraient être le minimum de six billets pour vingt-cinq sous (25 cents) bons à toutes heures et huit billets pour vingt-cinq sous (25 cents) pour les travailleurs aux heures de leur déplacement. Forcer la compagnie des tramways d'avoir à fournir aux autorités municipales des comptes exacts de ses opérations et l'obliger à remettre à la ville une part des profits. Ou si telles conditions ne peuvent être obtenues, procéder à l'expropriation de cette compagnie d'utilités publiques, et municipaliser le service du tramway. Abolition du "one-man car".

"2.—Les mêmes conditions devraient être imposées à la Montreal Light, Heat and Power Co., savoir: réduction sensible du prix du gaz et de l'électricité pour le consommateur ordinaire, et remise d'une portion des profits au trésor municipal, ou si telles conditions ne peuvent être obtenues, municipalisation de ces services.

"3.—Disparition des exemptions d'impôts pour les grandes corporations financières qui jusqu'ici ont joui de faveurs au grand détriment des petits propriétaires et de la population en général.

"4.—S'entendre avec le gouvernement de la Province afin de pouvoir conserver pour le trésor municipal les revenus ou portion de revenus des taxes prises dans la Ville de Montréal, de même que ceux de la Cour du recorder; de même que pour taxes sur les automobiles, les camions et les autobus; de même que portion du revenu de la taxe sur la gazoline.

"5.—Imposition de taxes spéciales aussi élevées que possible sur tous les magasins et commerces à chaines; lesquels sont détrimentaires aux commerces réguliers. Obligation pour les propriétaires de mettre leur véritable nom sur leurs enseignes.

"6.—Utilisation du crédit municipal à son maximum si nécessaire pour l'entreprise de travaux publics utiles et d'embellissement et, il va sans dire, l'exécution immédiate de tous les travaux nécessités par l'agrandissement et la progression de notre ville.

"7.—Combattre les combines, réduction au minimum du patronage, éviter les expropriations inutiles et n'entreprendre que des constructions ou travaux d'intérêt public; mettre fin à tous favoritismes et à toutes exagérations.

"8.— Collaborer énergiquement avec le gouvernement provincial pour observance des règlements de fermeture du dimanche, et faire surveiller avec une attention spéciale tous les établissements juifs qui pendant trop longtemps trouvaient chez nous des protecteurs en haut lieu. Guerre intensive à toutes les formes de commerce malhonnête.

"9.—Fermeture immédiate de tous les logis insalubres pouvant être considérés comme des taudis. Aide aux petits propriétaires mais aucune entreprise en construction susceptible de favoriser certains spéculateurs.

"10.—Revision de l'évaluation municipale de façon à atteindre certaines grandes propriétés qui actuellement jouissent de faveurs au détriment du petit propriétaire. Evaluation équitable sur une base proportionnelle.

"11.—Abolition immédiate de la taxe de vente qui est injuste et vexatoire.

"12.—Augmenter le crédit de la ville de Montréal en convertissant sous le plus bref délai possible les dettes de la cité afin de réduire le taux des intérêts, diminuer les charges fixes de Montréal.

"13.—Amendement à la charte actuelle de Montréal de façon à rendre au maire de Montréal les pouvoirs qui lui furent injustement enlevés et qui continuent d'être cependant pour les maires de toutes les petites municipalités et qui devraient assurer à toutes administrations une direction plus ferme et faciliter l'exécution d'un programme mieux défini.

"14.—Assurer l'autonomie de Montréal par une entente amicale et logique avec le gouvernement de la province de Québec.

"15.—Dans tous les travaux exécutés aux frais de la ville, donner, en toutes choses la préférence aux Montréallais.

"16.—Diriger les affaires de Montréal de façon à mettre fin le en assurant des revenus à tous. plus tôt possible au secours direct

"Voilà quels sont les points principaux du programme que je voudrais voir exécuter et mener à bonne fin dans l'intérêt général des citoyens de la ville de Montréal".

La campagne municipale

A l'heure actuelle, 61 candidats sont venus réclamer les listes électorales municipales

Voici la liste des candidats à l'échevinage qui sont venus chercher leurs listes électorales municipales au bureau du greffier de la ville:

Sainte-Anne: Thomas O'Connell; *Saint-Joseph:* Ovide Taillefer et T.-H. Stock; *St-Georges:* W.-S. Weldon; *St-Laurent:* Bern. Schwartz, Arthur L'Heureux et M. Finestone; *Crémazie:* Joseph Monette, L.-G. Gravel, Alfred Therrien; *St-Jacques:* J.-Mousseau-Drapeau; *Bourget:* Trefflé Lacombe, Wilfrid Blanchette; *Sainte-Marie:* Eugène Bélanger; *Sainte-Cunégonde:* Joseph Moreau; *Saint-André:* George-S. Layton; *Saint-Louis:* Joseph Schubert; *LaFontaine:* Léon Trépanier, H.-G. Fortier; *Saint-Eusèbe:* J.-W. Riel, Fred Parkin; *Préfontaine:* Achille Dubeau; J.-Roger Senécal, Armand Taillon; *Hochelaga:* J.-P. Chauvin, Edmond Hamelin, L.-O. Jalbert; *Maisonneuve:* Georges Caron, E.-G. Allard, Sylva Bonneville, Oscar Lalonde; *Mercier:* L. Beauchemin; *St-Paul:* J.-A. Pharand, J.-A. Bonnier; *Saint-Henri:* W. Saint-Pierre; *Notre-Dame de Grâce:* W.-H. Biggar; *Mont-Royal:* Léo-J. McKenna; *Saint-Jean-Baptiste:* A.-E. Goyette, Arthur Landry; *Laurier:* Max Seigler; *St-Denis:* J.-M. Savignac, S.-A. Beaulne, René Binette; *Delorimier:* Adolphe L'Archevêque, Edouard Archambault, J.-G. Ratelle, F. Duclos; *Saint-Michel:* David Rochon; *Saint-Jean:* Dr Z. Lesage, Elzéar Simard; *Montcalm:* Emile Dubreuil, Armand Gagnon; *Rosemont:* J.-H. Brien; *Villeray:* J.-A. Demeules; *Ahuntsic:* Germain Bock, J.-Adrien Sabourin, Omer Barrière, E.-R. Gagné et Ed. Monette.

Soit en tout, 61 candidats qui, jusqu'à vendredi soir, avaient pris des listes électorales.

M. Omer Côté

M. Omer Côté, avocat, candidat à l'échevinage dans le quartier Ville-Marie, tiendra une assemblée jeudi, le 26 novembre, à 8 h. 30 du soir, à la salle de l'Assistance publique, 458, rue Lagauchetière est. M. Côté a ouvert son comité au numéro 1116 de la rue Amherst, téléphone: AMherst 3420.

M. Candide Rochefort

M. Candide Rochefort, candidat à la mairie, annonce l'ouverture de son comité au Stadium, 2147 est, rue Ontario. Tél.: FRontenac 5242 et FRontenac 5571.

Il tiendra la première assemblée de sa campagne mardi soir le 24 novembre, à 8h., à l'école Souart, 1800, avenue Papineau.

M. J.-M. Savignac

M. J.-M. Savignac, président du Comité exécutif, ouvrira sa campagne électorale, demain après-midi, par une assemblée à l'école Saint-Stanislas, coin des rues Brébeuf et Laurier.

Les partisans de M. Savignac se réuniront à 1 heure et demie au coin des rues Mentana et Laurier, et se rendront de là chez M. Savignac, à 1155 est, boulevard Saint-Joseph, puis escorteront le candidat à la salle de l'école Saint-Stanislas.

Le meurtre de Gaspé

Carter tenu criminellement responsable

Gaspé, 21. (C.P.) — Le jury du coroner a tenu hier Kingsley-J. Carter, ancien maire du village de Gaspé et reviseur des demandes de pension de vieillesse pour le comté, criminellement responsable de la mort d'Arnold Morgan, de Douglastown. Carter a été reconduit à la prison de Percé après l'enquête par les agents de la police fédérale.

L'agent Edgar Saint-Pierre, de la police fédérale, a raconté aux jurés que dans la nuit de jeudi à vendredi Mme Carter s'est rendue chez lui vers quatre heures du matin pour lui dire que son mari était à boire avec Morgan et qu'elle craignait un malheur. A son arrivée à la maison, Saint-Pierre a trouvé Carter dans son bureau et le corps de Morgan sur le plancher. Carter lui aurait avoué qu'il avait tué Morgan en déchargeant trois coups de revolver, mais il se serait repris un peu plus tard en assurant qu'il n'avait tiré que pour se défendre.

L'examen du corps de Morgan a révélé la présence de cinq balles. Les policiers ont trouvé dans le bureau de Carter un revolver dans lequel il restait encore trois cartouches qui n'avaient pas servi.

Le blocus de Barcelone

Londres, 21 (S.P.C.) — On donne à entendre, quant au projet que le Front blanc espagnol a formé de bloquer Barcelone, que la Grande-Bretagne ne tolérera aucune action qui nuise à ses navires marchands en haute mer, mais qu'elle établira une distinction nette entre la navigation en haute mer et la navigation dans les eaux territoriales de l'Espagne.

La Grande-Bretagne et la guerre

M. Eden indique les raisons que son pays pourrait avoir d'entrer en guerre
La situation internationale — La guerre d'Espagne

Leamington (Angleterre), 21 (S. P.C.-Havas) — Dans un discours aux habitants de la circonscription qu'il représente aux Communes, le secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, M. Anthony Eden, a indiqué les raisons que la Grande-Bretagne pourrait avoir d'entrer en guerre et il a parlé de divers aspects de la situation internationale. Au sujet des raisons que la Grande-Bretagne pourrait avoir d'entrer en guerre, il a dit, après avoir montré qu'il avait en vue tant les forces de la métropole même que celles de l'extérieur (mais, semble-t-il, sans faire connaitre de façon précise ce qu'il entend par forces britanniques de l'extérieur): Ces forces ne serviront jamais à une guerre d'agression. Elles ne serviront jamais à des desseins inconciliables avec le pacte de la Société des nations ou le pacte de Paris. Il se peut qu'elles servent — le cas échéant, elles serviront, — à notre propre défense et à la défense des territoires du *Commonwealth* britannique. Il se peut qu'elles servent, conformément à nos obligations — le cas échéant, elles serviront, — à la défense de la France et de la Belgique contre une agression non provoquée. Il se peut qu'elles servent — et elles serviront à cela, le cas échéant après la prise de nouvelles dispositions dans l'ouest de l'Europe — à la défense de l'Allemagne, si l'un des signataires des nouvelles dispositions, quel qu'il soit, commet une agression contre l'Allemagne sans que celle-ci soit coupable de provocation. Outre celles de notre alliance avec l'Irak et du traité que nous projetons de conclure avec l'Egypte, cela constitue nos obligations précises. A part cela, il se peut que nos armes servent à secourir la victime d'une agression dans un cas où nous estimerions devoir le faire par suite du covenant.

J'emploie délibérément l'expression "il se peut". Dans ce cas, en effet, l'obligation de recourir à l'action militaire n'est pas automatique. Et il est bon qu'il en soit ainsi: sauf pour ce qui est des régions où ses intérêts vitaux sont en jeu, ou ne peut pas demander à une nation de contracter des obligations militaires automatiques.

M. Eden a parlé de la situation espagnole deux fois. La première fois, il a dit: Que certains alimentent l'incendie qu'ils devraient combattre avec leurs camarades, cela n'est pas, pour tout le corps de pompiers, une raison de quitter son poste et d'aller causer une conflagration en Europe.

La Grande-Bretagne, a-t-il continué, devrait avoir aujourd'hui son objectif de la Grande Guerre: la liberté et la démocratie à l'intérieur, la paix à l'extérieur. Mais la paix à l'extérieur est chose moins facile à obtenir que la paix à l'intérieur: elle ne dépend pas de nous seuls. Cependant, nous devons continuer de ne ménager aucun effort de ce côté-là. Nous avons dit à plusieurs reprises depuis quelque temps que nous nous opposons à la formation de blocs dans le domaine international. Il y avait une phrase à ce sujet dans le communiqué que le ministre des affaires étrangères de la Pologne et moi nous avons rédigé de concert, au cours du récent séjour de M. Beck à Londres. Notre objectif est international: une coopération de tous les Etats. On aurait tort de soutenir que les nations, pour coopérer en matière d'affaires étrangères, doivent avoir des régimes gouvernementaux semblables. Les défections qui ont atteint la Société des nations récemment ne modifient pas cette opinion que nous avons: les principes de la Société sont les meilleurs qu'on ait encore formulés pour la conduite des relations internationales.

Parlant des efforts de la Grande-Bretagne pour la négociation d'un nouvel accord de sécurité en Europe, M. Eden a dit: Nous cherchons à remplacer le traité de Locarno. Cela doit être une première étape. Je n'ajouterai que ceci, à ce sujet: hier nous avons communiqué à nos cosignataires du traité de Locarno une note pour préconiser ce que nous estimons raisonnable et acceptable à tous, à la lumière des réponses que nous avons reçues.

M. Eden a ensuite reparlé de la situation espagnole. Il a dit que la Grande-Bretagne a deux devoirs, en présence de cette situation. Le premier, a-t-il expliqué, consiste à faire tout ce qui est possible pour restreindre la souffrance. A cette fin, nous continuons d'offrir nos bons offices pour toutes les mesures que les deux éléments peuvent accepter. Le second devoir, c'est d'empêcher que le conflit ne dépasse l'Espagne. Certes nous rendrions un mauvais service à l'Europe, si, par sympathie pour l'un ou l'autre des deux éléments, nous nous permettions d'agir de manière à faciliter une expansion du conflit.

Nous pensions à cela lorsque, dès le début, nous avons appuyé tout à fait l'initiative que le gouvernement de la France a prise relativement à l'accord de non-intervention. Il est malheureusement vrai que ceux qui ont souscrit l'accord ne l'ont pas tous observé. Ce fait, si déplorable qu'il soit, ne nous porte pas du tout à modifier la décision que nous avons prise en faveur de la non-intervention. Cette décision, nous croyons que c'était celle qu'il fallait prendre. Quelles que puissent être les vacillations à l'étranger ou dans certains de nos partis politiques, nous voulons la maintenir.

Contre Moscou

L'Italie, l'Allemagne et le Japon combattront positivement toute tentative d'établir en Espagne un foyer de révolution communiste

ROME, 21. (S.P.A.) — L'Italie, l'Allemagne et le Japon combattront positivement toute tentative d'établir en Espagne un foyer de révolution communiste. A Rome, des personnalités viennent d'adresser un avertissement à la Russie soviétique à ce sujet.

Le journaliste Virginio Gayda, qu'on appelle parfois le porte-parole de M. Mussolini, affirme ceci dans le "Giornale d'Italia": L'Italie n'entend pas qu'il s'implante en territoire espagnol, donc dans le bassin de la Méditerranée, un nouveau foyer de révolution rouge et une nouvelle base d'opérations communistes d'ordre militaire et politique.

Il ajoute que l'Italie et d'autres pays européens puissants ont résolu de poster une forte garde pour prévenir toute tentative d'ouvrir des ports méditerranéens de l'Espagne à des navires soviétiques remplis de matériel de guerre.

Le général O'Duffy se rend en Espagne

Le deuxième contingent de volontaires irlandais — Les opérations suspendues sur le front de Madrid — Fête révolutionnaire au Mexique

Dublin, 21. (S.P.A.) — Le général O'Duffy et 40 jeunes hommes sont partis ce matin pour Liverpool, où ils s'embarqueront pour l'Espagne, afin d'aller combattre sous le drapeau des blancs. Le général a recruté 1,000 volontaires, paraît-il. Le groupe avec lequel il se rend en Espagne est le second qui quitte l'Irlande. Le premier, composé de 10 hommes sous les ordres du colonel Thomas Carew, s'est embarqué il y a déjà une semaine. Les autres attendent leur ordre de départ.

Le général O'Duffy a dit, dans "un message au peuple irlandais", que ses volontaires et lui vont participer à la lutte "contre les anti-chrétiens espagnols rouges".

Nous sommes convaincus, a-t-il ajouté, que "le christianisme est attaqué en Espagne et nous estimons de notre devoir de faire cause commune avec nos frères espagnols".

* * *

Quartier général blanc d'Avila, 20 (S.P.C. Havas). — Des officiers disaient, il y a quelques heures, que le Front blanc suspendait son offensive contre Madrid, à cause du mauvais temps. Ces officiers admettaient que les troupes blanches assiégeant la capitale subissaient des contre-attaques, mais ils ajoutaient que ces contre-attaques étaient des opérations "spasmodiques, qui ne faisaient pas partie d'un plan cohérent".

Il neigeait à Madrid, il y a quelques heures. Leur offensive interrompue, les troupes blanches ont fortifié leurs positions. Leur artillerie toutefois n'a pas cessé de canonner le centre et le sud de la capitale.

* * *

Mexico, 21. (S.P.A.) — Au cours d'une manifestation marquant le 26e anniversaire de la révolution qui a renversé Porfirio Diaz, une Espagnole de gauche nommée Caridad Mercader a déclaré, dans un discours où elle a demandé au Mexique de continuer d'appuyer les rouges d'Espagne: "la Russie et le Mexique sont les deux seuls pays au monde qui nous comprennent, puisque ce sont eux qui nous ont envoyé des armes."

* * *

Lisbonne, 21. (S.P.A.) — Le club radiophonique du Portugal a envoyé en Espagne, il y a quelques heures, treize camions remplis de dons qu'il a recueillis à l'intention des blessés du Front Blanc.

Primo de Rivera a été exécuté

Valence, Espagne, 21. (A.P.) — L'exécution de José-Antonio Primo de Rivera, fils de l'ancien dictateur militaire d'Espagne, a bel et bien eu lieu hier, à la prison d'Alicante.

Contre les dictateurs

Tampa, Floride, 21. (A.P.) — Au congrès de la Fédération américaine du Travail, M. William Green, président, vient de déclarer que le travail organisé doit constituer un roc de Gabraltar contre les dictatures. Le premier acte de tout dictateur, dit-il, c'est de supprimer les unions ouvrières. Conséquemment, dit-il, la Fédération américaine du travail doit se faire le rempart de l'oppression.

Ellyson gagne à Toronto

Toronto, 21 —M. Roger Ellyson, représentant de la province de Québec au concours oratoire national des jeunes éleveurs à l'exposition d'hiver de Toronto, a gagné ce concours.

En dépit de son nom, M. Ellyson est Canadien français et il a parlé en français au concours.

LUNDI :

Lundi, le "Devoir" commencera la publication, dans la série de ses romans illustrés, des "Anciens Canadiens", de Philippe Aubert de Gaspé.

Moscou et Tokyo

Un pacte japono-allemand pourrait nuire beaucoup aux relations entre l'Union soviétique et le Japon, dit Moscou

Moscou, 21. (S.P.A.) — Moscou a dit à Tokyo qu'un pacte japono-allemand pourrait nuire beaucoup aux relations entre l'Union soviétique et le Japon.

Cet avertissement de Moscou a trait à des informations d'après quoi l'Allemagne et le Japon auraient conclu une alliance dirigée contre l'Union soviétique. On sait que ni le Japon ni l'Allemagne n'admettent qu'il y ait entre eux un pacte de cette nature. Mais le gouvernement soviétique déclare ne pas trouver satisfaisantes les "explications" du Japon.

L'agence d'information Tass, organisme soviétique officiel, a publié le communiqué suivant, après une entrevue que l'ambassadeur des Soviets à Tokyo, Constantin Yourenev, a eue avec le ministre des Affaires étrangères du Japon, M. Arita: Yourenev a expliqué que le gouvernement soviétique pense qu'il est difficile d'admettre que le gouvernement de l'Allemagne puisse avoir besoin de l'aide de la "police" japonaise pour combattre le communisme en territoire allemand et que Tokyo puisse avoir besoin de l'aide de Berlin pour lutter contre le communisme au Japon. Il faudrait, pour (combattre ainsi le communisme), une entente internationale. Le camarade Yourenev a aussi ajouté que l'entente pour la lutte contre le communisme était seulement un écran pour cacher une autre entente japono-allemande, dirigée, celle-là, contre un troisième pays, qu'on ne nomme pas. Il a eu l'autorisation de déclarer qu'une entente de cette nature nuira sérieusement aux relations entre l'Union soviétique et le Japon. Arita a évité de répondre directement.

* * *

Berlin, 21. (S.P.A.) — Au sujet de l'avertissement que Moscou vient de donner à Tokyo, le ministère des Affaires étrangères du Reich a fait cette déclaration: rien n'a changé depuis que nous avons nié qu'il existât une entente de cette nature.

Réduction des taux d'électricité pour la ville de Québec

M. Oscar Drouin fait connaitre les termes d'une entente intervenue avec la "Quebec Power" — Adoption de l'échelle suggérée par la Commission d'experts de la cité de Québec en 1933

Québec, 21 (C.P.) — Le premier ministre suppléant de la province, M. Oscar Drouin, vient d'annoncer que le gouvernement provincial a conclu une entente avec la *Quebec Power* qui réduit les taux d'électricité dans la vieille capitale et qui représente une économie d'environ $100,000 par année pour les consommateurs. L'entente, qui doit entrer en vigueur le 1er janvier 1937, établit des taux d'électricité qui correspondent aux recommandations de la commission d'experts nommés par la Cité de Québec en 1933 et qui sont même encore plus avantageux sur certains points.

M. Drouin rappelle les luttes qui se sont livrées à Québec depuis 1933 pour obtenir l'échelle de taux suggérée par cette commission d'experts. Il rappelle que le 25 juin dernier les représentants de la Cité de Québec se sont présentés devant la commission d'électricité pour la faire mettre en vigueur. C'est sur la suggestion du premier ministre, dit-il, et avec l'assistance des autres ministres québécois, MM. Onésime Gagnon et Joseph Bilodeau, qu'il a engagé il y a quelques semaines les négociations qui ont abouti à cette entente.

Aux termes de l'entente, la *Quebec Power* accorde à la Cité de Québec une réduction de $12,000 pour l'éclairage des rues et des parcs et de $1440 pour les usines de pompage de l'aqueduc. Les nouveaux taux d'électricité sont les mêmes que ceux du rapport de 1933 pour le service commercial et le service domestique; ils seraient équivalents, d'après les ingénieurs du département de M. Drouin, pour le service industriel.

Voici les tarifs mensuels pour le rapport des experts.

service domestique: frais de service, 30 cents; pour les 60 premiers kilowatts-heure, 2 cents .5 le kilowatt-heure; pour les 240 kilowatts-heure suivants, 1 cent .5; pour une consommation encore supérieure, 1 cent le kilowatt-heure. Il est à noter que le minimum pour un mois est fixé à 60 cents au lieu de 70 cents recommandé par le

M. Parent et la taxe de vente

Mise au point du directeur des services municipaux — Elle est en vigueur jusqu'au 30 avril 1937 — On doit continuer à observer le règlement

"A cause de la campagne électorale qui se poursuit présentement et tout particulièrement des engagements que prennent certains candidats à l'effet de faire disparaître la taxe de vente, il convient de faire immédiatement une mise au point:

1) La loi qui autorise la Ville de Montréal à imposer la "Taxe de Vente" a été adoptée par l'Assemblée législative et demeurera en vigueur tant que celle-ci ne l'aura pas abrogée.

2) Le règlement de la Ville de Montréal sur le même sujet demeurera également en vigueur jusqu'à l'expiration du présent exercice, c'est-à-dire jusqu'au 30 avril 1937, et le Conseil municipal n'a pas l'autorité requise ni pour le rappeler, ni pour réduire le rendement des contributions qu'il décrète.

3) Les déclarations qui ont été faites jusqu'ici par certains hommes politiques à l'effet qu'ils abolliraient l'impôt sur la "taxe de vente" ne peuvent signifier que deux choses, à savoir:

(a) Que cette question sera soumise à l'Assemblée législative en assemblée régulière lors de la prochaine session;

(b) Que si cette taxe est abolie, cette abrogation n'aura d'effet, en ce qui nous concerne, que pour le prochain exercice, c'est-à-dire pour l'exercice commençant le 1er mai 1937.

4) Par conséquent, le règlement de la Ville imposant une taxe sur les ventes oblige, pour le moment, tous les contribuables qui y sont assujettis.

5) Une conséquence du non-paiement de cet impôt pour le présent exercice sera que les contribuables délinquants sont exposés à être poursuivis, à payer des intérêts ou des amendes à raison de leur défaut de se conformer à la loi. De toute façon, ces contribuables devront acquitter les impositions dont ils sont redevables envers la municipalité,

La conclusion de ce qui précède c'est qu'il est de l'intérêt de la Ville comme des contribuables que ces derniers acquittent de bonne grâce cet impôt, comme ils l'ont fait jusqu'ici."

Honoré PARENT,
Directeur des Services.
le 20 novembre, 1936.

L'affaire P.-T. Legaré

AJOURNEMENT A LUNDI

Québec, 21. — Le procès Fortier-Falardeau a terminé sa première semaine devant les Assises. (Nous en donnerons le détail lundi). A 6 heures, hier après-midi, le tribunal s'est ajourné à lundi, pour permettre aux avocats de prendre connaissance des exhibits déposés devant le tribunal. Ils sont au nombre d'une cinquantaine déjà, après deux jours et demi de témoignages.

Le tribunal siège sous la présidence de M. le juge J.-A. Prévost.

La journée d'hier a été relativement calme, trop calme même, car les constables sont souvent obligés d'aller réveiller les curieux, qui piquent "un somme" pendant les témoignages.

Un témoin, M. A.-A. Riopel, ancien secrétaire de la *Legaré Auto & Supply*, a créé une certaine sensation, lorsqu'il a déclaré qu'il ne se rappelait plus qui lui avait donné ordre de signer un certificat attestant que la somme de $284,770.75 en billets recevables de la *General Investment* avait été transportée à la *Cie Legaré*. Il a avoué de plus qu'il savait que la *General Investment* ne possédait pas cette somme au moment du certificat.

Le tarif des autos

Ottawa, 21. (C.P.) — La Commission tarifaire diffère au 15 décembre son enquête sur le tarif des automobiles. Cette enquête devait commencer le 1er décembre.

Le parti ouvrier et la politique

La section locale du parti ouvrier du Canada continuera son travail en dépit du retrait du Conseil des métiers et du travail de Montréal, a déclaré hier M. Jack Cuppello, président de la section. On sait que le Conseil des métiers et du travail de Montréal a jeudi soir dernier adopté un amendement à sa constitution, s'interdisant toute activité politique à l'avenir.

Le vice-roi à Toronto

Toronto, 21 (C.P.) —Son Excellence le gouverneur général du Canada, lord Tweedsmuir, a passé hier la journée dans la Ville-Reine et il a fait une double visite à l'exposition d'hiver. Hier, il a visité officiellement l'exposition des chevaux.

La Politique

Le moulin de Chandler

Deux délégations auprès du cabinet provincial

La "Noranda"

Québec, 21. — Le Conseil des ministres, siégeant sous la présidence de M. Oscar Drouin, a reçu, hier, trois délégations, dont deux au sujet de la réouverture du moulin de Chandler, et la troisième au sujet du développement d'un pouvoir électrique dans le Témiscamingue.

La première délégation était celle de la *Canadian Celanese*. Elle comprenait M. Lionel Forsyth, M. Lee Cadian, vice-président de la *Premier Company*, filiale de la *Celanese*, M. A. Schwartz, directeur de la *Canadian Celanese*, et M. Paul Gauthier, avocat.

De son côté, M. John Stadler, ingénieur, s'est présenté au nom d'un syndicat canadien.

Les deux parties ont fait valoir leurs arguments et exposé chacune à son tour qu'elles pouvaient exploiter avec avantage le moulin de Chandler.

L'autre délégation, celle de la *Noranda*, comprenait MM. le Dr F.-A. Gaby, J.-P.-A. Gravel, C.R., de Québec, George-A. Vogan et J.-C. Côté. La *Cie Noranda* veut développer un pouvoir électrique au rapide 7 sur la rivière Outaouais. Il s'agit d'un pouvoir de trente mille forces dont l'aménagement coûterait cinq millions de dollars. Le pouvoir servirait partie à la compagnie et partie à desservir la population de la région.

Le cabinet a entendu les exposés des trois délégations. Il décidera plus tard ce qu'il y a à faire.

* * *

M. Drouin a présidé deux séances du cabinet au cours de la journée. La deuxième a pris fin à 6 heures 45.

L'élection de M. Duplessis

Les Trois-Rivières, 21. — La pétition en contestation d'élection de M. Maurice Duplessis par le Dr Henri Lacroix a été définitivement rejetée par le juge H.-A. Fortier en cours supérieure. Le rejet de l'action est une conséquence d'une partie de la loi qui dit que l'instruction au mérite sur la contestation proprement dite doit commencer en dedans des quatres mois qui suivent la publication de l'avis de l'élection dans l'édition ordinaire de la *Gazette Officielle* de Québec.

Ce fut le cas dans la pétition en contestation d'élection adressée contre M. Duplessis à la suite de l'élection générale du 25 novembre 1935.

L'avis d'élection de M. Duplessis fut publwié dans l'édition de la *Gazette Officielle* du 7 décembre 1935 et l'instruction au mérite sur la pétition n'est pas encore commencée.

Dans la computation de ce délai de quatre mois on a dû faire abstraction du temps compris entre la production de l'inscription à la cour du Banc du Roi et le prononcé du jugement par ce tribunal avec les trois appels qui y furent inscrits, appels du jugement sur les objections préliminaires et des jugements ou décisions sur certains incidents connexes à ces procédures.

Les routes

Québec, 21 (C.P.) — Le député de Chicoutimi, M. Larouche, fait savoir que près de 1,000 hommes travaillent à la construction de routes dans le comté de Chicoutimi.

D'autre part, on annonce que 400 hommes travaillent dans les chemins qui conduisent de Québec au jardin zoologique de Charlesbourg. On prévoit que la semaine prochaine le nombre des travailleurs passera à 700 dans ces chemins.

Un pont à Beauséjour

Rimouski, 21 (C.P.) — On vient de commencer la construction d'un pont de soixante pieds de longueur au-dessus d'un profond ravin au village de Beauséjour, à six milles environ de Rimouski. Le ministère de la colonisation fait construire ce pont.

Vol à Magog

Magog, 21. (C.P.) — Des cambrioleurs ont pénétré dans le magasin de M. Napoléon Hébert il y a plusieurs heures et lui ont dérobé tout le stock de cigares et de cigarettes, évalué à $800, qu'il avait reçu la veille pour les fêtes.

La route de la baie d'Hudson

Ottawa, 21. (C.P.) — Malgré une administration économe et de généreux taux d'assurance maritime, la route maritime de la Baie d'Hudson coûte cher au contribuable canadien. On calcule qu'il en a coûté $4 par boisseau au contribuable canadien pour l'expédition d'environ 17 millions de boisseaux de blé au cours des six années dernières, par la route de la baie d'Hudson, du Canada en Europe.

Décès

SAINT-PIERRE, à Montréal le 20 novembre 1936, décédé à 15 mois, Yvon Saint-Pierre, fils de Romuald Saint-Pierre (Germaine Lalonde). Funérailles lundi le 23 novembre. Le convoi funèbre partira du No 290 rue Bélanger.

La Vie Musicale

Aux retardataires — Les matinées scolaires d'initiation à la musique — Un ouvrage d'Henry Woollett — Ernestine Schumann-Heinck

La plaie du concert, c'est le retardataire. Commencez la séance à l'heure que vous voudrez, il y a toujours des gens qui arrivent les portes fermées. Qu'il y ait certains obstacles à venir à l'heure, personne ne le nie, mais ces obstacles ne peuvent se présenter à des dizaines de personnes et toujours les soirs de concert.

L'énorme majorité des retardataires n'a aucune excuse, la négligence n'en étant pas une. Voici un exemple que je connais et qui doit se répéter à l'infini. Un monsieur qui a sa voiture a calculé son temps, ou du moins prétend l'avoir fait, pour chaque circonstance: tant de minutes pour s'habiller, tant de minutes pour sortir sa voiture et se rendre à tel endroit cinq minutes avant l'heure, mais, étant méticuleux jusqu'à l'excès, il ne peut lui entrer dans la tête que tout le monde ne soit pas comme lui. Invariablement, il arrive partout en retard, parce qu'il ne pensera jamais que les choses, qui ne bougent jamais, s'unissent aux gens pour dresser leurs obstacles.

Au dernier concert symphonique, qu'on a dû retarder à 9 heures et demie, des gens ont trouvé le moyen d'arriver à 10 heures moins vingt et moins le quart. Si le concert avait commencé à 8 heures et demie ou 9 heures moins le quart, ils seraient arrivés avec le même retard exactement, et si l'on n'avait commencé qu'à 10 heures, ils auraient été quand même en retard.

A la demande du directeur artistique, les administrateurs des Concerts Symphoniques ont décidé, — et c'est la sagesse même, — que dorénavant, sans exception et impitoyablement, les portes se fermeront dès que le chef d'orchestre montera au pupitre et l'on a conservé les deux hymnes nationaux pour permettre de donner deux ou trois minutes de grâce aux retardataires. Dès que commencera la première pièce du programme, les portes se fermeront de nouveau et resteront fermées jusqu'à sa fin, que ce soit une Ouverture de trois ou cinq minutes ou une Symphonie de trois quarts d'heure ou d'une heure de durée.

Cette mesure, chaque fois qu'on l'a appliquée, a toujours soulevé des protestations indignées. Pourquoi? Les retardataires ont payé leurs places? Ceux qui arrivent à l'heure aussi, et de plus ils ont par là acquis un droit, celui de ne pas être dérangés pendant qu'ils écoutent. L'exactitude, a dit quelqu'un, est la politesse des rois. En démocratie, il y a quand même un roi au concert: c'est l'artiste, ou le chef d'orchestre, et toujours l'auditeur qui arrive à l'heure. Cette politesse que devaient les rois, on la leur devait aussi. On la doit à l'artiste, au chef d'orchestre et à ses musiciens, à l'auditeur déjà assis. Si l'on attend cinq ou dix minutes pour permettre aux retardataires de prendre leurs places, comment sait-on qu'il n'en arrivera pas d'autres au bout d'un quart d'heure ou de vingt minutes, et alors va-t-on attendre, pour commencer, une demi-heure ou une heure, comme cela s'est vu?

Au dernier concert, M. Wilfrid Pelletier a bien voulu donner aux retardataires la chance d'entrer entre le premier et le deuxième mouvements de la Symphonie de Schubert. Il n'y était nullement obligé et on ferait bien de ne pas se prévaloir de cette gracieuseté pour en faire ce qu'on appelle en langue légale: un précédent. Une symphonie n'est pas une suite de morceaux sans lien qu'on peut couper par les allées et venues des gens. C'est une unique pièce en un certain nombre de mouvements différents, tous liés entre eux par le sens général de l'oeuvre; et c'est pour cela qu'on prie les auditeurs de ne pas applaudir entre les mouvements. M. Pelletier n'eût-il pas donné cette permission d'entrer après le premier mouvement de la symphonie, qu'on n'aurait pas le moindre droit de le lui reprocher.

A l'heure où commencent les concerts depuis bon nombre d'années: jamais avant 8 h. 30 et très souvent à 8 h. 45 ou 9 heures, il n'y a pas de raison qu'on puisse alléguer pour n'être pas à sa place à l'heure. On commençait autrefois à 8 h. 15 très précises, souvent à 8 heures et les retards n'étaient pas plus nombreux.

Les très rares cas où quelqu'un ne peut absolument pas arriver à temps ne justifient pas qu'on dérange les autres. Qu'on dise plus tôt, s'il le faut, et, si l'on n'a pas le temps de s'habiller, qu'on reste en toilette d'après-midi.

L'exactitude est la politesse des rois: elle devrait être encore plus celles des démocraties.

* * *

Les matinées scolaires d'initiations à la musique d'orchestre s'ouvrent cet après-midi, 3 heures, à la salle du Plateau, sous la direction de M. Wilfrid Pelletier. L'intérêt manifesté pour ces concerts-causeries a été, l'an dernier, instantané et soutenu; il n'y a donc pas de raisons de craindre qu'il en aille autrement cette année.

On a commencé par l'enfance, on continuera par elle, car ce qu'elle s'assimile avec tant de facilité lui demeurera acquis pour toute la vie. Pourtant combien d'adultes qui s'imaginaient connaître quelque chose à l'orchestre et à sa littérature ne s'y sont rendus que pour accompagner leurs enfants, et y ont appris, avec surprise, que leurs connaissances, souvent obscures, s'y débrouillaient et s'augmentaient. Ce qui était pour eux un passe-temps sans conséquence est vite devenu un besoin auquel ils ont cédé avec plaisir.

Au moment où ces lignes sont écrites, on ne sait pas si tous les sièges se vendront mais quand elles seront lues, il y a fort à parier qu'on ne pourra déjà plus trouver une place libre. Qu'on s'y rende pourtant, on trouvera bien le moyen de se caser, fût-ce même debout.

* * *

Le musicien français Henry Woollett, qui vient de mourir, a laissé un ouvrage dont il a fait don au *Monde Musical* qui en publiera une tranche tous les mois. Ce petit livre est intitulé *Critique des Théories Musicales*. L'auteur y a mis un court préambule dans lequel il déclare ne pas vouloir écheniller telle ou telle théorie en particulier, mais seulement relever dans leur ensemble les affirmations vagues, les théorèmes routiniers, sans d'ailleurs vouloir faire un travail de polémique.

Le *Monde Musical* vient de publier le premier chapitre qui traite des définitions de la musique par quoi toute Théorie qui se respecte croit devoir toujours débuter. Il pose la question et il répond en citant les dictionnaires: Bescherelle, d'Ortigue, Jean-Jacques Rousseau, d'autres, pour montrer comme elles sont trop vagues, incomplètes, obscures ou même ridicules.

Je crois que la pire est celle de Jean-Jacques: "La musique est l'art de combiner les sons d'une manière agréable à l'oreille", laquelle est si en vogue chez nous.

Henry Woollett a oublié la définition de Mme de Staël: "La musique est une architecture de sons"; il l'aurait peut-être préférée aux autres, mais sa conclusion est le bon sens même: "La musique, qui est l'art infini, ne se définit pas."

Le prochain numéro du *Monde Musical* donnera la suite de l'ouvrage. Je tiendrai mes lecteurs au courant des réflexions de l'auteur et je formule le voeu que son travail soit bientôt publié en volume. Tous les musiciens voudront l'avoir.

* * *

Ernestine Schumann-Heinck est morte. Pour les moins de trente ans, ce nom n'évoque qu'une chanteuse de concert, réfugiée au cinéma parlant dans les seuls petits rôles que lui permettait son âge.

Pourtant sa gloire — car l'admirable contralto y atteignit—est antérieure à 1910. Elle fut parmi les grandes chanteuses de Bayreuth, dès le déclin de celles qui, comme Amélia Materna, Joséphine von Artner, furent choisies par Wagner lui-même pour les représentations du cycle des *Nibelung*, l'une de celles qui contribuèrent le plus à la renommée du *Festspielhaüs* où seul le maître régnait.

C'est au Festival de 1896 qu'elle débuta dans la Tétralogie, y tenant cette saison-là tous les rôles de contralto dans *l'Or du Rhin*, la *Walkyrie*, *Siegfried* et le *Crépuscule des Dieux*. Elle y joua à tous les Festivals suivants jusque vers 1895, alors qu'elle commença ses tournées de concert à l'étranger. Elle chanta à Montréal vers 1905 et y créa une intense émotion.

Quoique retirée de la scène depuis de très nombreuses années, elle laisse chez ceux qui l'entendirent le souvenir d'un des plus grands contraltos wagnériens qui furent jamais.

Frédéric PELLETIER

CONSTIPATION

CE SOIR
AU COUCHER
Une à deux tablettes
ROBOL
Résultat
Demain matin

25c la boîte
Cie Chimique FRANCO Américaine Ltée
1566 rue St-Denis Montréal.

Veuillez m'envoyer un échantillon de ROBOL.
Nom . . . . . .
Adresse . . . . . .
(D)

La chorégraphie

Le ballet de Monte-Carlo

M. Louis-H. Bourdon nous ramène l'incomparable ballet de Monte-Carlo, l'un des ensembles de danseurs les plus parfaits de notre époque. Le ballet du colonel de Basil sera au His Majesty's les 30 novembre, 1er et 2 décembre, et présentera quatre spectacles différents. Voici quelques explications sur les principaux ballets qui seront présentés.

"La belle au bois dormant", chorégraphie de Fokine, musique de Tschaikowsky, est un véritable pageant de la vie de cour. C'est une série éblouissante de pas de danses exécutés avec grâce par les courtisans, les dames d'honneur et les pages d'une cour classique.

La création la plus remarquable de Léonide Massine est peut-être son "Tricorne", ballet basé sur un conte de folklore russe et illustré par la brillante musique de Manuel de Falla. Le conte, qui est un tissu de mésententes amoureuses entre un jeune meunier espagnol et sa femme, prête à une interprétation des plus amusantes.

"Schéhérazade", chorégraphie de Fokine, musique de Rimsky-Korsakoff, est peut-être le chef-d'oeuvre de tout le répertoire de Diaghileff. C'est en quelque sorte le prélude dansé des *Nuits Arabes*. Ce ballet résume toute l'étrangeté et tout le luxe de l'Orient.

Ecrit d'après l'opéra de Borodine, le "Prince Igor" (chorégraphie de Fokine) est un enchevêtrement de danses barbares pleines d'exubérance et de rythme, exécutées dans la steppe russe.

"Le spectre de la rose", sur la musique de Weber, et "L'Après-midi d'un Faune", sur celle de Debussy, sont mieux connus chez nous. Le premier de ces ballets évoque la désillusion d'une jeune fille au retour de son premier bal; le second est une admirable évocation de la Grèce; c'est de la poésie pure matérialisée par un faune et des nymphes.

"Le pavillon", écrit sur la musique de Borodine, raconte l'histoire d'un poète, qui oublie momentanément un rendez-vous avec sa belle pour aller muser avec les esprits de la nuit. Là encore, le ballet est imprégné d'une poésie intense.

La variété des spectacles que présentera le ballet de Monte-Carlo augmente, si possible, le charme des prochaines représentations.

"STRAPONTIN"

Gazette artistique

21 novembre: AUDITORIUM DU PLATEAU. — A 3 heures, Matinée symphonique.

23 novembre: RITZ-CARLTON.— Gil Roland et Pierre Jourdan, artistes parisiens.

* * *

24 novembre: MONUMENT NATIONAL. — Concert de John McCormack, ténor du *Metropolitan Opera*.

* * *

25 novembre: AUDITORIUM DE ST-LAURENT: — "Horace", de Corneille.

* * *

26 novembre: RITZ-CARLTON.— A 11 heures a.m. *Ladies' Morning Musical Club*.

* * *

26 novembre: MONUMENT NATIONAL. — Revue "Bleu et Or".

29 novembre: MONUMENT NATIONAL. — Les Cosaques du Don de Serge Jaroff.

* * *

30 novembre: HIS MAJESTY'S. — Ballet de Monte-Carlo. (Aussi 1er et 2 décembre).

* * *

1er décembre: MONUMENT NATIONAL. — Les Variétés Lyriques dans: "Les maris de Ginette", opérette de Félix Fourdrain. (Aussi 3, 5 et 6 décembre).

Récital Lapierre

M. Eugène Lapierre, organiste bien connu, donnera à l'église de St-Edouard, dimanche le 22, un récital d'orgue au profit des Soeurs du Précieux-Sang.

La chorale Pie X, de fondation récente, dirigée par M. Ethelbert Thibault, P.S.S., a promis son concours. Ce choeur est composé, comme on sait, de vingt-cinq voix choisies parmi nos meilleurs solistes et chantres paroissiaux. Le groupe se spécialiste dans les polyphonies et nous fera entendre entre autres une oeuvre de Vittoria.

Le programme du Dr Lapierre, à part deux pièces de Bach, se compose d'oeuvres de l'Ecole française. Les auditeurs entendront, entre autres, deux pièces inconnues ici de Jean-François Dandrieu, organiste du roi de France (1684-1740), ainsi que du Bonnet, du Franck et du Massenet. Le récital a lieu à 3 heures p.m.

La revue "Bleu et Or"

Il reste à peine quelques jours avant les représentations de la revue 'Bleu et Or". C'est, en effet, le 26, le 27 et le 28 novembre, au Monument National, que sera donné ce spectacle des étudiants de l'Université de Montréal. L'immense succès des années dernières paraît devoir être surpassé cette année, car la vente des billets constitue jusqu'ici un record. L'on devrait se hâter de retenir ses billets dès lundi matin, afin de n'être pas déçu. Il reste encore de bonnes places, mais leur nombre est limité et les demandes sont nombreuses.

Téléphonez donc à HA. 4511, entre 10 h. a.m. et 5 h. p.m., ou rendez-vous aux bureaux de la revue, 539 est, rue Demontigny.

La distribution comprend plusieurs des vedettes que le public a tant applaudies par le passé: Jeannette Teasdale, Olivette Thibeault, Jeanne Moineau, Suzanne Raymond, Suzon Déols; MM. Gatien, Thibault, Brouillet, Julien, Audet, Guy, etc.

La soliste des ballets sera Mlle Barbara Ballantyne.

Ne manquez pas ce spectacle plein d'esprit, d'esthétique et de gaieté.

Le programme de John McCormack

Voici le programme qu'interprétera John McCormack, ténor du Metropolitan Opera, le mardi soir 24 novembre, au Monument National. (Billets chez Lindsay). Au piano: Edwin Schneider.

Caro Amor, de Haendel; Where E're you walk, de Haendel; Automne, de Fauré; Grieve No, dear Love, de Lidgey; Plaisir d'amour, de Martini; When Night Descends, de Rachmaninoff; Groupe de folklore irlandais, arrangements de Hughes; O Mary Dear, arrangements de Schneider; Far Apart, de Schneider; Dong of the Seals, de Bantock; La Maison Grise, de Messager; When I Have Sung my Songs, d'Ernest Charles.

M. Schneider, pianiste: The Island Spell; Danse espagnole, de Granados; Arabesques, d'Arnold.

"Horace" à St-Laurent

Mercredi soir, le 25 novembre, les élèves du collège de Saint-Laurent donneront sur la scène de leur Auditorium, la tragédie de Pierre Corneille, *Horace*.

Les habitués de la salle, les fervents de bon spectacle classique, mis en goût par *Athalie*, *Polyeucte* et *Britannicus*, ne voudront pas manquer l'occasion de voir *Horace*.

Il y a matinée pour enfants, samedi le 21. Les adultes y sont admis.

Le souci artistique exceptionnel avec lequel l'on prépare les spectacles au collège de Saint-Laurent laisse prévoir que la représentation d'*Horace* sera digne des représentations précédentes des grands classiques.

Gil Roland et Pierre Jourdan au Ritz-Carlton

Gil Roland et Pierre Jourdan donneront leur dernière représentation à Montréal pour l'Alliance Française le lundi 23 novembre à 8h. 30 p.m. dans la grande salle du Ritz-Carlton.

Les deux artistes partiront pour Toronto où ils doivent jouer le 4 décembre. Ensuite ils quitteront le Canada pour Chicago continuant ainsi leur tournée mondiale.

Matinée symphonique

Cet après-midi, à 3 heures, à l'Auditorium du Plateau, a lieu la première matinée d'initiation à la musique (de la saison) par l'orchestre des Concerts Symphoniques de Montréal. Direction Wilfrid Pelletier.

AU HIS MAJESTY'S

Le ballet de Monte-Carlo, qui présentera quatre spectacles, les 30 octobre, 1er et 2 décembre prochains. (Impresario: Bourdon).

Le "Petit Septuor" de la bonne chanson

A St-Polycarpe cet après-midi

Poursuivant sa campagne en faveur de la bonne chanson, M. Arthur Blaquière, baryton, et son "Petit Septuor de la Bonne Chanson", donneront cet après-midi chez les RR. Soeurs de Sainte-Anne, au couvent de Saint-Polycarpe, leur quatorzième concert de la saison.

Ce groupe de petits chanteurs exécutera quelques pièces de son répertoire au programme radiophonique de la "Living Room", lundi soir prochain, de 7 h. 30 à 8 h. p. m. Ensuite il se rendra à l'Académie Esther-Blondin des RR. SS. de Sainte-Anne, à 8 h. 30 p.m., où il donnera un concert pour le personnel et les élèves de cette institution.

Jeudi, le 26 novembre prochain, à 3 heures p.m., le "Petit Septuor" ira à Saint-Hyacinthe, à la maison-mère des RR. SS. de la Présentation; lundi, le 7 déc., a la conférence de la St-J.-Baptiste à N.-Dame de Grâce; jeudi le 10 déc. chez les RR.SS. de la Congrégation à Pointe-Claire, et enfin, à la maison-mère des RR. SS. Ste-Croix à St-Laurent.

His Majesty's, 30 nov., 1, 2 déc.
LOUIS-H. BOURDON présente l'incomparable
MATINEE Merc. 2 déc.
BALLET RUSSE
DE MONTE CARLO
L'attraction artistique la plus merveilleuse au monde
Orchestre Symphonique
Chefs d'orchestre: Ephrem KURTZ et Antal DORATI
4 représentations seulement
4 programmes différents.
Prix en soirée: $1.50 à $3.25
Prix en matinée: $1.25 à $2.75
Billets en vente maintenant chez ED. ARCHAMBAULT.

Concert de la Ste-Cécile

Dimanche à 7h. 30 p.m. l'*Association des Chanteurs de Montréal* donnera un Concert Sacré à l'église du Très-Saint-Nom de Jésus, à Maisonneuve, à l'occasion de la fête de la patronne des musiciens. Ce concert est sous le haut patronage de S. E. Mgr Oscar Julien, vicaire apostolique du Nyassa. L'entrée à ce concert est libre.

Le programme comprend des oeuvres de Bosti, Dubois, Bach, Haendel, Hammerel, Silcher, Chassang, Mozart, Berthier, Alain, de Gibon. (A l'orgue, M. Bernard Brien).

"Les maris de Ginette"

AU MONUMENT NATIONAL

Les maris de Ginette est une opérette bien contemporaine, due à la plume de deux talentueux écrivains modernes, Henri Kéroul et Albert Barré.

En somme, il n'y a qu'un seul mari de Ginette: Oscar (Guy Mauffette) est un de ces drôles qui se prêtent à un imbroglio afin d'obtenir de l'argent. André (Lionel Daunais), petit cousin de Ginette, qui est fortement épris, se laisse mêler à cette intrigue et de là, l'erreur des maris qui sont inventés dans le but de tromper ce bon capitaine retraité (Gaston St-Jacques), sera tordant de voir se démêler au milieu de cette facétie et d'en découvrir peu à peu tous les dessous. Au fait, on ne saurait en éclaircir exactement l'intrigue sans assister à la représentation.

Le premier acte se lève sur l'extérieur de la villa de Madame de Boucardier au milieu de l'excitation des convives aux noces de Ginette de Boucardier (Caro Lamoureux).

Un grand hall d'hôtel donnant sur des coursives sert de décor au deuxième, et c'est là que la vérité se dégage de l'embrouillement dont on l'avait recouverte.

Tout porte à une somptueuse mise-en-scène et nul doute que M. Charles Goulet saura donner à la marche nuptiale toute l'allure et la dignité qui lui conviennent.

Les Maris de Ginette a été créé en novembre 1916 au théâtre Apollo de Paris, et le succès obtenu par cette opérette l'a destinée à une survie qu'elle mérite bien. La "première" aura lieu le 1er décembre, au Monument National.

Charles Goulet en fera un spectacle rajeuni de 20 ans.

Billets chez Ed. Archambault ou téléphoner au Monument National: LAncaster 4418.

Les Cosaques du Don

LE 29 AU MONUMENT NATIONAL

Les puissants Cosaques du Don, que nous aurons le plaisir d'entendre au Monument National, le 29 novembre, en soirée seulement, ne perdent rien de leur popularité et soulèvent à chacune de leurs apparitions les plus élogieuses critiques de la part du public et des journaux.

Nulle autre association du genre au monde ne peut se vanter d'avoir donné plus de trois mille concerts en moins de quatorze ans. C'est la meilleure preuve de la popularité des Cosaques qui, sous la direction du diminutif Serge Jaroff, se sont développés en une organisation unique en son genre, exotique dans son caractère, une organisation interprétant des chants sans l'aide d'aucune musique, se fiant entièrement au génie de leur directeur Serge Jaroff.

On pourrait croire que le public se serait tôt lassé de cette forme si bizarre du chant, lassitude qu'il accordé à bien de rares nouveauté qui perdent de leur saveur par des répétitions fréquentes; mais tel n'est pas le cas des Cosaques du Don, qui, pendant plus de treize ans à travers le monde et de huit, chez nous, ne cessent de soulever l'enthousiasme de leurs auditoires qui les réclament à chaque nouvelle saison artistique.

Peut-être, une grande part de leur popularité est-elle due à la touche parfaite de leur interprétation. Ces fameux Russes méritent hautement toute la faveur qui leur est accordée depuis qu'ils ont fait connaître au monde une phase musicale d'une dramatique beauté. (Impresarii: (Goulet et Pagé).

La réservation des billets se fait à 4239 rue Saint-Hubert. FA. 2233.

Avis aux propriétaires d'appareils radiorécepteurs privés

Si vous avez fait usage de votre appareil radiorécepteur depuis le 1er avril 1936 (date du commencement de l'année budgétaire) et si vous ne vous êtes pas encore procuré votre licence, vous devez le faire immédiatement, autrement vous vous rendrez passible de la peine prévue par la loi.

Déjà plusieurs personnes ont été traduites en cour de justice récemment et le ministère du Transport entend poursuivre ses enquêtes avec fermeté d'ici la fin de son année fiscale, le 31 mars 1937.

Monument National — Mardi soir prochain, Nov. 24
JOHN McCORMACK
Le ténor le plus goûté du monde
BILLETS EN VENTE
chez Lindsay 1112 rue Ste-Catherine O.
$2.50, $2.25, $2.00, $1.50 et $1.00 plus la taxe
Impresario: J.-A. Gauvin.

VARIETES LYRIQUES — MONUMENT NATIONAL
Les MARIS de GINETTE
Opérette de Félix Fourdrain
Les 1 - 3 - 5 et 6 décembre 1936 en soirée.
Direction: DAUNAIS-GOULET
Prix des places: $1.25 - $1.00 - .85 - .60 (taxe inc.)
EN VENTE MAINTENANT:
Monument National, LAncaster 4418 — Ed. Archambault, MArquette 6201

MONUMENT NATIONAL
Dimanche le 29 novembre en soirée
Les COSAQUES du DON
dirigés par Serge Jaroff.
Prix des places: $2.25 - $1.75 - $1.65 - $1.50 - $1.25 (taxe comprise)
En vente à 4239 ST-HUBERT — Tél. FAlkirk 2233
Direction: GOULET-PAGER

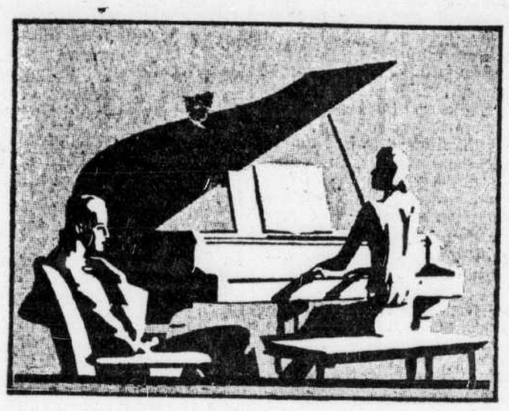

CHICKERING
Le piano que préférait Franz Liszt !

C'est encore aujourd'hui le piano que préfèrent un grand nombre de célèbres virtuoses. La haute renommée dont jouit le piano à queue Chickering depuis plus d'un siècle s'appuie sur d'inappréciables qualités . . . fabrication extrêmement soignée . . . pureté de ligne exquise . . . sonorité incomparable.

Ed. Archambault LTEE
500, RUE STE-CATHERINE EST
MONTREAL
Dépositaires exclusifs des pianos "CHICKERING" dans la province de Québec.

AVIS IMPORTANT
VUES ANIMEES
Abonnez-vous à notre filmathèque de films choisis 9.5 mm de tous genres. Contrat d'abonnement 100 films pour $35.
TRANS CANADA FILM
Maison Canadienne-Française.
517 BOUL. ST-LAURENT — Ch. 2 HArbour 6915

Communautés Religieuses
Nous désirons vous servir
Nous apprécions hautement la clientèle de nos institutions religieuses et nous faisons de grands efforts pour l'augmenter. Nous avons des voyageurs d'expérience qui font une sollicitation constante. Nos prix sont toujours attrayants et notre assortiment est considérable. Notre service est excellent.
COUVRETTE SAURIOL Limitée
La maison du progrès
EPICIERS EN GROS
120 est, rue St-Paul Tél. HArbour 8151
MONTREAL

Le tirage de la chorale de St-Vincent-de-Paul

MERCREDI, 25 NOVEMBRE

La date du tirage organisé au profit de la chorale Saint-Vincent de Paul de Montréal, retardée pour raisons de force majeure, a été définitivement fixée à mercredi prochain, le 25 courant. Les personnes qui ont bien voulu encourager la chorale seront informées du résultat dans le plus bref délai possible.

Directrice : Germaine BERNIER

La richesse du siècle

Le vingtième siècle aura vu tous les progrès possibles et impossibles et probablement aussi toutes les sottises permises... ou non.

Les temps doivent être comme les individus: ce ne sont pas toujours les moins intelligents qui font les plus grandes bêtises.

Le vent de notre époque est aux inventions, aux fondations d'oeuvres ou de sociétés (tout le monde fonde ou veut fonder), aux organisations de toutes sortes, mais surtout aux inventions.

Et les machines succèdent aux appareils et les appareils aux moteurs.

Il y a les machines d'une force herculéenne ou d'une vitesse diabolique et les supersensibles ou celles d'une précision incroyable qui enregistreront par exemple le poids d'un trait de mine sur une feuille de papier blanc. (Les journalistes ne se servent pas de cette balance-là...)

Après avoir réussi à capter les ondes hertziennes, les limites du possible reculent toujours et les savants, à l'aide d'appareils plus ou moins compliqués, ont l'ambition de tout évaluer, tout peser, tout calculer, tout, même l'amour!

Oui, parfaitement, un professeur de Bucarest a inventé un pendule gradué (qui doit être forcément d'une "sensibilité exquise") qui indiquera avec une précision touchante ou dramatique le degré d'affection des coeurs qui seront soumis à ce mode de mesurage. Notez que l'on parle de l'intensité du sentiment et non de sa qualité, ce qui est une tout autre affaire.

Tout cela est bien beau, il faut en convenir. Il ne reste plus qu'à inventer la machine à mesurer la bêtise humaine et après, celle qui pourrait inoculer un peu de jugement à ceux qui en sont trop dépourvus.

Cet inventeur, Marixena, a peut-être pensé à cette dernière invention mais on comprend facilement qu'il ait opté pour la machine à mesurer la sympathie plutôt que l'appareil à évaluer le jugement. Qui donc en effet penserait à se servir de ce dernier? Aucun marché ne réussirait à populariser cet appareil, personne ne doute de son jugement, tandis que tant et tant d'amoureux sont torturés par le doute affolant. Marixena vient à leur secours!

Et si ce miraculeux appareil est importé chez nos voisins, il va faire fureur. Quelle trouvaille en effet, pour un pays où l'on se marie, se démarie, se remarie pour se démarier de nouveau et se reremarier, enfin un pays sur les journaux duquel on peut voir la photo de la même mariée trois ou quatre fois au bras d'un mari différent chaque fois, qui, lui aussi en est à son troisième ou quatrième essai conjugal et toutes ces étapes dans un intervalle de moins de dix ans parfois.

Le professeur roumain va peut-être, avec son pendule gradué, aider tous ces instables qui ne sont pas capables de trouver tout seuls le merle blanc ou la perle rare, suivant le cas!...

Me voilà loin de mon sujet.

Je voulais parler du testament d'un célibataire, mort depuis dix ans, et je parle de gens qui ne cessent de se remarier ambitionnant non seulement de vivre leur vie, mais plusieurs.

Qui n'a pas entendu parler de cet avocat Millar, de Toronto, qui inséra dans son testament une clause instituant un legs de $500,000 pour la femme qui mettra le plus grand nombre d'enfants au monde dans les dix années qui suivaient la mort du testateur?

Je ne sais pas quels commentaires suscita dans le temps l'avis public de ce concours, que les Anglais appellent stork derby, *mais la loi si respectueuse de la volonté des morts patronna la validité de cette clause saugrenue et immorale, il n'y a pas beaucoup moyen de la qualifier autrement.*

Naturellement, il s'est trouvé des gens assez cupides et inconscients pour spéculer sur les têtes d'enfants et plusieurs parents sont aujourd'hui en dispute devant les juges et les avocats parce que les dix années étant écoulées depuis la mort de ce génie qui institua le stork derby, *toutes les familles prétendent avoir droit à l'héritage.*

Il y a même une concurrente (c'était à prévoir) qui, bien que s'étant séparée de son mari après cinq ans de ménage qui lui laissaient quatre enfants, a pris les moyens de ne pas manquer le concours! Quand on est parti pour décrocher $500,000, n'est-ce pas?

Et elle arrive devant le jury avec "neuf points" au grand dam des autres concurrentes!...

Ce pauvre M. Millar n'a pas prévu ce cas dans son testament. Le cher homme! Et les avocats sont perplexes et le juge embarrassé.

Il y a aussi les parents déshérités de l'avocat Millar qui contestent la validité de cette clause du testament, alléguant qu'elle est contraire à l'ordre public et aux bonnes moeurs. Ils s'en aperçoivent un peu tard.

Que les parents et les avocats se débrouillent avec la loi, ils n'auront jamais trop de misère.

Mais dans cet imbroglio que vont devenir tous ces enfants que la cupidité, l'inconscience et la débauche même ont multipliés, grâce au testament de M. Millar?

Quelle vie va-t-on leur faire une fois le jugement rendu par le juge?

On peut se le demander et il y a bien des raisons pour les plaindre.

Ce n'est pas le progrès matériel qui fait évoluer les cerveaux. Espérons au moins que le stork derby *institué par l'avocat Millar ne fera pas école.*

PRISCA

Les nouvelles féminines

A la Congrégation Notre-Dame

Le mardi, 1er décembre, à 2 h. 30, aura lieu la fête de charité organisée par les Enfants de Marie de la maison-mère. Les élèves du Mont-Ste-Anne prêteront leur gracieux concours pour la partie musicale et littéraire.

Le mardi, 8 décembre, à l'occasion de la fête de l'Immaculée-Conception, fête patronale de la Société, il y aura, à 3 h. 30, dans la chapelle de la maison-mère la cérémonie traditionnelle avec instruction spéciale et salut solennel du T. S. Sacrement.

Tous les membres de la société sont convoqués à ces réunions mariales avec leurs amies.

FEDERATION NATIONALE SAINT-JEAN-BAPTISTE

A l'Association professionnelle des employées de bureau

Dimanche, le 22 courant, à 3 h. 45 de l'après-midi, à la Fédération nationale St-Jean-Baptiste, 853 est, rue Sherbrooke, aura lieu l'assemblée générale mensuelle de l'Association professionnelle des employées de bureau. Le lieutenant-colonel Arthur Gaboury y donnera une conférence suivie d'un programme musical.

Toutes les associées sont priées d'être présentes. Entrée libre.

Parties de cartes

Le comité de la visite des hôpitaux désire faire connaître aux membres de la Fédération nationale St-Jean-Baptiste qu'une partie de cartes aura lieu dans les saions de la maison d'oeuvre, le lundi, 30 novembre, à 3 h. p.m.

* * *

Lundi, le 23 courant, à 2 h. p.m., aura lieu la partie de cartes régulière organisée au profit de l'Oeuvre de la Réparation à la T. S. Face Inc., au no 4312 Papineau. Pour inf., Am. 4959-2486.

* * *

Le mardi, 24 novembre, aura lieu à 8 h. p.m., à 1200 rue Bleury, la partie de cartes annuelle organisée par les Enfants de Marie du Gesù, au profit de leurs oeuvres.

Les cours du soir de la S.O.C.

Les cours du soir donnés sous les auspices de la Société des Ouvrières catholiques se continuent avec succès, mais les dames et jeunes filles qui voudraient les suivre pourraient encore s'y inscrire pour la couture, l'art culinaire, les ouvrages de fantaisie, le français, l'anglais, l'arithmétique, etc.

La Société offre en plus beaucoup d'autres avantages à celles qui veulent s'y enrôler et les conditions sont des plus faciles.

Pour plus de renseignements, s'adresser à la directrice des cours du soir, 853 est, Sherbrooke ou par téléphone, Fr. 2665.

Chez les Soeurs de Ste-Croix

Le service annuel de l'Association des anciennes élèves de la maison-mère des Soeurs de Ste-Croix (St-Laurent), aura lieu, le jeudi 26 novembre, à 9 h. Toutes les élèves qui sont passées par la maison sont priées de considérer cette invitation comme personnelle.

A l'Académie Bourgeoys

La réunion de l'Amicale des anciennes élèves de l'Académie Bourgeoys aura lieu le dimanche, 22 novembre. Toutes les anciennes sont cordialement invitées et sont priées de considérer cette invitation comme personnelle.

Causerie par M. Adélard Leduc

Sous les auspices de l'Assemblée Rosalie-Papineau, de la Canadian Daughters' League, M. Adélard Leduc, avocat, donnera une conférence sur le Canada, lundi soir, le 30 novembre, au club Confédération. Au programme musical on entendra Mlle Irène Moquin, soprano.

Pour toute information, appeler Fr. 5436 ou au club Confédération.

Ecole Ménagère municipale de Verdun

Démonstration d'art culinaire, mardi, le 24 novembre, à 2 h. Menu: soupe aux épinards, pain de viande, sauce espagnole, salade végétarienne, fruits confits, gâteau St-Honoré. Magnifiques prix de présence et distribution d'échantillons. Académie Notre-Dame de Lourdes, 1050, 5e Avenue, York 3630.

Retraite Marie-Médiatrice à Granby

Chez les Missionnaires de l'Immaculée-Conception il y aura des retraites fermées pour dames du 30 novembre au soir au 3 décembre. Pour demoiselles du 4 au 7 décembre.

Aux anciennes du pensionnat de Chambly

La réunion annuelle de l'Amicale Notre-Dame de Nazareth est fixée au dimanche 22 novembre, à 2 h. de l'après-midi. Les anciennes sont cordialement invitées et sont priées de considérer cette invitation. La réunion sera de première importance. La réunion sera de première importance.

A l'Ecole d'éducation familiale et sociale

Le public féminin est invité aux cours d'enseignement ménager qui commenceront à l'Ecole d'éducation familiale et sociale, le 30 novembre prochain, au no 1215 est, boul. St-Joseph. Les cours seront donnés comme suit: lundi, 2 h., cuisine pratique; mardi, 2 h., tissage; mercredi, 2 h. et 7 h. 30, cuisine de démonstration; jeudi, 2 h. et 7 h. 30, couture; vendredi, à 2 h., économie domestique; (pratique), à 7 h. 30, couture et mode de fantaisie.

Les cours théoriques ne seront donnés qu'à partir de janvier. La directrice, Mlle Antoinette Gérin-Lajoie prend les inscriptions tous les après-midi de 2 à 6 h. et le soir de 7 à 9 h., à l'Institut de Notre-Dame du Bon-Conseil, 5035 de la Roche.

PETIT CARNET

Le mariage de Mlle Françoise Barsalou, fille de M. Lionel Barsalou, décédé, et de Madame Barsalou, avec M. René Duranleau, fils de l'honorable juge et de Madame Alfred Duranleau, sera célébré par S. Ex. Mgr Deschamps, le samedi, 9 janvier, à 11 heures, en l'église St-Viateur d'Outremont.

En marge du "Jeune dieu"

LES ARTISTES DE LA PIECE DE MME LEON-MERCIER GOUIN A LA VENTE DE CHARITE DE L'OEUVRE DE LA SOUPE

"En marge du Jeune dieu". C'est le titre d'un sketch de Mme Léon-Mercier Gouin, écrit spécialement pour la kermesse de l'Oeuvre de la Soupe. Les rôles de cette courte comédie seront tenus par les artistes du "Jeune dieu" et nous nous sommes laissé dire qu'à l'instar de Sacha Guitry, Mme Gouin fera partie de la distribution de son sketch.

Tous les soirs à dix heures et demie les artistes joueront la comédie "En marge du Jeune dieu". Pendant l'espace d'une demi-heure, la vente sera suspendue et l'auditoire retrouvera dans les rôles nouveaux Mlles Antoinette et Germaine Giroux, Mme Maubourg, l'inimitable Juliette Béliveau, Mlle Mia Riddez, MM. Gil Roland, Pierre Jourdan, Henri Letondal, et le célèbre comique, Ernest Loiselle.

La grande vente de charité s'ouvrira mardi, le 24 novembre, à 8 heures du soir, dans la salle des Chevaliers de Colomb, rue Sherbrooke est, sous la présidence d'honneur du sénateur et de Mme Rainville, pour se poursuivre le mercredi 25, et le jeudi, 26 novembre, après-midi et soirée.

N'oubliez pas de venir acheter vos cadeaux de Noël aux comptoirs du bazar de "L'Oeuvre de la Soupe".

Page littéraire

Dans son livre *Mon filleul*, Henri Lavedan conseille à un jeune homme de fréquenter l'église:

— Parce que l'église, vois-tu, elle est tout. Au moyen âge on y vivait. L'Eglise n'est pas seulement la maison de Dieu, mais celle des hommes. On y peut entrer comme on veut, comme chez soi, et nulle part on ne se sent plus libre, moins prisonnier des soucis et des chagrins. C'est un refuge, un asile, une retraite. C'est le cloître du passant et le monastère d'une minute ou d'une heure. On y espère et on y attend toujours quelque chose d'enhaut...

As-tu jamais songé à ce que serait la vie, si brusquement toutes les églises cessaient d'être; si l'on ne savait plus où aller, je ne dis pas seulement pour prier, mais pour penser, pour reposer son esprit, pacifier son coeur, reprendre haleine, chercher un conseil dans les lueurs d'un vitrail et trouver un avis à l'ombre d'un pilier?

Et enfin, où pleurerait-on sans honte — je te le demande, — presque avec permission et avec autant de laisser-aller confiant et douloureux?

L'église est l'endroit qui renferme et rassemble en lui le plus de souvenirs humains, précieux et chers, baptêmes, mariages, morts.

L'église est nécessaire, indispensable; enfin, elle a ceci d'admirable qu'on en sort toujours, si peu qu'on y reste, meilleurs ou moins mauvais qu'on y est entré!

Henri LAVEDAN,
(l'Académie française).

A Nazareth

Mercredi prochain, de deux heures et demie à neuf heures et demie, à l'Institut de Nazareth, Chemin de la Reine-Marie, presque en face de l'Oratoire Saint-Joseph, il y aura partie de cartes et de bingo, sous les auspices des Dames patronnesses de Nazareth, au profit de l'Institut.

Les enfants illégitimes

Cité Vaticane, 21. (S.P.A.)—L'*Osservatore Romano* annonce que le Pape a dit, dans une allocution à des nouveaux mariés, qu'il juge très dangereux un projet de modifier des dispositions du code civil italien quant aux enfants illégitimes. Le journal ajoute que le Souverain Pontife croit que le projet est de nature à mettre la famille illégitime sur le même plan juridique que la famille légitime.

Deux jeunes filles de la bonne société montréalaise avaient à organiser une partie de cartes, au profit d'une oeuvre charitable; et elles ne savaient pas où trouver le local approprié. Il devait y avoir une centaine d'invitées, dames et demoiselles.

Une de leurs amies,—voyant leur embarras,—leur dit, inopinément: "Mais vous êtes bien sottes de vous creuser ainsi la tête . . . vous n'avez donc pas pensé au superbe Salon de chêne de l'Hôtel WINDSOR. C'est l'endroit idéal, pour y donner,—en toute intimité,—un bridge de 25 tables environ . . . et la location est d'un prix très abordable.

Chose qui n'est pas à dédaigner, lorsqu'il s'agit d'une oeuvre de charité! Si le succès répond à notre attente, et que nous pouvons grouper 300 invitées à cette partie de cartes, il y a deux autres salons disponibles, celui du Prince de Galles et le Salon du Duc d'York, dont chacun peut contenir 75 tables de bridge.

Appelez donc immédiatement la Direction de l'Hôtel WINDSOR, PLateau 7181,—où l'on vous donnera les informations désirées.

Quand vous aviez son âge.

Vous vous souvenez, n'est-ce pas?—mamans d'aujourd'hui — de ces malaises qui vous assiégèrent et vous rendirent l'existence si misérable à l'approche de vos quinze ans: faiblesse, nervosité, lassitude, mauvaise humeur, maux de tête, vertiges, douleurs dans le dos, les reins, les aines, etc.

Votre mère vous expliqua, dans le temps, que vous passiez par une période de transition de la fille à la femme, une période particulièrement susceptible d'accidents et de maladies sérieuses.

Votre jeune fille atteint cette période, c'est à votre tour de veiller sur elle, de bien considérer les changements importants qu'elle subit, les périls qui la menacent afin d'y remédier à temps.

Aujourd'hui ceci est facile — Grâce aux Pilules FEMOL, la jeune fille peut passer sans danger cette période critique et éviter aussi de nombreuses maladies féminines dont la plupart y ont leur origine.

Les PILULES FEMOL se vendent partout $1.00 la boîte, ou vous seront expédiées poste payée sur réception du prix.

Notre brochure médicale vous sera expédiée gratuitement sur demande.

Institut Cazo, Dépt "D" — Place Royale — Montréal

LES PILULES FEMOL
Soulagent les Femmes Malades

Au "Ladies' Morning"

L'"Ensemble de Montréal" (composé de Mlle Juliette Drouin, harpiste, MM. Hervé Baillargeon, flûtiste; Lucien Sicotte, violoniste; Lucien Robert, violoniste (alto), et Roland Leduc, violoncelliste) exécutera le programme suivant, le jeudi 26 novembre, à 11 heures a.m., au Ritz-Carlton, sous les auspices du *Ladies' Morning Musical Club:* Sérénade, op. 25, en ré majeur, de Beethoven; Quatuor en do majeur, de Mozart; Prélude, marine et chansons, de Guy Ropartz.

Causerie de Mme J.-L. Audet

Mme Jean-Louis Audet, professeur de diction, donnera une causerie sur Molière, le samedi, 28 novembre, à 3 h. 15 de l'après-midi, à l'Ecole Supérieure de Musique d'Outremont, 1430 boulevard Mont-Royal.

Mlle Gisèle Roby, élève pianiste de l'Ecole, jouera une romance de Schumann. Mlle Rita Payette, pianiste, jouera la sonate romantique, op. 184, de Rheinberger.

Avez-vous besoin de bon livres? Adressez-vous au Service de librairie du "Devoir", 430 Notre-Dame est, Montréal.

Achetez directement de la MANUFACTURE

CUMMINGS
AU PRIX DU GROS

Rat musqué brun foncé. Rég. $198	$125
Seal français Rég. $145	$95
Seal d'Hudson Rég. $350	$275
Caracul brun. Rég. $60	$40
Mouton de Perse Rég. $400	$295
Ecureuil Russe Rég. $300	$195
Mouton gris Rég. $235	$185
Chat sauvage Rég. $200	$135

ECHANTILLONS
de manteaux de drap avec collets de fourrure, avec réductions variant jusqu'à 50 %

284, RUE NOTRE-DAME OUEST
PL. 8901 Près St-Pierre

LES ESSENCES CULINAIRES JONAS
Sont sans rivales sous le rapport de la PURETE, de la FORCE et de la Richesse d'Arome.
En Vente Partout

UNE SAVEUR POUR TOUS LES GOUTS
Préparez vous-même 40 oz. de FINES LIQUEURS pour 35¢
Extraits au sirop Aubry-Paris

UN LUXUEUX MANTEAU DE
Vison Canadien
NE COUTE PAS PLUS CHER ET DONNE PLUS DE SATISFACTION
si vous le faites dessiner et tailler spécialement pour vous par l'expert le plus réputé dans tout Montréal!
Exclusivité et Qualité
A. PICHET
MAITRE DESSINATEUR — TAILLEUR EXCLUSIF
2170 RUE SAINTE-CATHERINE OUEST
A l'est d'Atwater — Wilbank 6111

Feuilleton du "Devoir"

La Victorieuse

par Marc Aulès

51. (Suite)

— Voyons, Michèle, ne prenez pas au tragique mon innocente plaisanterie. Croyez-moi, hier, ma déconvenue a été aussi vive que la vôtre. Mais je ne pouvais renvoyer un ancien et très important client de la maison Hary. Aussi, aujourd'hui, je veux me dédommager. Michèle, je vous enlève; nous déjeunerons ensemble dans le petit restaurant où je prends mes repas habituels. Voulez-vous?

Michèle pensa qu'elle téléphonerait chez elle comme cela lui arrivait quand, par hasard, Roselin lui demandait de revenir l'après-midi.

Mais Jacques prit sa réflexion pour une hésitation.

Si cela vous dérange, mettons que je n'aie rien dit.

— Oh! non, vous vous trompez; je suis ravie, au contraire.

Elle monta près de lui dans l'auto, et, un quart d'heure plus tard, ils entraient dans un petit restaurant sans apparence, mais propre et bien tenu, de l'avenue des Ternes.

— Vous m'excuserez de ne pas vous conduire dans un endroit plus à la mode et plus élégant, dit Jacques.

— J'aime cela. Au moins, je connaîtrai le lieu où vous vivez une heure chaque jour, je réaliserai un peu mieux votre vie.

Elle s'assit sur la banquette et quitta sa jaquette de drap. La blouse russe, à petites manches, finement brodée de couleurs vives, lui conférait une allure plus juvénile encore. Jacques surprit les regards admiratifs des dîneurs et il éprouva un sentiment complexe. Il en était fier, comme tout homme accompagné d'une jolie femme est fier de la beauté de celle-ci, mais l'absurdité de la situation lui apparut plus nettement. Eclairé par les réflexions d'Elisabeth et surtout par ses rencontres quotidiennes avec sa femme, il en venait à prendre de son caractère et de sa nature une haute estime. Il comprenait que ses doutes injurieux la blessaient et il voulait pouvoir lui dire plus loyalement: "Je crois en vous" et ne pas devoir à un mensonge leur réconciliation définitive.

Michèle, comme une enfant, s'amusait de tout: de la petite table recouverte de toile basque, de la familiarité du garçon pour qui Jacques était un habitué, et les plats, très simples, mais bien préparés, excitèrent son enthousiasme. Son mari souriait de cette joie dont il devinait la cause profonde. C'était sa présence qui mettait un tel reflet de joie dans ses yeux... Il commanda une bouteille de vin vieux, mais il eut un mot maladroit:

— En l'honneur de notre premier déjeuner...

Une ombre voila le visage de Michèle, lui rappelant que cette joie ne pouvait être que passagère. Par une bizarre association d'idées, elle revécut la scène du matin et sa discussion avec le romancier. Par-dessus la table, Jacques étendit la main et il prit doucement les doigts menus entre les siens.

— A quoi pensez-vous soudain?

— Je pense que, ce matin, j'ai failli perdre ma situation.

— Vraiment? Oh! racontez-moi cela!

Sans se faire prier, elle raconta ce qui s'était passé et quelle réponse elle avait faite. Elle finit même par rire, en disant:

— Croyez-vous, j'étais horriblement vexée. Ah! mon caractère a besoin d'être formé. Vous, mon pauvre Jacques, vous en avez sans doute vu bien d'autres?

Mais le rire de Michèle ne fut pas contagieux. Le jeune homme garda une physionomie fermée et rembrunie, puis il dit d'un ton mécontent:

— Oui, j'en ai vu bien d'autres. Moi moi, Michèle, je suis un homme, ce n'est pas la même chose. Je ne puis supporter l'idée que vous, vous soyez exposée aux mêmes avanies, obligée de vous soumettre à d'absurdes exigences... Michèle, pourquoi travaillez-vous?

La jeune femme haussa les épaules.

— Mon ami, ne comprenez-vous donc pas que, les débris de ma fortune étant insuffisants, je ne veux pas être à la charge de ma soeur?

Le jeune homme, d'un geste machinal, jouait avec son couteau.

— Oui, oui, je comprends fort bien... Mais, et il se décida tout à coup, la regardant bien en face, vous êtes ma femme, Michèle... Pourquoi donc n'accepteriez-vous pas de votre mari ce que vous refusez, avec raison, de la part de votre soeur? Ma situation, très améliorée, me permet de vous faire vivre honorablement. Michèle, pourquoi ne reprendrions-nous pas la vie commune?

La jeune femme rougit violemment, puis elle baissa lentement la tête.

— Mon pauvre Jacques, je vous remercie de l'intention. Vous obéissez à une impulsion généreuse... et un jour vous me reprocheriez de n'être revenue vers vous que par intérêt.

"J'ai été un butor, un maladroit", songea le jeune homme.

Et, tout haut, il reprit:

— Vous êtes une orgueilleuse, Michèle, mais ce n'est pas à moi de vous le reprocher.

Elle sourit avec un peu de mélancolie.

— Je ne suis pas une orgueilleuse, mais vous ne m'avez pas dit les mots qu'il fallait pour me convaincre, et je vous sais gré de votre sincérité.

Les mots qu'il fallait... Jacques se tut. Il savait bien, s'il avait été seul avec elle, ce qu'il lui aurait dit. Il lui pardonnait tout, son abandon, son projet de divorce, son flirt avec lord Elliot. Lui-même ne l'avait-il pas fait souffrir, et si Michèle, un instant, avait pensé refaire sa vie en épousant lord Elliot, n'avait-il pas, lui aussi, cédé au charme tout-puissant d'Elisabeth et rêvé d'en faire sa compagne? Ah! qu'Elisabeth avait donc eu raison de lui montrer qu'il se trompait et que jamais il ne pourrait oublier, malgré les rancunes et les séparations, celle qui était sa femme, sa vraie femme...

Oui, mais Michèle ne voulait pas de pardon; elle se prétendait innocente. L'amour qui les possédait tous les deux, il le sentait bien, se heurterait-il donc toujours aux barrières élevées par le doute et l'orgueil? Le repas, si bien commencé, finit tristement, chacun étant absorbé par des pensées semblables. Le café bu, Michèle, aidée de Jacques, et toujours en silence, revêtit sa petite jaquette, puis ils sortirent du restaurant.

(A suivre)

Ce journal est imprimé au 430 rue Notre-Dame est, à Montréal, par l'Imprimerie Populaire (à responsabilité limitée), éditrice-propriétaire — Georges Pelletier, directeur-gérant.

LES LIVRES ET LEURS AUTEURS

Le droit commercial de Québec

La littérature juridique de notre province vient de s'enrichir d'un ouvrage important. Me Antonio Perrault, avocat, professeur de droit commercial et maritime à la Faculté de Droit de l'Université de Montréal, a fait paraître, chez l'éditeur Albert Lévesque, les deux premiers volumes d'un traité complet de droit commercial. Une fois terminé le traité comportera plusieurs volumes additionnels.

Cette initiative de Me Perrault comble une grande lacune dans la bibliothèque canadienne de droit.

Le droit commercial ne se trouve pas codifié, dans notre province, en un volume distinct, comme l'est le droit civil ou le droit commercial de France. Ses dispositions restent éparses dans le Code civil, dans les lois particulières et dans des monuments législatifs d'origines française et anglaise. La nécessité de centraliser tous ces textes et dispositions et de les commenter en un ouvrage unique s'imposait depuis longtemps et répondait d'ailleurs, au moins en partie, au voeu exprimé par les codificateurs de notre droit civil, il y a déjà de nombreuses années. M. Perrault mérite des félicitations et l'admiration de tous les juristes et praticiens pour avoir entrepris cette oeuvre, qui est considérable et qui livre au public le produit d'un fructueux labeur.

L'expérience pratique de M. Perrault, qui est resté l'un des membres les plus actifs du Barreau, et sa carrière professorale, qui l'a mis à même d'approfondir la doctrine à ses sources, le qualifiaient d'une manière éminente pour mener à bien ce travail de grande envergure. L'historien du droit s'y complaît dans une juste appréciation des sources et des étapes de notre droit commercial, le juriste y trouve des aperçus pénétrants sur ce droit qui nous est propre, plus complexe et plus difficile que d'autres, et il ne peut s'empêcher de réfléchir aux opinions de l'auteur, même s'il y trouve matière à controverse. Quant au praticien, les pages de ces deux volumes sont une mine précieuse et abondante de références, citations et analyse des décisions juridiciaires et des textes législatifs, qui rendront sûrement cet ouvrage indispensable à tous ceux que la pratique du droit commercial intéresse de quelque façon.

* * *

Dans son premier volume, Me Perrault, après avoir donné un aperçu des activités commerciales qui sont l'objet de la partie du droit que l'on qualifie de Droit commercial, expose la situation de ce droit dans son cadre historique aussi bien que dans le plan du système légal actuel, tant au point de vue constitutionnel, envisageant le Canada dans son ensemble, qu'au point de vue du système juridique de la province. Dans une magnifique synthèse de l'histoire de notre droit commercial, l'auteur, déjà connu pour ses opinions assez arrêtées sur les origines et la vie française de notre droit, rattache fièrement, et l'on peut dire amoureusement, notre droit actuel au vieux droit français et aux monuments si pleins d'intérêt qui en sont les points de repère inoubliables. C'est avec le plus vif plaisir que l'on savoure les abondantes citations que l'auteur nous dispense et dont la lecture apaisante nous reporte à une époque où l'on ne craignait pas d'exprimer avec tranquillité, précision, presque avec rusticité, dans un langage de tous les jours, des principes d'ordre juridique qui ne semblaient pas faits pour être lus seulement par des techniciens. C'est ainsi qu'on lit de copieux extraits de l'Ordonnance de Moulins de 1566, de l'Ordonnance de Commerce de 1673, de l'Edit de Novembre de 1563, de Charles IX, sur la juridiction consulaire de l'Ordonnance de 1667, sur la procédure et pareillement, en langue anglaise, le *Statute of Frauds* de 1676, le *Lord Tenterden's Act*, qui le complète, etc.

A ce sujet, signalons un aspect typique de cet ouvrage de droit canadien. A juste titre, l'auteur n'a pas songé à reproduire autre chose que le texte original, français ou anglais, des décisions ou autres documents dont ses livres abondent. L'ouvrage à ce titre a un caractère nettement bilingue, correspondant exactement à la vie juridique et quotidienne de notre système légal. Les praticiens et juristes de notre province, quelle que soit leur formation linguistique, trouveront à lire ces pages, nous n'en doutons pas, l'atmosphère dans laquelle ils se plongent tous les jours, au Palais, à leur étude, ou dans leurs rapports confraternels. Cet aspect de l'ouvrage est d'autant plus intéressant qu'il s'accorde parfaitement avec les sympathies manifestes et naturelles de l'auteur pour tout ce qui peut être considéré comme marqué, dans notre système juridique et législatif, du sceau des origines françaises de notre droit.

* * *

Dans la deuxième partie, l'auteur expose le plan d'ensemble de son vaste sujet, et en le faisant il s'adresse évidemment à ceux à qui la technique du droit est familière. Il ne s'attarde pas à citer les articles du Code, mais il y réfère constamment.

Il entre ensuite dans le vif de son sujet par une étude approfondie de la nature des opérations commerciales et des éléments essentiels qui les caractérisent et les distinguent des opérations purement civiles.

Cet aspect de notre droit commercial offre des difficultés réelles, vu le peu de précision qu'ont apporté les codificateurs dans l'usage des expressions touchant les matières commerciales, et l'absence totale de définition de ce qu'est une opération ou matière commerciale. Le Code commercial français contient une abondante énumération de ce qu'est un acte de commerce, et la jurisprudence a beau jeu pour y rattacher les cas non prévus. Notre Code ne contient ni la définition d'un acte de commerce, ni la définition d'un commerçant. Est-ce le caractère subjectif de l'opération qui doit en déterminer la nature, et tout acte d'un commerçant est-il commercial, ou encore ne doit-on considérer comme commercial que l'acte d'un commerçant? Ou bien doit-on uniquement s'attacher au caractère objectif de l'opération et ne considérer comme commercial que l'acte qui remplit nettement les conditions de commercialité, indépendamment de la qualité de son auteur ou de ses auteurs? M. Perrault résout le problème dans le sens de la tradition jurisprudentielle, en conciliant les deux points de vue et en concluant au caractère mixte de l'opération commerciale, admettant ainsi la théorie de l'accessoire. Il reconnaît d'ailleurs que l'ancien droit, auquel on est justifié de recourir, est peut-être insuffisant pour résoudre ce difficile problème, et qu'on doit y suppléer par une juste application du "concept économique du commerce". Ce qui ne l'empêche pas de s'en tenir au point de vue conservateur du caractère mobilier de l'acte de commerce, qu'il considère comme essentiel. Dans le même esprit, l'auteur admet le caractère commercial qui s'attache à toutes fins aux ventes entre commerçants et non-commerçants et non pas seulement en matière de prescription, suivant l'interprétation la plus autorisée de l'art. 2260, par. 5 du Code, mais il n'en étend pas l'application à d'autres contrats que la vente.

L'auteur évite ainsi de tomber dans des opinions excessives. Il ne s'attarde nulle part à disserter très longuement. Il a voulu garder à son ouvrage un caractere pratique et il laisse parler les auteurs et la jurisprudence plus qu'il n'exprime les raisons profondes de ses opinions. Il ne craint pas cependant de prendre partie, et il le fait même parfois avec une brièveté surprenante.

On peut même regretter comme hors-d'oeuvre l'opinion exprimée sans discussion très poussée sur l'abrogation de l'appel au Conseil privé.

* * *

Le volume premier de M. Perrault comprend, dans une dernière partie, des pages extrêmement fournies et d'une très grande utilité pratique sur la formation et la preuve des opérations commerciales. Avec une grande clarté, à l'aide d'exemples très heureux tirés uniquement de la jurisprudence, l'auteur expose en détail les dispositions de notre droit positif à ce sujet. Ces dispositions, comme l'on sait, sont tirées à la fois du droit anglais et du droit français, qui s'entremêlent et constituent un aspect très spécial de notre droit, parfois même un peu déconcertant. L'auteur se rallie par exemple à la théorie illogique mais inévitable, dans l'état actuel de notre législation, qui veut que la preuve testimoniale ne soit pas reçue à l'appui d'un commencement de preuve par écrit en matière commerciale, où la preuve testimoniale est la règle, lorsqu'il s'agit d'un des cas spéciaux prévus à l'art. 1235, d'origine anglaise, alors qu'en matière civile cette preuve est admise.

L'auteur ne craint pas d'ailleurs d'exprimer des vues très personnelles et de préconiser des réformes radicales, sur certains aspects importants de notre droit commercial. Au début de son ouvrage, il s'était prononcé en faveur de la fusion des principes du droit commercial et de ceux du droit civil, par une sorte de concession mutuelle d'un côté à l'autre, éliminant ainsi toute idée d'un Code de commerce distinct. Au sujet de la preuve et dans le même esprit, il paraît vouloir suggérer qu'une importance beaucoup plus grande soit donnée à la preuve testimoniale dans les matières civiles aussi bien que dans les matières commerciales, et il recommande notamment avec précision d'abolir certains articles du Code. En même temps toutefois l'auteur recommande l'adoption de l'art. 109 du Code de commerce français, qui établit, par preuve documentaire, donc écrite, comment les achats et ventes se contractent, mais permet aussi l'usage de la preuve testimoniale "dans le cas où le tribunal croira devoir l'admettre". Ce pouvoir discrétionnaire laissé au juge n'est guère dans les traditions de notre système juridique, et au surplus il étendrait à tous les actes de commerce une disposition qui ne paraît s'appliquer qu'aux achats et ventes en droit français. D'ailleurs, un tel régime n'est-il pas assez éloigné de l'admission générale de la preuve testimoniale?

* * *

Dans son deuxième volume, l'auteur entre dans une étude approfondie, élaborée et extrêmement lucide des contrats particuliers les plus importants en droit commercial, notamment, la vente, le gage, le nantissement et la société. Avec une générosité dont nous devons lui être reconnaissants, il nous livre le fruit de ses patientes recherches dans nos annales judiciaires, et de ses travaux de classification, qui lui ont permis de mettre au point son Traité de droit commercial, pour le très grand bénéfice des avocats et praticiens en la matière, après que les étudiants de l'Université en ont eu la primeur dans le cours professé par l'auteur depuis de nombreuses années, et qu'aucun de ses auditeurs ne peut avoir oublié.

Tous souhaiteront que M. Perrault réalise au plus tôt l'intention formellement exprimée par lui de livrer au public la suite de ces deux volumes. Il y traitera des autres contrats particuliers, notamment des opérations de banque, et du sujet capital de la lettre de change et des autres effets de commerce. Il sera intéressant de voir, notamment, l'auteur développer la théorie qu'il n'a fait qu'énoncer encore, à l'effet que la lettre de change n'est pas toujours un contrat commercial, contrairement à une disposition expresse du Code du commerce français, et qu'il faut par conséquent dans notre droit examiner l'acte juridique qui sert de fondement à la lettre de change pour se prononcer sur son caractère de commercialité. L'auteur reconnaît que son point de vue vient à l'encontre de la doctrine et de la jurisprudence généralement reçues, et l'on peut se demander s'il le maintiendra dans son intégrité.

* * *

Il faut aussi dire un mot de louange très justifié au sujet de la présentation de l'ouvrage. La disposition de la matière est admirablement faite et la consultation en est extrêmement facile. La typographie est en rapport et en rend la lecture très agréable. D'abondantes tables facilitent les recherches, et notamment la table des arrêts, qui est indispensable dans notre littérature juridique, et les tables des lois et articles du Code cités. L'auteur lui-même nous donne d'abondantes références à la bibliographie imposante dont il a fait si bon usage, et au lieu de nous en faire la nomenclature fastidieuse dans une sorte de table, comme la chose se voit assez souvent, il nous renvoie à sa bibliographie au cours de l'ouvrage, à l'occasion des sujets traités, et ce avec une parfaite bonne grâce; et de cela aussi nous devons le remercier.

Cet ouvrage marquera une date dans l'histoire du droit canadien. Il ouvrira probablement la porte à des débats intéressants, et ce sera répondre à un désir également exprimé par l'auteur d'entamer avec lui les discussions et controverses que le caractère vivant de cet ouvrage rend inévitables, pour le plus grand bien de la vie juridique en notre province, de plus en plus en éveil depuis ces dernières années.

A. GERIN-LAJOIE

Le Traité de Me Perrault est en vente au Service de Librairie du Devoir, 430, rue Notre-Dame (est), Montréal, au prix de $25 pour les deux volumes (franco).

MONTREAL

(Par Raymond TANGHE)

Nombre de Montréalais d'origine ou d'adoption connaissent bien peu leur ville. La lecture du nouvel ouvrage de M. Raymond Tanghe, *Montréal* (1) le démontre de façon indiscutable. Cette ignorance ne se manifeste pas seulement dans le domaine géographique ou topographique, mais aussi dans le domaine social et dans les domaines politique et administratif.

Le livre de M. Tanghe forme un triptyque, comme l'auteur le définit lui-même dans son avant-propos:

—Le premier volet, écrit-il, porte tout ce qui relève de la géographie: l'aspect physique, les faits économiques, le peuplement, en les rattachant à leurs causes géographiques. Le second volet présente une esquisse des institutions sociales créées par les hommes qui vivent sur ce point du globe: l'organisation judiciaire de leur société, les divers régimes scolaires, les oeuvres charitables et religieuses. Enfin, la troisième partie, plus spécialement consacrée à la Cité, traite de ses institutions politiques, des principes de l'autorité à laquelle les citoyens doivent se soumettre pour le bien commun, et, à grands traits, de la gestion des fonds publics nécessaires à l'administration.

Le jeune docteur en sciences sociales, économiques et politiques de l'Université de Montréal se défend d'avoir voulu refaire l'histoire de Montréal.

—J'ai voulu, dit-il, faire une synthèse des divers éléments qui contribuent à l'importance de Montréal, la métropole du Canada. Pour créer l'impression de l'unité dans le temps, j'ai fait un bref résumé historique de l'évolution des coordonnées. On ne se méprendra pas pourtant sur mon but, qui n'est pas d'écrire l'histoire de Montréal ou de ses institutions; si je me penche sur le passé de ces dernières pour en voir la racine, partie nourricière de la plante, j'ai surtout en vue d'en montrer l'épanouissement contemporain.

* * *

L'éditeur Albert Lévesque n'a pas reculé devant la dépense pour faire du livre de M. Tanghe un ouvrage à la fois vivant et attrayant. Outre une typographie aérée qui s'étale avec aisance dans les pages du format de la collection des *Albums Canadiens*, de nombreuses illustrations et cartes résument et font mieux saisir la matière des chapitres. On s'arrête avec intérêt aux dessins "dans le texte" mais surtout aux dessins "hors-texte", instructifs dépliants. Qui peut répondre sans hésiter à cette question: Les villes de Westmount et d'Outremont sont-elles entièrement encerclées par les quartiers montréalais? Westmount est entièrement encerclé par les quartiers St-André, Ste-Cunégonde, St-Henri, Notre-Dame-de-Grâce et Mont-Royal, tandis que Outremont ne l'est pas totalement. Bornée par les quartiers St-Jean, St-Michel, Laurier, St-André et Mont-Royal, le nord est débouché et rejoint la paroisse de St-Laurent.

La carte des quartiers n'indique pas cependant que St-Jean-de-Dieu forme une municipalité indépendante ni que le quartier Ahuntsic comporte depuis 1932 une bande de terre de 98 acres destinée à devenir le boulevard Persillier, présentement en construction avec les fonds de chômage.

* * *

L'auteur de la *Géographie humaine de Montréal* paraît avoir particulièrement soigné les chapitres des institutions sociales. Dans les chapitres des deux autres volets de son ouvrage, à côté d'excellentes pages, il y a cependant quelques inexactitudes.

M. Tanghe qui vient d'un pays où l'on met les ruisseaux presque sur le même pied que les fleuves, paraît traiter avec quelque hâte méprisante les ruisseaux de l'île de Montréal. Il ne semble pas avoir consulté l'importante carte de l'île de Montréal dressée en 1834 par A. Jobin. Il y aurait vu que la petite rivière Saint-Pierre ne prend pas sa source au lac à la Loutre, mais bien en arrière de la montagne, qu'elle longe la côte Saint-Luc au nord (chemin de la Reine-Marie aujourd'hui), qu'elle traverse l'ancien bois de Lachine, à une lieue environ du fleuve Saint-Laurent pour suivre ensuite le coteau Saint-Pierre au sud, devenir la décharge de l'aqueduc et finalement se jeter dans le fleuve Saint-Laurent au pied de l'ancien marché, ou place Royale. M. Tanghe a raccourci de moitié la rivière Saint-Pierre.

L'auteur de *Montréal* n'indique pas la source du ruisseau Saint-Martin. D'après ce qu'il en dit il ne vient pas de bien loin et "égouttait plus ou moins bien les marais situés à l'emplacement du parc Viger". Or, ce ruisseau prenait sa source à la côte Visitation, traversait le parc La Fontaine et rejoignait les marais de la rue Craig. Il reste de ce ruisseau les vestiges de la coulée du parc LaFontaine, coulée qui a fourni un cadre naturel aux lacs artificiels de ce parc. Autre ruisseau raccourci de moitié par M. Tanghe.

Le ruisseau que M. Tanghe désigne sous le nom Molson ne serait-il pas l'ancien ruisseau Migeon de Branssat ou l'une de ses branches? Il ne mentionne pas le ruisseau Raimbault, qui coulait autrefois de la Côte-des-Neiges à Cartierville et qui a donné lieu à des procès fameux. Son cours était aussi considérable que celui de la rivière St-Pierre.

* * *

Il suffira, pour excuser M. Tanghe de ces omissions ou inexactitudes, d'ajouter qu'un archiviste et un ingénieur-architecte de Montréal travaillent depuis quelques années à établir la liste, la source et le cours des ruisseaux de l'île de Montréal... et que leur travail est loin d'être terminé.

Encore un caillou dans les ruisseaux. L'auteur dit, en passant, que le ruisseau des Roches se jetait dans le Saint-Laurent, en face de l'île Sainte-Thérèse.

Le cours du ruisseau des Roches était très étendu. Il avait sa source vis-à-vis de la rivière des Prairies. Plus loin, il se partageait en trois branches. Il avait donc une embouchure, la principale, au bout de l'île, dans la coulée de Jean Grou, où l'ancêtre de l'abbé Lionel Groulx fut brûlé par les Iroquois; une deuxième, au nord, dans la rivière des Pariries, et la troisième au sud, en face de l'île Ste-Thérèse. Vers 1879 les embouchures nord et sud sont quasi desséchées.

Aussi quand M. Tanghe dit: "Il y avait certainement de nombreux ruisseaux qui coulaient du Mont-Royal, mais les cartokraphes ne les ont pas consignés sur les plans, à l'exception de ceux du versant septentrional qui se jetaient dans la rivière des Prairies, près du Sault-au-Récollet", il fait plutôt une affirmation gratuite. Il y a de nombreuses cartes; il s'agit de les trouver.

* * *

Passons au domaine judiciaire.

Page 139, M. Tanghe énumère comme suit les premiers tabellions de Montréal: Lambert Closse, Jean de St-Père, Bénigne Basset... Ces braves notaires sont morts depuis longtemps et ne se formaliseront pas qu'on les traite sans souci du protocole. Mais les trois premiers tabellions de Montréal furent par ordre d'ancienneté: Jean de St-Père, Lambert Closse et Nicolas Gastineau-Duplessis. M. E.-Z. Massicotte, chef du service des archives judiciaires de Montréal, a présenté plusieurs mémoires à la Société Royale du Canada sur les débuts de l'organisation judiciaire de Ville-Marie. Son *Memento Historique* est à cet égard une mine de renseignements tout à fait précis et d'une autorité incontestable. Il y a lieu de signaler ici que le troisième tabellion de Montréal n'est autre que le premier ancêtre canadien du premier ministre présent de la province, M. Maurice Duplessis. Nicolas Gastineau, sieur du Plessis, ne fut qu'un an greffier et tabellion de la seigneurie de Montréal; mais cela lui permet de prendre rang parmi les trois premiers tabellions de Montréal.

Page 130, M. Tanghe écrit: "Lors de la Cession, il y avait donc à Montréal les cours de prévôté, de justice royale et d'intendant"... Cela fait penser au journaliste qui fait sa copie à l'avance en présumant que tout se passera comme le dit le programme d'une cérémonie. Après coup, il s'aperçoit que tout ne s'est pas passé comme c'était prévu. Il était peut-être censé y avoir une cour de prévôté à Montréal, mais, en fait, il n'y en a jamais eu. M. Tanghe a dû s'appuyer sur un texte qui en autorisait une.

On dira peut-être que ce sont là vétilles; mais cela prouve que c'est toujours périlleux de faire des incursions dans l'histoire sans prendre connaissance de ce qui s'est publié depuis une dizaine d'années.

Le livre de M. Tanghe aurait gagné à passer quelques mois sur la table de travail de son auteur. Il y aurait eu avantage pour ce dernier à faire lire son manuscrit par des personnes de science sûre, qui auraient pu en dépister les petites inexactitudes avant qu'il voie le jour. On a souvent reproché aux Canadiens français de publier des oeuvres inachevées, de se trop précipiter chez l'éditeur après avoir rédigé à la hâte quelques pages. Ce doit être un mal contagieux en ce pays, car même des cousins de France, sitôt arrivés ici, n'y échappent pas.

* * *

Il reste que, tel quel, le livre *Montréal* est appelé à rendre de grands services non seulement aux Montréalais mais à tous ceux qui s'intéressent à la métropole (?) du Canada. Nos nombreux candidats aux élections municipales feraient bien de se le procurer. Il leur aiderait à comprendre le rouage municipal et à acquérir un peu d'esprit civique.

Alfred AYOTTE

(1) A paraître bientôt. Le livre sera en vente à la Librairie du *Devoir*.

J.-B. DESROSIERS, P.S.S.
Docteur en Théologie et en Philosophie
Professeur de Morale et de Sciences Sociales au Grand Séminaire de Montréal

CHOISISSONS

La **Doctrine Sociale de l'Eglise**

OU

LA RUINE

6e MILLE 1936

(RADIO-CAUSERIES)

LETTRE-PREFACE DE

Son Eminence le Cardinal J.-M.-Rodrigue Villeneuve, O.M.I.,
Archevêque de Québec

75 cents FRANCO
EN VENTE AU **SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"**

A nos salles, 901 rue St-Jacques

LIVRES
CANADIENS ET AMERICAINS

Superbe collection de livres canadiens et américains comprenant Incunable Raretés, etc., à être vendus à l'encan, les 4 et 5 décembre prochains, le 4, 8 heures p.m.; le 5 à 2 hres 30 et 8 hres p.m. Ces livres seront visibles à part du 3 décembre de 9 heures a.m. à 6 heures p.m.

Ecrivez dès aujourd'hui afin de retenir une copie du catalogue.

Adressez votre demande à

Fraser Bros. Ltd.,
Encanteu

Livres de tous genres

Spéciaux pour cette semaine:

DELLY — Le Candélabre du Temple .6
" — Anita .2
" — Fille de Chouans .2
ROSTAND — Chantecler .7
ALAIN GRANDBOIS — Né à Québec .6

Pour frais de port en dehors de Montréal, 5 sous par volume.

Librairie ADAM
325, Ste-Catherine est - LA. 4708

Un livre que tous devraient lire

"LA MUSIQUE AU POINT DE VU EDUCATIF"

Beau livre qui plaît à l'oeil et l'esprit.

D'élogieuses appréciations en o déjà été données par des autorit non seulement du Canada mais aus de la France et de la Belgique.

L'auteur est soeur Marie-Stéphan de l'Institut des Saints Noms Jésus et de Marie.

Ce volume se vend $1.00. On pe se le procurer chez les principa libraires, chez les marchands musique, au Service de Librair du *Devoir* et à la maison-mère d Soeurs des Saints Noms de Jésus de Marie, 1410 Blvd Mont-Roy Outremont.

Si vous voyagez. . .

adressez-vous au SERVICE DES VOY GES, LE "DEVOIR". Billets émis po tous les pays au tarif des compagni de paquebots, chemins de fer, autob aussi hôtels, assurances bagages et acc dents, chèques de voyages, passeport etc. Téléphonez HArbour 1241.

Les Missions des Pères Blancs en Afrique

En zigzags à travers la brousse — Une grande exposition missionnaire

Du 14 au 18 octobre dernier s'est tenue, à Worcester, Mass., dans l'immense et luxueux Auditorium de la ville, une Exposition Missionnaire dans le genre de celles que le Canada a si souvent mises sur pied depuis quelques années.

Et je ne sais rien de plus efficace pour donner des activités universelles de l'Eglise une idée frappante et juste.

C'est une prédication facile pour les auditeurs ambulants qui se promènent d'un kiosque à l'autre, s'arrêtent un instant "en Chine", ou au "Japon", vagabondent à travers les "Iles de l'Océanie", zigzaguent, sans crainte des fauves, à travers la brousse d'Afrique.

A chaque kiosque, le cicerone zélé, essayant de dominer le bruit de la foule en marche, crie des explications, tenant dans ses mains élevées quelque objet exotique, pour attirer l'attention sur le coin du monde que lui ou les siens ont la mission d'amener au bercail. Et la foule, docile, se laisse entraîner par le courant, ouvre les yeux et les oreilles, se laisse imprégner à son insu des grandes et sublimes idées qui président maintenant plus que jamais à la conquête du monde païen.

L'initiateur du mouvement

A Worcester cette vivante "Leçon de choses" catholique était une innovation. Elle eut un succès extraordinaire. Son Excellence Mgr O'Leary, évêque de Springfield, l'initiateur de ces journées missionnaires, vint à deux reprises porter à son peuple réuni, à ses prêtres, et aux représentants de l'armée missionnaire en campagne, l'encouragement de sa parole chaude et convaincue. Il a rappelé, entre autres, comment les évêques et les prêtres ont compris qu'ils ne doivent pas restreindre leur zèle et leurs préoccupations entre les limites de leurs diocèses ou de leurs paroisses, comment aussi tous doivent, pasteurs et fidèles, coopérer à l'établissement de l'Eglise là où l'Eglise n'est pas encore établie en permanence. Et chez l'évêque de Springfield ces paroles étaient d'autant plus fortes qu'elles correspondent dans la pratique à une réalité agissante.

La procession

Une procession est toujours un hommage, un symbole; elle peut devenir aussi un acte du culte extérieur, la consécration d'une idée. A Worcester, j'ai assisté à une procession touchante qui était tout cela, et qui, en plus, présentait le plus magnifique des enseignements, je veux parler de la procession d'ouverture dans laquelle défilèrent recueillis et charmants des centaines de garçonnets et fillettes vêtus des habits religieux de toutes les congrégations missionnaires.

C'était vraiment l'Eglise en marche, l'Eglise, non plus d'un pays ou d'une région, mais l'Eglise catholique tout court; cette Eglise toujours jeune, qui naît sans cesse, qui croît sans vieillir, qui est destinée, ici-bas, à couvrir de ses mailles toute la terre des hommes, qui est la Terre Sainte de Dieu, et à constituer pour l'éternité ce que l'Evangile appelle le Règne de Dieu.

Une parenthèse

Mais pourquoi tant de religieux, de prêtres, de soeurs, d'auxiliaires de toutes sortes arrachés au pays natal en faveur de pays éloignés, pourquoi cette exportation de capitaux nuisible au "marché intérieur"? Pourquoi venir ainsi détourner tant d'aumônes et dériver tant d'énergies au profit de races lointaines et ignorées, alors qu'il reste tant de bien à faire dans nos pays civilisés, qu'il y reste encore tant d'intelligences à éclairer, de consciences à redresser, alors aussi que les communistes sont à nos portes?

Pourquoi? — Mais simplement par respect, par amour pour l'Eglise dont nous sommes tous les membres et qui doit encore atteindre sa croissance adulte par son établissement dans toutes les parties du monde, et non pas uniquement ni premièrement par pitié pour des hommes dont la grande misère aurait excité notre compassion.

Que dans nos pays chrétiens les fidèles comprennent bien l'objet, la grandeur et l'urgence du devoir missionnaire, que les énergies locales et encore disponibles s'exercent dans leur plénitude en faveur des malheureux et des dévoyés de chez-nous, que les aumônes spirituelles et matérielles, auxquelles ils ont droit, leur soient généreusement distribuées par ceux qui en sont chargés et on n'aura plus à chicaner le volontaire qui a choisi d'aller au loin reculer les bornes de l'Eglise visible de Jésus-Christ; on n'aura plus à opposer la paroisse et ses oeuvres à la mission et à ses besoins; on n'aura même pas à faire de comparaisons inopportunes entre les détresses lointaines et les exigences prochaines, et surtout on ne s'imaginera plus que la charité missionnaire de ces derniers temps a fait fausse route, ne serait-ce qu'un peu.

Les Pères Blancs à Worcester

Plus de quarante congrégations avaient été invitées à faire partie de cette exposition missionnaire, et répondirent à l'appel. Les Pères Blancs étaient du nombre. De notre Maison de Montréal, le Père J. Cabana, économe général des Missions de l'Uganda, et récemment arrivé au pays, était venu, accompagné du bon Fr. Amien, apportant avec lui tout le matériel nécessaire au montage du kiosque. J'attendais moi-même les voyageurs à Worcester. Sous la direction de ce confrère, habile en tous genres de travaux, l'installation fut vite faite, à peu près le temps qu'il faut pour dresser là-bas la tente du missionnaire. Et c'est derrière les tables de ce kiosque que, de deux heures à dix heures du soir, nous avons, à tour de rôle ou ensemble, pendant cinq jours consécutifs, guidé les visiteurs à travers notre champ d'apostolat en Afrique dont on pouvait avoir une idée par les tableaux représentant nos différentes oeuvres: catéchuménat, clergé indigène, oeuvre des lépreux, statistiques, martyre de nos confrères et chrétiens. Des bibelots indigènes, des spécimens de leurs travaux manuels ou artistiques, disaient un peu ce que nous réussissons à faire de ces primitifs, tandis que des peaux de léopard, de serpents et de lions, des appareils de sorciers laissaient soupçonner le genre d'ennemis que le missionnaire a si souvent à rencontrer sur sa route, sans compter les conférences avec projections lumineuses à l'aide desquelles il est plus facile de faire revivre les scènes de mission les plus excitantes.

Quelle idée on a des missions

Pendant ces jours il me fut donné de constater une fois de plus jusqu'à quel point l'oeuvre des missions intéresse et en surprend un si grand nombre, mais je me suis rendu compte aussi qu'il reste beaucoup à faire pour donner aux fidèles une idée exacte de l'apostolat missionnaire de l'Eglise catholique.

Ainsi j'ai remarqué que bien peu, parmi les milliers de visiteurs qui ont défilé devant nous, ont posé des questions sur, par exemple, les progrès de l'Eglise en Afrique, sur les chances de succès du clergé indigène, sur la ferveur ou la persévérance de nos néophytes, etc., et pourtant nos statistiques étaient là bien en vue, invitant à ces sortes d'enquêtes.

Ce qui continue à intriguer le grand nombre, c'est de voir que tant d'hommes — par ailleurs aussi intelligents que d'autres — consentent à quitter un pays aussi beau, aussi confortable que l'Amérique, à laisser derrière eux des êtres aussi intéressants que les Blancs de nos pays, pour les régions inhospitalières de l'Afrique et les pauvres nègres qui l'habitent. Ce qui inquiète avant tout la sensibilité de tant d'âmes naturellement bonnes, c'est de savoir quelle chaleur nous avons là-bas, ce que nous mangeons, comment nous sommes logés, etc. Le missionnaire répond de son mieux, car parfois il ne se souvient pas au juste, porté qu'il est à attacher une importance médiocre à ses petites misères personnelles. Et c'est alors que reviennent les mêmes réflexions, les mêmes exclamations:

— Ah! bien, moi, je ne voudrais pas vivre dans ce pays-là. Ah, non!

— Je ne sais pas comment vous faites pour passer des années parmi ces nègres qui sentent mauvais, qui ont les lèvres épaisses, le nez aplati, le corps huileux, etc.

— On me dit que vous mangez des sauterelles, des termites. Rien qu'à y penser, mon Père, j'en ai le frisson...

— Et vous en avez vu des lions? ...des serpents?... des crocodiles? Et vous êtes obligé de coucher parfois dans des huttes remplies de vermine?

— Et la lèpre? et la malaria? Vous n'aviez pas peur?

Et continuant de considérer ce missionnaire comme un chevaleresque fou qui ne songe qu'à retourner à ses sauterelles et à ses puces, on lui glisse dans la main une pièce blanche... ou noire, pour qu'il puisse acheter un peu de "nénane" pour lui-même ou une pincée de sel pour ses négrillons, sans même songer que le manque de ressources pour ses oeuvres, est sa plus grande peine.

Autre trait caractéristique: Alors que devant un immense auditoire sans cesse renouvelé, six ou sept conférences missionnaires étaient chaque jour données dans le théâtre de l'Auditorium, et constituaient certainement bonne matière à reportage, un journal de la localité n'avait trouvé rien de plus frappant à mettre en évidence que le nombre de casquettes perdues dans la salle au cours de ces cinq jours, ainsi que le travail écrasant du bureau local de la Propagation de la Foi, (il avait pourtant d'autres titres à la reconnaissance de l'Eglise), qui, au microphone, s'était imposé la tâche de faire retrouver enfants et autres personnes séparés dans la foule de leurs parents et amis...

Heureusement que d'autre feuilles ont su donner des comptes-rendus plus appropriés.

Amis lecteurs, il est bon de ne pas mésestimer le côté humain des organisations divines dans l'Eglise, il convient de songer aussi aux misères matérielles du missionnaire en activité, mais que notre motif de donner, de nous intéresser aux missions, s'élève plus souvent au-dessus de ces considérations purement humanitaires et philanthropiques pour aboutir à la vraie raison d'être des missions; La Gloire de Dieu à procurer par l'établissement de l'Eglise en pays infidèles.

Emery CHAMPAGNE, d.P.

N.B.—La Maison des Pères Blancs à Montréal est à 1626 St-Hubert. Tél. HA. 6320.

Une autre entreprise qui fournit du travail aux nôtres

LA FONDERIE WARDEN KING, Limited

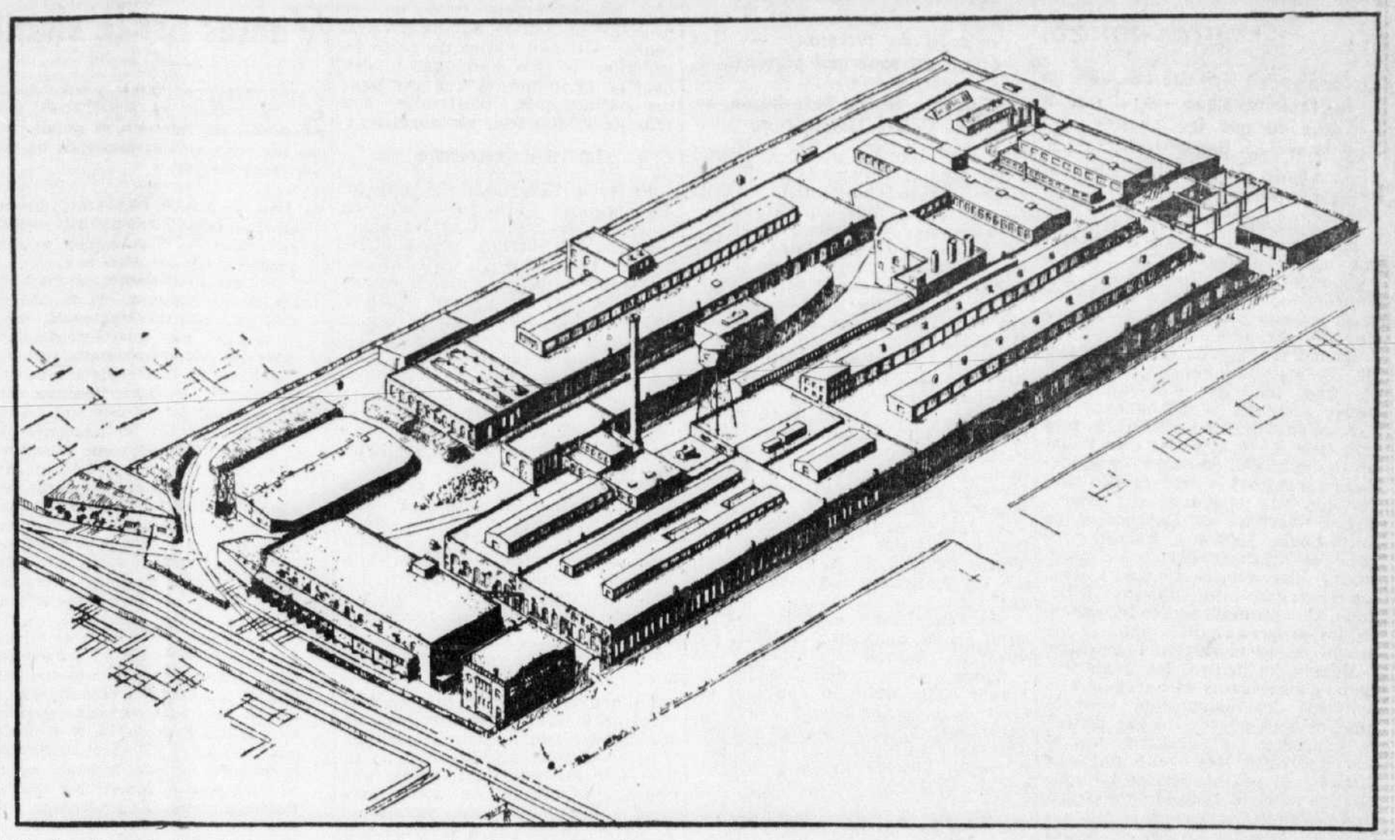

L'HISTORIQUE de la Société **Warden King, Limited,** c'est un peu l'historique de l'ère du perfectionnement dans le chauffage des maisons et des habitations de tous genres. Ce chapitre d'histoire à la fois économique et sociale se pourrait intituler: Du chauffage central au conditionnement des habitations. En effet, la Société **Warden King** fut la pionnière au Canada dans la fabrication des chaudières (fournaises) et des radiateurs. La maison date de 1852. Ses premiers appareils parurent en 1874. Le brevet de la chaudière **Daisy**, la première du genre fabriquée au Canada, est de 1886. A ce brevet, un grand nombre d'autres se sont ajoutés, au fur et à mesure des améliorations, dont certaines furent de grande importance. Mais la chaudière **Daisy**, améliorée sans doute, est encore offerte sur le marché où son excellence lui vaut toujours une place de marque, à côté d'une autre chaudière fabriquée par la même maison, la **Viking**. Des radiateurs sortent aussi des ateliers de **Warden King, Limited,** de même que divers produits de la fonderie: tuyaux de fonte, accessoires, etc.

De 1874 à nos jours, que de progrès réalisés dans le domaine du chauffage central. Ce système était autrefois, il n'y a pas encore si longtemps, considéré comme un luxe, un grand luxe. Le citoyen qui pouvait en faire les frais d'installation dans sa maison était tenu pour un richard, un favorisé de la fortune. C'était encore partout l'âge du poêle à deux ponts ou de la fournaise "Québec", de la "Tortue", comme on disait en général.

A l'heure qu'il est, le chauffage central ne doit plus être, n'est plus considéré comme un luxe. On reconnaît ceci comme vérité jusque dans des pays comme la France et l'Angleterre, où l'hiver est pourtant assez bénin. C'est donc encore plus vrai dans notre pays, où la saison froide est non seulement rigoureuse mais se prolonge par les deux bouts.

Dans un pays comme le nôtre, le chauffage constitue, on en convient volontiers, un problème aussi grave que celui du pain quotidien, qui s'ajoute même à un autre problème de premier ordre et assez sérieux à lui tout seul, celui de l'habitation proprement dite.

Du point de vue des appareils, ce grave problème semble bien résolu toutefois par le chauffage central, maintenant surtout qu'au chauffage central, à la portée de presque tout le monde, s'ajoutent les découvertes et les inventions extrêmement ingénieuses d'une science encore dans son enfance, le conditionnement, la climatisation des habitations. Car, à la vérité, le problème du chauffage ne relève plus que de simples lois de chimie (combustion) et de physique (circulation en circuits fermés de l'eau chaude et de la vapeur). Des facteurs de maints autres ordres sont entrés en scène à son propos. La physiologie jusque sous une forme aussi rébarbative que la bioénergétique, cette branche de la physique qui s'appelle l'hygrométrie ont par exemple leur mot à dire en la matière. De graves sociétés de savants en des congrès internationaux, débattent la question du chauffage et du conditionnement des locaux d'habitation. Aux Etats-Unis et au Canada, l'**American Society of Heating and Ventilating Engineers**, en France, le laboratoire de bioénergétique de Paris, pour ne citer que ces deux-là, se préoccupent de trouver, par leurs recherches de conditionnement ou de climatisation, la zone du confort minimum et optimum, en tenant compte de l'habillement, de l'accoutumance, des circonstances de repos ou de travail, etc., etc. Quand le chauffage atteint les sommets du conditionnement, il doit avoir le souci non seulement de la bonne température mais de l'humidification, de la ventilation, de la filtration de l'air. Il faut noter toutefois que le chauffage représente 80 pour cent de la climatisation.

Voici que maintenant le chauffage central, en cessant d'être un luxe, se perfectionne de toutes manières. Le foyer de ses chaudières s'adjoint une soufflerie pour consommer et consumer aussi complètement que possible des combustibles nouveaux, notamment l'anthracite menu, qui peut être de Pennsylvanie, du pays de Galles, de Belgique, d'Allemagne, de Russie et même d'Indochine, ainsi que le gluant mazout, issu des puits de pétrole. A la chaudière elle-même s'ajoutent des dispositifs et des mécaniques que nos grands-pères, de leur temps, eussent tenus pour déconcertants mais qui n'en sont pas moins, à cause du confort qu'ils procurent, fort utiles en attendant d'être à leur tour universellement reconnus comme de nécessité quasi première: thermostats à l'âme sensible, éventails qui diffusent à la fois de la chaleur convenablement humidifiée et de l'air lavé de ses poussières, filtré à travers un double écran d'eau et de tissu.

Il y a probablement peu de pays où chauffage central et climatisation aient fait autant de progrès, aient été si vite adoptés qu'au Canada. Cela se comprend facilement. La géographie le veut ainsi, pourrait-on dire: Le Canada, pays froid, — en hiver, s'il faut préciser, — devait, c'est tout naturel, pousser ses habitants à chercher les moyens de se prémunir contre le froid.

Au vrai, les Canadiens y sont assez bien parvenus. La Société **Warden King, Limited,** depuis au delà de soixante ans, leur a donné un bon coup de main dans ce domaine. Elle s'est même préoccupée de faire mieux que de les prémunir seulement contre le froid. Et elle continue de le faire. Sans verser dans l'exagération, pour être juste, même simplement équitable, il faudrait dire que la Société **Warden King, Limited,** pionnière du chauffage central au Canada, reste et entend rester au tout premier rang dans son domaine. La climatisation s'adapte, si l'on peut dire, comme un gant à ses appareils de chauffage proprement dit. Chaudières **Daisy** et **Viking**, radiateurs, avec leurs accessoires quasi naturels de climatisation et de conditionnement s'offrent à faire régner dans nos maisons et nos habitations de tous genres un éternel printemps bien plus vrai que celui dont fait mention, avec obligation de "ciel toujours bleu", le librettiste de l'opéra "Mignon".

Alors que le librettiste campe ses personnages dans un monde de décors factices, ce qui explique le "ciel toujours bleu", la Société **Warden King, Limited,** produit des appareils de chauffage et de climatisation pour un monde bien réel dont l'habitation est malheureusement exposée aux rigueurs d'un hiver long et même excessif parfois.

* * *

Tous ces appareils divers qui servent au chauffage et à la climatisation des maisons sont fabriqués dans les usines et les ateliers de la Société **Warden King, Limited,** 2104, avenue Bennett, à Montréal.

La fonderie constitue pour ainsi dire le noyau — le mot est précisément du vocabulaire technique de la fonderie — de ces usines et de ces ateliers. Tous les autres se rattachent directement à la fonderie, soit par antériorité (ateliers de modelage sur bois et sur métal) soit par postériorité (ateliers et usines de nettoyage, d'ébarbage, de taraudage, de montage, de polissage, où les moyens les plus perfectionnés sont mis en oeuvre pour finir les pièces coulées: tours, meules, polissoirs, machines à sabler).

Si la fonderie tient tant de place dans l'entreprise, c'est que toutes les pièces d'une chaudière, toutes celles d'un radiateur, presque toutes celles des dispositifs de climatisation (robinets et valves exclusivement, qui sont fabriqués chez **Crane, Limited,** propriétaires de l'entreprise **Warden King**), sont en fonte et proviennent de mottes de coulée.

La fonderie, c'est-à-dire le moulage et le coulage de pièces en métal dans le sable, n'est pas une industrie précisément nouvelle. Il y a toutefois une grande différence entre le travail du mouleur d'autrefois et le travail du mouleur d'aujourd'hui. Les moules sont toujours faits à double empreinte, d'après un modèle enfoui dans le sable. Les creux dans les pièces sont toujours ménagés au moyen de noyaux également en sable, parfois en terre cuite. Le sable des moules et la terre et le sable des noyaux sont toujours identiquement préparés selon des recettes prévues: sable de rivière, de carrière, sable vert, mixturés, augmentés parfois de gravier, aussi d'une matière liante, glaise, mélasse ou autre chose. Autrefois le mouleur mélangeait lui-même son sable à la pelle, il manoeuvrait un tamis à bras. Mélange et tamisage se sont mécanisés. Le mouleur d'il y a seulement vingt ans, chez **Warden King**, comme ailleurs, était un ouvrier ayant son chantier, son "plancher", disait-on dans les fonderies de chez nous. C'est à la pelle, tout au plus à la brouette, quand il s'agissait de très grosses pièces, que le mouleur emplissait de sable le châssis de moulage, y noyant le modèle. Le foulage du sable se pratiquait à force de bras, avec le fouloir ou la batte. Aujourd'hui, le travail est à la chaîne. Le sable est manutentionné mécaniquement, grâce à un appareillage à mouvement continu. Des mélangeurs le mélangent et le mixturent convenablement et rapidement. Il se déverse automatiquement dans chaque châssis, selon la juste quantité. L'air comprimé active avec énergie fouloirs et battes. Les deux parties de chaque moule sont préparées sur des tables rotatives, dont certaines ont les allures d'un carrousel de foire. L'une après l'autre, à un rythme qui ne varie pas, les mottes de coulée se préparent en même temps qu'un transporteur les déplace d'un mouvement continue. Le travail à la chaîne s'effectue au cours du déplacement. Les noyaux déjà préparés en série et selon le même système sont mis en place au moment propice, les châssis du moule sont assemblés. Les mottes, à la queue leu leu, au fur et à mesure qu'elles sont terminées, tournent sur leur carrousel, s'avancent jusqu'au goulot de la poche qui leur verse l'exacte ration de métal en fusion. Le même transporteur continue son chemin et conduit alors les mottes au démoulage. Il n'y a plus que de rares pièces qui soient moulées et coulées sur chantier. Le beau métier de mouleur est définitivement dans l'âge de la production en série. Le haut fourneau seul n'a pas varié. Il dresse toujours à ciel ouvert son cylindre en plaques d'acier, doublé en terre réfractaire. Il reçoit, toujours sans satiété apparente, de la même façon, par le haut, d'identiques gueulées de fer en gueuse, de vieux fer, de coke, de pierre calcaire, pour rendre par en bas, d'un côté des scories qui rougeoient, de l'autre, la crème rosée de sa fonte.

En marge et au-dessus de la fonderie, chez **Warden King, Limited**, il y a comme de raison les quartiers généraux de l'état-major technique de l'entreprise. La salle d'essayage et de recherches, la salle d'exposition des appareils ne sont pas les moins intéressantes. Le client peut y voir, en pleine opération expérimentale, les chaudières et les radiateurs les plus perfectionnés, les chaudières (sections) verticales à inclinaison intérieure, pour augmenter la surface de chauffe et assurer une circulation positive, les radiateurs à ailettes, du type isolé, ceux qui doivent disparaître dans les murs des locaux qu'ils seront appelés à chauffer.

En 1926, la fonderie **Warden King** est passée à la Société **Crane, Limited.** Dans la fonderie même ainsi que dans les ateliers et les usines connexes, le personnel est presque exclusivement canadien.

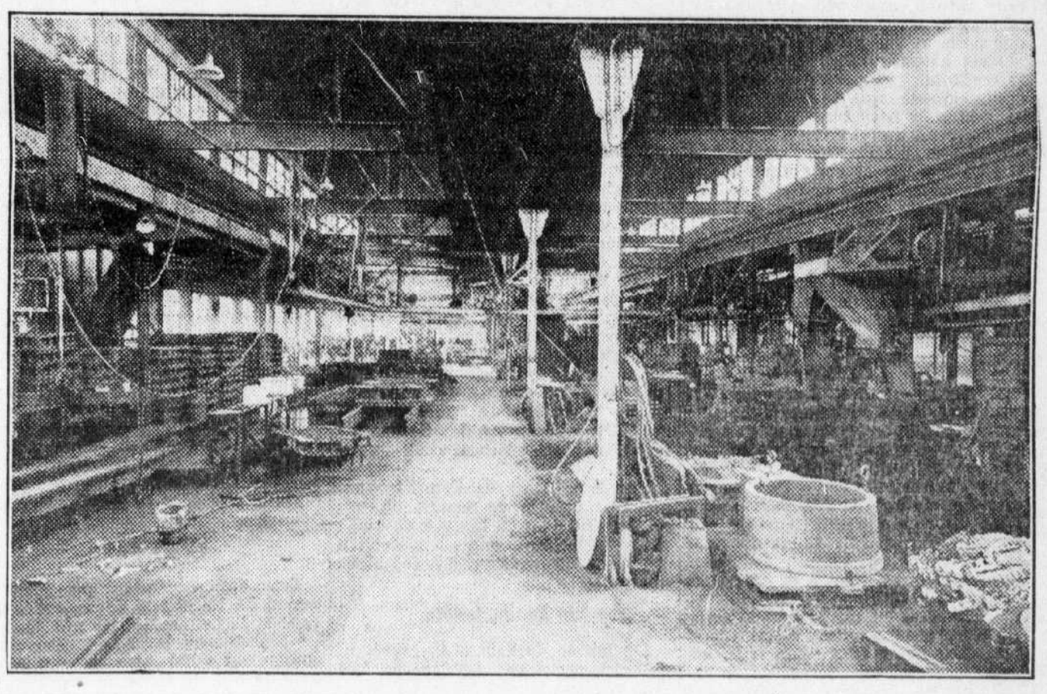

LE CHANTIER DE COULEE: C'EST ICI QUE LE FER EN FUSION DEVIENT CHAUDIERES "VIKING" ET "DAISY", RADIATEURS, TUYAUX ET ACCESSOIRES.

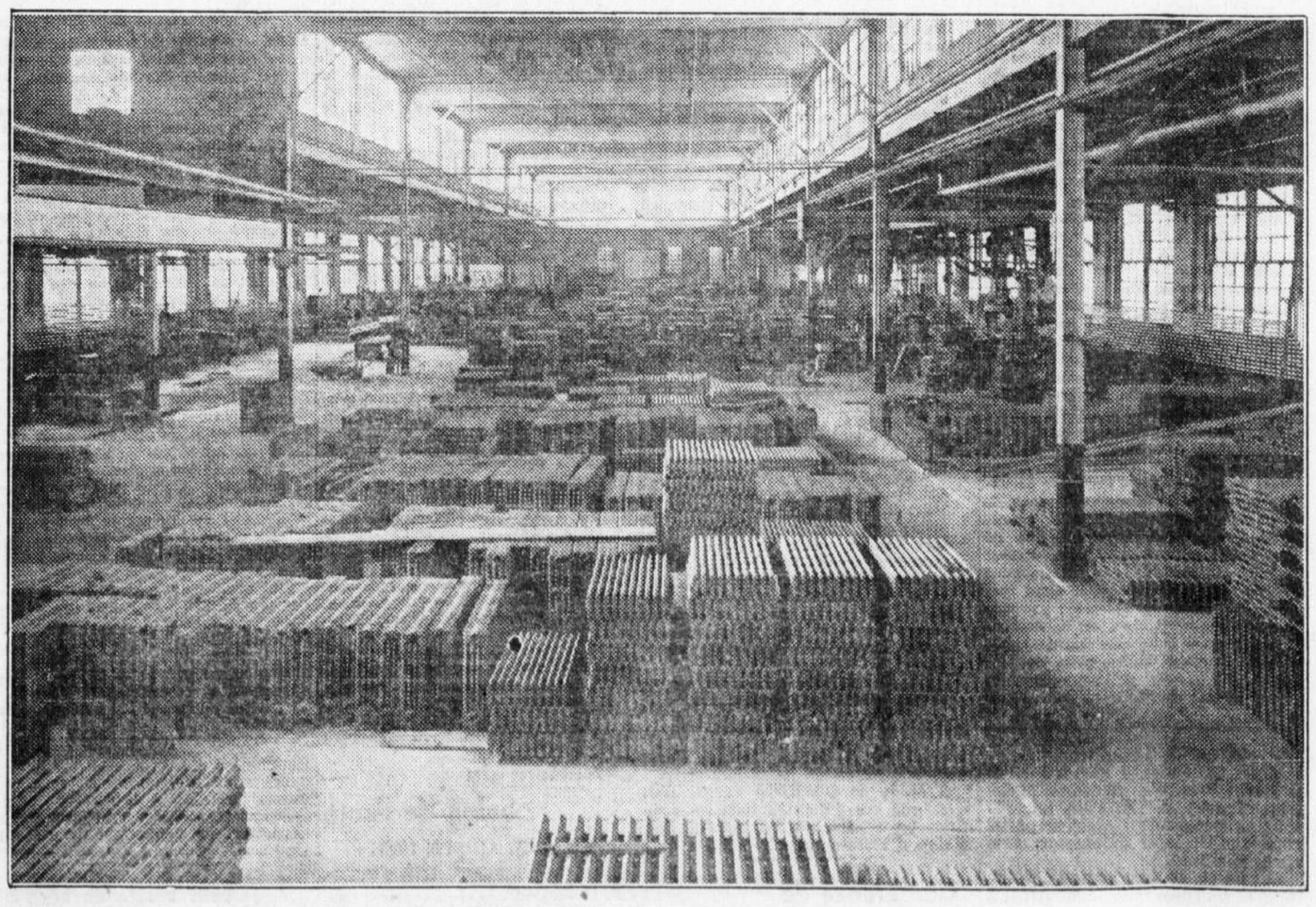

OU LES RADIATEURS SONT TARAUDES, ASSEMBLES ET ESSAYES

OU LES CHAUDIERES "VIKING" SONT FINIES

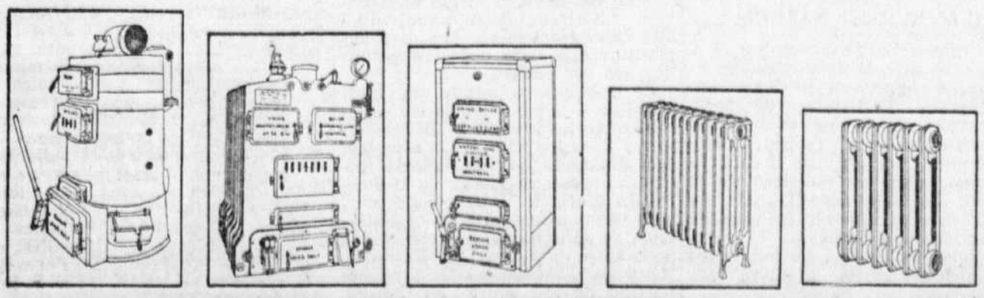

Quelques-uns des nombreux produits fabriqués par des ouvriers canadiens.

aux établissements

WARDEN KING
MONTREAL.

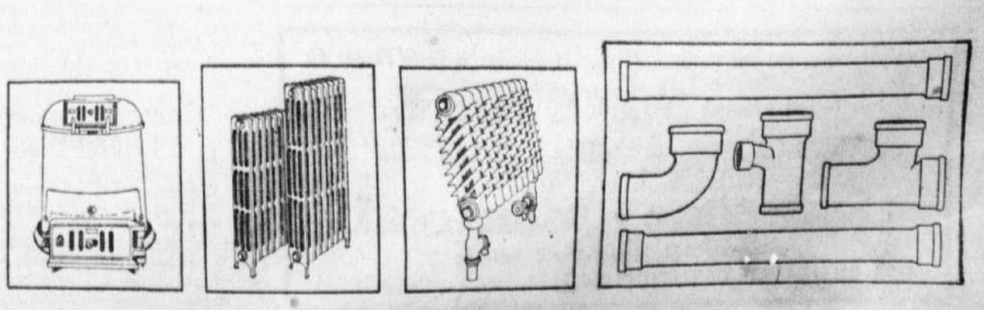

La rééducation auditive des sourds-muets

Le "sonotone", dernière conquête de la radiotechnique — Il est à l'ouïe ce que les lunettes sont à la vue — Démonstration du R. P. Lucien Pagé à l'Institut des Sourds-Muets

A l'occasion d'une partie de cartes organisée par les dames patronnesses de l'Institution des Sourds-Muets, boulevard Saint-Laurent, sous la présidence d'honneur de Mme François Leduc, le R. P. Lucien Pagé, C.S.V., préfet des études de cet établissement, a présenté une méthode d'enseignement neuve pour les sourds-muets. On sait qu'en 1933, il s'est fait le propagateur de la méthode dite belge, en donnant des cours pendant plusieurs semaines à plus de 200 professeurs de sourds-muets, réunis aux Universités de Chicago et de Saint-Louis, Missouri. Ensuite, ses supérieurs lui ont permis de poursuivre des études spéciales dans les principales institutions d'Europe. Il a pu ainsi se rendre compte des progrès réalisés dans le domaine de la rééducation auditive.

Depuis longtemps, les manufacturiers américains et européens fabriquent des instruments acoustiques de tous genres, en vue de faire entendre les personnes atteintes de surdité. Des agents ont déjà fait et font parfois encore une publicité souvent remplie d'affirmations gratuites, erronées et parfois contradictoires. En ces dernières années, grâce à l'invention de la radio, les recherches des spécialistes ont apporté des améliorations notables aux appareils de transmission de l'onde sonore aux durs d'oreille.

Aujourd'hui, avec les progrès des découvertes modernes, on ne s'étonne plus qu'un orateur se fasse entendre à un auditoire de plus de 100,000 personnes. C'est là un exploit connu de tous. Mais faire entendre ceux qui semblaient à jamais emmurés dans le silence, voilà une extension assez inattendue de la radiotechnique conquérante d'espace. Ce sont les prémices de cette nouvelle conquête du monde du silence qui ont été présentées en hommage aux dames bienfaitrices de l'Institution des Sourds-Muets, dirigée par les dévoués Clercs de Saint-Viateur.

Ce fut un spectacle émouvant pour les dames présentes de constater que des élèves démutisés par les méthodes en usage pouvaient parler d'une façon parfaitement compréhensible. Scène non moins touchante de voir le maître, le Père Pagé, parler devant un microphone et les élèves, munis d'un écouteur spécial, entendre, comprendre et répéter leurs noms, des syllabes, des mots et des phrases complètes.

Mais hâtons-nous d'ajouter, pour éviter toute exagération toujours dommageable, que tous les sourds ne pourront bénéficier pleinement du nouveau Sonotone. A Paris, à Londres et à New-York, on estime que 45 p.c. des élèves actuellement en âge de scolarité peuvent en bénéficier dans une mesure plus ou moins grande.

Le Sonotone est un instrument inventé et fabriqué aux Etats-Unis. Il est un des plus perfectionnés à l'heure actuelle. Il peut facilement s'adapter au phonographe et faire entendre le disque à la mode comme la symphonie de Beethoven, la parole articulée comme la parole chantée. Combiné à la radio, il transmet les émissions avec une amplification réglée par des potentiomètres selon les besoins de chaque individu, un peu à la façon dont l'oculiste adapte des verres aux déficients de la vue. Muni d'un microphone ultrasensible qui reproduit la parole humaine avec le maximum de naturel, le Sonotone permet au maître de faire entendre des lettres, des syllabes et des phrases, en un mot, de démutiser les sourds-muets d'une façon nouvelle. Les élèves selon leurs besoins portent sur le pavillon de l'oreille un écouteur téléphonique ordinaire ou bien le vibrateur Lieber sur l'apophyse mastoïde. Grâce à l'amplification par des lampes triodes on peut ainsi impressionner le nerf auditif par la voie normale aérotympanique ou par la conduction osseuse.

Bien que l'expérience de quelques semaines tentée à l'Institution ne permette pas de mesurer tous les avantages du *Sonotone*, il apparaît nettement par les recherches des autres pays et les constatations déjà faites qu'il sera un moyen puissant de doter les élèves d'une voix plus naturelle et de leur créer une mentalité plus proche de la normale.

Les directeurs et les professeurs de l'Institution se réjouissent de ce nouveau mode d'enseignement mais il reste un problème énorme à résoudre: comment acquérir cet instrument tant convoité, pris à l'essai. Il faudra $1,000.00. C'est beaucoup quand on sait que le budget de l'Institution est déjà bien grevé. Cette école spéciale se maintient par l'aide du gouvernement provincial. Mais sait-on qu'il ne verse que le 1-5 environ de ce que le gouvernement de l'Ontario donne à son école de sourds-muets? L'Institution doit donc compter beaucoup sur la charité publique et sur le dévouement inlassable des religieux qui dirigent cette oeuvre admirable entre toutes.

Une souscription a été lancée dans le but spécial de doter du Sonotone notre institution canadienne-française. Déjà quelques souscriptions ont été reçues avec reconnaissance. Nous prions les personnes charitables de délier leurs bourses et d'envoyer leur offrande au R. P. Directeur, Institution des Sourds-Muets, 7400, boulevard St-Laurent, Montréal. (Comm.)

Les personnes qui ont l'oreille dure sont invitées à faire l'essai du nouvel appareil **SONOTONE**

Inventeurs d'instruments auditifs conduisant le son par les os. Venez ou téléphonez, HArbour 0717, pour vous faire donner une démonstration chez vous.

Sonotone - Montréal

Chambre 321 Medico-Dental Building

1396 RUE SAINTE-CATHERINE OUEST - MONTREAL

Le prêt à intérêt

Origine et évolution du prêt — Législations auxquelles il a été soumis — L'ancienne et la nouvelle loi du moratoire — Les créanciers sont mal protégés

Causerie de Me René Morin, au Cercle Universitaire

La section Duvernay de la Société Saint-Jean-Baptiste avait comme hôte d'honneur, à son déjeuner-causerie mensuel, jeudi midi, au *Cercle Universitaire*, Me René Morin, vice-président de la Société Radio-Canada et directeur du *Trust Général du Canada*. Me Morin fut présenté et remercié par M. Télesphore Brassard, président de la section Duvernay, qui, à l'issue du déjeuner annonça que le prochain conférencier de la section Duvernay, à son déjeuner du mercredi 17 décembre, sera le R. P. Louis Chagnon, S.J. On remarquait à la table d'honneur le secrétaire général de l'Université de Montréal, M. Edouard Montpetit, MM. J.-V. Desaulniers, Victor Morin, Guy Vanier, J.-Alfred Bernier, Victor Doré, R. P. A. de Grandpré, C.S.V., M. Ernest Savignac, P.S.S., etc.

Me René Morin a choisi comme sujet de sa causerie: l'intérêt. En voici un résumé.

Après avoir défini l'intérêt (loyer qu'un débiteur convient ou est tenu de payer pour l'usage d'un capital-argent à un prêteur, créancier ou capitaliste), Me René Morin a fait l'historique du prêt à intérêt.

Le prêt à travers les âges

La légitimité du prêt à intérêt n'a été reconnue qu'au XVIIIe siècle. Ce prêt a été flétri par les anciens philosophes, particulièrement par Aristote. Après l'avènement du christianisme, les attaques contre le prêt à intérêt redoublèrent et l'Eglise réussit à le faire prohiber, en droit civil comme en droit canon. Il faut dire que le prêt, à cette époque, n'avait aucun caractère productif: il ne servait qu'à la consommation.

Législation sur le prêt

Par suite de l'évolution de la vie économique, il devint possible de tirer profit de l'usage d'un capital-argent emprunté. Devenu parfaitement licite, le prêt à intérêt fut généralement assujetti à certaines restrictions.

Dans notre pays, c'est l'autorité fédérale qui légifère en la matière. Le principe à base de notre législation est que les contractants peuvent stipuler le taux d'intérêt qui leur convient, mais ces conventions sont sujettes à certaines formules et limitations édictées pour la protection du public.

Me Morin énumère alors ces restrictions.

Relations entre créanciers et débiteurs

Au cours des âgès, les relations entre créanciers et débiteurs ont profondément évolué. Dans l'antiquité, le débiteur engageait sa personne, i.e. son corps et son âme, sa liberté et sa vie, en garantie de sa dette. S'il n'était pas payé, le créancier pouvait faire son esclave de son débiteur. Il avait même droit de vie et de mort sur lui. Au moyen âge, la prison domestique avec ses occultes vengeances fut remplacée par la prison publique. L'emprisonnement pour dette a subsisté jusqu'au milieu du XIXe siècle. La contrainte par corps existe encore dans nos lois, mais pour des dettes qui résultent d'un délit ou d'un quasi-délit.

Par l'abolition de l'emprisonnement pour dette, le recours du créancier s'est trouvé limité aux biens de son débiteur, mais il s'étend à ses biens futurs comme à ses biens présents.

La loi de faillite

La loi de faillite a instauré un principe nouveau. Le débiteur qui fait cession de ses biens au bénéfice de ses créanciers peut, lorsque sa faillite ne résulte pas de la fraude ou d'autres abus, et sous certaines formalités et conditions, obtenir sa libération, c'est-à-dire reprendre ses activités économiques, sans responsabilité pour ses dettes antérieures. Le créancier perd ainsi son recours sur les biens de son débiteur acquis postérieurement à sa faillite, c'est-à-dire, sur ses biens futurs.

Concordat entre cultivateurs et leurs créanciers

Récemment, dans notre pays, le législateur, afin de venir en aide à la classe agricole éprouvée par la crise, attribuait à un tribunal spécial le pouvoir d'imposer aux créanciers d'un cultivateur un concordat en vertu duquel le terme d'échéance de ses dettes peut être prorogé, l'intérêt réduit ou annulé, et il peut être libéré partiellement de ses dettes, ou totalement de certaines d'entre elles.

Le principe à la base de cette législation peut être équitable, mais l'application n'a pas été toujours judicieuse. Cette législation a favorisé, dans notre province, quelques centaines de cultivateurs mais elle a sérieusement affecté le crédit des autres au point que l'Etat se considère aujourd'hui dans l'obligation de se substituer aux prêteurs alarmés et de créer un organisme pour prêter à la classe agricole, jusqu'à concurrence de 10 millions de dollars de ses propres fonds. Un autre effet de cette législation a été d'atténuer le respect de l'homme des champs pour ses engagements, d'affaiblir son sens de l'honnêteté, sa moralité.

La loi du moratoire

En 1933, l'Etat a édicté une loi du moratoire, afin de venir en aide aux débiteurs dont les charges s'étaient accrues pendant les années précédentes. Cette loi du moratoire autorise le juge à accorder, à sa discrétion, à un débiteur hypothécaire tel délai qu'il juge opportun, en prenant en considération l'intérêt de toutes les parties à la transaction. Ce délai pouvait d'abord s'étendre jusqu'au 1er mai 1934 et subséquemment, par des lois additionnelles, il fut prolongé, d'année en année, jusqu'au 1er mai 1937.

Le moratoire de 1933 n'a pas donné satisfaction complète aux propriétaires-débiteurs et, pour tenter de les satisfaire, la Législature vient d'édicter une nouvelle loi pour étendre ce moratoire jusqu'au 1er mai 1938, afin d'alléger davantage le fardeau de leurs obligations.

La nouvelle loi

La nouvelle loi diffère sensiblement de l'ancienne et certaines de ses dispositions prêtent à critique.

Le propriétaire-débiteur peut se prévaloir de cette loi nouvelle par une simple attestation sous serment à l'effet qu'il est incapable de payer. Il n'a pas à prouver son incapacité de payer, il lui suffit de l'alléguer sans produire de bilan ou d'état quelconque de ses affaires. Le créancier peut cependant contester cette déclaration, mais c'est à lui de prouver que son débiteur est en mesure de faire honneur à ses engagements. Ce mode de procéder prête à des injustices et à des abus.

Dans la nouvelle loi, il n'est pas tenu compte de la situation dans laquelle le créancier peut être placé, par suite de l'impossibilité où il se trouve de recouvrer son capital. Si le délai accordé cause au prêteur un préjudice plus grand que celui que subirait l'emprunteur en demeurant tenu de faire honneur à ses engagements, la loi ne protège quand même que le débiteur.

Le débiteur peut se prévaloir de cette loi même s'il a négligé de payer ses taxes foncières pendant trois ans. En d'autres termes, le prêteur voit son gage se déprécier par les deux bouts.

Avant cette année le moratoire ne s'appliquait qu'aux dettes antérieures au 1er mars 1933 et tous les prêts faits subséquemment n'y étaient pas sujets. Par la nouvelle loi, tous les contrats de prêts effectués après le 1er mars 1933 et jusqu'au 1er novembre 1936 deviennent, comme les autres, assujettis, bien que, depuis 1933, il ne semble pas y avoir eu d'aggravation de la crise immobilière pour justifier une telle mesure.

La nouvelle loi va beaucoup plus loin que l'ancienne: elle décrète que le créancier ne peut recouvrer plus de cinq pour cent d'intérêts, quel que soit le taux stipulé dans ses contrats et quels que soient les risques envisagés par le prêteur, lorsqu'il a fait son avance.

Que faut-il penser de cette législation? Il est bien difficile de porter un jugement sur ses dispositions principales. Etait-elle nécessaire? L'avenir seul le dira car, tout en secourant un certain nombre de propriétaires-débiteurs, gros et petits, en réduisant leurs charges devenues trop onéreuses, elle porte atteinte aux droits des prêteurs et elle sape le crédit du propriétaire.

Conclusion

Il ne faut cependant pas s'étonner si de telles lois dépassent souvent la juste mesure. De nos jours, les législateurs légifèrent souvent, comme on administre un calmant, dans le but de soulager une manifestation qui est un effet de la maladie, mais sans s'attaquer à ses véritables causes et sans égard aux conséquences ultimes, souvent néfastes, de tels médicaments.

Il est salutaire de rappeler que des mesures trop radicales peuvent avoir des effets contraires à ceux qu'on en attend, afin qu'avant de les adopter, on puisse en faire une étude approfondie.

Le banquet des employés des douanes

L'Association des employés des douanes et de l'accise fêtera avec éclat, ce soir, l'inauguration du nouvel édifice des douanes. Il y aura, à l'hôtel Mont-Royal, un grand banquet auquel assisteront plusieurs ministres et députés fédéraux et environ quatre cents convives.

Les orateurs seront MM. J.-L. Ilsley, ministre du Revenu national; Fernand Rinfret, secrétaire d'Etat; Pierre Casgrain, président de la Chambre des Communes; R.-S. White, S.-J. Hungerford, D.-C. Coleman, H.-D. Scully, commissaire des douanes; David Sim, commissaire de l'accise; C.-F. Elliott, commissaire de l'impôt sur le revenu, et A. Giroux, président de l'Association. M. Arthur Laing, percepteur du revenu national, divisions des douanes et de l'accise, présidera; il adressera la parole en français et en anglais.

Les discours de MM. Ilsley et Rinfret seront irradiés par le poste CRCM entre 9 et 10 heures.

Rappelons que le public est cordialement invité à l'inauguration du nouvel édifice des douanes, angle de la Place Youville et de la rue McGill, cet après-midi, à 3 heures.

Causerie-concert à l'Hôtel-Dieu

Il y aura à l'Hôtel-Dieu, avenue des Pins, le lundi, 23 novembre, à 8 heures du soir, une soirée littéraire et musicale sous les auspices du cercle d'étude Marie-Morin, avec le concours de Mlle Marguerite Bourgeois, des Trois-Rivières, qui donnera une causerie humoristique sur l'"Evolution de la coiffure".

Mmes Callender et Favreau, Mlles S. Baril, Françoise Badeaux, Madeleine Trudel et M. Paul Lacaille sont au programme pour la partie musicale. Un léger goûter sera servi après la soirée.

Les billets sont en vente à l'Hôtel-Dieu et à l'Université te Montréal à prix modiques.

Le cinquantenaire de Saint-Blaise

Saint-Blaise, 21 — Le 29 novembre 1936, aura lieu le cinquantième anniversaire de la fondation de la paroisse de Saint-Blaise. Le curé fondateur fut l'abbé A. Houle; l'église actuelle et le presbytère furent bâtis par le Rév. Régis Bonin en 1893.

A l'occasion de cet anniversaire il y aura à 9h. 30 a.m. grand'messe pontificale chantée par S. E. Mgr A. Forget, évêque de Saint-Jean, et sermon par M. l'abbé Philippe Perrier, aumônier de Saint-Benoit-Labre. M. le curé Wilfrid Fernet invite bien cordialement tous les anciens paroissiens et les amis de St-Blaise à assister à cette fête.

Conférence de M. J.-B. Lagacé

AU MONUMENT NATIONAL

Le dimanche 22 novembre, à 8 heures du soir, M. le professeur J.-B. Lagacé donnera sa troisième conférence sur l'"Histoire de l'art". Sujet: "Les grands maîtres de la Renaissance italienne" (suite). Cette conférence, donnée au Monument National, sous les auspices de la Société de Saint-Jean-Baptiste de Montréal, sera illustrée à l'aide de projections lumineuses.

L'entrée est libre. Le public est cordialement invité à suivre ces conférences.

Ouverture du Salon de l'auto

CE SOIR, AU SUN LIFE

S. Hon. le lieutenant-gouverneur de la province, M. E.-L. Patenaude, présidera ce soir à l'ouverture officielle du Salon de l'Auto de Montréal. La cérémonie se déroulera au *Sun Life*, à 8 heures. Les discours prononcés à cette occasion seront irradiés par CKAC.

Le public sera admis dès midi à visiter le Salon. Les portes resteront ouvertes jusqu'à 11 heures du soir. Tous les jours de la semaine, sauf dimanche, jusqu'à samedi prochain, on pourra visiter de 10 heures du matin à 11 heures du soir.

On nous assure que les organisateurs se sont surpassés cette année pour faire du Salon de l'Auto de Montréal l'événement le plus important de son genre au Canada. Comme les succès remportés par le passé sont indiscutables, nous invitons nos amis à se rendre nombreux cette année, confiant qu'ils garderont un bon souvenir de leur visite. — (Comm.)

Avez-vous besoin de bons livres?

Adressez-vous au Service de librairie du "Devoir", 430 Notre-Dame est, Montréal.

Ventes par le shérif

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les TERRES et HERITAGES sous mentionnés ont été saisis et seront vendus aux temps et lieux respectifs, tel que mentionné plus bas.

No 19345. — ROMEO BEAULIEU, demandeur; vs J.-PAUL VERMETTE, ès-qual. de curateur à la succession vacante d'Odilon Papineau, défendeur.

Un certain emplacement ayant front sur l'avenue Casgrain, en la cité de Montréal, mesurant trente-cinq pieds de largeur par quatre-vingt-quinze pieds de profondeur, étant toute la profondeur des lots ci-après mentionnés, moins, cependant, l'extrême partie sud-ouest d'iceux mesurant quinze pieds de profondeur et expropriée par la cité de Montréal, pour l'élargissement de ladite avenue Casgrain, tel qu'il appert par jugement rendu par l'honorable juge Surveyer, le huitième jour de novembre, mil neuf cent vingt-neuf (1929), enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, sous le numéro 241310, le tout mesure anglaise et plus ou moins, et étant composé:

1. De la moitié nord-ouest de la plus grande partie nord-est du lot numéro mille trois cent quarante-cinq au plan de la subdivision officielle du lot numéro deux mille six cent quarante-trois (2643½ N.-O. de Pt. N.-E. 1345), aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Laurent, mesurant dix pieds de largeur par quatre-vingt-quinze pieds de profondeur, mesure anglaise et plus ou moins, et étant bornée en front, au sud-ouest, par une autre partie dudit lot numéro mille trois cent quarante-cinq, mesurant quinze pieds de profondeur, mesure anglaise, expropriée par la cité de Montréal et formant maintenant partie de ladite avenue Casgrain, en arrière, au nord-est, par une ruelle, au sud-est, par la plus grande partie sud-est dudit lot de subdivision numéro mille trois cent quarante-cinq, et au nord-ouest, par la partie du lot de subdivision numéro mille trois cent quarante-six et ci-après décrits:

2. De la plus grande partie nord-est du lot de subdivision numéro mille trois cent quarante-six au plan de la subdivision officielle dudit lot numéro deux mille six cent quarante-trois (2643 Pt. N.-E. 1346), auxdits plan et livre de renvoi officiels, mesurant vingt pieds de largeur par quatre-vingt-quinze pieds de profondeur, mesure anglaise et plus ou moins, et étant bornée en front au sud-ouest, par la partie sud-ouest ou résidu dudit lot de subdivision numéro mille trois cent quarante-six, expropriée par la cité de Montréal pour l'élargissement de l'avenue Casgrain, et formant aujourd'hui partie de ladite avenue, en arrière, au nord-est, par une ruelle, au sud-est par la partie dudit lot de subdivision numéro mille trois cent quarante-cinq ci-dessus décrite, et au nord-ouest, par la partie du lot de subdivision numéro mille trois cent quarante-sept ci-après;

3. De l'extrême partie sud-est de la partie nord-est du lot de subdivision numéro mille trois cent quarante-sept dudit lot originaire numéro deux mille six cent quarante-trois (2643 Pt. S.-E. de Pt. N.-E 1347), auxdits plan et livre de renvoi officiels, mesurant cinq pieds de largeur par quatre-vingt-quinze pieds de profondeur, mesure anglaise et plus ou moins, et étant bornée, en front, au sud-ouest, par une partie sud-ouest dudit lot de subdivision numéro mille trois cent quarante-sept, mesurant quinze pieds de profondeur, mesure anglaise, expropriée par la cité de Montréal, pour l'élargissement de l'avenue Casgrain, et formant maintenant partie de telle avenue, en arrière, au nord-est, par une ruelle, du côté sud-est par la partie dudit lot de subdivision numéro mille trois cent quarante-six ci-dessus décrite et au nord-ouest, par la plus grande partie nord-ouest de la partie nord-est dudit lot de subdivision numéro mille trois cent quarante-sept.

Le tout, avec les bâtisses y érigées incluant le garage érigé sur l'extrême partie nord de l'emplacement ci-dessus décrit, dont le mur du côté nord-ouest est mitoyen avec le garage adjacent, et la bâtisse portant les numéros 7977, 7979 et 7981 de ladite ave Casgrain dont le mur de côté sud-est est mitoyen avec la propriété adjacente, et avec et sujet, en faveur, de tel emplacement et de celui l'adjoignant immédiatement au nord-ouest composé de, entre autres, ladite plus grande partie nord-ouest de ladite partie nord-est dudit lot de subdivision numéro mille trois cent quarante-sept et des bâtisses y érigées et des propriétaires d'iceux, au droit de vue et de passage en commun, à pied, en voiture ou en automobile, dans et sur cette certaine lisière de terrain vacant et à demeurer vacant, mesurant dix pieds de largeur par soixante-quatorze pieds de profondeur, à partir de ladite avenue Casgrain, mesure anglaise, plus ou moins, connus comme partie sud-est dudit lot de subdivision numéro mille trois cent quarante-sept et étant bornée en front, au sud-ouest par une partie sud-ouest dudit lot de subdivision numéro mille trois cent quarante-sept, mesurant quinze pieds de profondeur, mesure anglaise, expropriée par la cité de Montréal, pour l'élargissement de ladite avenue Casgrain, et formant aujourd'hui partie de telle avenue, en arrière, au nord-est, par une autre partie dudit lot de subdivision numéro mille trois cent quarante-sept, au nord-ouest, par une autre partie du lot de subdivision numéro mille trois cent quarante-sept, et au sud-est, par partie de la partie ci-dessus décrite dudit lot de subdivision numéro mille trois cent quarante-six, et étant prise telle lisière de terrain, pour cinq pieds de largeur, mesure anglaise, de la partie dudit lot de subdivision numéro mille trois cents quarante-sept ci-dessus décrite, comme formant partie de la totalité de l'emplacement ci-dessus décrit, et, pour les autres cinq pieds de largeur, mesure anglaise, de cette partie dudit lot de subdivision numéro mille trois cent quarante-sept immédiatement adjoignant au nord-ouest, tel emplacement ci-dessus décrit;

Et aussi, avec droit, pour et sujet, en faveur de tel emplacement et de la bâtisse y érigée et de celui l'adjoignant immédiatement du côté sud-est connu comme étant l'extrême moitié sud-est de la partie nord-est dudit lot de subdivision numéro mille trois cent quarante-cinq et de la bâtisse y érigée et des propriétaires d'icelle, à la mitoyenneté du tuyau de renvoi et du tuyau à gaz le desservant, et en commun, ainsi que le droit de vue en faveur des galeries situées en arrière desdites bâtisses et ayant vue à une distance de vingt-deux pouces, mesure anglaise et plus ou moins de la ligne de division entre l'emplacement ci-dessus décrit et ledit emplacement l'adjoignant immédiatement au sud-est, tel que ci-dessus.

Pour être vendu à mon bureau, en la cité de Montréal, le NEUVIEME jour de DECEMBRE prochain, à DIX heures du matin.

Un dépôt de $700. sera exigé de tout offrant ou enchérisseur, suivant jugement de l'hon. Juge Surveyer, daté le 28 octobre 1936.

No A-150448. — SOCIETE D'ADMINISTRATION ET DE FIDUCIE et al ès-qual. Demandeurs; vs LOUIS STANISLAS BEAUDRY et al, défendeurs.

Un lot de terre portant le numéro onze cent cinquante de la subdivision officielle du lot numéro un-A (1A-1150) des plans et livre de renvoi officiels du village incorporé d'Hochelaga, ayant front sur la quatrième avenue, maintenant rue Leclaire, en la cité de Maisonneuve, maintenant cité de Montréal — avec les bâtisses dessus construites, et avec droit de passage en commun dans la ruelle située en arrière, aux conditions ordinaires d'entretien.

Pour être vendu, à mon bureau, en la cité de Montréal, le NEUVIEME jour de DECEMBRE prochain, à ONZE heures du matin.

Un dépôt de $750 sera exigé de tout offrant ou enchérisseur, suivant jugement de l'hon. Juge Curran, daté le 13 octobre 1936.

154883. — CREDIT FONCIER FRANCO-CANADIEN, Demandeur; vs SOCIETE D'ADMINISTRATION ET DE FIDUCIE, ès-qualité d'exécutrice testamentaire de feu Olivier Faucher, défenderesse.

Un lopin de terre formant l'encoignure de la rue Craig-Ouest et de la petite rue Saint-Antoine, à Montréal, composé des lots numéros neuf cent trente-deux, neuf cent trente-trois, neuf cent trente-quatre et neuf cent quarante-trois (932, 933, 934 et 943) aux plan et livre de renvoi officiels du quartier Saint-Antoine — avec bâtisses dessus construites.

Pour être vendu, à mon bureau, en la cité de Montréal, le DIXIEME jour de DECEMBRE prochain, à DIX heures du matin.

Un dépôt de $7,550 sera exigé de tout offrant ou enchérisseur, suivant jugement de l'Hon. Juge Surveyer, daté le 28 octobre 1936.

E-154546. — THE ROYAL TRUST COMPANY, es-qual., Demanderesse; vs FERNAND PARADIS, Défendeur; et HOWARD ERIC KENNEDY, Curateur au délaissement.

Ce certain emplacement ayant front sur le Boulevard Pie IX dans le quartier Rosemont, en la cité de Montréal, connu comme étant la subdivision 957 de la subdivision officielle du lot No 183 (183-957) aux plan et livre de renvoi officiels du village incorporé de la Côte de la Visitation, mesurant 25 pieds en largeur par 91 pieds en profondeur, mesure anglaise — avec les édifices susérigés, et avec le droit de se servir, en commun avec d'autres, de la ruelle en arrière, connue comme étant la subdivision 953 dudit lot No 183 et dans la ruelle connue comme étant la subdivision 932 dudit lot No 183, donnant accès audit emplacement et conduisant au Boulevard Pie IX.

Pour être vendu, à mon bureau, en la cité de Montréal, le DIXIEME jour de DECEMBRE prochain, à ONZE heures du matin.

Un dépôt de $900.00 sera exigé de tout offrant ou enchérisseur, suivant jugement de l'Hon. Juge Surveyer, en date du 29 octobre 1936.

B-151825. — SIGNARD ROY, demandeur; vs ARTHUR-N. ASSELIN, ès-qualité, de curateur à DAME JULIE LEBLANC, défendeur.

1. Un lot de terre, à Montréal, quartier Hochelaga, rue Cuvillier, mesurant vingt-deux pieds de largeur par quatre-vingt-douze pieds de profondeur, mesure anglaise, connu et désigné sous le numéro cent quatre-vingt-quatre de la subdivision du lot originaire trente et un (31-184) sur le plan et au livre de renvoi officiels du village d'Hochelaga — avec toutes les constructions dessus érigées, et avec les servitudes s'y rattachant;

2. Un lot de terre, à Montréal, quartier Hochelaga, rue Cuvillier, mesurant vingt-deux pieds de largeur par quatre-vingt-douze pieds de profondeur, mesure anglaise, connu et désigné sous le numéro cent quatre-vingt-cinq, de la subdivision du lot numéro trente et un (31-185) sur le plan et au livre de renvoi officiels du village d'Hochelaga — avec toutes les constructions dessus érigées, et avec les servitudes s'y rattachant.

Pour être vendus, à mon bureau, en la cité de Montréal, le DIXIEME jour de DECEMBRE prochain, à DEUX heures de l'après-midi.

Un dépôt de $1000 sera exigé de tout offrant ou enchérisseur, suivant jugement de l'hon. Juge Surveyer, daté le 29 octobre 1936.

B-151641. — DAME LADOUISKA BOUCHARD, veuve de feu Joseph Taillefer, demanderesse; vs J.-ANTONIO MARCHESSAULT, faisant affaires sous la raison sociale de "L'Agence Confidentielle S. S. S., Enregistrée", défendeur; et GASPARD LECOMPTE, curateur au délaissement.

Un certain emplacement ayant front sur l'avenue Oxford, dans le quartier Notre-Dame-de-Grâces, en la cité de Montréal mesurant cinquante pieds de largeur par quatre-vingt-neuf pieds de profondeur, mesure anglaise et plus ou moins, et étant composé:

1. De la partie nord-ouest du lot numéro soixante-quinze au plan de la subdivision officielle du lot numéro cent soixante-quinze (175 P. N.-O. 75), aux plan et livre de renvoi officiels de la municipalité de la paroisse de Montréal, mesurant, telle partie, cinquante pieds de largeur dans ses lignes nord-est et sud-ouest et étant bornée: en front, au nord-est, par ladite avenue Oxford; en arrière, au sud-ouest, par la partie ci-après décrite du lot numéro soixante-quatorze audit plan de subdivision; d'un côté, au nord-ouest, par une ruelle étant connue sous le numéro quatre-vingt-dix-neuf audit plan de subdivision; et de l'autre côté, au sud-est par le résidu dudit lot de subdivision numéro soixante-quinze;

2. De la partie nord-ouest du lot numéro soixante-quatorze au plan de la subdivision officielle dudit lot numéro cent soixante-quinze (175 P. N.-O. 74), mesurant, telle partie, cinquante pieds de largeur dans ses lignes nord-est et sud-ouest et étant bornée: au nord-ouest, par ladite ruelle connue sous ledit numéro de la subdivision quatre-vingt-dix-neuf; au nord-est, par la partie ci-dessus décrite dudit lot de la subdivision numéro soixante-quinze; au sud-est, par le résidu dudit lot de la subdivision numéro soixante-quatorze; et au sud-ouest, par la partie ci-après décrite du lot numéro soixante-treize au plan de la subdivision dudit lot numéro cent soixante-quinze;

3. De la partie nord-ouest du lot numéro soixante-treize au plan de la subdivision officielle dudit lot numéro cent soixante-quinze (175 P. N.-O. 73), mesurant, telle partie, cinquante pieds de largeur dans ses lignes nord-est et sud-ouest, et étant bornée; au nord-ouest, par ladite ruelle connue sous ledit numéro de subdivision quatre-vingt-dix-neuf; au nord-est, par la partie ci-dessus décrite dudit lot de subdivision numéro soixante-quatorze, au sud-est, par le résidu dudit lot de subdivision numéro soixante-douze et au sud-ouest, par la partie ci-après décrite du lot numéro soixante-douze au plan de la subdivision du lot numéro cent soixante-quinze;

4. Et d'une partie du lot numéro soixante-douze au plan de la subdivision officielle dudit lot numéro cent soixante-quinze (175 P. 72), mesurant, telle partie, cinquante pieds de largeur dans ses lignes nord-est et sud-ouest par huit de profondeur dans ses lignes nord-ouest et sud-est, et étant bornée: au nord-ouest, par ladite ruelle étant connu sous ledit numéro de subdivision quatre-vingt-dix-neuf; au nord-est, par la partie ci-dessus décrite dudit lot de la subdivision numéro soixante-quinze; au sud-est, par le résidu dudit lot de la subdivision numéro soixante-douze — avec bâtisse dessus érigées et avec droit de passage avec d'autres y ayant droit, et sans pouvoir l'obstruer sur une lisière de terrain de vingt pieds de largeur pour communiquer à ladite ruelle, connue sous le numéro quatre-vingt-dix-neuf de ladite subdivision, telle lisière de terrain étant prise à même le résidu dudit lot de subdivision numéro soixante-douze et étant contiguë à la partie ci-dessus décrite de tel lot de subdivision, avec les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble.

Pour être vendu, à mon bureau, en la cité de Montréal, le DIXIEME jour de DECEMBRE prochain, à TROIS heures de l'après-midi.

155513. — CREDIT FONCIER FRANCO-CANADIEN, demandeur; vs FABIEN LALONDE, défendeur; et SOCIETE D'ADMINISTRATION ET DE FIDUCIE, curatrice au délaissement.

Deux lots de terre situés en la ville de Maisonneuve, sur la rue Bourbonnière, connus et désignés comme étant les subdivisions numéros cinq cent trente-huit et cinq cent trente-neuf de la subdivision officielle du lot numéro dix-huit aux plan et livre de renvoi officiels du village incorporé d'Hochelaga — avec toutes les maisons et bâtisses dessus érigées et avec droit dans la ruelle située en arrière desdits lots avec tous ceux y ayant droit. Ainsi que le tout se trouve présentement avec les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachés auxdits immeubles.

Pour être vendus, à mon bureau, en la cité de Montréal, le ONZIEME jour de DECEMBRE prochain à DIX heures et DEMI du matin.

Un dépôt de $1000 sera exigé de tout offrant ou enchérisseur, suivant jugement de l'hon. Juge Surveyer, daté le 28 octobre 1936.

154396. — CREDIT-FONCIER FRANCO-CANADIEN, demandeur; vs ARGYLE INVESTMENT CO. LTD., Défenderesse; et SOCIETE D'ADMINISTRATION ET DE FIDUCIE, Curatrice au délaissement.

Un lot de terre situé sur la rue Saint-Augustin, en la cité de Montréal, de la contenance de soixante pieds de largeur par quatre-vingt-dix pieds de longueur, mesure anglaise, et plus ou moins, et composé du numéro dix-neuf cent soixante et onze (1971) des plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Montréal et de la moitié nord-ouest du numéro dix-neuf cent soixante — dix (½ N.-O. 1970) desdits plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Montréal, borné en front par ladite rue Saint-Augustin, en arrière par partie numéro 1976, d'un côté par ledit numéro 1971, et de l'autre côté par le résidu dudit lot numéro 1970 — avec toutes les bâtisses dessus érigées.

Pour être vendu à mon bureau, en la cité de Montréal, le ONZIEME jour de DECEMBRE prochain, à ONZE heures du matin.

Un dépôt de $550 sera exigé de tout offrant ou enchérisseur, suivant jugement de l'hon. Juge Surveyer, daté le 28 octobre 1936.

5. — VILLE LASALLE, demanderesse; vs WENTWORTH REALTIES, LIMITED, défenderesse.

Cette ferme située dans la Ville LaSalle, avec droits de passage y attachés et composée:

1. De cette partie non subdivisée du lot numéro 979 des plan et livre de renvoi de la paroisse de Lachine, dans le comté de Jacques-Cartier, de forme triangulaire; bornée vers le nord-ouest par la partie du lot numéro 979 appartenant à "The Scottish Trust Company", vers le sud-est par le lot numéro 980 desdits plan et livre de renvoi, vers le sud-ouest par partie des lots numéros 978 et 980 desdits plan et livre de renvoi officiels;

2. De ces parties non subdivisées dudit lot numéro 979 comprises dans les bornes suivantes: vers le nord-ouest, par le droit de passage du chemin de fer Canadien du Pacifique (Lasalle Loop Line), vers le nord-est par le lot numéro 997 desdits plan et livre de renvoi officiels, vers le sud-est par cette lisière non subdivisée dudit lot numéro 979 mesurant à angle droit 60 pieds de largeur, mesure anglaise, à ses extrémités nord-est et sud-ouest appartenant à la cité de Montréal et incorporée dans le boulevard projeté de l'aqueduc de Montréal, vers le sud-ouest par parties des lots numéros 981 et 980 desdits plan et livre de renvoi officiels;

3. Des lots numéros 20, 17, 14, 5, 11, 8, 9, 6, 7, 1, 12, 15, 18, 2, 10, 13, 16, 19, 22, 4 et de ces parties des lots numéros 21 et 3 de la subdivision officielle dudit lot numéro 979 tous compris dans les bornes décrites au paragraphe 2 ci-dessus; (979-20) avenue Wanklyn projetée; 979-17 avenue Morrow projetée; 979-14 avenue Piers projetée; 979-5 et 11 avenue Elaine projetée; 979-8 et 9 avenue Douglas projetée; 979-6 et 7 avenue Beatty projetée; 979-1, 12, 15, 18 et partie est 21

LA RADIO

RADIO-GAZETTE

Samedi, 21 novembre

Radio-Coloniale-France

(25 mètres, 24 — 11.885 kilocycles)

1.00 p.m., Concert-relais.
1.30 p.m., Radio-journla de France.
2.00 p.m., Musique enregistrée.
3.00 p.m., Informations ne français et cours.
5.30 p.m., A l'écoute de la semaine, par M. Brive.

(25 mètres, 60 — 11.720 kilocycles)

6.15 p.m., Concert: relais de radio-Paris.
7.15 p.m., Informations en français et cours.
8.15 p.m., Théâtre.
10.45 p.m., Informations en français et cours.
11.40 p.m., Musique enregistrée ou théâtre.

Radio-ondes courtes

BOSTON — 5 p.m. — Aux fervents de la musique — WIXAL, 25.4 m., 11.79 még.
GENEVE — 5.30 p.m. — Nouvelles de la Société des nations — HBL, 31.2 m., 9.65 még.
ROME — 6 p.m. — Nouvelles en anglais — 2RO, 31.1 m., 9.63 még.
BERLIN — 6.15 p.m. — An Old Timer — Pièce musicale — DJD, 25.4 m., 11.77 még.
LONDRES — 6.30 p.m. — Punch and Judy Show — GSP, GSD, GSC.
SYDNEY, N.-E. — 8 p.m. — Cotter's Saturday Night — CROX, CJRO, CJRX.
BERLIN — 9.15 p.m. — Musique légère — DJD, 25.4 m., 11.77 még.
LONDRES — 10 p.m. — Within the Law — GSD, GSC.
TOKIO — Minuit — Programme d'outremer — JVH, Nazaki, 20.5 m., 14.6 még.

Radio-Etats-Unis

WABC — 348.6 mètres — 860 kilocycles

5.15 p.m., Les Concerts populaires — Direction Howard Barlow.
7.15 p.m., Sport.
7.30 p.m., Fanfare Carborundum — Direction Edward d'Anna — Sure Fire, de Panella; Symphonie moderne, de Colby; Le Cortège du Sirdar, d'Ippolitov-Ivanov; L'esprit de l'Amérique, de Tordillo; Sélection (Princess Pat), de Herbert; Semper Fidelis, de Sousa.
8.30 p.m., Revue du football, avec musique.
9.00 p.m., Course de vitesse Nash-La-Fayette — Richard Bonelli, baryton du Metropolitan Opera; Mildred Dilling, harpiste; orchestre Lopez.
9.30 p.m., Orchestre symphonique Columbia — Direction Howard Barlow — Ouverture (Carnaval romain), de Berlioz; Menuet des Follets, de Berlioz; Nuages, de Debussy; Fêtes, de Debussy.
11.30 p.m., Symphonie Junior de Portland — Direction Jacques Gershkovitch — Ouverture (Coriolan), de Beethoven; Huitième symphonie (1er et 2e mouvements), de Beethoven.

WEAF — 454.3 mètres — 660 kilocycles

6.35 p.m., Sonia Essin, contralto.
7.15 p.m., Les Chanteurs de l'Institut Hampton.
7.45 p.m., Parade du sport.
9.30 p.m., Concert Shell-Château.
11.05 p.m., Sport-éclairs.

WJZ — 394.5 mètres — 760 kilocycles

4.45 p.m., Ensemble de concert.
5.00 p.m., Aventures musicales.
6.05 p.m., Récital d'orgue.
6.35 p.m., Symphonie NBC du Foyer — Direction Ernest La Prade.
9.00 p.m., National Barn Dance.

Récital de chant

M. Albert Viau, baryton, chantera à son récital, le samedi, 21, de 7 h. à 7 h. 15, à Radio-Canada, les airs suivants: Automne, G. Fauré; Can't remember, Alma Coatley; Si oiseau j'étais, Henselt; Rootai Pootai, du Comte de Luxembourg, Lehar; Lakmé, ton doux regard se voile, Delibes. Au piano: Mme Hortense Lord.

Au banquet des employés des douanes

Radio-Canada diffusera samedi soir, 21, de 9 h. à 10 h., les discours qui seront prononcés à l'occasion de l'inauguration du nouvel hôtel des douanes et de l'accise, à Montréal.

Les principaux orateurs au banquet seront MM. Fernand Rinfret, secrétaire d'Etat, James Ainsley, ministre du revenu national, le promaire de Montréal, Léo McKenna, et Arthur Laing, percepteur des douanes.

Ces discours seront diffusés de l'hôtel Mont-Royal où aura lieu le banquet.

Dimanche, 22 novembre

Radio-coloniale-France

(19 mètres, 68 — 15.243 kilocycles)

7.15 a.m., Concert: relais de radio-Paris.
7.30 a.m., Musique enregistrée.
7.45 a.m., Informations en français.
8.15 a.m., Reprise du concert.
9.00 a.m., Revues et périodiques, par M. Brive.
9.20 a.m., Cours coloniaux.

(25 mètres, 24 — 11.885 kilocycles)

12.15 p.m., Informations en français et cours.
1.00 p.m., Concert-relais.
1.30 p.m., Radio-journal de France.
1.50 p.m., Chronique du cinéma, par M. Lasne-Desvarelles.
2.00 p.m., Musique enregistrée.
3.00 p.m., Informations en français et cours.

(25 mètres, 60 — 11.720 kilocycles)

6.15 p.m., Concert: relais de radio-Paris.
7.15 p.m., Informations en français et cours.
8.15 p.m., Théâtre ou musique enregistrée.
10.45 p.m., Informations en français et cours.
11.40 p.m., Musique enregistrée ou théâtre.

Radio-ondes courtes

BUDAPEST — 10 a.m. — Fanfare tzigane — Message aux émigrés hongrois — HAS-3, 19.5 m., 15.37 még.
PARIS — 1 p.m. — TPA3, 25.2 m., 11.88 még.
ROME — 1.20 p.m. — Programme varié — 2RO, 31.1 m., 9.63 még.
BERLIN — 6 p.m. — Concert dominical — DJD, 25.4 m., 11.77 még.
HALIFAX — 6.30 p.m. — Dr H. L. Stewart — Commentaires sur les affaires internationales — CRCX, CJRO, CJRX.
LONDRES — 6.45 p.m. — Fanfare de Callender — GSP, GSD, GSC.
MOSCOU — 7 p.m. — Scnèe industrielle — RAN, 31.2 m., 9.6 még.
BERLIN — 9.15 p.m. — Concert d'orchestre — DJD, 25.4 m., 11.77 még.
LONDRES — 9.45 p.m. — Concert de studio — GSD, GSC.

Radio-Etats-Unis

WABC — 348.6 mètres — 860 kilocycles

8.30 a.m., Sérénade lyrique — Musique de Rodoch, Franck, Helmburgh-Holmes, Jenoc, Savino.
9.00 a.m., Le Dimanche matin chez tante Suzanne.
11.30 a.m., Le Théâtre familial du major Bowes.
12.30 p.m., Choeur et orgue de Salt Lake City.
1.30 p.m., Russell Dorr, baryton.

La Symphonie de Pittsburg

avec Reed Kennedy, baryton

2.00 p.m., La Symphonie de Pittsburg, dirigée par Antonio Modarelli — Marche (Sigurd, le Croisé), de Grieg; Clair de lune, de Debussy; On the Trail (Suite Grand Canyon), de Grofe; Valse (Naila), de Delibes; Espano, de Chabrier — M. Reed Kennedy, baryton: Chanson du Toréador (Carmen), de Bizet; Land of Degradashun, de MacGimsey; Danny Deever, de Damrosch; Chanson du désert (The Desert Song), de Romberg.

La Philharmonique de New-York

avec Hulda Lashanska, soprano

3.00 p.m., WABC-CKAC — La Philharmonique de New-York, dirigée par John Barbirolli — Symphonie no 2, en mi bémol, de Schubert (première exécution par la philharmonique); Prélude et scène de la mort (Tristan et Yseult), de Wagner; Don Quichotte (variations fantaisistes sur un thème de caractère chevaleresque), opus 3, de Strauss — Mlle Lashanska, soprano: Arioso (Cantata con Stromenti), de Haendel; Verbogenheit, d'Hugo Wolf; Gesang Weila's, d'Hugo Wolf.
6.30 p.m., Rubinoff — Jan Peerce et Virginia Rea avec orchestre.
8.30 p.m., Concert Vick's Open House — Artistes: Nelson Eddy baryton; Francia White, soprano; orchestre Josef Pasternack.

Concert dominical Ford

avec Richard Crooks, ténor

9.00 p.m., WABC-CKAC — Orchestre symphonique ou choeur Ford, dirigés par Jose Iturbi — Ouverture (Rosemonde), de Schubert; Ouverture (Khovantchina), de Moussorgsky; Deux danses espagnoles (Le Tricorne), de De Falla; La chevauchée (La Walkyrie), de Wagner; Prière d'actions de grâces, de Kremser — Richard Crooks, ténor du Metropolitan Opera: Air, de Haendel; Les adieux de Lohengrin (Lohengrin), de Wagner; Ave Maria, de Bach-Gounod; Panis Angelicus, de Cesar Franck. (Ce programme n'est pas définitif).

WEAF — 454.3 mètres — 660 kilocycles

12.30 p.m., La Table ronde de l'Université de Chicago — Discussion.
3.00 p.m., Auditions du Metropolitan Opera — Direction Wilfrid Pelletier.
4.30 p.m., La camera musicale.
6.00 p.m., L'Heure catholique américaine — Causerie par le R. P. Gillis, rédacteur du "Catholic World" — Chorale des Médiévalistes.
6.30 p.m., Un conte d'aujourd'hui.
7.30 p.m., Récital Fireside.
8.00 p.m., Programme Chase and Sanborn.
9.00 p.m., Manhattan Merry-Go-Round.
9.30 p.m., Album américain de musique familière.

Concert General Motors

avec Gladys Swarthout, soprano

10.00 p.m., WEAF-CFCF—Orchestre symphonique de Cleveland, dirigé par Arthur Rodzinski — Ouverture (Obéron) de Weber; Contes des Bois de Vienne, de Strauss; Extraits (L'Oiseau-de-Feu), de Stravinsky; Ouverture "1812", de Tschaikowsky — Mlle Gladys Swarthout, soprano du Metropolitan Opera: Che faro senza Euridice (Orphée et Euridice), de Gluck; Gavotte (Mignon), de Thomas; The Lover's Curse, arr. de Hughes; Velvet Shoes, de Thompson; The Lord Is My Light, d'Allitsen.

WJZ — 394.5 mètres — 760 kilocycles

11.15 a.m., Emission internationale de BBC, Londres.

Concert de Radio-Cité

avec Edwina Eustis et Dave Novalis

12.30 p.m., WJZ-CFCF — Orchestre: Concerto en la mineur, de Vivaldi; Blessures de coeur, de Grieg; Sérénade, de Hellmesberger; Eine Kleine Machtmusik, de Mozart; Sérénade pour cordes, de Tschaikowsky — M. Dave Novalis, violoniste (avec orchestre): Prélude (Le Déluge), de Saint-Saëns — Mlle Edwina Eustis, contralto: Wir Wandelten, de Brahms; Bot Schaft, de Brahms.
8.00 p.m., La Symphonie moderne — Direction Irving Szathmary.
8.30 p.m., Romances de 1876.
9.15 p.m., Variétés musicales de Paul Whiteman.
10.30 p.m., Rêves de Jadis.
11.15 p.m., Revue espagnole.

L'Heure dominicale

L'émission de l'Heure dominicale, le dimanche, 22, viendra de Québec et sera sous la direction artistique de M. l'abbé Jules Rancourt, maître de chapelle à Notre-Dame du Chemin. M. Henri Vallières dirigera la chorale et M. Henri Gagnon, organiste titulaire à la basilique-cathédrale de Québec, accompagnera à l'orgue.

Voici le programme de cette émission qui sera diffusée de 5 à 6 h., par les stations du secteur français de Radio-Canada: Le Ciel étoilé, Haydn; En son temple sacré, Mauduit, la chorale; Causerie: L'Action catholique et la coopération sur le terrain scolaire, par M. le chan. Arthur Robert; Introît et Kyrie, Fauré; In Paradisum, Fauré, la chorale; Chronique de l'actualité, par le Dr Jules Dorion, journaliste de Québec; Fugue no 1 en do mineur, Mendelssohn, M. Henri Gagnon, organiste; O Maria, Mater pia, Walczynski, la chorale.

L'Heure catholique

5.00 p.m., CKAC — La causerie à l'Heure catholique du 22 novembre, organisée par le Comité des oeuvres catholiques de Montréal, sous le distingué patronage de S. E. Mgr Gauthier, archevêque coadjuteur, sera donnée par M. Rosario Lesieur, P.S.S., supérieur du Grand Séminaire de Montréal. Il exposera les directives pontificales sur le sacerdoce. Cette causerie, irradiée par le poste CKAC, commence à 5 h. précises. A 5 h. 20, programme musical exécuté par le Choeur paroissial de Saint-Etienne, sous la direction de M. l'abbé Jean-Paul Maher, maître de chapelle. Orpha Naud, organiste.

Programme musical: Asperges me, II ad libitum; Kyrie et Gloria de la messe XIII; Chorals, de J. S. Bach; O Jesu Christe, de Van Berchem; Sanctus et Benedictus, de Thermignon; Diffusa est, d'Engel; O Salutaris, de Palestrina.

Un oratorio de C. Saint-Saëns

M. Paul Corbeil, directeur de la Symphonie vocale de Montréal, prépare en ce moment pour Radio-Canada une adaptation radiophonique de l'Oratorio de Noël, de Camille Saint-Saëns, oeuvre que l'on entendra le mardi, 22 décembre.

Cet oratorio sera chanté en entier. Il est en neuf parties. On connaît en général le "Benedictus" et le "Taillite Hostias" parce qu'on les a chantés. Les autres parties sont également d'une remarquable inspiration.

La Petite Symphonie de CRCM accompagnera l'oeuvre.

La Petite Symphonie de CRCM

A Montréal, les concerts de cet orchestre sont diffusés du studio de CRCM; à Québec, ils le sont non du studio de CRCK mais de l'un des salons du Château Frontenac.

La Petite Symphonie de CRCM se compose d'exécutants qui sont plusieurs d'entre eux très connus du public des concerts et de la radio. Ce sont:

Violons: MM. Albert Chamberland, René Gagnier, Léon Kofman, Edgar Braidi, Norman Herschorn, George Bertet, G.-E. Hogue, Roland Polason, Herbert Spencer et Isaac Braunstein;

Altos: MM. Eugène Chartier, Eugène Schneider, Lucien Robert, Harry Norris;

Violoncelles: MM. Roland Leduc, Jean Kaster, Napoléon Dansereau;

Basses: MM. Joseph Hardy et Charles Hardy;

Flûtes: MM. Lucien Gagnier et Lucien Rochon;

Clarinettistes: MM. Armand Gagnier, Joseph Fyfe, René Magnant;

Hautbois: M. Réal Gagnier;

Bassons: MM. Roland Gagnier et Harry Crout;

Cors: MM. Guillauge Gagnier et J.-E. MacDonald;

Trompettes: MM. G.-E. Jones et Roméo Mazzari;

Thombone: M. Roméo Laliberté;

Tymbales: MM. Albert Pelletier et Louis Decair;

Harpiste: Mlle Juliette Drouin;

Chef d'orchestre: M. J.-J. Gagnier, docteur en musique.

Lundi, 23 novembre

Harpe et accordéon

Programme par Julita, harpiste, et Paul, accordéoniste, pour leur concert du lundi, 23, de 6 h. 45 à 7 h., à Radio-Canada: From an Indian Village, Lieurance; Evening Breeze, Frilm; Fragments de Madame Butterfly, Puccini; Stars in my eyes, Kreisler; Souvenir, Drdla.

L'ensemble à cordes de Toronto

L'ensemble à cordes que dirige Alexander Chuhaldin aux stations de Radio-Canada, à Toronto, jouera lundi soir, 23, à 9 h., une oeuvre d'un compositeur canadien, Ernest Dainty. Il s'agit d'un Nocturne dont les critiques disent grand bien.

Le programme comprend encore Le Calife de Bagdad, de Boieldieu, et la Suite Casse-Noisette, de Tschaikowsky, d'après un arrangement de Chuhaldin.

Ce concert est transmis par toutes les stations de T.S.F. du réseau national.

Fémina

La conférencière de Fémina, le lundi, 23, à Radio-Canada, sera Mme Françoise Gaudet-Smet, femme de lettres. Mme P. Casgrain fera la chronique de l'actualité. Mlle Anna Malenfant se fera entendre dans son répertoire.

Rendez-vous

Programme de l'émission du lundi, 23, de 9 h. 30 à 10 h. p.m., à Radio-Canada: Marche des Pierrots, Bosc, l'orchestre; Berceuse de Jocelyn, Godard, le choeur et l'orchestre; Pirouette, Finck, l'orchestre; extraits de Si J'étais Roi, Adam, M. Ch.-Emile Brodeur, baryton; Poupée Valsante, Poldini, l'orchestre; Cédilia (folklore), le choeur. Chef d'orchestre: G. Agostini. Directeur de la chorale: Fernand Barrette.

Madeleine Newcombe

Madeleine Newcombe chantera au cours du concert donné des studios de Radio-Canada, à Toronto, le lundi, 23, à 10 h. p.m. (Strike up the Band), des fragments du Soldat de Chocolat, de Strauss, et de Firefly, de Friml. James Shields, ténor, est aussi au programme.

L'orchestre jouera, sous la direction de Geoffrey Waddington, Great Day, de Vincent Youmans, Metropolis, tiré de la Fantaisie moderne de Grofe, des airs de Sally, de Kern, et une sélection d'airs écossais, Thistles and Heather.

Causeries de l'U.C.C.

CKAC —
Lundi, 23, à 1 h. 30: M. Gérard Filion: La mammite.
Jeudi, 26, à 1 h. 45: M. R. M. Pucet: cours à domicile.
Samedi, 28, à 1 h. 45: M. J.-B. Lanctôt: la colonisation.

CRCM —
Mercredi, 25, à 7 h.: M. Jean M. Paquette: Nos produits maraîchers.

Projets de M. Brockington

La Société Radio-Canada a déjà mis à l'étude les deux principales questions qui se rattachent à la radiodiffusion dans notre pays et dont M. L. W. Brockington, c.r., son président, a entretenu les radiophiles lors de l'émission du 4 novembre. L'une porte sur la puissance de rayonnement des stations de T.S.F., l'autre sur la question des programmes.

M. Gladstone Murray, gérant général de Radio-Canada, a invité les régisseurs des émissions radiophoniques dans tout le pays à une conférence qui aura lieu à Ottawa, le jeudi, 26 novembre. L'objet de cette conférence est d'améliorer les émissions radiophoniques de la Société. Cette conférence fait suite à ce qu'avait annoncé M. Brockington.

On ne s'en tiendra pas là. Au fait, les recherches et les travaux entrepris par M. Gladstone Murray et M. Augustin Frigon auront une très vaste portée. L'un et l'autre visiteront les principales régions du pays pour se rendre compte de la situation au double point de vue technique et artistique.

SOMMAIRE

SAMEDI, 21 NOVEMBRE

CRCM — 329.7 mètres — 910 kilocycles

5.00 Concert, disques.
5.30 Ozzie Williams et son orch.
5.45 Bourses de Montréal et Toronto.
6.00 Jesse Crawford, organiste.
6.30 Le Père Noël.
7.00 M. Albert Viau, baryton.
7.15 Orch. d'Enrico del Greco.
7.30 Nouvelles.
7.45 Chronique bibliographique, par M. Maurice Hébert.
8.00 Cotters' Saturday Night.
8.30 La petite symphonie de Radio-Canada à Québec, sous la dir. de M. Ch. O'Neill.
9.00 Cameo Théâtre.
10.00 Nickelodeon, NBC.
10.30 Orch. de danse.
10.45 Radio-journal bilingue.
11.00 Le courrier du Nord.

CKAC — 411 mètres — 730 kilocycles

1.15 Causerie agricole.
2.00 Al Roth and his syncopators.
2.15 Horoscope du jour.
2.20 Le monde féminin.
3.00 Heure — Extraits d'opéras.
4.00 Le bon parler français.
4.15 Le Théâtre des petits.
4.45 Presque cent ans.
5.00 Heure — Evénements sociaux.
5.15 Ligue de sécurité.
5.30 Heure — Programme du foyer.
6.30 Heure — Gemmes de mélodie.
7.00 Heure — Pastilles Valda.
7.15 Voyage autour du monde.
7.30 Les Cavaliers de la Salle.
7.45 L'Université devant le public.
8.00 Heure — Columbia Workshop.
8.30 Lindsay Ltd.
8.45 Drames vécus.
9.00 Ouverture du Salon de l'Auto.
9.30 Chambre de Commerce Junior.
10.00 Heure — Causerie sur l'Institut de Nazareth.
10.05 Jean Forget, pianiste.
10.15 Nouvelles.
10.30 Alex Lajoie et orch.
11.00 Heure — Reporter sportif Molson.
11.30 Symphonie Junior de Portland.

CFCF — 500 mètres — 600 kilocycles
CFCX — 49.96 mètres — 6,005 kilocycles

1.00 La bourse.
1.15 Ensemble Rex Battle.
2.30 Partie de football.
5.15 Les petits acteurs de l'air.
6.00 La Bourse commentée.
6.15 Récital d'orgue.
6.30 Nouvelles.
7.15 L'Institut de musique Hampton.
7.45 Pinky Lee, marin.
10.30 Hildegarde, chanteuse.
11.00 Dernières nouvelles du sport.

CHLP — 266 mètres — 1120 kilocycles

1.00 Heure féminine.
2.00 Heure.
4.55 Sommaire, heure.
5.30 Méli-mélo.
6.30 Chansons françaises.
7.30 Heure — Radio-hockey.
7.45 Jacqueline Morin, pianiste.
8.00 Orchestre.
8.30 Sérénades napolitaines.
9.00 Ouverture du Salon de l'Auto.
9.30 Orchestre.
10.00 Orchestre.
10.30 Radio-hockey.
10.35 Studio, heure.

DIMANCHE, 22 NOVEMBRE

CRCM — 329.7 mètres — 910 kilocycles

5.00 L'Heure dominicale.
6.00 En ce temps-là, adaptation radiophonique de scènes bibliques, en anglais.
6.30 Regards sur le monde actuel — conférencier: M. René Guénette.
6.45 Pénombre; Paul et Julita, accordéoniste et pianiste.
7.00 L'âme solitaire.
7.30 Sweet and Low.
8.00 Music for to-day.
8.30 Jewels of the Madona.
9.00 Forgotten Footsteps.
10.00 Evangéline.
10.30 Wm Morton, ténor.
10.45 Radio-journal bilingue.
11.00 Par delà la frontière, NBC.

CKAC — 411 mètres — 730 kilocycles

9.00 Heure, température.
9.00 Le dimanche chez tante Suzanne.
9.55 Nouvelles.
10.00 Sérénade tzigane.
10.30 Sonates de Chopin — Semmler, pianiste.
11.00 Service religieux.
12.30 Mélodies.
12.45 Programme Kik.
1.00 Heure — En dinant.
1.15 Gamin de Paris.
1.30 Lalonde et Frère.
1.45 Emission Langelier.
2.00 Chs Desjardins et Cie.
2.15 Granger Frères.
2.30 Programme Bridal Wreath.
2.45 Ecole de musique Marazza.
3.00 Orch. symphonique de New-York — Dir. John Barbirolli.
5.00 Heure — Heure catholique.
5.45 Carrière et Senécal.
6.00 Heure de la valse.
6.15 L. J. Parent.
6.30 Heure — O. St-Jean.
6.45 Bleau et Rousseau.
7.00 Heure — température.
7.00 Nouvelles internationales.
7.15 Le programme Alouette.
7.30 Service religieux.
9.00 Heure — Heure Ford.
10.00 Heure — Community Sing.
10.45 Radio-journal.
11.00 Heure — Reporter sportif.
11.05 Freeman et orch.
11.30 Pryor et orch.

CFCF — 500 mètres — 600 kilocycles
CFCX — 49.96 mètres — 6,005 kilocycles

12.30 Concert de Radio-Cité.
2.00 La clé magique de RCA.
3.00 Auditions du Metropolitan Opera.
3.45 Soliste et orch.
5.00 What Price Loyalty.
5.30 Derrière les nouvelles.
6.45 Souvenirs musicaux.
7.30 Queen-Cities.
7.45 Les gars du ranch et les soeurs Morin.
9.00 Manhattan Merry-go-round.
9.30 Album de musique familière.
10.00 Concert General Motors.
11.00 Dernières nouvelles du sport.

CHLP — 266 mètres — 1120 kilocycles

5.25 Sommaire, heure.
5.30 Méli-mélo.
6.00 Programme Lemarbre.
6.15 Salon Renaissance.
6.30 J.-A. Bélanger, fourreur.
6.45 Samson Radio Service.
7.00 Opéra.
7.30 Revue Continentale.
8.00 Heure — Récital d'artiste.
8.30 Comédie musicale.
9.00 Hockey (Studebaker): Les Maroons de Montréal, à New-York, vs N.-Y. Américains.

LUNDI, 23 NOVEMBRE

CRCM — 329.7 mètres — 910 kilocycles

5.00 Concert, disques.
5.30 La chanson française.
5.45 Bourses de Montréal et Toronto.
6.00 The Hitmakers.
6.30 Emission d'outre-mer, BBC.
7.00 Causerie en faveur de la Catholic Federation, section anglaise.
7.15 Les Cavaliers de la Salle.
7.30 Nouvelles.
7.45 Au rythme de la rhumba.
8.00 Fémina, avec Mme F. Gaudet-Smet. Dir. Mme Casgrain.
8.30 Jazz Nocturne, MBS.
9.00 Ensemble de cordes. Dir. Chuhaldin.
9.30 Rendez-Vous.
10.00 Strike up the band.
10.45 Radio-journal bilingue.

CKAC — 411 mètres — 730 kilocycles

7.30 Chansons françaises.
7.55 Sommaire, heure.
8.00 Réveille-matin musical.
8.15 Programme Maple Leaf.
8.30 Bonjour madame.
9.00 Metropolitan Parade.
9.30 Richard Maxwell.
9.40 Nouvelles.
9.45 Le courrier d'Inez Lopez.
10.00 Heure — Nouvelles.
10.05 Dansons un peu.
10.30 Programme Pect-o-Rex.
10.45 Ma Perkins.
11.00 Magazine of the air.
11.30 Programme Rinso.
11.45 Service rapide.
12.15 Heure — Galeries Baillargeon.
12.30 Heure de la gaieté.
12.45 Programme Bee Hive.
1.00 Heure — Poêles Bélanger.
1.15 Programme Verdonette.
1.30 Cours de la bourse.
1.45 Programme Aladdin Lamp.
1.50 Causerie agricole.
2.00 Le Merle rouge.
2.15 Horoscope du jour.
2.20 Le monde féminin.
2.45 L'almanach du Dr Chase.
3.00 Heure — Al Pearce et sa troupe.
3.30 Salle de concert Columbia—Schmitz, pianiste.
4.00 Violoniste et orch. de concert.
4.15 Concert miniatures.
4.30 L'heure des variétés de Chicago.
4.45 Ecole du doux parler.
5.00 Heure — Evénements sociaux.
5.15 Sommaire et température.
5.20 Jean Forget, pianiste.
5.30 Heure — Programme du foyer.
6.15 Pastilles Valda.
6.30 Heure — Heure récréative.
7.00 Heure — Oncle Ezra.
7.15 Le curé de village.
7.30 Living Room Furniture.
8.00 Heure — Syrup Symphonies.
8.30 Radio-encyclopédie.
9.00 Heure — Radio-théâtre.
10.00 Heure — Le clou de la soirée.
10.15 Pharmacie Montréal.
10.30 Radio-journal.
10.45 Le phychologue consultant.
11.00 Heure, température.
11.00 Le reporter sportif Molson.
11.05 Berceuse.
11.15 Fields et orch.
11.30 Duchin et orch.

CFCF — 500 mètres — 600 kilocycles
CFCX — 49.96 mètres — 6,005 kilocycles

1.00 La bourse.
1.15 Les Troubadours.
1.30 Trio de concert Mont-Royal.
2.00 Fanfare de l'armée américaine.
3.00 Orch. civique de Rochester.
5.15 Récital de piano.
6.00 La Bourse commentée.
6.15 Variétés.
7.30 Théâtre.
8.00 Syrup Symphonies.
8.30 La voix de Firestone.
9.15 Catholic Federated Charities.
9.30 Rendez-vous.
10.00 Concert Contented.
11.00 Dernières nouvelles du sport.

CHLP — 266 mètres — 1120 kilocycles

8.55 Sommaire, heure, chansons françaises.
9.30 Musique militaire.
9.15 Madame X.
9.45 Extraits d'opéras.
10.00 Legaré présente Mira-Bella.
10.15 Buanderie St-Hubert.
10.30 Musique militaire.
10.45 Fantaisies.
11.30 Laboratoire Stanbridge.
11.45 Buanderie Jolicoeur.
12.00 Heure —Heure féminine.
2.00 Heure.
4.55 Sommaire, heure, thé dansant.
5.30 Méli-mélo.
6.00 Raymar.
6.15 Variétés.
6.30 Chansons françaises.
7.30 Heure — Sports.
7.45 Jacqueline Morin, pianiste.
8.00 Fanfare, CBC.
8.30 Orchestre.
9.00 La cie de tabac Terrebonne.
9.15 La Tosca.
9.30 Orchestre, Studio.
10.30 Orchestre, heure.

LONGUEURS D'ONDES

Longueurs d'ondes des postes en mètres et en kilocycles:

Postes	Mètres	Kilocycles
CRCM	329.7	910
CKAC	411.	730
CFCF	500.	600
CFCX	49.96	6,005
CHLP	266.	1,120
CHRC	465.	645
CHNC	312.5	960
CKCV	223.	1,310
CRCS	200.	1,300
WABC	348.6	860
WEAF	454.3	660
WJZ	394.5	760
WGY	379.5	790
WTIC	282.8	1,060
WLWL	272.6	1,100

POSTES DE la CCR

	Kilocycles
Provinces maritimes:	
CHNS: Halifax	1050 à 930
CFBN: Fredericton	1030 à 550
CJCB: Sydney	880 à 1240
CHGS: Summerside	1120 à 1500
Québec:	
CRCK	930 à 1050
CRCS: Chicoutimi	1060 à 950
Ontario:	
CKLW: Windsor	840 à 1030
CKNC: Toronto	1030 à 1420
CRCT: Toronto	960 à 600
Provinces de l'Ouest:	
CJCO: Lethbridge	840 à 1230
CFQC: Saskatoon	1230 à 840
CKY: Winnipeg	780 à 960
Colombie britannique:	
CKOV: Kelowna	1210 à 600
CFJO: Kamloops	1210 à 880

Avez-vous besoin de bons livres?

Adressez-vous au Service de librairie du "Devoir", 430 Notre-Dame est, Montréal.

AUX EDUCATEURS ET AMATEURS DE CINEMA

Vous trouverez chez **H. de Lanauze & Fils**
1027 rue BLEURY, Montréal

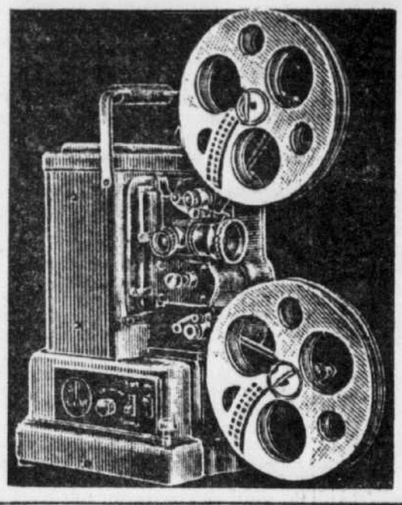

Un grand choix de projecteurs, cameras et accessoires pour les formats 8 mm, 9.5 mm et 16 mm.

Nous présentons pour Décembre

1° La nouvelle camera Emel 8 m/m ! !
2° Une centaine de nouveaux films 9.5.

IMPORTANT SUR NOS PRIX

Bien que nos prix soient établis équitablement ! ! nous sommes prêts à accepter toute commande aux prix réduits fixés par la concurrence SUR LES MEMES ARTICLES OU LES MEMES TITRES DE FILMS. Nous allouerons en plus une remise de 5% SUR TOUTE PREUVE ECRITE.

NOTRE NOUVEAU CATALOGUE
de 16 pages et nos listes de films 1937 seront envoyés gratuitement à nos clients réguliers ou sur demande accompagnée de 10c en timbres.

Vient de paraître

"Méthode pédagogique de l'Enseignement du Catéchisme" par M. l'abbé C.-E. Roy, doct. en théologie et philosophie. In-12, 348 pages. Editions Casterman, Tournai, Paris. Prix: $1.25 franco.

A toutes les personnes qui s'intéresse, directement ou indirectement, à la formation religieuse des enfants: catéchistes des écoles ou des paroisses (prêtres, religieux, religieuses ou laïcs) professeurs, instituteurs et institutrices, nous signalons avec un tout particulier intérêt cette "Méthode pédagogique de l'Enseignement du Catéchisme" qui marquera, comme le dit S. Exc. Mgr l'Evêque de Gaspé, dans sa Préface, une étape importante dans l'histoire de notre enseignement catéchistique.

Partout on réclame un enseignement plus efficace du catéchisme et les exhortations des derniers papes ainsi que les instructions toutes récentes de la S. Congrégation des Sacrements donnent, à cette question, une gravité qu'il n'est plus permis d'ignorer, encore moins de nier.

Comment améliorer l'enseignement du Catéchisme et rendre la doctrine catholique plus assimilable à l'esprit de l'enfance, de la jeunesse, de la foule, pour qu'elle s'y grave et produise des convictions?

La méthode suivie jusqu'à présent est-elle bonne ou défectueuse? Doit-elle être conservée ou réformée? Et si elle doit être réformée, dans quel sens faut-il le faire?

Problème actuel et pratique dont la solution, nous dit l'auteur, pour être adéquate, doit avoir pour fondements des principes philosophiques et des faits historiques solidement établis et systématiquement coordonnés.

L'ouvrage de M. l'abbé C.-E. Roy a pour but d'établir ces fondements et cette coordination.

Comme il a été approuvé, avec éloges, par de savants professeurs de l'Institut Pontifical International *Angelicum*, de Rome, il présente un cachet d'orthodoxie philosophique qui le pose devant un public sérieux.

En vente au Service de librairie du *Devoir*.

Aux anciens de Ste-Anne

Les anciens du collège de Sainte-Anne de la Pocatière sont invités à une réunion amicale dans la salle paroissiale de St-Alphonse d'Youville, angle des rues Crémazie et Saint-Gérard, mercredi, le 25 courant à 8 heures du soir. S. Ex Mgr Lemieux, O.P., nouvel évêque de Sendai, Japon, un "ancien" encore tout jeune, assistera à cette fête de famille. Tous sont invités avec leur famille et priés de considérer cette invitation comme personnelle. Le collège sera officiellement représenté. Pour plus amples informations, on est prié d'appeler le R. P. Recteur, DUpont 1915.

Graphologie au "Devoir"

BEBE GATEE — Elle est sensée et pratique: l'activité est routinière et égale et elle a de l'ambition, de la bonne volonté et un optimisme qui accentue la bienveillance.

Sensible et bonne, elle deviendra capable de dévouement: jusqu'à présent, sous ce rapport, elle a plus reçu que donné.

La volonté est impulsive, vive et ferme. Elle aime beaucoup, et même un peu trop, contredire et discuter; elle s'anime et s'emporte, car elle est entêtée et elle veut absolument avoir toujours raison: c'est un de ses défauts.

Elle est réservée et parle peu de ce qui la concerne intimement. L'humeur est capricieuse: un rien la réjouit, un rien l'ennuie, et elle laisse trop voir ses impressions pour paraître toujours aimable.

Droite et sincère, elle a une belle conscience où elle aime à voir clair.

PAULA GIOVANNA — Intelligente et sérieuse, elle a de la droiture, du jugement et une personnalité marquée qui la rend capable d'exercer beaucoup d'influence dans son milieu.

Elle est bonne, généreuse, dévouée, capable et active. Elle paraît plus énergique qu'elle ne l'est en réalité; plus impulsive que résolue, plus vive que tenace, elle est cependant capable d'endurance et de résistance.

Impatiente et souvent raide et inflexible. Animée, gaie, juste et sensée, elle doit quand même être aimée et inspirer beaucoup de confiance à ceux qui dépendent d'elle. Elle est de ces personnes supérieures qui exercent naturellement de l'autorité par le prestige de leur intelligence et de leur belle nature morale.

Pratique, méthodique, minutieuse, elle ne dédaigne pas les biens matériels, le confort, tout ce que procurent l'aisance et la position. Sa bonté est généreuse, délicate et protégeante.

DISEPATOU —Très jeune encore, imaginatif, rêveur avec un tour romanesque gentil. Il a de la finesse, le goût des choses de l'esprit et il profitera bien d'une culture poussée.

Bon et sensible, mais encore un peu superficiel; ses impressions sont nombreuses et variées mais elles sont peu profondes, ce qui détermine de l'inconstance.

Il a de jolies délicatesses d'esprit et de coeur. Sincère et peu communicatif.

La volonté est précise, ferme, indépendante. Contradictions et discussions vives et fréquentes.

L'ambition est bien marquée avec la persévérance dans le travail. Plus timide qu'il ne le paraît, ce qui ne l'empêche pas d'avoir une belle confiance en lui. Pas de vanité mais une certaine satisfaction de soi justifiée probablement par ses succès. Dans trois ou quatre ans, il se sera modifié, fixé, et il attachera moins d'importance au côté sentimental de sa vie.

MARGOT —C'est une très jeune fille naïve, crédule, encore enfant par certains côtés. Bonne et sensée, elle a de la bonne volonté et le désir d'imiter ceux qu'elle admire. Elle n'est encore ni bien sérieuse, ni réfléchie. Impulsive, active, d'une sincérité et d'une franchise sans ombres.

L'imagination développe le côté sentimental mais rien d'excessif; je la mets en garde toutefois contre tout ce qui favoriserait trop cette imagination active.

Pas d'égoïsme et de la générosité vont permettre au dévouement de devenir très beau.

La volonté est résolue et

A travers la presse DANS LE MONDE Les Etats Les Peuples

"L'enfant avait reçu deux balles dans la tête"

(par Jean GUIRAUD)

De la *Croix*, de Paris, numéro du 6 novembre:

Nos jeunes générations connaissent-elles ce vers et la poésie tour à tour vibrante de pitié et d'indignation dont il est le début? Victor Hugo l'a composée en apprenant que dans la journée du 2 décembre 1851, traversant le boulevard où se heurtaient la troupe et les insurgés, un enfant avait été tué par une balle égarée.

Le poète s'emparait de ce malheur pour en faire remonter la responsabilité au prince-président qui, pour assassiner la liberté, faisait tuer des enfants; il le marquait d'infamie et avec lui le régime qui s'instaurait par la force, et demeurerait à jamais souillé par le sang d'un enfant.

Et lorsque j'étais jeune élève au lycée, on nous faisait lire cette pièce des *Châtiments*, on nous la commentait, on nous la faisait apprendre pour nous soulever d'indignation contre Napoléon III, ce tyran qui faisait tuer des enfants!

Aurons-nous un Victor Hugo pour flétrir l'attentat encore plus abominable qui vient de se commettre à l'école communale d'Ivry-Centre et que *la Croix* a décrit dans son numéro du 3 novembre? Là, dans la cour de l'école, un enfant du peuple, comme celui des *Châtiments*, un petit garçon de 11 ans, timide et inoffensif, a été assailli par trois "grands" qui l'ont roué de coups, coups de pied, coups de poing. Et comme leur rage montait au paroxysme, ils le saisirent par les cheveux et à plusieurs reprises projetèrent le pauvre enfant sans défense la tête contre le mur.

Depuis ce jour-là le petit Baduel est entre la vie et la mort sur un lit d'hôpital, le pus coule de la vingtaine de drains qu'on a dû lui mettre à la tête, il tombe dans le coma, il a été trépané, et toute cette semaine les parents sont dans l'angoisse.

Ce qui augmente l'horreur d'un pareil crime, c'est qu'il a été prémédité: le "grand" qui entraînait les autres brutes, en le rouant de coups, lui criait: "Il y a longtemps que je te réservais ça!"

Et qu'avait-il fait, le pauvre enfant, pour soulever une haine aussi sauvage? Il allait au catéchisme! Et pour cela, on l'appelait "curé" et "graine de patronage". Et cela suffisait pour exciter les camarades rouges, grinçant des dents comme ceux qui lapidèrent saint Etienne, et leur faisait préméditer depuis longtemps ce forfait.

Quand donc une grande voix célébrera-t-elle ce pauvre enfant, martyr de son catéchisme et de son patronage? Quand donc une grande voix, écrivant de nouveaux *Châtiments* pour flétrir les violences du Front populaire, le flétrira en décrivant avec toute son indignation cet odieux attentat contre un petit chrétien?

Est-ce parce que les enfants étaient l'objet des prédilections de Jésus que les sans-Dieu s'acharnent avec rage contre eux? Notre Révolution leur en avait donné l'exemple. C'est par centaines que furent massacrés par les Bleus et par les commissaires de la Convention les enfants des Vendéens, et à Paris, on envoya à la guillotine des enfants de 13 ans.

Nous n'en sommes pas là encore, mais les haines qu'entretient le Front populaire avec ses poings tendus ne cessent de monter, et voici qu'un pauvre enfant en est déjà l'innocente victime.

Et ce qu'il y a de plus révoltant, c'est que ce sont des adolescents qui se sont faits ses bourreaux! Voilà encore une manifestation vraiment révoltante de cette politique de haine à laquelle préside cet homme qui, un jour, avec une expression inoubliable (car j'y étais), a résumé son discours en ces mots lancés du haut de la tribune, à une grande partie de ses collègues: "Je vous hais!"

La haine est le sentiment que l'on cultive dans le coeur des jeunesses révolutionnaires. Est-ce par hasard que leurs maîtres les ont appelés *Faucons rouges*, oiseaux de proie, au service de la révolution rouge! Ah! ils méritaient bien ce nom, ces garçons de 14 ans, qui ont si cruellement martyrisé leur petit camarade. On les appelle aussi Pionniers, et l'un d'eux déclarait dernièrement que ses camarades et lui ne seraient satisfaits que lorsqu'ils pourraient boire du sang de prêtre! Quel fanatisme irréligieux dénotent de telles paroles, et à quelles abominations devrions-nous nous attendre, si elles devenaient des actes?

Mais cela n'arrivera pas, disent ceux qui ignorent ce que peut faire l'homme dont les plus odieux instincts sont déchaînés, et qui n'ont plus ni foi ni loi! Mais voyez l'Espagne: aurait-on pu imaginer, il y a un an, toutes les abominations qui s'y sont commises, et dont plusieurs sont dues à des adolescents et à des jeunes gens? N'a-t-on pas dit que dans certaines villes occupées par les rouges, des adolescents ont demandé comme un privilège de leur âge de fusiller les prisonniers et les otages!

Dans le magnifique discours qu'il a prononcé au dernier anniversaire des massacres de septembre devant les ossements des victimes devenus des reliques, S. Em. le cardinal Baudrillart a montré que les actes de sauvagerie de ce genre ne sont pas des explosions, comme le disent ceux qui veulent en atténuer l'horreur et nous persuader qu'ils ne reviendront pas. Ils sont, au contraire, préparés par des haines soigneusement entretenues, par des rumeurs infâmes, par des calomnies tellement grossières et si souvent répétées, malgré tous les démentis, qu'elles finissent par les massacres de ceux qu'on a présentés comme les ennemis du peuple et les tenants d'une religion qui le maintient en esclavage.

* * *

En sera-t-il de l'attentat d'Ivry-Centre comme d'autres dont s'est désintéressée la justice? On nous dit qu'on cherche à en étouffer les suites, et certains articles de *l'Humanité* et d'autres journaux nous le feraient croire. *"Il s'agit simplement d'un regrettable* incident, *honteusement exploité contre la municipalité et les maîtres de l'école laïque"*, écrit *le Travailleur*, "hebdomadaire communiste paraissant dans le canton d'Ivry".

Vous entendez, "incident", le fait de rouer tellement de coups un enfant qu'il a fallu le trépaner et que pendant plusieurs jours médecins et infirmiers n'ont pas pu répondre de sa vie en présence de parents désolés. Et puis, voyez comme on veut faire dévier l'attention sur la défense de l'école laïque. Ce qui est "honteux", ce n'est pas qu'un enfant ait été presque tué: incident cela! mais c'est de dire que ce fut à l'école laïque par des adolescents qu'animait une rage anticléricale alimentée par la laïcité.

Et voici l'Humanité, qui réduit à rien l'"incident": *"L'état de l'enfant n'est pas grave; d'autre part, cet enfant souffrait d'une petite méningite, et il n'est nullement prouvé qu'il s'agisse des suites de "l'accident" survenu à l'école."* Vous verrez que bientôt ce sera l'enfant qui aura tort, et que ses bourreaux passeront pour des calomniés, victimes des curés!

Il serait grand temps de protéger les enfants qui sont en danger moral dans une école qui assassine leurs âmes, et fait monter des générations de plus en plus nombreuses de Faucons rouges et de sans-Dieu. Or, seule la famille peut le faire, et nul ne le pourra faire sans elle. Encore faut-il qu'elle soit forte, car le Front populaire ne s'incline que devant la force. Et la famille ne sera assez forte pour se faire respecter et sauvegarder ses enfants à l'école publique, que si elle est solidement organisée en Associations catholiques de chefs de famille, les seules qui osent s'inquiéter des dangers qui menacent les enfants à l'école publique. Si nous en avions de puissantes, ce seraient elles qui prendraient en mains l'attentat abominable d'Ivry, pour en demander justice.

Jean GUIRAUD

Le coup d'Etat de l'Irak

LES AFFAIRES DE PALESTINE

De la *Liberté*, de Fribourg, numéro du 31 octobre:

Les soucis de l'Angleterre en Palestine à peine calmés, voici l'Irak, autre pays plus ou moins soumis à l'influence britannique, qui montre le poing à Londres. Le gouvernement irakien a dû démissionner sous la menace d'un soulèvement militaire et a été remplacé par un cabinet à tendance antianglaise. Le coup est parti des Druses, qui constituent une partie importante de la population de l'Irak. L'affaire a été chaude: des avions séditieux ont jeté des bombes sur Bagdad.

L'Irak est un de ces États arabes qui furent érigés à la suite de la grande guerre pour récompenser les Arabes du concours qu'ils avaient donné aux Alliés contre la Turquie. On leur avait promis, à la vérité, mieux que la constitution de trois ou quatre royaumes épars depuis les bords de la mer Rouge aux rives de l'Euphrate. On leur avait fait espérer la proclamation d'un grand empire arabe. Mais cette promesse, heureusement, ne fut pas tenue. D'ailleurs, à quelles compétitions n'aurait-on pas assisté entre les divers potentats d'Arabie et de Syrie lorsqu'il se serait agi de choisir le chef unique de cet empire!

On érigea donc les royaumes du Hedjaz, de Transjordanie et de l'Irak, sur lesquels l'Angleterre prit barre, dans l'intérêt de la sûreté des communications britanniques avec l'Asie. L'Irak, ou Mésopotamie, est le plus important pour elle, à cause de sa situation géographique, qui lui donne un débouché sur le golfe Persique, et de ses richesses pétrolières. L'Angleterre se fit attribuer le mandat de tutrice de ce nouvel Etat, sur lequel règne un Fayçal, descendant de Mahomet.

En 1932, l'Angleterre se crut assez sûre de la fidélité des Irakiens pour les émanciper et l'Irak devint un Etat indépendant et fut admis dans la Société des nations.

Le coup d'Etat qui vient de se produire à Bagdad remet tout en question.

* * *

De la *Liberté*, de Fribourg (Suisse), numéro du 5 novembre:

Le coup d'Etat de Bagdad, oeuvre de nationalistes arabes qui en veulent à l'Angleterre, a eu des causes d'ordre local, mais se relie aussi aux affaires de Palestine. Le motif d'ordre local est le mécontentement de l'opinion publique au sujet de l'accaparement des richesses pétrolières de Mésopotamie par les Anglais.

On se rappelle les débats diplomatiques auxquels donna lieu, pendant et après la grande guerre, le vilayet de Mossoul, l'ancienne Ninive. Ce territoire, vivement convoité à cause de ses gisements de pétrole, devait revenir à la France, à la suite d'un accord avec l'Angleterre, mais la France se laissa persuader d'y renoncer en faveur du nouvel Etat d'Irak, derrière lequel était l'Angleterre. La Turquie, lorsqu'elle eut réparé sa défaite, revendiqua le vilayet de Mossoul. Après d'âpres discussions, l'Irak emporta le morceau, sur arbitrage de la Société des nations, manoeuvrée par le cabinet de Londres. Aujourd'hui, le pétrole de Mossoul arrive en Palestine par une conduite de 1500 kilomètres. Les bateaux-citernes anglais vont le recevoir là et les navires de guerre qui patrouillent entre l'Egypte et la Palestine ont une base de ravitaillement.

L'Angleterre a su, en effet, se faire céder par l'Irak, alors placé sous mandat britannique, l'exploitation des précieux gisements.

C'est là-contre que protestent les nationalistes irakiens, qui accusent les anciens gouvernants de s'être laissé corrompre par l'or anglais. Ils en ont passé un par les armes et en ont banni trois autres.

D'autre part, le coup d'Etat de Bagdad est en corrélation certaine avec les affaires de Palestine. Les Arabes de Terre sainte ayant cessé la grève de protestation contre l'immigration juive, parce qu'elle nuisait momentanément à leurs intérêts, la lutte s'est transportée en Irak, où une chasse aux juifs a suivi le coup d'Etat. Les Arabes veulent de la sorte intimider la commission royale chargée de trouver un accommodement entre eux et les juifs de Palestine. Il s'agit de donner un garde-à-vous à l'Angleterre et de tenir le cabinet de Londres sous la crainte d'un nouveau déchaînement de judéophobie.

En Russie soviétique

LITVINOFF ET LE KOMINTERN

Le *Capital*, de Paris, donnait récemment les détails suivants sur les dissensions qui déchirent l'U.R.S.S.:

Un conflit aigu existe entre Litvinoff et le Komintern. Le commissaire du peuple aux Affaires étrangères est persuadé que l'Etat russe doit s'appuyer surtout sur des Etats consolidés et non pas sur des masses révolutionnaires. Une France bourgeoise, orientée à gauche, a plus de prix pour la Russie qu'une France révolutionnaire. De même pour l'Espagne. Litvinoff désapprouve la révolution espagnole, par laquelle toute sa politique, habilement menée depuis trois ans, paraît être compromise. Il est en plein désaccord avec le Komintern, surtout avec les éléments qui siègent à l'extrême-gauche. Ceux-ci ont tout fait pour amplifier le mouvement révolutionnaire en Espagne et pour renforcer l'aile gauche du parti communiste en France. Les intérêts de l'Etat russe souffrent de l'action du Komintern. De quelque façon que se termine la guerre civile en Espagne, cette dernière est économiquement perdue pour la Russie qui n'y retrouvera plus la possibilité d'y vendre des pétroles, du bois et autres matières premières. Enfin, l'aventure espagnole fait du tort à la Russie, dans tous les Etats sud-américains en qui on avait mis de très grands espoirs, politiques aussi bien qu'économiques.

La révolution espagnole a approfondi le fossé entre Litvinoff et le Komintern. Ce dernier voudrait tout mettre en oeuvre pour soutenir le gouvernement de Madrid. Litvinoff a su freiner ces exagérations. Dans le Komintern existe un courant qui n'hésiterait pas à accuser Litvinoff de trotzkisme. Car on voudrait charger Trotzki et ses partisans de toutes les difficultés dans lesquelles se débat l'U.R.S.S. Il importe peu qu'il soit le vrai détenteur de l'héritage intellectuel de Lénine.

Le gouvernement russe se voit menacé, à l'intérieur comme à l'extérieur. Il lui faut un bouc émissaire pour détourner l'attention de l'opinion publique russe. Il sévit donc contre tous les éléments mécontents qui, bien que fidèles à l'idéal communiste, sont considérés et traités comme des traîtres.

"Misère, crasse, oppression"

Ainsi M. Roland Dorgelès définit-il le régime des Soviets.

M. René Collaret, écrivant dans un journal, *Candide*, qui n'a rien de clérical, raconte qu'il a rencontré à Berlin M. Dorgelès qui rentrait d'un voyage en Russie:

— Quelle opinion en rapportez-vous? lui dis-je.

— C'est bien simple, fait-il en posant sur moi ses yeux clairs chargés d'étonnement et de jeunesse, la veille de mon départ, je rencontre Mme Brisson. Elle me dit: "Mon petit Roland, puisque tu t'en "vas en Russie, je compte qu'en "rentrant tu nous donneras tes impressions dans une conférence aux "*Annales*. C'est dit, je note *ton accord dès maintenant*." Mais je lui réponds: "Ma bonne amie, n'y "comptez point; je suis tellement "certain d'en revenir émerveillé, "que la clientèle des *Annales* ne "nous pardonnerait pas cette apologie bolchévique."

— Et alors,

— Alors? Je ne connais point un pays, plus exactement un régime qui m'ait autant désenchanté. Je suis allé de déception en déception. Dans chacune de mes découvertes, l'horreur l'a disputé à l'injustice. Mon enquête, sincère, personnelle, minutieuse et absolument objective, me permet de déclarer qu'il n'est peut-être pas de pays au monde, hors la Chine, où le peuple soit plus malheureux. C'est à la fois le régime de la misère, de la crasse et de l'oppression. Et pourtant, comme l'homme du peuple est sympathique!

Et l'auteur des *Croix de Bois* continue:

— Ah! si l'on pouvait faire connaître aux braves marxistes de chez nous, dans son *exacte* application, l'abominable tyrannie de la dictature bolchévique, comme ils en reviendraient dégoûtés! Ce qu'on leur vante comme un paradis n'est en vérité qu'un enfer. Mais dès que certains d'entre eux s'en vont faire un petit tour là-bas, ils sont immédiatement et étroitement pilotés; il ne leur est pas possible de s'échapper pour se rendre compte objectivement des choses, comme j'ai réussi à le faire.

Roland Dorgelès me cite cent autres faits, dont un seul suffirait à détacher de ses illusions un communiste français de bonne foi.

Les revendications coloniales de l'Allemagne

Berlin, 29 octobre.

La *Deutsche diplomatisch-politische Korrespondenz* écrit, au sujet des déclarations du président Goering sur le plan quadriennal:

Ces déclarations ont montré que l'Allemagne ne considère pas comme un idéal le plan quadriennal. L'Allemagne est toujours disposée à entrer dans un régime de libre échange avec le reste du monde; mais, tant que les richesses ne seront pas réparties plus justement, c'est-à-dire selon les nécessités naturelles, et tant que les marchés étrangers resteront fermés et les payements en difficultés, il sera vraiment impossible de réaliser un trafic économique correspondant au bien-être de tous les intéressés, c'est-à-dire de tous les Etats. Les traités de paix dictés par les vainqueurs et la période d'après guerre ont frappé de blessures profondes l'économie allemande. La perte des colonies, de l'or et des dépôts allemands à l'étranger avaient d'ailleurs considérablement affaibli l'Allemagne. On a trop souvent abusé de cette faiblesse et il n'est que très naturel que l'Allemagne désire devenir libre. Si la collaboration allemande avec les autres nations doit se réaliser, il faudra montrer de la bonne volonté.

"Le livre des mystères"

(Par Léo-Paul Desrosiers)

Ce sont les mystères des âmes, des coeurs, des esprits qui y sont étudiés, Joliment et habilement traités. Sept nouvelles intéressantes aux personnages bien dessinés. Lecture très agréable qui fait que l'on ferme le livre à regret.

Volume en vente au Service de Librairie du "Devoir", au prix de $1.00 franco.

LES BEAUX VETEMENTS SEMI-READY

PARDESSUS D'HIVER

Tous les tissus en vogue: ETOFFES ECOSSAISES, FLEECE irlandais, VELOURS, ALPINE, ELYSIAN, CELESTIA, et le célèbre tissu français MONTAGNAC de Sedan vendus à des prix tout à fait abordables

PARDESSUS depuis 19.95

CHAPEAUX
ROBES d'intérieur
FOULARDS, ECHARPES
GANTS, CRAVATES, etc.

Quelques pas à l'ouest de la rue St-Denis.

PLOURDE ET ROBY

349, est rue Sainte-Catherine

ATTENTION: — REGARDEZ VOTRE CHAPEAU, TOUT LE MONDE LE REGARDE.

Vous épargnerez $100 en achetant votre piano du fabricant

Etant les fabricants, les seuls fabricants de pianos à Montréal, nous sommes les SEULS en position de pouvoir offrir une occasion comme celle-ci!

Ce superbe PIANO LANGELIER

Un instrument de facture parfaite — Caisse en véritable acajou — 7 1/3 octaves — Cadre tout en métal — Action à répétition facile — Table d'harmonie (brevetée) — Riche tonalité. Vous paierez $325 pour l'égal de cet instrument chez n'importe quel détaillant.

DIRECTEMENT DE NOTRE FABRIQUE.... $225

J. Donat Langelier LIMITEE

FACILITES DE PAIEMENTS

510 Est, Rue Ste-Catherine

VOUS PAYEZ CHEZ TOUSIGNANT FRERES MOINS CHER même à qualité égale

BEURRE de CREMERIE 1ère qualité

TOUSIGNANT FRERES LIMITEE

Les plus grands détaillants au Canada, de beurre, fromage, oeufs et autres provisions.

Maison 100% canadienne-française.

26c LA LIVRE CETTE SEMAINE

Beurre de 2e qualité .24

Beurre pour la cuisson .21

TOUSIGNANT FRERES LIMITEE
11 MAGASINS
6312 ST-HUBERT, CR. 2135
6920 St-Hubert
5195 St-Laurent
2929 Masson
1374 Ontario Est
2309 Ontario Est
3475 Ontario Est
1584 Ste-Catherine Est
1127 Mont-Royal Est
2034 Mont-Royal Est
4835 Wellington
Pas d'autres succursales.

Louis-F. CHAUMETTE — Alpha FOURNIER
MArquette 4672
FOURNIER & CHAUMETTE
Merceries et Vêtements de Haute Qualité pour hommes
219, RUE STE-CATHERINE EST — — — MONTREAL

Le soir: Tél. AMherst 0735
CLOVIS ELECTRIC Cie LIMITEE HA. 1661
J. C. NIDING, Dir.-gérant
302, rue Craig ouest
Montréal

Entrepreneurs-Electriciens
12 années d'expérience à votre service.

2461 RUE DES CARRIERES
CLEANERS & DYERS
J. H. Breton
Teinturier & Nettoyeur

POUR UN BON NETTOYAGE
Fini de Luxe
SIGNALEZ TOUT SIMPLEMENT:
CR. 2149
NOUS PASSERONS CHEZ VOUS
Livraison partout

Robe unie 75c
Costume, Manteau, Complet, Pardessus $1.00
Chapeau nettoyé et bloqué 35c
Gants 15c
PRESSAGE SEULEMENT
Complet ou pardessus 25c
Manteau ou costume 35c

Pour assurer les meilleurs soins à vos yeux:
Instruments modernes d'examen,
Service d'opticiens de confiance.
Lunettes élégantes.
PHANEUF & MESSIER
Optométristes — Opticiens
1767 ST-DENIS — HA. 5544

Elzéar Soucy
Sculpteur-statuaire
Statues en bois, sculptées pour convenir au style de votre église.
Chaires et Fonts baptismaux
— sculptés —
Dessins et estimés sur demande.
1199 Bleury - LA. 8577

CHAPEAUX BROOKS

Mettant en vedette deux nouveaux modèles, le Brooks "*Homburg*" et le Brooks "*Low Boy*" à bord tissé. Tout homme soucieux de son apparence devait porter ces deux élégants modèles d'automne. Exigez-les de votre chapelier.

$3.50 et plus.
UN PRODUIT DE
BUCKLEY — BROOKS
MONTREAL.

Choses de Chine

L'histoire d'un vieux bonze

Ses velléités de conversion et sa passion du jeu — Sur le bord de la route — Recueilli par les missionnaires — La miséricorde de Dieu

(Par le P. Fernand SCHETAGNE, P.M.E.)

Voici que je me fais conteur d'histoire. Celle que je vous raconte aujourd'hui est une histoire vécue et bien triste par moments. Heureusement qu'elle finit bien, non par un mariage comme cela se voit si souvent, mais par une conversion et un baptême à l'article de la mort.

A Changtou, comme dans quelques autres postes de mission, existe un asile de vieillards. La charité exercée envers les pauvres et les abandonnés touche le coeur des païens et vaut mieux pour la propagande catholique que toutes les prédications du monde.

Un jour, arrive à la mission un vieux bonze désireux de devenir chrétien. Des chrétiens de ses connaissances l'avaient convaincu du bien-fondé de la religion chrétienne et lui avaient suggéré en même temps d'entrer à l'asile des vieillards. Il était sans famille et sans le sou apparemment. Le bonze fut donc admis au catéchuménat. Dès lors, tout le jour il est appliqué à l'étude du catéchisme et des prières qu'il devra réciter, au vrai Dieu cette fois. Il a bonne mine. Il est replet, porte une tête en boule bien rasée, des yeux à fleur de peau et la moustache tombante traditionnelle. Un beau bouddha vivant bien engraissé à même les plats destinés aux dieux, quoi!

Toujours très studieux, le gros Céleste, je m'aperçus un jour cependant qu'il désertait parfois la mission. Grand scandale une autre fois: monsieur est pris à jouer à l'argent au catéchuménat avec des amateurs de son acabit. Grande colère du Chef de la mission, qui met vite dehors le bonze et ses amis. Ah! les terribles joueurs que les Chinois. La Chine est une immense table de jeu et il y apparaît bien peu de gagnants. On peine pour gagner misérablement quelques sous qu'on perdra bien vite au jeu. Mais revenons à notre bonze. S'il semble aimer le jeu, il désire, dit-il, quand même sauver son âme. Alors il emploie des intermédiaires appelés à exercer leur influence sur le missionnaire. On intercède, on prie, on promet.

Un beau soir, trois Célestes sont à genoux les larmes aux yeux, (la glande lacrymale chinoise garde une sortie pour tous les instants) mais le "Chenfou" (missionnaire) est inflexible. *Dura lex sed lex* — La loi est dure, mais c'est la loi.

Après quelques mois, ému sans doute, je reprends le bonze et sa moustache. De nouveau le bouddha est encore bien assis sur le kang, mais cette fois il a perdu du goût pour l'étude pendant son séjour dans le monde et puis il sort encore, dit-on. Je le surveille et je ne suis pas lent à le prendre sur le fait. De plus j'apprends qu'il allait dans ses sorties en ville retirer des revenus d'une terre valant quelques centaines de piastres. Ce n'est pas mal pour un pauvre homme.

Comme l'on n'admet pas de rentiers à l'hospice de la mission, que par ailleurs il devient difficile de contrôler le bonhomme, après quelques jours de patience je conclus que monsieur le bonze n'est pas un catéchumène désirable. Sa peau grasse est trop intéressée, quoique moins intéressante que son âme. Encore des adieux, c'est bien le cas de dire: "partir, c'est mourir un peu". Notre bonhomme part, en larmoyant cette fois, et ce n'est pas à la pagode qu'il s'en va: il a perdu le goût des prières. Le voilà lancé dans le grand monde... jaune. Il loge en ville dans une auberge; il peut se payer ce luxe. D'ailleurs ça ne coûte pas très cher un coin dans une cabane de terre. Ce sont là les jolies auberges de Chine!

Mais la passion du jeu à l'argent a grandi avec le temps: notre bonhomme joue souvent et perd plus souvent encore. Et les amis abondent. Quand on est riche, ils ne manquent pas. Assis sur le même kang que lui, ils fument l'opium. Bientôt la fumée blanche de l'opium vient épater les narines grasses de l'ancien bonze. Pauvre diable! Voilà qu'avec l'opium, c'est sa fortune qui se dissipe en fumée blanche. Il commence par hypothéquer sa terre et finit par porter au Mont-de-pitié tout le contrat pour recevoir quelques piastres qui s'évanouissent bientôt en fumée.

Et voilà notre homme réduit à la mendicité publique. Qu'il est loin les jours heureux où, moine bouddhiste, il invoquait le dieu Bouddha dans son temple. Je perdis de vue le pauvre bonze pour un temps assez long; la Providence devait me le faire retrouver.

Un beau matin, je suis invité à visiter une personne qui demeure à trois mille de la ville. C'est une nouvelle baptisée; très malade, il y a quelques temps, son état est plus que satisfaisant. Aujourd'hui c'est le diable qui la taquine, il doit y avoir un reste de superstition là-dedans. Pauvre vieille, elle veut voir le Père pour lui raconter ses troubles.

On y va avec plaisir et à pied, histoire de se délasser. Le Frère Pineault, des Clercs St-Viateur, en vacance à Changtou, qui a la jambe aussi longue que la mienne, désire être de la partie.

On sort de la ville par la porte du Sud. Deux arpents plus loin sur le bord de la route qui longe un abime, un cadavre est étendu là, presque nu et couvert de mouches. Ses pieds pendent dans le vide, et il n'y aurait qu'à le pousser du pied pour l'y voir tomber. Spectacle affreux! C'est sans doute un morphinomane traîné là par les gendarmes. C'est triste à faire pleurer, mais passons; c'est une histoire de tous les jours. En pays païen, on en voit bien d'autres.

On chemine maintenant à travers champs entre les hautes tiges de sorgho. Il n'y a pas de brigands, à ce qu'on dit. Un moment j'ai bien cru en apercevoir un alors que le Frère Pineault, me visant du bout de sa canne (qui heureusement n'était pas chargée) me cria de toutes ses forces: "Haut les mains!"

Chez la vieille, tout le village accourt pour examiner à loisir les blancs à longues barbes. Après avoir sorti tout mon vocabulaire de consolations à l'adresse de la bonne vieille, il faut nous exécuter et prendre une tasse de thé pendant que les questions fusent de partout à la fois.

Avec ça, un beau tintamarre dans la cabane: des chiens, des chats, de petits animaux aux soies noires, des poulets, des canards, tous les amis de l'homme autrefois dans l'arche y sont représentés. Les petits poulets sont dignes de remarque, ils ont le dos peint en bleu, pour les distinguer des poulets du voisin. On parle de mille choses diverses, de la pluie et du beau temps.

Enfin j'apprends que le cadavre sur la route est un certain monsieur Wang. Ne serait-ce pas le bonze autrefois catéchumène à la mission?

Nous voilà sur le chemin du retour. Le temps est beau, l'air est doux; il y a de la verdure partout. Nous nous arrêtons un instant et nous en profitons pour goûter au cadeau de la vieille: cinq petits melons. Nous reprenons notre route. Aux alentours, le sol est tourmenté, nous côtoyons le lit desséché d'une rivière. Ici un ravin profond, là de vrais abimes; comme là-bas où est étendu le cadavre.

Mais nous arrivons bientôt au lieu où il repose. Quelle n'est pas notre stupéfaction en voyant ce cadavre remuer la main pour chasser les mouches. Je m'approche, le moribond peut encore parler. C'est bien le vieux bonze d'autrefois. Il me reconnait et dans ses yeux éclate comme de la joie. Depuis dix jours qu'il est malade, il mendiait quand la police l'a rencontré et l'a pris pour un morphinomane. Il a été roué de coups, il est devenu incapable de marcher. Alors on l'a traîné sur le chemin jusque là. Son dos n'est plus qu'une plaie, des mouches y ont élu domicile, ce sera les vers demain. Pauvre bonze! comme il est amaigri et semble souffrir, j'en ai le coeur oppressé. Les larmes aux yeux, il me supplie de l'amener: le Père seul, dit-il, peut le sauver de la mort. Il est là depuis trois jours au grand soleil; il n'a mangé que trois petits pains jetés par des passants. On lui a aussi donné un bâton parce que toute la nuit il doit se défendre contre une bande de chiens affamés. Toute la charité païenne est là dans ce geste. Personne n'osera recueillir ce malheureux, même si l'on sent ses entrailles s'émouvoir, car personne ne veut risquer d'avoir des démêlés avec la justice. "Il a été jeté dans les ténèbres extérieures," qu'il crève au plus tôt et les chiens se disputeront ses ossements.

Les curieux entourent la scène maintenant. Les remarques vont leur train: "Ce sont les Pères de la mission catholique, ils le ramasseront sûrement; ils valent mieux que nous, ces étrangers-là", dit l'un d'eux.

Je promets donc au bonze de l'envoyer chercher. Il y a chez nous la société protectrice des animaux; et d'ailleurs on ne laisse pas mourir sur le chemin un vieux cheval hors de service.

Arrivé à la porte de la ville, j'arrête au poste de police. Il faut parlementer un peu. Ces bons gardiens de la paix n'ont rien à voir avec ce malheureux, ce sont d'autres confrères qui l'ont traîné là. Le Père a toute liberté de le secourir, ce n'est ni un malfaiteur ni un morphinomane. Le chef y va même de son petit compliment. "Le Père fait une oeuvre bien humanitaire, c'est un trop beau geste et l'on ne saurait rien lui refuser."

De retour à la mission, je délègue vers le bonze quatre vieillards des plus vigoureux. Ils partent avec une planche et des cordes: c'est tout le confort chinois.

Le bonze arrive bientôt et avec lui tous les curieux, et Dieu sait s'il y en a en Mandchourie, "une vraie foire", dirait quelqu'un.

Mais tout n'est pas fini, il faut maintenant donner des soins à ce pauvre malheureux. Il n'y a pas à compter pour cela sur les Chinois, ils vont fuir et s'éloigner de lui comme d'une peste. Heureusement que le Frère Pineault est là et qu'il est de plus un infirmier modèle. Il ne lui ménagera pas sa sollicitude.

La Providence a certainement protégé ce pauvre homme, car un violent orage a éclaté au cours de la nuit suivante. S'il eût été dehors, les chiens auraient eu leur festin.

Comme il y a lieu de rappeler ici combien les desseins de Dieu sont insondables. Voici un ancien bonze qui a été chassé par deux fois du catéchuménat catholique et que sa passion du jeu a conduit à la misère, à la mendicité. Il est aux portes du tombeau, promis à la mort pour la nuit suivante. La Providence permet que je passe près de là, que je le recueille, que je le fasse transporter à la mission catholique. Regrettant ses fautes et préparé au baptême, il reçoit le sacrement qui le fait enfant de Dieu et lui ouvre les portes de la bienheureuse éternité.

N'est-ce pas Dieu lui-même qui a tout dirigé, tout conduit, tout contrôlé? Rendons-lui grâces pour ce grand acte de miséricorde. Qui donc a mérité à ce malheureux une telle grâce? Serait-ce quelques vertus qu'il a pratiquées autrefois, quelques bonnes actions qu'il a accomplies? Serait-ce la récompense accordée aux actes de bienfaisance dispensée aux vieillards par la Mission? Serait-ce enfin le résultat des prières et des sacrifices d'une petite âme de chez nous? Comme un tel événement est de nature à nous encourager au travail apostolique sans rechercher le but immédiat de nos efforts. Nous semons, nous arrosons, Dieu fera mûrir la moisson au jour choisi par sa Providence.

A ce beau travail d'apostolat, tous les catholiques sont appelés à se joindre, car tous doivent être missionnaires dans l'état où le bon Dieu les a placés. Les uns appelés à l'apostolat lointain ont quitté généreusement ce qu'ils ont de plus cher pour répondre aux désirs divins. Les autres, restés au foyer, doivent secourir par leurs prières et leurs aumônes leurs frères qui combattent sur la ligne de feu. Tous un jour auront la même récompense, car il est écrit que "celui qui vient en aide à l'apôtre aura la récompense de l'apôtre."

Fernand SCHETAGNE, P.M.E.,
Mission catholique,
Changtou,
Manchoukuo.

En pays de missions

La visite des dessertes — Les brigands — L'enfant enlevé — Singulière coutume — Magnifique exemple

(par le R. P. Eugène BERICHON, prêtre des Missions étrangères)

La visite des dessertes est l'une des plus importantes charges du missionnaire. Chaque semaine voit l'un ou l'autre des deux prêtres du poste central aller passer quelques jours dans un village éloigné où il va exercer l'activité de son ministère. Fidèle à cette consigne, samedi, le 29 août, je partais de Leao Yuan par le train de midi pour visiter une desserte qui a nom Talin: "Grande forêt", et qui compte deux cent vingt-cinq chrétiens. C'est notre habitude d'y aller tous les quinze jours. Nous y avons un catéchiste et une religieuse indigènes à demeure.

Nous prenons deux heures environ à parcourir les cinquante milles qui relient Leao Yuan à la "Grande forêt". Arrivé à la gare, je m'aperçois aujourd'hui qu'on ne plaisante pas. Chaque personne doit ouvrir sa malle ou ses malles et passer à l'inspection. C'est qu'il y a deux bandes de brigands qui opèrent aux portes de la ville. A l'entrée de la ville, distante d'un mille de la gare, je rencontre deux soldats, baïonnette au poing. Toute personne qui pénètre dans les murs est fouillée une seconde fois. Deux portes sont condamnées, celle de l'est et celle de l'ouest.

Ces brigands sont des ravisseurs. Leur art ne consiste pas à enlever des objets, comme des voleurs, mais des personnes. Leurs exploits nous touchent au vif. Ils viennent d'enlever un jeune chrétien, âgé de 16 ans, nommé Mou. L'enlèvement s'est produit à 8 h. du matin aux portes de la ville.

Il y a bien trois semaines maintenant que les brigands opèrent, ils ont cinq captifs. La bande se compose d'une trentaine d'hommes. Avec leurs captifs, ils changent tous les jours de retraite. Faut-il dire qu'ils n'ont pas à craindre eux-mêmes sérieusement, car il n'y a pas assez de soldats pour les pourchasser. Il suffit donc que les brigands prennent quelques précautions élémentaires pour opérer en toute sûreté. Ils réclament pour la rançon de monsieur Mou une somme de cinq mille piastres, mais les parents pourront négocier probablement le retour de l'enfant pour mille. Le tout est de trouver ces mille dollars. Le gouvernement défend de payer la rançon. Il faut chercher à emprunter sans bruit et le taux est exorbitant: 60 à 72 pour cent.

Ce qui frappe surtout l'étranger en ce pitoyable événement, c'est de voir le manque de compassion pour la famille éprouvée. Les gens parlent de l'enfant qui est certes en état de souffrance, de la rançon exigée, comme de la récolte ou de la pluie.

Saint Paul disait des païens de son temps: "Sans compassion".

Trop souvent on trouve cette dureté de coeur, non seulement chez les grandes personnes mais encore chez les enfants.

Au cours de ma visite, j'ai été témoin d'un spectacle assez étrange. La Grande forêt est patrimoine mongol. Or un chef de famille mongole avait perdu son père. Il allait à la pagode lui brûler de la monnaie pour ses menues dépenses dans l'autre monde. La musique précédait le cortège, qui pouvait comprendre une quarantaine d'hommes et de femmes en deuil, c'est-à-dire habillés de blanc. Personne ne pleurait, j'en ai remarqué même qui se permettaient de fumer. Des hommes portaient des chevaux et des serviteurs en papier, grandeur naturelle, qu'ils devaient brûler au tombeau. Mais voici le plus cocasse de l'affaire. Le fils du défunt était porté, lui aussi, par deux hommes, et il était assis à cheval sur un balai de branches, le dos tourné à la pagode où le groupe se dirigeait.

J'ai demandé la raison de cette manière d'agir. Personne n'a voulu me donner d'explication. Les chrétiens, une fois débarrassés de leurs superstitutions, les trouvent tellement ridicules qu'ils n'aiment guère à nous renseigner et à satisfaire notre curiosité.

Au cours de ma visite à la Grande forêt, j'ai entendu 75 confessions et distribué 94 communions.

Personne en dehors de la ville n'avait appris la nouvelle de ma visite, si ce n'est un ancien bonze qui est toujours le premier à se présenter chaque fois que le missionnaire vient à Talin. On ne peut se faire idée de la simplicité et de la vivacité de sa foi. Il fait à jeun dix ou quinze milles, au péril de sa vie en été, pour venir recevoir les sacrements, et cela, autant de fois que le missionnaire demeurera de jours à la desserte ou dans une desserte environnante.

Une femme s'est présentée et m'a annoncé qu'elle a ondoyé un enfant en péril de mort. Soit que l'on profite des relations entre voisins soit que l'on trouve l'enfant abandonné encore vivant, il arrive ainsi que nos chrétiens font dans nos dessertes quelques centaines de baptêmes d'enfants moribonds, chaque année. Les religieuses indigènes de la brousse y sont pour une moitié. Elles donnent des soins soit à la maison soit dans les familles: elles en profitent pour baptiser les enfants à l'article de la mort. Somme toute, cette visite m'a apporté beaucoup de consolations.

Après trois jours de ministère, je revenais au poste central de Leao Yuan sans avoir subi aucun accident. *Deo Gratias!*

Eugène BERICHON, M.-E.
Mission Catholique,
Leao Yuan, Mandchoukuo,
Via Kobé-Dairen.

N.B. — "La Société des Missions-Etrangères de la province de Québec" (titre officiel de cette Société) est un Institut de prêtres séculiers qui a pour but d'établir l'Eglise de Jésus-Christ en pays païens. Fondé par l'épiscopat de la province, cet Institut a été créé pour répondre à l'appel du Maître, qui a demandé de prêcher l'Evangile à toute créature. Quarante-neuf missionnaires travaillent actuellement à cette oeuvre apostolique.

La rentrée scolaire aux Hautes Etudes de Tientsin

Tientsin (Chine). — La rentrée scolaire sous le nouveau recteur de l'Institut des Hautes Etudes de Tientsin, le R. P. Jomin, S.J., s'est effectuée dans d'excellentes conditions avec 190 nouveaux élèves au cours secondaire et 123 au cours supérieur. Plus de la moitié des élèves inscrits à la faculté viennent de Pékin; la forte attraction et les progrès réalisés par cette faculté s'expliquent par les nombreux perfectionnements apportés à son organisation: une vaste salle de machines, couvrant 400 mètres, a été ouverte ainsi qu'une section pour l'essai des matériaux; une section pour les moteurs thermiques et un atelier de mécanique permettant d'initier les futurs ingénieurs à la pratique des machines. En plus de ces nouvelles installations, le laboratoire a été richement doté d'appareils modernes et coûteux et le musée industriel de nouvelles collections.

Le rapport officiel des inspecteurs du ministère de l'instruction publique, fait ressortir avec éloge les progrès accomplis. Du reste les résultats obtenus aux examens et dans la vie par les élèves de l'institut suffiraient par eux-même pour en montrer la valeur; dès la fin de leurs études tous ses diplômés ont trouvé un emploi; un groupe d'anciens élèves dirige les travaux publics de la municipalité de Tientsin, un autre groupe se forme aux chemins de fer de Pékin à Suyuan, et des anciens élèves occupent des postes importants dans les provinces les plus reculées de la Chine.

Les anciens de la faculté de commerce ne le cèdent en rien à leurs confrères industriels; au dernier concours d'entrée à la Banque de Chine, sur 120 candidats présentés par toutes les universités de Chine, cinq seulement étaient admis, dont un des Hautes Etudes de Tientsin.

Deux faits récents témoignent du dévouement qu'a su inspirer l'institut dans les milieux qu'il veut atteindre; une bourse de 300 dollars par an a été offerte pour quatre ans à un étudiant pauvre par une famille du Shantung, et un groupe d'anciens a fondé une bourse de six ans en faveur d'un élève de l'école secondaire.

En plus du corps professoral stable, des personnalités en vue s'offrent de temps à autre, gracieusement, pour faire des séries de conférences; ainsi en échange de la collaboration apportée à la revue *Nanking Social and Economic Quarterly*, par une série d'articles sur l'humanisme chrétien à la fin des Ming, M. Ho Lien, célèbre économiste, qui vient d'être nommé au ministère des affaires étrangères, avait offert son concours à la faculté de commerce. Après son départ pour Nankin, le docteur Fang, son successeur au bureau des recherches économiques, a repris la série de conférences projetée par M. Ho sur la méthode et la bibliographie des sciences sociales. — (Fides).

"Le vrai visage d'Eve Lavallière"

(Par ELIE MAIRE)

"Tous ceux, psychologues ou moralistes, qui s'intéressent aux secrets des âmes trouveront dans l'histoire intime d'Eve Lavallière un piquant sujet d'étude. L'heure toutefois n'est pas encore venue d'une biographie définitive. Aussi bien les divers essais, tentés jusqu'ici ne sauraient satisfaire personne. Ce ne sont guère les uns qu'arrangements romanesques, les autres que recueils médiocres de traits édifiants ou d'anecdotes curieuses. Mis en garde par les malfaçons de ses devanciers, M. Elie Maire a, pour son compte, voulu faire vrai. Indifférent aux faciles effets de contraste, il s'est appliqué à dégager dans leur exacte ressemblance les lignes essentielles d'une physionomie d'ailleurs très vive et mobile. Le récit se déroule comme un film en cinq parties aux titres voyants: le Chant du départ; le Chemin de la gloire; la Voie royale de la croix; Vers les cimes; l'Arrêt à mi-côte. La fameuse vedette y apparaît telle qu'elle fut, déprise du succès qui l'enivra, mais incertaine sur sa route, inquiète chercheuse d'un idéal sans cesse fuyant, magnanime aux propos et faible à l'exécution, et non moins touchante par l'humble aveu, quand, de lassitude, elle interrompt à mi-côte l'ascension, que par le généreux effort, quand elle tend "vers les cimes" son élan hardi. On recommande aux bibliothèques paroissiales ce livre où la sympathie déclarée n'ôte rien à la parfaite loyauté du témoignage. Louis de Mondallon — Polybiblion, octobre 1936". Volume de plus de 200 pages, format bibliothèque. Au comptoir .60s par la poste .65s.

Service de Librairie du *Devoir*, 430 Notre-Dame est, Montréal.

LE COMPOSÉ
AREX
CONTRE
RHUMATISMES

Si vous souffrez d' **insomnie**
faites usage des tablettes **Sleepex**. Les tablettes **Sleepex** — qui ne contiennent pas de narcotiques — constituent le meilleur sédatif nerveux et somnifère. Elles calment les nerfs, procurent un sommeil réparateur nullement différent du sommeil naturel. Les tablettes **Sleepex** se vendent dans toutes les bonnes pharmacies.
SLEEPEX
REG'D
703 Edifice Castle
Montréal - LAncaster 2269

ANTIKOR-LAURENCE
Enlève
CORS, VERRUES
ET DURILLONS
EFFICACE, SANS DOULEUR

PHARMACIE LAURENCE
MONTRÉAL
25¢
HA. 7907 COIN ST DENIS ET ONTARIO

Explosion d'une poudrière

Vienne, 21. (C.P. - Havas). — D'après une dépêche de Méran, l'explosion d'une poudrière, qui s'est produite hier à Echo, une petite localité du sud du Tyrol, aurait causé deux pertes de vie et blessé vingt et une personnes.

Economique Entre Toutes dans le Domaine des Prix Modérés!

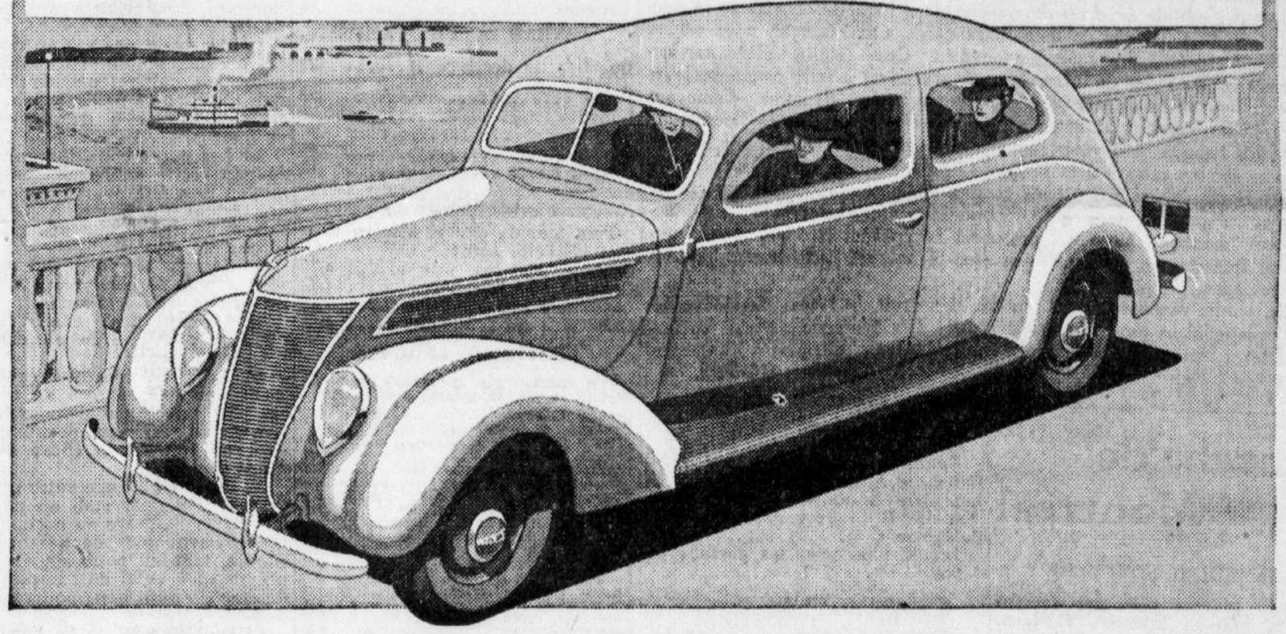

LA NOUVELLE FORD V·8 DE 1937

ECONOMIQUE entre toutes dans le domaine des prix modérés tout en étant la plus belle voiture que la Sté Ford ait jamais présentée au public, la Ford V-8—plus que jamais—s'affirme "L'Automobile Universelle".

La famille qui doit compter ses dollars—le vendeur qui, conduisant sa propre voiture, veut diminuer ses dépenses—le cultivateur à la recherche d'un véhicule robuste, de prix raisonnable, et qui fera fi des mauvaises routes quelque temps qu'il fasse—le propriétaire d'effectif qui doit maintenir ses frais de millage au minimum—la femme dont les occupations quotidiennes (ménage, famille, affaires) exigent l'emploi d'une automobile . . . voilà ceux qu'intéressera la Ford V-8.

La Ford de 1937 actionnée par le moteur V-8 (85 c.-v.) perfectionné est destinée à ceux qui veulent des performances maxima quoique exceptionnellement économiques. Elle leur procurera les grandes vitesses et les reprises foudroyantes qui ont rendu célèbre le moteur V-8 Ford. Nonobstant, son carburateur perfectionné lui permet de fournir ses stupéfiantes performances en n'accusant qu'un millage-essence des plus satisfaisants.

Ceux qui recherchent un maximum d'économie en même temps que de bonnes performances les trouveront dans le nouveau moteur V-8 (60 c.-v.). Il se distingue par ce fonctionnement silencieux et souple qui caractérise les V-8—même à 70 milles à l'heure—et son millage-essence est si élevé qu'il a créé un standard d'économie absolument nouveau dans l'automobilisme moderne. Il nous permet aussi de le vendre moins cher.

Sauf ce choix de moteurs, la Ford de 1937 reste telle quelle—ses dimensions, son empattement n'ont pas varié. Ses lignes sont fuyantes, son apparence ultra-moderne. Sa carrosserie est toute en acier. Ses Nouveaux Freins de Sûreté Ultra-Dociles sont plus souples et plus prompts; il suffit, pour stopper, d'environ un tiers de moins de pression sur la pédale. Son mécanisme ouaté, silencieux, est celui des voitures de grand luxe. On peut y jouer des coudes—le surcroît d'espace qu'on y trouve n'est pas sous le capot, mais bien dans la carrosserie, là où les occupants peuvent en profiter.

Nous vous invitons à aller voir, chez notre plus proche dépositaire, les Nouvelles Fords V-8 de 1937.

QUELQUES CARACTÉRISTIQUES DES AUTOMOBILES FORD V-8 DE 1937

APPARENCE—Agencement et dessin distinctifs et modernes. Phares AV incorporés aux lignes fluides des bavolets. Capot moderne, à couvercle à charnières fixées à l'AR. Pneu de rechange et plus vaste compartiment à bagage dissimulés dans la carrosserie. Conception entièrement nouvelle des intérieurs. On peut, dans toutes les conduites intérieures, ouvrir le pare-brise oblique en V.

PUISSANCE—Moteur V-8 de 85 c.v. perfectionné, ou nouveau moteur V-8 de 60 c.-v., au choix.

FREINS—Deux éléments sont essentiels à un système de freinage vraiment moderne: un fonctionnement sûr et précis, et une pédale obéissante. Les Freins de Sûreté Ultra-Dociles de la nouvelle Ford vous apportent l'un et l'autre, outre "la sécurité d'un mécanisme d'acier, de la pédale à la roue." Type-"contrôle par câble et conduit". Auto-énergétiques, ils utilisent le moment du véhicule pour aider à freiner. Il suffit, pour stopper, d'environ un tiers de moins de pression sur la pédale.

SÉCURITÉ—Carrosserie "tout-acier". Pas une once de bois n'est utilisée pour réaliser sa robuste structure. Charpente entièrement faite d'acier et revêtue de panneaux d'acier, au faite, à la base, sur les côtés—le tout formant une monocoque d'acier à l'autogène, d'une incroyable solidité. Toutes les glaces sont en Verre Inéclatable, sans supplément de prix.

CONFORT ET FONCTIONNEMENT SILENCIEUX—La Ford de 1937 est vaste, dans l'acception la plus moderne de ces qualificatifs. Le surcroît d'espace est dans sa carrosserie, là où l'on en a besoin—et non pas affecté au moteur, sous le capot. L'effet plus élastique de longs ressorts chanfreinés, à nouveau graissage sous pression, ajoute au confort de l'Equilibre Médian du Roulement Ford. Enfin, de nouvelles méthodes de montage du moteur et de la carrosserie, et maint autre perfectionnement, la rendent plus silencieuse.

La Ford de 1937 est en Montre

VOYEZ-LA AU SALON DE L'AUTO ET CHEZ VOTRE DEPOSITAIRE FORD

COMMERCE ET FINANCE

Une loi nécessaire

Pour protéger les gens honnêtes et de bonne foi — Pourquoi continuerions-nous à permettre à certains exploiteurs de porter un masque?

La loi est ainsi faite!

Un bandit de la pire espèce, chef de *gangsters*, coupable de plusieurs vols de banques à main armée, meurtrier contre lequel une preuve n'a pas suffi pour justifier sa condamnation, aux yeux de douze jurés, est libéré après quelques années de pénitencier parce qu'il a été assez habile pour se soumettre aux règlements et qu'il a su aussi, parfois, se ménager des amitiés. Condamné à 20 ans de détention, il est libéré "sur parole" après une dizaine d'années, parfois moins. S'il est intelligent, s'il a su mettre en lieu sûr quelques milliers de dollars, il ne voudra pas risquer de se lancer de nouveau dans le métier par trop dangereux qui l'a presque conduit au pied de l'échafaud. Il voudra, au contraire, adopter un mode de vie moins risqué, où il pourra, mais *légalement* cette fois, continuer à s'enrichir vite. Il y a alors de nombreuses chances pour qu'il se lance en affaires. Tandis que, sans le sou, il n'aurait pu facilement se trouver une position parce qu'on aurait exigé des références, un retour sur son passé, il a toute liberté de lancer une entreprise quelconque et personne ne lui demandera jamais comment il a acquis son argent. Mieux, personne ne sera même en mesure de lui demander des explications, parce que personne ne saura qu'il est en affaires, puisqu'il opérera sous une raison sociale. Il pourrait ouvrir un magasin sous la raison sociale *Mackenzie King Enregistré* et non seulement personne ne saurait l'en empêcher, mais, dans la pratique, jamais personne ne saurait quel est le véritable propriétaire de l'affaire, personne ne se douterait qu'il fait affaires avec un des pires bandits en achetant là. Peut-on affirmer sérieusement que le public n'a pas, en l'occurrence, le droit d'être protégé contre les agissements de tels individus qui font affaires sous un masque?

Qu'on ne croie pas, surtout, l'exemple exagéré. De véritables bandits sont ainsi dissimulés sous des raisons sociales, noms simplement déclarés au greffe, quand ils le sont, ou noms de sociétés à responsabilité limitée. Ces gens, en affaires, sont de véritables voleurs et personne ne voudrait acheter chez eux si l'on savait qu'ils sont les véritables propriétaires. Mais il suffit d'une simple déclaration d'enregistrement pour avoir droit de cacher tout son passé. Et c'est ainsi que l'on voit des gens parvenus à faire de multiples faillites, à pratiquer la contrebande, à se faire payer de forts montants à la suite d'incendies mystérieux, continuer à faire affaires sans soulever la moindre protestation, sans même que personne s'en doute, parce qu'ils opèrent sous un nom d'emprunt.

Voilà toute la raison d'être de la loi que nombre d'associations demandent depuis longtemps, loi qui obligerait tout propriétaire d'établissement commercial à afficher son nom à l'extérieur de sa maison, dans ses annonces et sur toute sa papeterie. *Le public acheteur a droit à toute la protection, il a droit de savoir avec qui il fait affaires, de qui il achète.* En l'occurrence, la liberté du commerce, que certains éléments réclament avec tant de vigueur, n'est qu'un moyen déguisé de permettre à la crapule de nous exploiter, de nous voler.

* * *

Certains éléments étrangers, dont l'origine se dénote facilement, font présentement distribuer aux portes, par toute la ville de Montréal, une feuille qui s'intitule *Le droit de vivre* et dans laquelle on affiche le nom d'un prétendu rédacteur de langue française, autre masque pour cacher la véritable identité des auteurs anonymes. Cette feuille s'élève particulièrement contre l'idée de forcer les gens d'affaires à faire connaître leurs noms au lieu de les laisser se dissimuler au moyen de noms d'emprunt sous prétexte que c'est là entrave à la liberté. Entrave à la liberté de laisser des bandits nous voler impunément, peut-être; mais il n'y a dans ce projet aucune entrave à la *véritable liberté du commerce*. Et en l'occurrence nous n'avons pas à tenir compte des protestations élevées contre le projet en question parce qu'il répond à un véritable besoin de protection pour la masse. Ceux qui protestent ne peuvent être que ceux qui trouvent intérêt à se dissimuler; et ceux-là ne sont certainement pas les honnêtes gens.

Le public demande d'être protégé, il a droit de l'être. Le gouvernement provincial ne fera donc que répondre à la demande générale en forçant à lever leurs masques ceux qui paraissent tenir tellement à les garder.

Clarence HOGUE

Marché de Montréal

SAMEDI 21 NOVEMBRE

Cours fournis pour les farines par la maison Elzébert Turgeon, Ltée, 206, édifice du *Board of Trade*; pour les produits de la ferme: le beurre et le fromage, par H. Dubois et Cie; pour le poisson, par D. Hatton Cie; pour les viandes, par Noé Bourassa, Limitée, 45 marché Bonsecours.

N.B. — Les prix que nous publions sont les prix au détail exception faite du sucre et de la farine et des oeufs dont nous donnons les prix de gros.

FARINE ET ENGRAIS

Au baril de deux sacs:

1ère patente, Manitoba	6.20
2e patente, Manitoba	5.80
3e patente, Manitoba	5.70
Gru blanc, la tonne	35.50
Gru rouge	29.50
Forte à boulanger	5.50
Maïs argentin	.75

BEURRE ET FROMAGE

(Prix fournis par H. Dubois et Cie, 277 St-Paul est):

Beurre:

De ferme	.22
De crémerie, en bloc de 56 lbs	.25
De crémerie, en bloc de 1b	.25 1-2

Fromage:

Québec, doux, meule 20 lbs	.15
Québec, doux, en morceau	.15 1-2
Can. fort, meule de 80 lbs	.17
Canadien, fort morceau	.18
Kraft, en boîte de 5 lbs	.23
Oka, 20 lbs	.28
Roquefort, meule de 5 lbs	.60

OEUFS

Vendu en caisses de 30 doz.

Catégorie A, gros extra	.23
Catégorie A, moyen	.41
Poulette B	.28
Catégorie C	.25

1c. de plus pour les cartons de 1 doz.

SAINDOUX

En bloc d'une livre	.13	1-2
En seau	.13	

Saindoux composé:

A la livre	.12	
En seau, 20 lbs	.12	

MIEL

Blanc, seau de 5 lbs, la lb	.09	1-2
Brun, seau de 5 lbs. la lb	.07	1-2

VOLAILLES

Prix fournis par P. Poulin et Cie.

Poulets, 3 à 3 1-2 lbs	.22
Poulets, 3 1-2 à 4 1-2 lbs	.26
Poulets, 4 1-2 à 5 1-2 lbs	.28
Poules, 4 lbs et plus	.24
Poulets, 6 à 7 lbs	.30
Poulets à griller pr	1.00 et 1.25
Poules, 3 à 4 1-2 lbs	.22
Dindes, 6 à 8 lbs	.30
Dindes, 10 et plus	.32
Canards domestiques	.25
Cochon de lait	.25
Pigeonneaux, pr	.50
Pigeon, pr	.35
Sirop, gal	2.00

POISSON

Aiglefin frais	.07
Truite des lacs	.18
Morue fraîche	.08
Filet d'aiglefin fumé	.15
Plie	.10
Brochet frais	.12
Maquereau frais	.08
Filet frais d'aiglefin	.15
Filet de morue	.12
Flétan frais	.23
Scallop gelé	.30
Eperlan gelé moyen	.13
Esturgeon frais	.10
Anguille salée	.08

Poissons salés, barils de 200 livres:

Sardines de Québec, le baril	$8.50
Morue salée moyenne	.05
Hareng Labrador, 1-2 baril	3.75
Hareng Labrador, 1 baril	6.50

VIANDES

Prix fournis par la maison Noé Bourassa, Limitée, fabricants des produits: *La Belle Fermière.*

ROSBIFS

"Porterhouse"	.37
Rosbif tenderloin	.25
Epaule, haut côté	.12
Surlonge (sans os)	.23
Côte	.27

BIFTECKS

Aloyau (sirloin)	.33
"Hamburger"	.20
Pointe de surlonge	.25
Flanc	.18
Côtelettes	.30
Ronde	.22

BOEUF (DIVERS)

Langues	.20
Poitrine	10
Rognon	.25
Filet frais	.50 à .75
	.10
Boeuf salé	.15 à .25

PORC

Longe	.22
Epaules	.18
Fesse	.19
Filet	.33
Bacon, L.B.F.	.37
Jambon cuit	.55
Lard salé	.20
Jambon, L.B.F.	.26
Jambon épaule	.17

SAUCISSE

La Belle Fermière	.28
Porc	.20
Régal	.15
Boeuf	.15
Bologne, L.B.F.	.18
"Frankfurters"	.20

VEAU DE LAIT

Fesse entière	.28
Longe	.28
Epaule	.15
Devant	.10
Ris	.40
Foie tranché	.42
Langues	.20

AGNEAU DU PRINTEMPS

Quartier de derrière	.25
Fesse	.23
Longe	.25
Côtelettes	.35
Devant long	.15
Devant court	.12

LE SUCRE

Prix fournis par la maison Couvrette-Sauriol Ltée:

Granulé, 100 lbs, jute	4.70
Granulé 100 lbs, coton	4.70
Cassonade no 1, 100 lbs	4.45
Cassonade no 2, 100 lbs	4.35

FRUITS ET LEGUMES

Prix fournis par la maison PARENT, GOYER et CIE, 74, marché Bonsecours:

Oranges Sunkist	4.75 à 6.75
Bananes, un régime	1.25 à 3.00
Citrons Californie	6.50 à 7.00
Citrons Messine	4.00
Pamplemousses Texas	3.75
Pamplemousses Floride	3.50 à 4.00
Pommes McIntosh en boîte	2.25 à 2.50
Pommes McIntosh Loose, bte	2.00
Pommes McIntosh, Ont. no 1	6.50
Pommes McIntosh, Ont. Dom.	5.50
Pommes N.-E.	2.25 à 5.00
Pommes Ont.	4.00 à 6.00
Pommes Fameuses, bte	2.00
Ananas No 30	4.75
Pommegrade	2.75
Aubergine, crête 20 et 36	3.50
Patates sucrées	2.00
Poires 135 à 180 Winternelly	3.00
Raisins rouges Empereur	2.75
Tomates Bahama, 30 lbs	3.50
Salade Iceberg, 5 à 6 douz.	3.00 à 3.25
Atacas, bte 25 lbs	5.00
Fèves vertes 30 lbs	3.25
Pois verts 25 lbs	3.50
Champignons	lb. .25
Oranges Jamaïque	2.75 à 3.50

Les compensations bancaires

Les virements des compensations bancaires ont subi une très forte diminution dans la semaine terminée hier comparativement à la semaine correspondante de 1935:

	1936 $	1935 $
Halifax	2,845,688	2,726,261
Saint-Jean	2,036,114	2,588,079
Moncton	878,646	843,198
Sherbrooke	688,106	630,921
Québec	5,394,198	5,088,451
Montréal	125,371,790	134,569,740
Ottawa	21,344,844	58,072,644
Kingston	668,960	574,794
Peterborough	689,897	651,784
Toronto	155,604,147	197,213,269
Hamilton	5,394,263	4,804,706
Kitchener	1,228,174	1,180,911
Brantford	1,063,645	973,940
London	3,476,268	3,929,130
Chatham	712,718	663,191
Windsor	3,388,788	2,795,754
Sarnia	536,084	607,636
Sudbury	1,112,871	921,080
Fort William	860,957	662,660
Winnipeg	60,110,702	74,773,901
Brandon	401,318	378,054
Régina	4,780,177	4,780,911
Moose Jaw	843,360	768,376
Saskatoon	1,910,861	1,866,329
Prince Albert	436,928	373,374
Edmonton	5,002,949	4,767,036
Calgary	7,[illegible]	[illegible]
Medicine Hat	268,348	319,799
Lethbridge	547,884	534,637
New Westminster	[illegible]	[illegible]
Vancouver	20,140,183	18,986,408
Victoria	1,952,700	1,807,892
32 villes	437,578,225	537,692,167

Neva-Wet Corporation

La maison Bruno Jeannotte, Limitée, offre présentement en souscription 300 certificats de dépôts en fidéicommis garantis par 300 actions privilégiées non cumulatives 6 p.c. rachetables par le président de la compagnie, M. L.-C. Robitaille, d'ici le 1er novembre 1941 à $150. chacune.

Les actions ordinaires, qui sont les actions de gestion, sont au nombre de 15 et sont détenues par la Neva-Wet Corp. of America Inc. mais par une entente spéciale cette dernière compagnie ne nomme que 50 p.c. des administrateurs tandis que M. Robitaille nomme l'autre 50 p.c. On pourra obtenir tous les renseignements sur cette émission en s'adressant à la maison Bruno Jeannotte, Limitée.

Nouvelles raisons sociales

Les sociétés et compagnies récemment enregistrées

Fruveg Supply Company,
Beatty Isenberg, épouse de Maurice Pinsky,
Rebecca Letovsky, épouse d'Ezekiel Malen.

Princess Hand Laundry,
1925 ouest, Ste-Catherine,
Hans Mueller.

Beft's 5-10-15 to $1.00 Stores, Reg'd.,
Isaac Climan,

Marché à Fruits Papineau,
4337 Papineau,
Oliva Pepin.

Canadian Domestic Home Bakery,
569 Atwater,
A. Jules Hartman.

Syndicat Provincial de Garantie et d'Inspection d'Appareils sous Pression,
Onias Tassé,
J.-Antonin Lepage,
Eugène Leroux.

Teinturerie LaSalle,
LaSalle Dye Works,
1232, Atwater,
Oliva Raymond,
Georges Lamarre.

Canadian Provisions Canadiennes, ...
Eugène Gagné,
Charles Beaulac,
Philémon Cousineau.

Burnett & Co.,
Courtiers,
A. L. S. Mills,
Stephen-D. Cantlie.

British Sales Co.,
William Friedman.

Liberty Dress Mfg.,
1008, Edifice Wilder,
Aron Lapkoff.

Verdun Boot Shop,
521, Ave Church,
Benjamin Markoff.

Canadian Jobbing Co.,
3656, Blvd St-Laurent,
Isidore Gottheil.

The Alpine Tea Room,
4002 ouest, Ste-Catherine,
Nicholas Korsos.

Information agricole

MARCHES ET PRIX

FAUT-IL REDUIRE SON ELEVAGE DE PORC?

Les conditions actuelles de notre marché canadien, il est vrai, n'ont rien de très encourageant pour le producteur de porc, bien que notre marché d'exportation offre suffisamment pour que nos exportateurs payent plus cher qu'ils ne le font pour le porc vivant.

Mais il y a lieu de croire que la situation présente n'est que passagère et s'améliorera prochainement; en sorte qu'on ne doit pas lui donner plus d'importance qu'il ne faudrait.

Il n'en reste pas moins vrai que la production du porc demeure pour nos cultivateurs une industrie que l'on a présentement d'infinis avantages à maintenir parce que:

1o Les porcs constitueront encore pour cette année un excellent moyen de vente pour la plupart de nos grains de ferme. Nous avons raison de croire que nos marchés seront profitables.

2o Ce sont les porcs qui produisent le plus de chair par 100 livres de grains qu'ils absorbent.

3o L'argent placé dans l'élevage du porc constitue un placement à très court terme.

4o Le porc constitue probablement une des sources de revenus les plus sûres dont dispose le cultivateur. Les deux dernières années ont illustré la chose de manière concluante.

5o Parce qu'aucune autre production agricole par quoi on pourrait remplacer l'élevage du porc, n'offre actuellement plus de garanties de succès, tant au point de vue prix prévus qu'à celui de l'ampleur des débouchés dont nous pourrons disposer.

(Alfred Savoie, de la Coopérative Canadienne du Bétail de Québec, Limitée).

Statistiques

Bibliothèques publiques

L'exploitation des 642 bibliothèques publiques du Canada a coûté moins de $2,000,000 en 1935; en retour, elles ont prêté plus de 21 millions de volumes pour lecture à domicile et près de 28 ou 30 millions aux lecteurs des salles de lecture ou de référence. Le coût annuel des bibliothèques publiques par personne au Canada est de 18 c., c'est moins de 2% du coût des écoles publiques, ou environ 10% du coût des universités et des collèges. Aux Etats-Unis le coût est de 38 cts par personne et les bibliothèques peuvent fournir environ 4 livres à chaque homme, femme et enfant alors que les bibliothèques canadiennes, avec la moitié moins de revenu, en fournissent 2.

Cependant, la circulation per capita aux Etats-Unis n'a rien d'extraordinaire, puisqu'elle est en Grande-Bretagne de 4 volumes et demi sur la même base; elle est donc supérieure. La province d'Ontario est la seule où la circulation per capita soit égale à la moyenne de la circulation à travers les Etats-Unis. Le résident de la Californie lit en moyenne 9 volumes de bibliothèque publique, et le résident de l'Ontario 4. En quelques endroits du Canada, cependant, la bibliothèque publique devient une institution de plus en plus importante par suite des progrès récents, de la bibliothèque régionale, en particulier dans l'île du Prince-Edouard, dans la Colombie britannique et dans l'Ontario.

Nombres-indices des prix de détail, des loyers et du coût des services

Le nombre-indice des prix de détail, des loyers et du coût des services, établi par le Bureau fédéral de la statistique, en prenant comme base l'année 1926 à 100, reste le même à 81.5 en octobre comparativement au mois précédent. L'année dernière, pour le même mois, il était à 80.3. Les avances des loyers et du combustible sont contrebalancées par des reculs des prix des denrées alimentaires. Le groupe des objets divers enregistre aussi un léger reçul. L'indice des prix de détail seulement, comprenant les aliments, le charbon, le coke, le vêtement, les articles ménagers, etc., a fléchi de 77.2 à 76.9. L'indice de 46 articles alimentaires a baissé de 75.1 à 74.4, les réductions du beurre de crémerie, des oignons, des pommes de terre et de la plupart des viandes étant de plus grande importance que l'augmentation des oeufs. L'indice du combustible et de l'éclairage accuse une augmentation modérée en passant de 86.1 à 86.3; il en est de même des loyers qui sont à 84.9 au lieu de 83.8.

M. BRYCE R. MUIR, gérant des ventes de la Ford Motor Company of Canada Limited, qui assistera ce soir à l'ouverture du Salon de l'Automobile à Montréal dans l'immeuble de la Sun Life.

Talc et stéatite

La production de talc et de stéatite au Canada durant 1935 est évaluée à $171,532 comparativement à $180,777 en 1934. La production de stéatite en 1935 a atteint une valeur de $32,053. Cette production se confine à la province de Québec. La production de talc est de 13,803 tonnes courtes d'une valeur de $139,479, dont 13,710 tonnes valant $138,161 en provenance de l'Ontario et le reste, de la Colombie canadienne.

Oxydes de fer

La production de 5.516 tonnes courtes d'oxyde de fer ocreux, d'une valeur de $77,075, durant 1935 est venue presque entièrement de la province de Québec, et le reste de la Colombie canadienne. En 1934, la production a été de 4,959 tonnes d'une valeur de $66,166. Au cours des premiers six mois de 1936, la production canadienne est de 1,548 tonnes comparativement à 2,072 la période correspondante de l'an dernier.

Permis de bâtir

La valeur estimative des permis de bâtir dans 58 villes durant octobre s'élève à $4,120,416, soit une augmentation de $475,856 ou de 13.1 p.c. sur le mois précédent et de $90,098 ou de 2.2 p.c. sur octobre de l'an dernier. La valeur des premiers dix mois de l'année s'élève à $33,553,743, ce qui est inférieur à $40,711,114 la période correspondante de l'an dernier. Toutefois, ce montant est de beaucoup supérieur à celui de 1934 ou de 1933.

Exportations aux Etats-Unis

Les exportations canadiennes de produits domestiques aux Etats-Unis en octobre sont évaluées à $44,582,810 contre $32,213,033 l'an dernier, un gain de $12,369,777 ou d'environ 38 p.c. Les exportations de commodités comprises dans l'accord commercial donnent $20,029,164 contre $15,827,671, un gain de $4,210,493 ou d'environ 26 p.c. Les exportations globales des dix mois de 1936 s'élèvent à $320,455,806 contre $286,574,890 la période correspondante de l'an dernier, une augmentation de $33,880,916 ou de 11 p.c.; les exportations de commodités comprises dans l'accord commercial sont de $173,775,953 contre $136,760,753, une augmentation de $37,015,200 ou de 27 p.c.

Voici les exportations d'octobre par principales denrées, chiffres de 1935 entre parenthèses: son et moulée, $542,624 ($197,638); sucre d'érable, $36,638 ($23,599); graine de luzerne, $32,370 (0); graine de trèfle hybride, $70,951 (0); navets; $131,846 ($73,039); whisky, $2,319,821 ($1,462,275); hareng de mer, $44,606 ($49,791); homards frais, $97,696 ($48,325); homards en conserve, $31,837 ($61,933); peaux de castor, $10,951 ($4,275); fromage, $160,096 ($7,853); lattes, $117,540 ($103,135); billots, $88,125 ($110,208); planches et madriers de bois mou, $1,025,645 ($776,826); planches et madriers de bois dur, $193,809 ($82,710); bardeaux, $616,542 ($943,320); pulpe de bois, $2,266,483 ($2,010,635); papier à journal, $7,707,622 ($6,395,770); nickel, $250,833 ($185,876); abrasifs artificiels bruts, $469,638 ($297,461; amiante, $445,425 ($366,939); sable et rebuts d'amiante, $324,230 ($192,726); gypse brut, $85,310 ($42,044); acide acétique, $160,567 ($196,506); cyanamide, $186,530 ($125,219).

M. P. W. MAINGUY, gérant de la succursale de Montréal de la Ford Motor Company of Canada, qui sera présent à l'ouverture du Salon de l'Automobile ce soir dans l'immeuble de la Sun Life, Montréal.

Mouvement primaire du blé

Les livraisons de blé dans les Provinces des Prairies la semaine terminée le 6 novembre sont de 2,923,530 boisseaux comparativement à 3,413,006 la semaine précédente et à 4,886,606 il y a un an. En voici la répartition par provinces, chiffres correspondants de 1935 entre parenthèses: Manitoba, 251,777 (465,719) boisseaux; Saskatchewan, 1,358,388 (2,746,186); Alberta, 1,313,365 (1,674,701). Les ventes des quatorze semaines, du 1er août au 6 novembre, sont de 123,517,279 boisseaux contre 151,785,816 il y a un an. En voici la répartition par provinces: Manitoba, 17,369,658 (13,617,280) boisseaux; Saskatchewan, 71,865,127 (85,570,436); Alberta, 34,282,494 (52,598,100).

"La Seconde Renaissance"

(*par ALBERT BEAUDET*)

Il faut lire la *Seconde Renaissance* pour connaître l'orientation du monde. De l'étude historique et philosophique des vicissitudes subies par les valeurs humaines à travers les âges naît une immense espérance: une époque d'ordre et d'équilibre est à la veille d'éclore.

Le cardinal Verdier et Mussolini viennent, il y a quelques jours à peine, de confirmer ce que l'auteur annonce dans sa brochure de 60 pages.

Quand l'auteur écrivait son essai, il ne croyait pas que le renouveau aurait réellement lieu avant plusieurs décades, mais depuis lors tant d'événements se sont succédé que ses doutes sont tombés: la Seconde Renaissance sera un fait dans vingt-cinq ans.

La brochure se vend au prix de 20 sous au comptoir et .22s par la poste, au Service de Librairie du *Devoir*, 430, Notre-Dame est, Montréal.

TARIF des annonces classifiées du "DEVOIR"

Téléphone: HArbour 1241

1 sou le mot, 25c minimum comptant.
Annonces facturées, 1½c le mot. 40c minimum.
NAISSANCES, SERVICES, SERVICES ANNIVERSAIRES, GRAND'MESSES, REMERCIEMENTS POUR SYMPATHIES ET AUTRES, 2c par mot, minimum de 50c. FIANÇAILLES, PROCHAINS MARIAGES, MARIAGES, $1.00 par insertion.

Apprenez l'anglais

Parlez anglais après 14 leçons, sans livres. Professeur anglais catholique. Dalton 3730 Chemin Reine Marie, appt 3.

EMPLOI DEMANDE

Jeune homme, 27 ans, B.L., L.L.B. universitaires, bilingue, orphelin, malheurs récents, soutien, tout emploi ou travail, tout salaire. Casier 21, le "Devoir".

COUTURE

E. Moran, dessinateur de haute couture, patrons et matériel taillés sur mesure. 4473 Garnier, Montréal.

CHAMBRE à LOUER

Christophe-Colmb, 4656, chambre meublée ou non, ensoleillée, eau chaude, seul "chambreur", famille privée, près tramways, usage du téléphone, $2.50 par semaine. Références échangées.

Emploi demandé

IMPORTANT AUX PETITS INDUSTRIELS ET MARCHANDS

Perception des comptes, contrôle des crédits, par comptable, âge sérieux, expérience consommée, prix raisonnable. Organisation de compagnies. DO. 8643.

MAISON à VENDRE

LAJEUNESSE, 8355 — Maison très moderne, trois logis, un grand. Paroisse St-Alphonse. Faut vendre, éloignement: 35, St-Pierre, Rigaud.

Avis légaux

Province de Québec, District de Montréal, No B-151991, Cour Supérieure. Roma & Rodrigue Poirier, vs Frédéric Therrien. Le 30e jour de novembre 1936 à 11 heures de l'avant-midi au domicile dudit défendeur, au No 8335 rue Drolet en la Cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets dudit défendeur saisis en cette cause, consistant en radio, bureau, etc. Conditions: argent comptant. H. Mayrand, H.C.S. Montréal, 21 novembre 1936.

Province de Québec, District de Montréal, No 11333, Cour de Circuit. J. Golfman, vs L. Marcil & al., et Loraine Garment Reg'd., Tiers-saisie. Le 30ème jour de novembre 1936 à 11 heures de l'avant-midi à la place d'affaires de ladite Tiers-saisie, au No 5139 rue Fabre en la Cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de ladite tiers-saisie, saisis en cette cause, consistant en comptoir, bureau, machine à coudre, etc. Conditions: argent comptant. J.-A. Bouchard, H.C.S. Montréal, 21 novembre 1936.

Cherchez-vous un imprimeur ?

ADRESSEZ-VOUS A

L'Imprimerie Populaire, Limitée

éditrice du journal

LE DEVOIR

qui exécutera avec art et rapidement, aux meilleurs prix tous vos travaux de typographie
CARTES DE VISITE
Travaux de Ville
Menus - Têtes de lettres
Faire-part — Factures
Prospectus - Programmes
LIVRES — AFFICHES
Catalogues — Brochures
Périodiques — Journaux

VOYEZ-NOUS OU TELEPHONEZ — NOTRE REPRESENTANT PASSERA CHEZ VOUS.

430, Notre-Dame Est, MONTREAL
★Téléphone : HArb. 1241

LA VIGILANTE

S'OCCUPE UNIQUEMENT

DE L'ADMINISTRATION DE LA PROPRIETE

57, rue St-Jacques - Montréal - BE. 3808

Un SERVICE de COURTAGE COMPLET

MINES DENREES
INDUSTRIELS OBLIGATIONS

Commandes exécutées sur les marchés de
TORONTO - MONTREAL - NEW-YORK - WINNIPEG
Mines, Industriels, Obligations inscrites et hors-liste
Cotations les plus récentes et les plus précises

BURKE, DANSEREAU & CO; Reg'd.

Membres — The Toronto Stock Exchange, Canadian Commodity Exchange.

222 Notre-Dame Ouest — PLateau 2281
1189 carré Phillips — Montréal

Nous ne nous occupons nullement de promotion ou de distribution d'aucunes valeurs.

Radiodiffusion quotidienne à 6.00 p.m. Postes CFCF — CFCX.

Pour voir clair dans ses affaires !

CONSULTER

Le Sun Trust, Limitée

- Fiduciaires pour émissions d'obligations
- Agents financiers
- Exécuteurs testamentaires
- Administrateurs de successions, propriétés, fonds d'amortissement et fortunes privées.
- Coffrets de sûreté. Garde de titres et valeurs.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Art. Vallée, C.R., président — Joseph Simard, vice-président
Albert Hudon, vice-président — J.-A. Brillant, vice-président
C. Delagrave, N.P., — Hon. R. Grothé, — J.-E. Labelle, C.R.,
J.-A.-E. Gauvin — J.-C. Hébert, N.P., — Hon. L. Moraud, C.R.

Aimé Parent, gérant général, 10 ouest, rue St-Jacques, MONTREAL
A.-Alph. Fugère, gérant local, 132, rue St-Pierre, QUEBEC

PLAINDOR MINE CO.

CANTON CADILLAC

ACHETE — VENDU — COTE

J. PITBLADO

MEMBRE
de la Bourse et du Curb de Montréal,
du
Canadian Commodity Exchange Inc.

460 rue St-Jean - Montréal

MArquette 6155

Commandes exécutées sur titres inscrits ou non inscrits.

LA VIE SPORTIVE

Canadien reçoit ce soir les Rangers

Deux parties sont inscrites au rogramme de la Ligue de Hockey ationale pour ce soir et les amaeurs canadiens seront les seuls faorisés, car les deux rencontres nt lieu à Montréal et à Toronto. u Forum, les Rangers viennent ire face aux Habitants de Cecil art, tandis que dans la Ville Reine les Bruins disputeront la palme ux Leafs de Connie Smythe.

La partie locale est celle qui susite le plus d'intér,t car elle met-a aux prises les deux équipes qui nt été réorganisées cette année et ui sont considérées comme possédant les joueurs qui ont le plus de hance de se qualifier en tête de eur section à la fin des séries régulières.

Les Rangers sont sur un pied d'égalité en tête de la section américaine avec les champions du monde, pendant que les Canadiens ont deux points en arrière des méricains qui mènent dans la section canadienne. Le Tricolore et les Rangers ont lors, de leur dernière artie, arrêté la marche triomphale de deux équipes qui n'avaient as encore connu la défaite.

Les Maroons qui ont remporté eur première victoire de la saison n battant les Eperviers Noirs, jeudi à Chicago ,compléteront une semaine de leur tournée alors qu'ils encontreront les Américains au adison Square Garden demain. e club Montréal ,en dépit du fait u'il est handicapé par les joueurs lessés, n'a pas connu la défaite u cours de ses trois dernières parties après un mauvais début qui a u perdre deux parties consécutives, et remonte lentement dans le lassement. Il se trouve actuellement en troisième position deux oints en arrière des Canadiens.

Les Canadiens seront au complet our la joute de ce soir. L'entraeur Jimmy McKenna a hier donné trois massages à Howie Morenz our son *charley horse* et lui donera d'autres traitements aujourhui et a déclaré que le fameux entre serait au meilleur de sa ondition pour la joute de ce soir. a pambe de Siebert se remet aussi rapidement et la balance de l'équipe est en excellente condition.

La plupart des suggestions sont rejetées

Regina, 1. — Trois des quatre oints de la Canadian Amateur ockey Association pour rendre lus large le code amateur ont été ejetés par l'Union Athlétique Amaeur du Canada, a la suite d'une iscussion qui a duré toute la jourée et au cours de laquelle les uestions de relations internationas ont joué u nrôle important.

La question de permettre aux rofessionnels et aux amateurs de rencontrer dans des joutes 'exhibition, en aucun temps, avec sanction des succursales de union, a été adoptée sans aucune pposition, mais ceci n'était qu'un oint de peu d'importance qui ne isait que faire revivre le règlement qui existait avant 1933.

La controverse se concentrait urtout sur les deux propositions nportantes et une troisième de onséquence moindre, qui, selon les onservateurs endurcis, éliminerient le Canada de toute participation aux concours internationaux. Cette objection a été la base e la défaite de ces résolutions.

Le hockey a bataillé durant toute réunion du matin et la majeure artie de celle de l'après-midi sur proposition en vertu de laquelle s athlètes recevraient une compensation pour le temps perdu en oncourant. Un vote fut finalement pris et a apporté une défaite ar 118 à 40.

Deux parties au programme

Cet après-midi, au Forum, la Ligue Montréal Intermédiaire tiendra sa deuxième séance, alors que t-Lambert et l'Université de Montéal en viendront aux prises dans première joute au programme endant que Villeray rencontrera les radués du Lower Canada College ans la deuxième.

La première partie commencera 2 h. 15 précises et les arbitres eront Prince et Ménard.

Browns vendus pour $325,000

St-Louis, Etat du Missouri, 21 A.P.) — Les Browns de St-Louis ont passés officiellement à leurs ouveaux propriétaires. Le prix 'achat de l'équipe est de $325,000. 'acheteuse, la succession Phil-Ball, versé la somme de $100,000 comptant.

Hockey intérieur à l'Olympia

Lundi soir, à la salle de l'église otre-Dame, entré erue St-Sulpice, ura lieu l'inauguration officielle e la nouvelle section du hockey ntérieur du club Olympia.

HOCKEY
CE SOIR AU FORUM, 8.30
RANGERS vs CANADIENS
Prix: $2.25, $2.00, $1.75, $1.50, $1.25, $1.00, 75c et 50c (taxe incluse).

Le Victoria a débuté par une victoire

Le club Victoria faisait ses débuts hier soir dans la ligue Junior alors que se faisait l'inauguration de la saison de ce circuit de hockey amateur au Forum et c'est par un résultat de 3 à 0 que les Vics ont vaincu leurs rivaux, le Royal, dans le premier match au programme.

Le McGill et le Canadien étaient les clubs aux prises dans le deuxième engagement de la soirée et ces deux équipes ont bataillé pendant soixante minutes sans pouvoir faire pencher la victoire d'un côté ou de l'autre et les joueurs quittèrent la glace avec un résultat nul de 5 à 5.

PREMIERE PARTIE

ROYAL		VICTORIA
Royal	but	Price
Morrison	déf.	Strickland
Campbell	déf.	Sheeran
Thériault	centre	Moynihan
Morin	aile	A. Davis
Kelly	avant	F. Davis

Royal: Birchfield, Burr, Gordon, Kennedy, Young, Phillips, Merrick, Henry.

iVctoria: Bessette, Dunn, Kely, Kuzik, White, Brunet.

Sommaire:

Première période

Pas de point.

Pun.:Kelly, A. Davis, Kelly.

Deuxième période

1—Victoria: Moynihan 5.18
Pun.: Kennedy, Sheeran, Birchfield, Kelly, White.

Troisième période

2—Victoria: Moynihan 2.31
3—Victoria: Moynihan 2.31
Pun.: Kelly, Bessette, Gordon, 2, Sheeran, Morin, Dunn.

DEUXIEME PARTIE

McGILL		CANADIEN
Cowie	but	Tremblay
Kerr	déf.	Leblanc
Dunn	déf.	Aquin
Perowne	centre	Cardinal
McNally	avant	R. Lecavalier
Owen	avant	M. Lecavalier

McGill: Harvey, Keefer, Bennett, Craig, Jacobson, Brownrigg.

Canadien: Hébert, Rivet, Bonin, Bonneau, Forget, Leboeuf et Perron.

Sommaire:

Première période

1—McGill: Dunn 8.06
2—Canadien: Rivet 9.06
3—McGill: Perowne 12.28
Aucune punition.

Deuxième période

4—Canadien: R. Lecavalier. 7.55
5—Canadien: Rivet 10.02
6—Canadien: Rivet 10.49
7—McGill: Keefer 11.29
8—McGill: Craig 14.35
Pun.: Hébert, Owen, Leboeuf.

Troisième période

9—Canadien: Cardinal 5.18
10—McGill: McNally 9.05
Pun.: Dunn, Bonneau.

Le hockey

Hier soir

GROUPE JUNIOR

Victoria 3, Royaux 0.
Canadien 5, McGill 5.

LIGUE MONT-ROYAL

Rosemont 3, Montefiore 1.
Snowden, 4, Verdun 1.

Cet après-midi

LIGUE MONTREAL

U. de M. vs St-Lambert.
LCC Grads vs Villeray.

Ce soir

LIGUE NATIONALE

Rangers à Canadien.
Boston à Toronto.

GROUPE SENIOR

Royaux à Ottawa.
McGill à Québec.

LIGUE INTERNATIONALT

Philadelphie à Buffalo.
Providence à Springfield.

Demain après-midi

GROUPE SENIOR

Verdun vs Victoria.
Royaux vs Canadien.

LIGUE MONT-ROYAL

Montefiore vs Snowden.
Mont-Royal vs Rosemont.

Demain soir

LIGUE NATIONALE

Maroons à Américain.
Toronto à Détroit.
Boston à Chicago.

LIGUE INTERNATIONALE

Philadelphie à Syracu.
Buffalo à Pittsburgh.
Springfield à New-Haven.
Cleveland à Providence.

Les classements

LIGUE NATIONALE

Section Canadienne

	J.	G.	P.	N.	P.	C.Pts
Américain	6	3	1	2	13	9 8
Canadien	5	3	2	0	10	10 6
Maroons	5	1	2	2	10	10 4
Toronto	4	1	2	1	10	9 3

Section Américaine

	J.	G.	P.	N.	P.	C.Pts
Détroit	5	2	1	2	12	8 6
Rangers	5	3	2	0	14	9 6
Chicago	5	0	2	3	4	12 3
Boston	3	1	2	0	3	9 2

LIGUE MONT-ROYAL

	J.	G.	P.	N.	P.	C.Pts
Mt-Royal	1	1	0	0	4	2 2
Rosemont	1	1	0	0	3	1 2
Snowden	1	1	0	0	4	1 2
Montefiore	2	1	1	0	6	7 2
T.-Rivières	0	0	0	0	0	0 0
Iberville	0	0	0	0	0	0 0
Champêtre	1	0	1	0	4	5 0
Verdun	2	0	2	0	3	8 0

GROUPE JUNIOR

	J.	G.	P.	N.	P.	C.Pts
Victoria	1	1	0	0	3	0 2
Canadien	1	0	0	1	5	5 1
McGill	1	0	0	1	5	5 1
Verdun	0	0	0	0	0	0 0
Royaux	1	0	1	0	0	3 0

LIGUE INTERNATIONALE

Section est

	J.	G.	P.	N.	P.	C.Pts
Providence	5	4	1	0	14	9 6
Philadelphie	6	2	2	2	15	15 6
Springfield	6	2	2	2	11	14 6
New-Haven	5	1	3	1	10	14 3

Section ouest

	J.	G.	P.	N.	P.	C.Pts
Pittsburgh	6	4	1	1	20	15 9
Syracuse	5	3	2	0	21	13 6
Cleveland	3	1	2	0	6	9 2
Bufalo	4	0	4	0	6	14 0

Rosemont et Snowdon sont victorieux

A la suite des victoires des clubs Rosemont et Snowdon hier soir, à l'Arena Mont-Royal, quatre clubs sont sur un pied d'égalité pour la première position de la Ligue de Hockey Intermédiaire Mont-Royal et la lutte promet d'être fort intéressante dans ce circuit organisé par Oscar Benoit.

Dans la première joute au programme hier le Rosemont a triomphé du Montefiore par un résultat de 3 à 1 tandis que dans la partie finale le Snowdon s'est affirmé supérieur au Verdun qu'il a vaincu par 4 à 1.

Maurice Dion a donné les devants aux gars de Rosemont après six minutes de jeu à la première période. Slatford a porté le compte à 2-0 moins de deux minutes avant la fin de la seconde, et, après que M. Hurwitz eut reçu une passe de son frère Gordie pour compter le seul but des Hébreux, Durocher a assuré définitivement la victoire aux siens en déjouant Schacter une minute et demie plus tard.

Neville a été l'as de la victoire des Stars au second match, comptant deux buts. Anderson et Stanley ont réussi les autres buts de Snowden. Madden a sauvé Verdun d'un blanchissage à la troisième période.

Cette ligue offre un autre intéressant programme pour demain après-midi alors que Montefiore sera aux prises avec Snowden dans la joute initiale et que le Mont-Royal disputera la victoire au Rosemont dans la finale.

Cette dernirée joute suscite un intérêt énorme car les fervents du hockey et surtout les partisans de chaque équipe respective auront l'occasion de voir les deux seuls clubs qui restent de l'an dernier.

Renforcies considérablement cette année ces deux brillantes équipes seront au grand complet pour le match. Les hommes de Maher du Mont-Royal ont pratique ferme cette semaine et embarqueront sur la glace demain après-midi avec la ferme détermination de remporter une victoire aux dépens du Rosemont. De son côté le Rosemont a acquis cette année une agglomération de jeunes étoiles irlandaises pour la plupart et passablement pesontes ce qui porte à croire que leur gérant Walter Evans demandera des coups d'épaule de la part de ses joueurs. Les règlements professionnels sont là pour l'aider. Si cette deuxième rencontre suscite un intérêt particulier il en est de même pour la première joute qui met aux prises le club juif contre le Snowdon Star. A en juger par les commentaires qui se font sur cette rencontre le public assistera à un duel passionnant et aussi rude que le premier. Les arbitres Larry Carroll et Georges Bonnemer seront avertis de sévir s'il y a lieu afin d'empêcher tout combat de boxe.

La première joute commencera à deux heures précises.

Montefiore		*Rosemont*
Schacter	but	Borth
Kulgalmass	défense	Graham
Elias	défense	Bird
Diamond	centre	McCallum
M. Hurwitz	avant	Morlay
Sherman	avant	M. Dion

Substitus: Montefiore—A. Herwitz, Cordes, G. Hurwitz, Richman, Goldner et Bennett.

Substitus, Rosemont—Durocher, Lambertus, Slatford, Langevin, Fogerty et Maurice Dion.

SOMMAIRE

Première période

1—Rosemont: M. Dion . . . 6.45
Pun.: M. Dion, A. Hurtwitz.

Deuxième période

2—Rosemont: Slatford . . . 18.10
Pun.: McCallum, G. Hurwitz, Bird.

Troisième période

3—Montefiore: M. Hurwitz (G. Hurtwitz). 15.12
4—Rosemont: Durocher . . 16.32
Pun.: Bird, M. Dion, Kulgalmass.

DEUXIEME PARTIE

Snowdon		*Verdun*
Read	but	Cornell
Tollis	défense	Madden
Walker	défense	Dupras
Anderson	centre	J. Perrett
Roche	avant	Biello
Heckman	avant	A. Perrett

Substituts: Swnodon—Neville, P. Burke, Stanley, Jeffrey et J. Burke.

Substituts: Verdun — Larivière, Ménard, Lebel et Barry.

Première période

1—Snowdon: Anderson . . 17.00
Pun.: Dupras, Jeffrey.

Deuxième période

2—Snowdon: Stanley (J. Burke) 3.00
3—Snowdon: Neville (Walker) 8.35
4—Snowdon: Neville. . . . 12.25
Pun.: Biello, P. Burke, Stanley, Ménard.

Troisième période

5—Verdun: Madden (A. Perrette 6.27
Pun.: Holley, Dupras.
Arbitres: L. Sénécal et J. Morin.

Le trophée Crowe

Régina, 21. (C.P.) — L'Union athlétique amateur du Canada annonce l'attribution du trophée Norton H. Crowe à Phil. Edwards, nègre diplômé en médecine à l'Université McGill, au titre du plus grand athlète et sportif du Canada pour l'année 1936.

M. Edwards a fait honneur au Canada aux Jeux Olympiques de l'année courante, en Allemagne.

L'Union a aussi approuvé le projet de rémunérer quelque peu les amateurs en compensation de l'argent qu'ils perdent en s'absentant de leur travail pour participer aux programmes sportifs.

La course aura lieu en février

Québec, 21. (C.P.) — La course internationale de chiens qui se déroule annuellement dans le Québec pendant la saison des sports d'hiver est fixée pour 1937 au 19, au 20 et au 21 février.

Fumez du Tabac Naturel
ALOUETTE
10¢ LE PAQUET
LA CIE B. HOUDE LIMITÉE - QUÉBEC
Vieille maison de Québec
Commerce établi en 1841

McLarnin l'emporte sur Lou Ambers

New-York 21. — Jimmy McLarnin, de Vancouver, ancien champion mi-moyen de l'univers, a défait Lou Ambers, champion poids léger, dans un combat intéressant de dix rondes, disputé hier soir à Madison Square Garden. Le titre d'Ambers n'était pas en jeu car McLarnin pesait 144 1-2 livres pendant que le champion a fait 136 1-2 livres.

Il n'y avait pas de doute au sujet de la décision et les juges et l'arbitre furent unanimes à se prononcer en faveur de McLarnin. Le chroniqueur pugilistique de la Presse Associée a donné sept rondes à McLarnin et trois à Ambers.

La foule, qui a été fort désappointée, a payé $32,000 pour assister au combat et les fervents de la boxe ont vu McLarnin remporter sa deuxième victoire consécutive depuis qu'il a abandonné sa demi-retraite, l'été dernier, pour venir à New-York battre Tony Canzoneri.

Il est probable que McLarnin se rencontrera avec le vainqueur du combat de la semaine prochaine, qui alignera Barney Ross et Izzy Jannanzo. Ross s'est déjà engagé de donner à McLarnin une autre chance à la couronne qu'il a déjà détenue.

McLarnin a su profiter de l'avantage de huit livres qu'il avait contre Ambers dans le combat d'hier soir, tout en étant quand même le maître du champion des poids légers. Il a eu le meilleur sous tous les rapports.

On a vite réalité qu'Ambers était facile à toucher au moyen de la gauche. McLarnin s'en est tout de suite aperçu et à partir de la troisième reprise il s'est conduit en conséquence.

Les préliminaires:

Davey Day a obtenu un K.O. technique contre Joe Vignali, l'arbitre arrêtant le combat à la septième ronde.

Stanley Hasrato a obtenu la décision contre Nick Masters, 6 rondes.

Tommy Tucker a défait Joe Fedz, 4 rondes.

Carl Guggino a obtenu le verdict contre Ralph Hurtado, 8 rondes.

Ligue des damistes

CANADIENNE-AMERICAINE

Le président de la ligue désire étendre à tous les groupements damistes du continent américain les voeux qu'il formulait aux damistes montréalais, à l'occasion de l'inauguration des rencontre cédulées pour la saison 1936-37. Voici le texte du message lu aux damistes, avant d'entrer en lutte:

Montréal, le 15 novembre 1936.
Messieurs les directeurs du club,
Messieurs les damistes organisés,
Cité de Montréal.
Mes chers camarades,

En qualité de président de la Ligue des damistes canadienne-américaine, je tiens à vous témoigner ma profonde gratitude pour la confiance dont vous m'honorez en me choisissant comme votre président. J'essaierai d'être digne de ce mandat de chef dont je suis à la fois ému et fier.

Je désire en même temps vous féliciter d'avoir uni vos efforts épars sous un même drapeau pour coordonner vos énergies sous un unique état-major d'élite que vous aimerez de mieux en mieux, j'en suis sûr, à mesure que vous le connaitrez davantage.

L'excellence de votre exécutif nouveau mérite certainement votre pleine et entière collaboration. Je vous engage donc à lui faire confiance comme à de parfaits gentilshommes soucieux d'accorder à tous les clubs comme à tous les membres toute la condescendance et l'encouragement désirables.

Dans la mesure de nos moyens, et cela signifie beaucoup, nous récompenserons le mérite des joueurs de partie de ligue et de tournois, nous répondrons au meilleur de notre précieuse expérience à tous les besoins sportifs de nos nombreux joueurs de dames et nous élaborerons une constitution et des règlements divers qui ne devraient pas manquer de faire l'orgueil de tous ceux qui ont le goût des organisations les mieux ordonnées en vue de servir à souhait tous les milieux damistes du continent.

Je me fais l'interprète de mon valeureux exécutif et de tous les bons "sportsmen" du jeu de dames pour souhaiter à toutes les équipes en lice, ainsi qu'à tous les joueurs individuellement, de se faire justice sur le damier en attendant la distribution des nombreux trophées, certificats de promotion, reconnaissance de titres, etc., qui couronneront en fin de saison l'une des plus glorieuses années sportives dans les annales du jeu de dames.

Votre dévoué président,

J.-W.-Charles ROBILLARD

N. B. — La direction des clubs receveurs dans les classes B et D est priée de mettre ce message en évidence, lors des parties d'ouverture de demain après-midi.

OUVERTURE DE LA CLASSE B ET D

Demain après-midi aura lieu l'ouverture des rencontres cédulées pour les clubs inscrits dans les classes B et D. A cette occasion nous rappelons à tous les intéressés que les conditions, pour participer aux joutes de ligue, sont les mêmes que celles parues dimanche dernier lors de l'ouverture des classes A et C.

Soirée spéciale au Conseil LaFontaine

Un des principaux événements sociaux de la saison s'annonce pour lundi prochain au Conseil Lafontaine, 480 rue Sherbrooke est, à 8 h. 30.

Le comité de cartes du Conseil sous la présidence de M. J.-R. Beauchamp, a organisé une soirée récréative d'un genre exceptionnel. Nombre de divertissements, en plus d'un programme musical chargé, seront offerts à l'assistance.

Il y aura d'abord partie de cartes, bridge, cinq-cents et autres jeux et un mignifique prix sera offert pour chaque table.

Le programme musical comprendra des artistes de talent bien connus. Les soeurs Gingras, Mlles France Pouliot et Denise Richer, diseuses, de même que plusieurs autres numéros de chant. M. Charles Moore exécutera de nombreux tours de magie. Un orchestre fera les frais de la musique de danse.

Les personnes ne s'intéressant pas aux cartes pourront participer au bingo et auront la chance de gagner aussi de magnifiques prix. Les joueurs de cartes sont priés d'apporter leurs cartes.

De concert avec cette soirée récréative, le comité de cartes organise aussi un bridge-duplicata offert à tous les joueurs de Montréal. Ce concours ne changera en rien le programme de la soirée et déjà, un grand nombre d'experts de Montréal se sont inscrits. Ce sera le plus important tournoi de l'année. Les joueurs devront se rendre pour 8 h. 30 exactement.

Les personnes ayant déjà visité le Conseil, savent que les salles du Conseil Lafontaine se prêtent admirablement à une vaste organisation de ce genre. Tous les invités se sentant bien à l'aise et bien chez eux.

On peut se procurer des billets dès maintenant, en s'adressant au secrétaire du Conseil ou au Conseil même, lundi soir prochain, le 23 novembre.

Une passe adroite mérite d'être applaudie aussi bien que cette bonne bière—si réconfortante et si rafraîchissante.
LA BIÈRE
Frontenac
White Cap

Cartes Professionnelles et Cartes d'Affaires

ARPENTEURS & INGENIEURS

H. LABRECQUE, I.C.
H. CAILLOUX, I.C.
G. J. PAPINEAU, I.C.
ARPENTEUR - GEOMETRE
INGÉNIEURS CONSEILS
LES INGÉNIEURS ASSOCIÉS LIMITÉE
10 OUEST, RUE ST-JACQUES, MONTRÉAL
HARBOUR 0462 — ÉDIFICE THÉMIS

F.-J. Leduc, I.C., M.P.P.
J. Leblanc, I.E., A.G.
F.-J. Leduc & Associés
INGENIEURS-CONSEILS
Travaux municipaux, Chimie industrielle, Expertises légales, Arpentage et Bornage, Béton armé, Brevets, Marques de commerce.
Ch. 93, Edifice St-Denis HA. 5341
354 EST, RUE STE-CATHERINE

ASSURANCES

HORACE LABRECQUE INC.
COURTIERS EN ASSURANCES
Nous invitons les Communautés Religieuses à se prévaloir de nos services particuliers.
441 St-François-Xavier - Montréal
Tél. MArquette 2383-2384

AVOCATS

Tél. HArbour 0751
Démétrius Baril, B.S., L.L.B.
AVOCAT
Chambre 301
418 rue St-Sulpice - Montréal 1-12-36

Maurice Dupré, C.R.
AVOCAT ET PROCUREUR
Dupré, de Billy, Prévost et Home
80 rue St-Pierre
Téléphone: 2-4778★ - Québec

Tél. HArbour 1196-1197-1198
LAMOTHE & CHARBONNEAU
AVOCATS
J.-C. Lamothe, L.L.D., C.R., J.-P. Charbonneau, B.C.L., N. Charbonneau, B.-C.L., J.-L. Charlebois, L.L.L.
Edifice Aldred, coin Notre-Dame et Place d'Armes - Montréal

Anatole Vanier, C.R. Guy Vanier, C.R.
Vanier & Vanier
AVOCATS
87 ouest, rue Saint-Jacques
Tél. HArbour 2841

BREVETS D'INVENTIONS

MANUEL DE L'INVENTEUR GRATIS aux INVENTEURS sur DEMANDE
ALBERT FOURNIER
934 STE CATHERINE EST MONTRÉAL

INVENTIONS
Protégées en tous pays
Demandez le manuel traitant des Brevets, marques de commerce, etc.
MARION & MARION
Fondée en 1892
1260 rue Université, Montréal

MARQUES DE COMMERCE
Protégées en tous pays
Demandez le manuel traitant des Brevets, marques de commerce, etc.
MARION & MARION
Fondée en 1892
1260 rue Université, Montréal

BRIQUETEUR-MAÇON

Briquetage et maçonnerie de tout genre
Spécialité: Réparations
Estimations gratuites
E.-J. LECLAIR
ENTREPRENEUR
4267a, rue Bordeaux - AMherst 8730
17-6-36

COMPTABLE

Edmond Caron, B.A., L.S.C.-C.A.
Licencié en sciences comptables
Comptable agréé — Chartered Accountant
Spécialiste en Impôt sur le Revenu
590 rue St-Jacques — HArbour 3635 — MONTREAL
159, rue Alexandre — TROIS-RIVIERES
13-12-36

P.-A. Gagnon
Comptable Agréé
Chartered Accountant
Immeuble des Tramways
159 OUEST, RUE CRAIG
Tél. HArbour 5990

Hurtubise, Pelletier, Gravel
COMPTABLES PUBLICS LICENCIES
VERIFICATEURS
80 rue St-Jacques ouest, - Montréal
L.-A. Hurtubise, C.P.A. Alf. Gravel, C.P.A.
Victor Pelletier, C.P.A. J.-E. Nadon, C.P.A.

LaRue & Trudel
COMPTABLES AGREES
CHARTFRED ACCOUNTANTS
J. Arthur LaRue, C.A. — Maurice Chartré, C.A.
A. Emile Beauvais, C.A. — Jean-Paul Gauthier, C.A.
Maurice Boulanger, C.A. — Jacques LaRue, C.A.
Lionel Roussin, C.A. — Lucien P. Bélair, C.A.
Roland Chagnon, C.A.
Montréal — Québec

CLAVIGRAPHES

CLAVIGRAPHES
Underwood, Remington, Royal
Standard et portatifs
Calculateurs et Duplicateurs — Service et accessoires.
N. MARTINEAU & FILS
1019 rue Bleury MA. 2545
20-12-35

Voyez TWITE pour
TYPEWRITERS
Toutes marques: neufs ou reconditionnés.
Location et réparation
TYPEWRITER & APPLIANCE CO. LTD
750, rue St-Pierre - Tél. LA. 9237
(Entre les rues Craig et St-Jacques)
E. D. TWITE, Gérant général.

COURTIERS

Chs - Geo. Beausoleil
Licencié en sciences commerciales
Directeur-gérant
BEAUSOLEIL & BEAUSOLEIL
Placement et spéculation
477, St-François-Xavier
Montréal — HArbour 3276

EBENISTES-DECORATEURS

Castle & Son Ltd
L. W. RAICHE, gérant
Ebénistes - Décorateurs - Meubliers
1096 rue Clarke - Montréal, Qué.
Tél. LAncaster 8219 1-11-36

ENCADREURS

Morency Frères, Ltée
458 Est, rue Ste-Catherine
Miroirs, Tableaux, Eaux-fortes, Estampes françaises pour cadeaux de noces ou d'anniversaires. Matériel d'artistes. Spécialités: Restauration de cadres et tableaux anciens.
Tél. HArbour 6894

WISINTAINER & FILS
908 BOUL. ST-LAURENT
LES ENCADREURS
MANUFACTURIERS
Moulures — Cadres — Miroirs
Réparation de cadres et miroirs
LAn. 2264★

EXTERMINATEURS — FUMIGATEURS

NEW METHODS ENG.,
MAITRES FUMIGATEURS
Spécialistes dans l'extermination des souris et des rats.
Voûte et Bureaux
1227 St-Jacques O. - BElair 1984

PROFESSEURS

Tél. PLateau 6717
Cours classique commercial
René Savoie, I.C., I.E.
Bachelier ès arts et sciences appliquées
Cours classique, commercial, leçons privées — Brevets
1448 RUE SHERBROOKE, OUEST

REMBOURREURS — MATELASSIERS

REMBOURREURS-MATELASSIERS
BOYER Limitée
Spécialités: meubles et matelas sur commande ainsi que réparations
Estimés gratuits sur demande.
3886, Henri-Julien Tél. BElair 1700

Compagnie d'Assurance sur la Vie
La Sauvegarde
MONTREAL
NARCISSE DUCHARME PRESIDENT

Si vous voyagez...
adressez-vous au SERVICE DES VOYAGES, LE "DEVOIR". Billets émis pour tous les pays au tarif des compagnies de paquebots, chemins de fer, autobus, aussi hôtels, assurances bagages et accidents, chèques de voyages, passeports, etc. Téléphonez HArbour 1241★.

Affiliés à la Soc. Can. d'Histoire Naturelle et reconnus d'utilité publique par le Gouvernement de la Province de Québec.

COMMISSION DES C. J. N.

MEMBRES EX OFFICIO. — F. MARIE-VICTORIN, F.E.C., J. BRUNEL, J. ROUSSEAU, R. GAUTHIER, respectivement président, secrétaire général, trésorier et chef du secrétariat de la S.C.H.N.

MEMBRES DESIGNES PAR LE CONSEIL DE LA SOCIETE. — F. ADRIEN, C.S.C., directeur général des C.J.N. — Sr STE-ALPHONSINE, C.N.D., sous-directrice. — Les chefs de service suivants: F. MARIE-VICTORIN (Botanique); Dr Georges PREFONTAINE (Zoologie); Gustave CHAGNON (Entomologie); P. Léo MORIN, C.S.C. (Géologie-Minéralogie); Henry TEUSCHER (Horticulture); Marcelle GAUVREAU (Pédagogie et Bibliographie); F. NARCISSE-DENIS, F.E.C. (Publicité).

Le siège social de la Société et des C.J.N. est à l'Université de Montréal, 1265 rue Saint-Denis. On est prié d'adresser toute correspondance à cet endroit.

No 290 — 21 novembre 1936

Dialogue sur l'herbe à la puce

Chambre de travail: bureau, chaise et petite table; tableau noir au fond. Quelques feuilles d'herbier représentant le sumac amaranthe, le sumac vénéneux, l'apocyn à feuilles d'Androsème, etc.

Carte de Québec — Une bouteille d'alcool à 60o — Une bouteille d'acétate de plomb.

A défaut de tableau noir, le récitateur exécutera les dessins sur de grandes feuilles blanches qu'il montrera en temps opportun.

LUCIEN: *chef de la section de botanique.*

ALIDE: *botaniste débutant, il vient faire identifier quelques plantes; ses mains sont enveloppées; il souffre de démangeaisons causées par le sumac vénéneux.*

Lucien: (Assis au bureau, lisant. On frappe....) Entrez!.... Bonjour Alide. Ecoutez une belle pensée: "La communion avec la nature est source de lumière, de joie, de pureté morale et de haute pensée religieuse"....

Alide: Et de démangeaison....

Lucien: Vraiment? Qu'avez-vous donc aux mains?

Alide: Toutes les piqûres du diable.

Lucien: Depuis quand?

Alide: Depuis ce matin, à mon réveil.... Mais gratte, gratte, ça passera.... Je viens faire identifier quelques plantes que j'ai cueillies hier dans la montagne. (Il ouvre son cartable après l'avoir déposé sur la petite table).

Lucien: Mais, c'est du sumac vénéneux!

Alide: Je ne sais pas, mon frère appelle cela de l'herbe à la puce.

Lucien: C'est la même chose. Les savants disent "Rhus Toxicodendron" pour embrouiller ceux qui n'ont pas étudié le grec, "Toxicon", poison, et "dendron", bois dont se servaient les anciens pour faire des flèches qu'ils acéraient et trempaient dans le poison, avant de les lancer vers leurs adversaires. En anglais, on dit "Poison Ivy".

Alide: Mais alors, ma démangeaison viendrait du sumac vénéneux, autrement dit, c'est l'herbe à la puce que j'ai attrapée.

Lucien: Sans aucun doute, car vous avez arraché cette plante avec vos mains. Vous la connaissiez bien de nom, mais vous n'avez pas su la distinguer des autres plantes; il est étonnant de constater combien peu de personnes l'identifient avec certitude.

Alide: En effet, je l'ai prise pour l'apocyn à feuilles d'Androsème.

Lucien: L'apocyn à feuilles d'Androsème lui ressemble beaucoup. Le danger n'est pas de prendre l'apocyn pour l'herbe à la puce, mais le contraire; vous connaissez l'aventure de quatre botanistes de l'Ecole Normale qui se sont assis sur le sumac vénéneux pour dîner?

Alide: Une distraction de savants, cela. Mais, sumac.... vous avez dit sumac?

Lucien: Oui, oui, sumac vénéneux!

Alide: Le sumac amaranthe serait-il la même plante?

Lucien: Non, mais une plante de même famille, celle des anacardiacées.

Alide: Qu'est-ce que vous entendez par famille?

Lucien: Pour faciliter l'étude de la botanique, on a classifié les plantes en divers groupes en se basant sur leurs propriétés, leurs conformations, leurs caractéristiques; ces groupes, on les appelle familles. Ainsi, dans la famille des anacardiacées, il y a le sumac amaranthe et le sumac glabre dont les fruits servent à faire des liqueurs agréables, tandis que le sumac vénéneux renferme un poison qui peut causer de graves désordres. Il y a aussi le sumac vernis plus dangereux encore, qui croît dans les marais. On en trouve à Laprairie, et dans l'Ontario.

Alide: Alors qui me dira, au cours de mes excursions dans la montagne, que je suis en présence de l'herbe à la puce?

Lucien: C'est bien simple, voici: L'herbe à la puce est un arbuste de un à trois pieds de hauteur. La tige renferme des canaux secréteurs oléorésineux....

Alide: Oléo.... oléo....?

Lucien: Oléorésineux, oui, oléo, huile.... résineux, cire; cire huileuse.... Cette plante affecte diverses formes: (dessins) dressée, ou buissonnante, ou grimpante comme dans les bois où elle pousse en s'appuyant sur l'écorce des arbres. La FEUILLE, pétiolée, à foliole ovale ou rhomboïdale à pointe aiguë, est entière ou dentée; la FLEUR, longue de 3 mm., d'un blanc verdâtre, jaillit en grappes denses à l'aisselle des plus basses feuilles; elle est ainsi cachée dans le feuillage; le FRUIT, glabre, gros comme un pois, est d'un blanc jaunâtre et muni de dépressions longitudinales.

Alide: Cette plante est-elle bien répandue au Canada?

Lucien: (Montrant sur la carte) Oui, un peu partout; du nord au sud, le long de nos grands cours d'eau: le Saint-Laurent et l'Outaouais. Abondante sur la côte Nord de la Gaspésie, sur les bords de la Baie des Chaleurs, dans la vallée de la Matapédia, elle est particulièrement commune sur les caps rocheux qui environnent Québec. Il y en a de fortes colonies sur le Mont-Royal et le mont Oscar, de Rigaud; au sud, elle s'étend jusqu'au comté d'Arthabaska.

Alide: Un beau domaine, pour une empoisonneuse... Mais, d'où lui vient son poison? Je lui ai touché, je l'admets, mais je n'en ai pas mangé.

Lucien: Ce qui différencie l'herbe à la puce des autres plantes vénéneuses, c'est qu'elle infecte par le simple contact.

Alide: Si on a isolé cette hui'e, on doit en connaître quelques propriétés. Pourriez-vous m'en dire quelques mots?

Lucien: Le toxicodendron est un suc blanchâtre, résineux, très âcre et renfermant un principe vénéneux d'une extrême subtilité; c'est un produit complexe dont il est difficile de donner la composition exacte. Les jeunes feuilles, qui se broient facilement, sont particulièrement dangereuses.

Alide: Alors, quelle est son action sur le sang?

Lucien: Le point de vue pathologique est mieux connu. La température de la peau intoxiquée s'élève, les capillaires entourant le point de contact, s'élargissent et il en résulte un érythème local.

Alide: C'est la cause des boutons qui surgissent ensuite?

Lucien: Non pas encore. L'érythème gêne la circulation du sang dans les capillaires, d'où oedème ou infiltration de sérum dans les tissus, cause immédiate de la production des vésicules. Ces vésicules, sauf dans le cas où il y a infection secondaire, ne renferment donc que du sérum sanguin.

Alide (se grattant de temps en temps): Dieu! que ça pique!... C'est comme si j'avais la gratelle.

Lucien: Une quantité minime de toxicodendron suffit pour causer cette irritation douloureuse. Six à douze heures après le contact du poison, la peau se tuméfie en plaques irrégulières couvertes de petits boutons remplis de matières. La lésion cause des douleurs cuisantes et des démangeaisons vives....

Alide (Regardant et approuvant): Je ne comprends pas grand'chose, à votre démonstration; mais j'en ressens toute la vérité.

Lucien: Suivant l'intensité de l'intoxication, cette démangeaison peut durer de deux à douze jours.

Alide: Si long que cela! Il n'existe aucun remède contre ce mal?

Lucien: Oui, il existe un bon remède; disons d'abord que les lavages à l'eau n'enlèvent pas l'huile. Le remède le plus efficace est une solution alcoolique d'acétate de plomb; on frotte énergiquement la partie malade, plusieurs fois par jour, avec un tampon d'ouate imbibé de cette solution.

Alide (Un peu découragé): Comme j'ignore ce remède, je vais être obligé de me gratter ainsi pendant des jours et des jours. N'en connaissez-vous pas d'autres?

Lucien: Oui, il y a encore le bicarbonate de sodium, ou soda à pâte qui est un excellent saponificateur du toxicodendron; les flotteurs de bois en portent toujours sur eux pour s'en servir au besoin.

Alide: Sapo... sapo... quoi?

Lucien: Saponificateur. Expression qui désigne en chimie, l'action d'une base sur un acide pour en faire du savon; le bicarbonate de sodium fait donc du savon avec le toxicodendron; il en est de même avec l'acétate de plomb.

Alide: Mon frère m'a dit qu'on pouvait attraper l'herbe à la puce seulement à la regarder; qu'est-ce que vous en dites?

Lucien: Il a été prouvé qu'il n'y a pas d'empoisonnement sans contact; le pollen et les émanations de la plante ne peuvent aucunement causer l'intoxication; mais il est à remarquer que ceux qui parlent d'infection sans contact sont incapables d'identifier cette plante avec certitude. De nombreux cas d'empoisonnement paraissent en effet n'admettre d'autres causes que la transmission par l'air; mais la cause réelle, c'est le contact des chaussures ou des vêtements qui portent ensuite le poison sur les parties du corps non directement touchées. Il peut y avoir aussi transmission de personne à personne par l'écoulement des plaies.

Alide: Je vous remercie de tous vos renseignements, ils sont bien pratiques mais un peu tardifs, car je suis intoxiqué pour sept ans.

Lucien: Comment, intoxiqué pour sept ans?

Alide: Eh oui! ma grand'mère m'a déjà dit que l'herbe à la puce, je veux dire l'empoisonnement par l'herbe à la puce était périodique et revenait annuellement pendant sept ans.

Lucien: Oui, oui, ça et les miroirs cassés, ce sont des histoires de grand'mère. Cette croyance est sans fondement. En réalité, s'il y a retour annuel de cette maladie, c'est que les gens conservent les mêmes habitudes, fréquentent les mêmes endroits durant les mêmes périodes de l'année et s'infectent de nouveau, toujours pour la même raison, ils ne connaissent pas la plante.

Alide: Ah! variment, vous me soulagez grandement par cette affirmation; mais comment expliquez-vous que certaines personnes touchent à cette plante et n'en souffrent pas?

Lucien: Toutes les personnes ne sont pas également sensibles à l'effet du sumac vénéneux. Plusieurs peuvent le manipuler impunément; une personne sur dix-huit est sujette à des troubles graves; les cas bénins, comme le vôtre, sont beaucoup plus fréquents.

Alide: Les animaux, eux, se couchent sur cette plante et ils n'en souffrent pas; ils sont bien chanceux.

Lucien: En effet; ils font même plus, car les oiseaux mangent ses fruits et les bestiaux broutent ses feuilles sans conséquences fâcheuse. Cependant, le sumac empoisonne le chien; peut-être parce qu'il est l'ami de l'homme.

Alide: Et comment peut-on se débarrasser de cette plante dangereuse?

Luncien: On en détruit les tiges en les arrosant avec une solution composée d'une partie d'acide sulfurique dans seize parties d'eau. Mais le moyen radical, c'est de la déraciner.

Alide: (Mettant ses spécimens dans son cartable). Et moi, pour me débarrasser de mon mal, vous m'avez dit!...

Lucien: Que l'acétate de plomb vous soulagera certainement. Voici comment vous vous en servirez. On prépare une solution saturée d'acétate de plomb, puis on frotte la partie malade avec un morceau de coton imbibé de cette solution. (Il fait l'opération). Après quelques applications le mal ne tarde pas à disparaître.

Alide: Voilà qui est bien, merci beaucoup, et au revoir. (Il prépare son cartable et sort en murmurant..) Quelle plante détestable, je m'en souviendrai... Toxicodendron ...toxicodendron... Sumac vénéneux ...Herbe à la puce...

Frère Lucien JOLY, C.S.V.

Cercle Pasteur,
Ecole Normale Saint-Viateur,
Rigaud, Qué.

Rapports d'organisation

Prière instante à tous nos cercles de retourner leur rapport d'organisation d'ici 8 jours. Le directeur général des C.J.N. en a absolument besoin pour compiler certaines statistiques.

Conférences du R. F. Adrien, C.S.C.

Du 26 novembre au 23 décembre, et du 11 janvier au 6 février, le R. F. Adrien, C.S.C., directeur-général des C.J.N. continuera sa tournée de conférences sur la protection de nos ressources naturelles et l'embellissement de la propriété, et il visitera les diverses institutions de l'île de Montréal et de l'île Jésus.

Ces causeries, accompagnées de projections, se donnent sous les auspices de la Société canadienne d'Histoire naturelle et du ministère des Mines et des Pêcheries de la Province. Elles peuvent avoir lieu tous les jours excepté le dimanche et sont absolument gratuites.

Notre directeur a encore quelques dates libres. Les institutions qui désirent bénéficier de ces causeries n'ont qu'à s'adresser à M. Léo Varin, 237 boul. Monkland. Tél.: le jour, BYwater 6483; après 6 h., BYwater 1233.

Beaver Stamp Reg.

200 timbres différents 11c
500 " " 30c
1000 " " 85c

Nous achetons et vendons collections ou accumulations de timbres canadiens.

Toute commande par la poste devra contenir enveloppe affranchie pour réponse.

Beaver Stamp Reg.
1234 ouest, Ste-Catherine
PL. 1956 - MONTREAL

VIENT DE PARAITRE:
3ème édition du
CATALOGUE ILLUSTRE
le plus documenté sur les timbres de l'Amérique du Nord et revenus du Canada (1937).
Plus de 200 illustrations — Catalogue indispensable à tous les philatélistes.
25¢
chez votre libraire
ou
A. H. VINCENT
294, Ste-Catherine ouest
Première maison canadienne de timbres-poste.

Le "Devoir" à Manille

Départ de Vancouver dans six semaines

Il ne faut pas tarder à s'inscrire — Itinéraire élaboré à un prix avantageux — Occasion unique de visiter les pays des missions — Possibilité de faire le tour du monde

Un peu plus d'un mois nous sépare du moment où le luxueux *Empress of Japan*, du Pacifique Canadien, partira de Vancouver à destination des îles Philippines et portant, au milieu du confort d'un hôtel moderne, les nombreux pèlerins au Congrès eucharistique de Manille.

Entre temps, le *Devoir-Voyages* devra s'occuper de mille et un détails dont l'obtention d'un passeport et de visas exige qu'on s'y prenne à l'avance. C'est dire toute l'importance d'avoir à s'inscrire sans plus de retard.

On pourra ainsi bénéficier d'un meilleur choix dans les cabines tout en facilitant notre tâche dans l'organisation pour la plus grande satisfaction de tout le monde.

Ce sera le sixième pèlerinage consécutif, sous l'égide du *Devoir*, aux Congrès Eucharistiques internationaux. Et tout indique que les succès précédents au point de vue des facilités offertes aux pèlerins seront sinon surpassés, assurément égalés.

Les prix du voyage principal, d'une durée de 54 jours, sont particulièrement attrayants: de Montréal et retour, en 1ère classe, $1,100; en classe touriste, $740 — moins dans chaque cas une remise de $40 aux membres du clergé — y compris tous les frais généraux: chemins de fer, passage et tous repas à bord des navires, de Vancouver à Manille — y compris Manille — et retour à Vancouver; toutes les excursions en auto, en train, en bateau, etc., conformément à l'itinéraire.

Itinéraire principal

Janvier 1937.

Mardi 5 — Le soir: Départ de Montréal, gare Windsor (ce départ peut être avancé sans frais, au gré du voyageur).

Mercredi 6, jeudi 7, vendredi 8— A travers les prairies de l'Ouest et les grandioses Rocheuses canadiennes.

Samedi 9 — 9 h. du matin: Arrivée à Vancouver et embarquement. 11 h. du matin: Départ à bord du somptueux *Empress of Japan*.

Escale à Victoria.

Dimanche 10 au mercredi 13 — En mer.

Jeudi 14 — A Honolulu. Dans l'après-midi, en auto. Visite du Pali, le Musée des antiquités des mers Australes, et la plage de Waikiki. — Soirée libre.

Vendredi 15 — Départ pour Yokohama.

Samedi 16 au vendredi 22 — En mer.

Samedi 23 — Arrivée de bonne heure à Yokohama. Excursion à Tokio, capitale du Japon; visite de la ville d'un intérêt plein d'imprévu; réception à l'Université catholique, etc. Départ de Yokohama dans la soirée.

Dimanche 24 — Arrivée à Kobé. Visite de la ville et ses environs en rickcha. Départ dans la soirée.

Mardi 26—D'abord par la Yangtze et ensuite par le Whangpoo, au milieu de la navigation fluviale extraordinaire, pour arriver à Shanghaï. Visite en auto de la ville et ses environs, y compris les institutions catholiques. Départ dans la soirée pour Hong-Kong.

Vendredi 29 — Arrivée à Hong-Kong. Visite de la ville et autour de l'île jusqu'au Peak, à Repulse Bay et de la ville chinoise de Kowloon.

De l'*Empress of Japan*, les voyageurs passent à l'*Empress of Russia*.

Samedi 30 — Navigation sur la rivière des Perles jusqu'à Canton. Retour à Hong-Kong en route vers l'île Sancian.

Dimanche 21 — A l'île Sancian. Séjour qui laissera un souvenir impérissable. Visite des lieux mêmes où saint François-Xavier mourut après y avoir exercé son fécond apostolat. Messe en plein air; visite du sanctuaire; chemin de la croix; procession, vénération des reliques du grand saint.

Février.

Lundi 1er — En route vers Manille.

Mardi 2 — A Manille—l'*Empress of Russia* amarré à quai, à proximiaé des lieux de réunion du Congrès, sert d'hôtel, y compris coucher et repas, pour toute la durée du séjour aux Philippines.

Mardi 9 — Départ de Manille à bord de l'*Empress of Russia*.

Vendredi 12 — Deuxième visite à Shanghaï. Journée libre.

Dimanche 14 — Arrivée à Nagasaki. Visite de l'église des Martyrs japonais et de la ville.

Lundi 15 — Sur la mer Intérieure du Japon.

Mardi 16 — Arrivée à Kobé et départ par train spécial pour Kyoto, ancienne capitale du Japon et centre des arts et de la culture japonaise. Retour dans l'après-midi, embarquement et départ.

Mercredi 17 — Arrivée à Yokohama. Excursion à Kamakura, où l'ou admire le Daibutsu, la plus grande statue de bronze au monde.

Jeudi 18 — De Yokohama, excursion à Nikko, sur les hauteurs, site unique en Orient, magnifiques temples. Départ le soir à bord de l'*Empress of Russia*.

Samedi 27 — Arrivée à Victoria, où, après une courte escale, le paque part pour Vancouver.

Samedi 27 — Départ de Vancouver par train du Pacifique Canadien.

Mars.

Mercredi 3 — Arrivée à Montréal.

Au pays des missions

A part de satisfaire à la piété et à la légitime curiosité, une prolongation de 14 jours offre l'avantage précieux à nombre de Canadiens de revoir, les uns un fils, une fille ou un parent, les autres un ami, admirables missionnaires dont le fécond apostolat dans le lointain Extrême-Orient jette un lustre éblouissant sur le Canada français; de les voir sur les lieux mêmes où ils peinent et se dévouent.

Voici les grandes lignes de ce voyage facultatif dont le prix est de $195 et comprend tous les frais essentiels: transports, hébergement, autocar aux visites, etc.

Février 1937:

Mar. 9: Départ de Manille à bord de l'*Empress of Russia*.

Ven. 12: Arrivée à Shanghaï. Journée libre, cette ville ayant été visitée lors de l'escale avant l'arrivée à Manille.

Le soir, départ de Shanghaï en wagon-lit.

Sam. 13: En route. Rivière Yangtsé et Nankin.

Du dim. 14 au jeudi 18: A Peiping (5 jours). Visite en auto et ricksha: temples, musées, palais, légations, excursion en bateau. Par train à la Grande Muraille de Chine. (Ceux qui désireront visiter des missions pourront écourter leur séjour à Peiping et faire établir un itinéraire à leur convenance).

Ven. 19: Moukden (Mandchoukouo). Visite en auto.

Sam. 20: Séoul (Corée). Visite en auto.

Dim. 21: Keijo (Corée) le matin; le soir, à Fusan; embarquement pour le Japon.

Lun. 22: Arrivée à Shimonoseki; par train de jour à Kyoto.

Du lundi 22 au ven. 26: A Kyoto et les environs (5 jours). Visites en auto. Ancien palais impérial, temples, parcs, etc.; excursions à Nara (fameux temple), etc., et à Miyanoshita, au pied du Fujiyama.

Du ven. 26 au sam. 27: A Tokio. Hébergement à l'hôtel Impérial. Visite complète de la ville en auto.

Mars:

Mar. 1er: En train de Tokio.

Mer. 2: A Nikko, le plus beau centre touristique japonais. Départ par train pour Yokohama et embarquement à bord de l'*Empress of Japan*.

Lun. 8: Escale à Honolulu (Iles Hawaï).

Sam. 13: Arrivée à Vancouver.

* * *

La préparation des itinéraires a été l'objet de soins attentifs. On pourra compléter le trajet principal par un voyage autour du monde par voie de l'Asie et de l'Europe, ou de l'Afrique-Sud ou de l'Australie ou même de l'Amérique du Sud.

S'adresser pour tous renseignements au *Devoir-Voyages*. 430, Notre-Dame est, Montréal (Tél.: HArbour 1241).

Le prix du lait

Protestations des épiciers

Un grand nombre d'épiciers ont assisté jeudi soir à l'assemblée tenue à la Palestre Nationale, sur convocation de la section des épiciers de Montréal de l'Association des marchands détaillants du Canada. L'assemblée a protesté contre l'ordonnance qui fixe le prix du lait à 3 1-2 cents le demiard, 6 cents la chopine et 10 cents la pinte. Les épiciers considèrent cette ordonnance comme scandaleuse parce qu'elle permet, disent-ils, au trust du lait de faire des profits exorbitants au détriment des épiciers et des consommateurs.

On a décidé de ne pas attendre les trois mois de délai que le sous-ministre du commerce et de l'industrie a demandé, et de lancer le 1er décembre, s'ils n'ont pas alors reçu satisfaction, une campagne de presse et de radio pour renseigner le public sur les profits des grandes laiteries de Montréal.

L'assemblée a adopté une résolution préconisant une nouvelle échelle de prix: les laitiers vendraient le lait aux épiciers 4 1-2 cents la chopine et 8 1-2 cents la pinte, réalisant un profit suffisant, et les consommateurs paieraient 6 cents la chopine et 10 cents la pinte.

Actuellement les laiteries vendent le lait aux épiciers 10 cents la pinte et sont censés le vendre 11 cents la pinte aux consommateurs, mais, selon les déclarations faites hier soir, il y a plusieurs laiteries qui ne se conforment pas à l'ordonnance et vendent le lait dix cents la pinte aux clients qui regimbent contre l'augmentation à 11 cents. La situation en devient intenable pour l'épicier.

Au début de l'assemblée, M. Rosario Messier, secrétaire de l'organisation, a donné lecture de la correspondance qu'il a échangée avec le premier ministre M. Duplessis, le ministre de l'agriculture et le ministre du commerce et de l'industrie, sur la situation.

Offices de l'Eglise

Le Dimanche 22 NOVEMBRE.

XXVe et dernier dim. après la Pent., semid., (vert). Messe: "Dicit Dominus" (au 24e dim.), avec Gl. et Cr.; 2e or. de sainte Cécile, V. M., (or. propres), 3e m.: p. 708: pro infirmus, dans le dioc. de Montréal: pro persecutoribus Ecclesiae, dans le dioc. de Saint-Jean de Québec; préface de la Trinité. Aux Vêpres du dim. 24e mém. 1o de Saint Clément I P. M. (ant. propre), 2e de sainte Cécile, V.M., ant. propre, 3e de sainte Félicité M. (I Vp.).

AU PRONE:

On annonce: dim. prochain, 1er dimanche de l'Avent, R. 27.

Dim. prochain, on fera la collecte dans le dioc. de Sherbrooke pour les oeuvres catholiques, et dans le dioc. de Joliette, pour les orphelins.

"Notre instruction commerciale"

A l'émission hebdomadaire de la Chambre de commerce junior de Montréal, M. L.-Gaston LeBlanc, l.s.c., donnera ce soir à CKAC, à 9 h. 30, une causerie intitulée: *L'instruction commerciale des Canadiens français a-t-elle été adéquate?*

Avez-vous besoin de bons livres? Adressez-vous au Service de librairie du "Devoir", 430 Notre-Dame est, Montréal

ACHETE BIEN QUI ACHETE CHEZ
DUPUIS
OUVERTS LE SAMEDI SOIR JUSQU'A 10 HEURES

Jolies figurines
pour la crèche de Noël
Figurines de couleurs lavables. Variété de sujets pour garnir l'étable de Bethléem. Chacune..... .25
DUPUIS — troisième (Ste-Catherine)

Tire Ste-Catherine
"LA VIEILLE FILLE" de Bélanger
la livre .... .18
2 livres .... .35
TIRE EPONGE
Boîte de 72 morceaux, ... .55
Tire faite d'ingrédients purs et toujours délicieuse. Préparez-vous à fêter joyeusement la Sainte-Catherine... en ayant une provision de cette bonne tire.
DUPUIS — rez-de-chaussée (Centre)

Le Père Noël invite
tous les petits enfants de Montréal à venir le voir.
Il remet à chacun une belle bonbonnière-souvenir. Entrée 5c
Heures: Tous les jours de 9 h. 30 a.m. à 5 h. p.m., le samedi jusqu'à 9 h. 30 p.m.
AU ROYAUME DES JOUETS
DUPUIS — sous-sol (De Montigny)

Dupuis Frères
LIMITED
ALBERT DUPUIS, président
A.-J. DUGAL, c.-p. et sec.-gér. ARMAND DUPUIS, sec.-trés.

Voici un moyen bien simple d'enrayer un rhume

Deux tablettes d'ASPIRINE, rapidement agissantes et rapidement solubles, dans un verre d'eau

Le moyen moderne d'enrayer un rhume est celui-ci: Deux tablettes d'"Aspirine" dès l'instant où vous sentez venir un rhume. Répétez, au besoin, d'après les indications contenues dans la boîte.

En même temps, si vous avez mal à la gorge, écrasez et faites dissoudre trois tablettes d'"Aspirine" dans le tiers d'un verre d'eau et gargarisez-vous deux fois avec cette mixture.

L'"Aspirine" que vous absorbez combattra la fièvre, les douleurs du rhume et le rhume lui-même. Le gargarisme agira comme procédé médicinal apportant soulagement immédiat à l'enrouement et à la douleur.

L'"Aspirine" fait excellement l'office d'anesthésique local sur la membrane irritée de votre gorge.

Essayez ce procédé. Votre médecin, nous le savons, vous approuvera, car c'est un moyen rapide, efficace et qui supplante le recours aux remèdes violents contre le rhume.

● Les tablettes d'"Aspirine" sont fabriquées au Canada. "Aspirin" est la marque de fabrique déposée de la Bayer Company, Limited, de Windsor, Ontario. Cherchez le nom de Bayer en forme de croix sur chaque tablette.

Demandez et obtenez
ASPIRIN
MARQUE DE FABRIQUE DEPOSEE